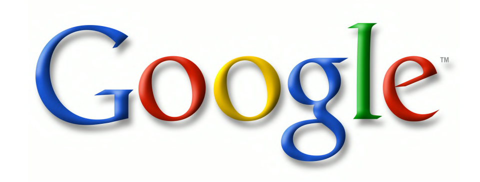
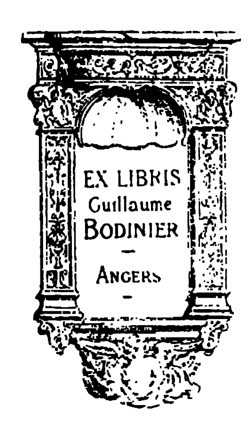





EX LIBRIS
Guillaume
BODINIER
ANGERS


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
1817



HISTOIRE
DU MINISTÈRE
DU
CARDINAL DE RICHELIEU.

TOME SECOND.

DE L'IMPRIMERIE DE J. GRATIOT.



HISTOIRE
DU MINISTÈRE
DU
CARDINAL DE RICHELIEU;

ORNÉE DE SON PORTRAIT.

PAR A. JAY.

EGO contra hoc quoque laboris præmium petam, ut me à conspectu malorum, quæ nostra tot per annos vidit ætas, tantisper, certè dum prisca illa totâ mente repeto, avertam.

TIT. LIV., *Præfatio.*

TOME SECOND.



PARIS,

RÉMONT ET FILS, LIBRAIRES, RUE PAVÉE, N° 11, PRÈS DU QUAI DES AUGUSTINS.

1816.

HISTOIRE
DU MINISTÈRE
DU
CARDINAL DE RICHELIEU.

LIVRE V.

SOMMAIRE DU LIVRE CINQUIÈME.

Politique du Gouvernement suédois après la mort de Gustave-Adolphe. — Le chancelier Oxenstiern est nommé Directeur de la Confédération allemande. — Suite des opérations militaires. — Walstein négocie pour son compte avec les alliés. — Il se met en révolte ouverte contre l'Empereur, et tente la fidélité de son armée. — Ses généraux l'abandonnent. — Il est assassiné à Égra. — Gallas investit Ratisbonne. — Bataille de Norlingue. — La France déclare la guerre à l'Empereur et au roi d'Espagne. — Campagne de 1635. — Bataille d'Avein. — Excursions du duc de Lorraine dans ses états. — Le cardinal de la Valette est nommé général d'une armée française. — Affaires de la Valteline et de l'Italie. — Conduite du duc de Rohan. — Pierre Séguier, garde des sceaux, succède au chancelier d'Aligre. — Démêlés

du cardinal de Richelieu avec la cour de Rome. — Invasion en Picardie par les Espagnols. — Prise de Corbie. — Mouvement de terreur à Paris. — Fermete du cardinal de Richelieu. — Préparatifs de défense. — Siége de Corbie. — Richelieu échappe à un danger imminent. — Reprise de Corbie. — Les Hollandais reprennent le fort de Skenk. — Envahissement de la Guienne par les Espagnols. — Le duc d'Épernon fait échouer leurs projets. — Bataille de Wistock. — Campagne d'Italie. — L'archevêque de Bordeaux maltraité par le maréchal de Vitry. — Mort de l'empereur Ferdinand II, le 14 février 1637. — Ferdinand III lui succède. — Campagne de 1637. — Exploits du cardinal de la Valette. — Prise de Landrecy, et reprise de la Capelle. — Révolte des paysans dans la Guienne. — — Apaisée par les soins du duc d'Épernon et de son fils le duc de la Valette. — Siége de Leucate par les Espagnols. — Belle défense du gouverneur. — Il est secouru par le duc d'Halluin. — Les Espagnols se retirent. — Le duc d'Halluin est nommé maréchal de France, et prend le nom de maréchal de Schomberg. — Reprise des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat. — L'archevêque de Bordeaux et le comte d'Harcourt se signalent dans cette occasion. — Le Roi écrit une lettre de félicitation à l'archevêque de Bordeaux sur sa bravoure et ses talens militaires. — Mort de Victor-Amédée, duc de Savoie, du Landgrave Guillaume de Hesse-Cassel, et du duc de Mantoue. — Expédition du duc de Saxe-Weymar sur les bords du Rhin. — Nouvelles intrigues contre Richelieu. — Mademoiselle de la Fayette. — Détails de ce qui se passa entr'elle et le Roi. — Le père Caussin. — Mademoiselle

de la Fayette se retire dans un couvent de la Visitation. — Disgrâce du père Caussin. — Anne d'Autriche soupçonnée d'intelligence avec l'Espagne. — Ses papiers sont saisis au Val-de-Grâce. — Suites de cette affaire.

La Suède, privée du chef illustre qui protégeait ses destinées, n'abandonna point, après la mort de Gustave, ses espérances de gloire et d'agrandissement. Ses liaisons avec la France devinrent plus intimes et peut-être plus solides. Richelieu pouvait poursuivre sans obstacle ses projets sur l'Alsace, et mettre à plus haut prix l'appui qu'il prêtait aux protestans d'Allemagne. De son côté, le nouveau gouvernement suédois, qui administrait l'état au nom de Christine, fille de Gustave, âgée de six ans, résolut de poursuivre une guerre où la Suède n'exposait qu'une faible partie de ses domaines; tandis que, si la fortune couronnait ses armes, elle pouvait acquérir une province germanique à titre de conquête et de dédommagement. Mais il fallait confier à un seul homme, doué d'un génie assez étendu pour embrasser toutes les parties du plan de Gustave-Adolphe, le pouvoir de veiller en Allemagne aux intérêts de la Suède, de décider de la guerre et de la paix, des alliances et des conquêtes.

Ce magistrat devait être revêtu d'une puissance illimitée. C'était le seul moyen de soutenir la dignité de la nation qu'il représentait, de mettre de l'ensemble dans les opérations, de donner du poids à ses conseils ou à ses ordres, et de remplacer, sous tous les rapports, le monarque auquel il succédait. Il fallait un tel homme; on le trouva dans la personne d'Oxenstiern, chancelier, premier ministre et ami de Gustave. Initié dans les secrets de son maître, familiarisé avec les affaires, instruit de toutes les relations politiques de l'Europe, il était sans contredit l'homme d'état le plus capable de maintenir la prépondérance de la Suède, et de sauver l'Allemagne protestante du joug de la maison d'Autriche.

Toutefois, si l'empereur eût suivi de sages conseils, il pouvait renverser la puissance suédoise en Allemagne. On lui conseillait de proclamer une amnistie absolue, et de proposer une paix honorable aux états protestans. Dans le premier effroi causé par la mort du héros suédois, une pareille déclaration aurait produit l'effet le plus décisif. Mais ébloui par un coup de fortune aussi imprévu, entraîné par les instigations de l'Espagne, il attendit imprudemment de la fortune ce qu'il pouvait obtenir de la sagesse. L'électeur de Bavière augmenta les forces de l'armée impériale; et l'esprit turbulent du duc de Lorraine ne lui permit pas de

rester dans l'inaction. La confédération protestante donna la direction de la guerre au chancelier Oxenstiern. Son premier soin fut de faire un acte de justice, et de rendre aux descendans du malheureux Fréderic tout le Palatinat, à l'exception de la ville de Manheim, qui devait rester au pouvoir des Suédois, jusqu'au remboursement des frais de la guerre.

Après la victoire de Lutzen, les troupes de Saxe et de Lunébourg se réunirent à l'armée suédoise, et les Impériaux furent chassés en peu de temps de toute la Saxe. Dans la campagne suivante, Gustave Horn en Souabe, le comte palatin de Berkenfeld sur le haut et bas Rhin, et le duc Bernard sur le Danube, continuèrent la guerre avec une supériorité décidée; le duc de Lunébourg et le landgrave de Hesse-Cassel soutinrent en basse Saxe et en Westphalie la renommée des armes suédoises. L'armée combinée remporta, près d'Olbendorf, une victoire signalée contre le général de l'empereur, Gronfeld, qui commandait sur le Wéser. Le comte de Mersebourg, fils naturel de Gustave-Adolphe, se montra dans cette journée digne de son nom et de sa naissance.

Dans le détail des événemens remarquables qui distinguèrent l'année 1633, la conduite d'un homme, devenu l'objet de l'attention universelle, doit exciter un juste étonnement. Parmi les généraux

dont nous avons admiré les exploits, nul ne pouvait le disputer à Walstein pour l'expérience, le talent et la réputation militaire; et c'est lui néanmoins qui, depuis la mort de Gustave-Adolphe, disparaît à nos yeux. Il reste inactif en Bohême, tandis que les pertes de l'empereur en Bavière, dans la basse Saxe et sur le Rhin, exigent impérieusement sa présence. Il s'était retiré en Bohême, après la journée de Lutzen, avec une précipitation inexplicable. Pendant tout le cours de l'hiver, il épuisa la subsistance des pays autrichiens par des contributions exorbitantes. Mais avec des troupes d'élite, abondamment pourvues de vivres et de munitions, au lieu de se hâter d'ouvrir la campagne au printemps de 1633, et de développer les talens qui étaient devenus l'unique espérance de l'empereur, il fut le dernier à paraître, et choisit pour ses opérations un des pays héréditaires de la maison d'Autriche.

Le plan qu'il avait formé se développa dans la conduite qu'il tint à l'égard des Saxons. Le comte de Tersky, de l'armée de Walstein, s'avance précédé d'un trompette, dans le camp des alliés; il invite à une conférence le général Arnheim, chef de l'armée saxonne. « Le duc de Friedland était venu, dit-il, pour conclure avec les Suédois et les princes de l'empire une paix durable. Tous les privilèges devaient être confirmés, tous les exilés de

Bohême rappelés et réintégrés dans leurs biens. Les jésuites, auteurs de toutes les vexations précédentes, seraient chassés. On conviendrait avec la couronne de Suède de paiemens à termes fixes, et toutes les troupes inutiles seraient envoyées contre les Turcs. »

Enfin son secret lui échappe. « Si Walstein obtient la couronne de Bohême, tous les proscrits auront à se louer de sa générosité; une liberté entière de religion régnera dans tout le royaume. La maison palatine rentrera dans ses droits, et Walstein n'exige que le marquisat de Moravie en dédommagement du Mecklenbourg. Dans cette supposition, il se mettrait à la tête des armées alliées, pour marcher sur Vienne, et arracher à l'empereur par la force des armes, son consentement à ce traité. »

Walstein venait de mettre au jour les projets audacieux qu'il méditait en silence depuis tant d'années. Toutes les circonstances annonçaient aussi qu'il n'avait pas un instant à perdre. Une confiance aveugle dans le bonheur et le génie du duc de Friedland avait pu seule inspirer à l'empereur cette fermeté qui le fit résister à toutes les représentations de la Bavière et de l'Espagne, en confiant à cet homme redoutable un commandement aussi absolu. Mais la longue inaction de Walstein avait depuis long-temps ébranlé cette confiance;

et depuis la malheureuse journée de Lutzen, elle était presqu'entièrement détruite. Ses ennemis se réveillent et trouvent un accès facile auprès de Ferdinand. On lui rappelle la hauteur insolente de Walstein, ses vexations inouïes contre les sujets autrichiens ; et on répand des doutes sur sa fidélité. Ces accusations justifiées par la conduite du duc inquiétèrent Ferdinand. Mais la faute était commise ; et le pouvoir immense dont le duc de Friedland avait été investi, ne pouvait lui être retiré une seconde fois, sans le plus grand danger. Il ne restait d'autre ressource à l'empereur que de le diminuer insensiblement ; on eut recours à l'artifice. Walstein était généralissime de l'empereur en Allemagne ; mais son pouvoir ne s'étendait pas jusqu'aux troupes étrangères. On rassemble donc une armée espagnole dans le Milanais ; et on l'envoie combattre en Allemagne, sous un général espagnol. Dès lors Walstein n'est plus l'homme indispensablement nécessaire, parce qu'il a cessé d'être seul ; et l'on a même un soutien contre lui, si les circonstances viennent à l'exiger.

Le duc ne tarda pas à être éclairé sur sa position ; en vain il proteste auprès du cardinal-infant, général espagnol, contre cette infraction du traité fait avec lui. L'armée italienne entre en Allemagne, et Walstein est forcé de lui envoyer le général Altringer avec un renfort. Averti du danger qui le



menaçait, et ne voulant pas perdre une seconde fois le commandement et le fruit de ses travaux, il hâta l'exécution de son plan. En éloignant les officiers suspects et en comblant les autres de bienfaits, il se crut assuré de la fidélité de ses troupes. Prêt à donner un exemple frappant d'ingratitude, il fondait tout son espoir sur la reconnaissance qu'il osait attendre pour lui-même.

Avant de confier son projet aux Suédois, le duc voulut s'assurer de l'appui de la France. Il entama des négociations secrètes avec le marquis de Feuquières, plénipotentiaire français à Dresde; et quoiqu'on procédât avec beaucoup de méfiance dans le principe, elles se terminèrent à la satisfaction de Walstein. Feuquières reçut de Richelieu l'ordre de promettre l'appui le plus efficace au duc de Friedland, et une somme d'argent considérable, si l'état des affaires l'exigeait.

L'excès des précautions le conduisit à sa perte; le plénipotentiaire français apprit avec étonnement qu'un projet de cette nature eût été confié aux Saxons. Le ministre de Saxe n'avait pu cacher ses liaisons avec la cour de Vienne; et les conditions offertes aux Suédois, les laissaient trop loin de leurs espérances pour obtenir jamais leur approbation. Feuquières trouva donc inconcevable que le duc eût pu compter sérieusement sur l'appui des premiers et sur la discrétion des autres. Il découvrit

ses doutes et ses inquiétudes à Oxenstiern, qui se défiait autant que lui des intentions de Walstein, et goûtait encore moins ses propositions. Le chancelier n'ignorait pas que le duc avait entamé autrefois de pareilles négociations auprès de Gustave-Adolphe : mais il n'avait aucune garantie de la sincérité d'un homme dont la dissimulation était bien connue ; et ce n'était point sur de simples paroles qu'on pouvait remettre la cause commune à la discrétion d'un si formidable ennemi.

Quelques contradictions qu'on remarqua dans la conduite de Walstein, justifièrent les soupçons. Toutes ses démarches ne parurent bientôt qu'un tissu d'artifices honteux, pour affaiblir les alliés et augmenter ses propres forces. La vérité de ces conjectures fut démontrée par l'événement ; mais il ne tira aucun avantage de sa supériorité. Lorsqu'on se croyait près d'un événement décisif, il renouvelait subitement les négociations ; et quand une suspension d'armes laissait les alliés dans la sécurité, aussitôt il se montrait en ennemi. On ne peut attribuer l'imprudence d'une telle indécision, qu'au projet incohérent, de ruiner à la fois les Suédois et l'empereur, et de conclure avec l'électeur de Saxe une paix séparée.

Furieux du mauvais succès de ses négociations, le duc de Friedland résolut de poursuivre la guerre avec vigueur. Après avoir attiré, par de savantes

manœuvres, l'armée saxonne dans la Misnie, il fait une marche rétrograde sur l'Oder, où il surprend les Suédois dans une parfaite sécurité. Ils étaient commandés par le comte de Thurn, qui vit son armée complètement battue, et qui tomba lui-même au pouvoir des Impériaux.

C'était ce même Thurn, qui le premier avait fomenté les troubles de la Bohême. La cour de Vienne attendait avec impatience l'arrivée de ce grand criminel. Mais Thurn obtint sa liberté; il en savait plus qu'on ne devait en apprendre à Vienne, et les ennemis du duc de Friedland se trouvaient être les siens. La cour impériale eût pardonné une défaite à Walstein, elle ne lui pardonna pas d'avoir soustrait cette victime à sa vengeance. « Qu'aurais-je fait de ce furieux, écrivait-il ironiquement aux ministres qui lui demandaient compte de cette générosité déplacée? Puisse le ciel ne donner à nos ennemis que de pareils généraux; ils nous rendront de bien meilleurs services à la tête des armées que dans les fers » !

Walstein poursuivait ses succès et menaçait de s'emparer de toute la Saxe, lorsque les victoires du duc Bernard sur le Danube, l'appelèrent à la défense de l'Autriche. Sa présence en Bavière était indispensable. Après avoir chassé les Suédois et les Saxons de la Silésie, il ne lui restait plus de prétexte pour s'opposer aux ordres de l'empereur,

et laisser de nouveau l'électeur de Bavière sans secours. Il marche donc vers le haut Palatinat; mais il ne s'approche que lentement des limites de la Bavière. Ayant appris que l'armée saxonne se disposait à faire une diversion en Bohême, il se retire précipitamment vers ce royaume, sans avoir obtenu le moindre succès. « Avant tout, disait-il, on devait songer à la défense et à la conservation des pays héréditaires de l'empereur ». Il demeure donc comme enchaîné en Bohême, couvrant ce royaume avec la sollicitude d'un souverain qui défend ses états.

L'empereur l'exhorta d'un ton encore plus pressant à marcher vers le Danube, pour empêcher le duc Bernard de s'établir sur les frontières de l'Autriche; mais il termina la campagne, et choisit encore la Bohême pour ses quartiers d'hiver. Cette résistance donne plus de force aux soupçons déjà répandus contre Walstein. L'électeur de Bavière menace de faire une paix séparée, si l'on conserve plus long-temps ce général. L'ambassadeur d'Espagne insiste sur son renvoi, déclarant, en cas de refus, qu'il est autorisé à retirer les subsides accordés à Ferdinand. Ce prince se vit donc, pour la seconde fois, dans la nécessité d'éloigner Walstein du commandement. Des ordonnances arbitraires et immédiates, annoncèrent bientôt au duc, que le traité fait avec lui était regardé comme nul, et que

son renvoi devenait inévitable. Il lui fallut alors, pour sa propre sûreté, accélérer l'exécution d'un plan qui n'avait peut-être été jusqu'alors qu'un rêve de son imagination. Il songe à s'assurer des généraux, et à sonder les dispositions d'une armée à qui il avait toujours supposé une fidélité invic-lable. Trois de ses chefs, Kinsky, Tersky et Illo, étaient depuis long-temps dans sa confidence in-time, et les deux premiers tenaient à lui par les liens du sang. Une égale ambition, une égale haine contre le gouvernement, l'espoir des récompenses, les liaient étroitement à Walstein, qui, de son côté, n'avait dédaigné aucun moyen pour augmenter le nombre de ses partisans.

Le comte Piccolomini, le même qui s'était distingué à Lutzen par des actes si brillans d'intrépidité, fut le premier dont il voulut éprouver les sentimens. Il s'était attaché ce général par des présens considérables, et lui donnait la préférence sur tous les autres, parce qu'il était né sous la même constellation que lui. Le duc déclare donc à Piccolomini, qu'entraîné par les circonstances et par l'ingratitude de l'empereur, il a pris la ferme résolution d'abandonner son service, de passer avec la meilleure partie de son armée du côté de l'ennemi, et de poursuivre la maison d'Autriche dans toutes ses dominations, jusqu'à ce qu'elle fût entièrement exterminée. Pour une pareille entreprise, ajoute-

t-il, il a particulièrement compté sur Piccolomini; et les récompenses les plus brillantes lui sont déjà destinées. Celui-ci, pour cacher le trouble que lui cause une proposition aussi inattendue, lui ayant parlé d'obstacles, de dangers, Walstein s'attache à dissiper ses craintes. « Dans de pareilles entreprises, dit-il, le commencement seul est difficile. Les astres me sont favorables; l'occasion est telle qu'on peut la désirer; il faut, au surplus, abandonner quelque chose à la fortune. Ma résolution est inébranlable; et si je ne peux faire autrement, je tenterai le sort à la tête de mille chevaux ». Piccolomini se garda bien de le contrarier plus long-temps, de peur d'éveiller sa méfiance, et se rendit, avec l'apparence de la conviction, à la force de ses raisonnemens. Tel fut l'aveuglement du duc que, malgré les représentations de Tersky, il ne lui vint pas dans l'idée de soupçonner la sincérité de cet homme qui, sans perdre un instant, instruisit la cour de Vienne de cette importante découverte.

Les circonstances devenaient critiques; Walstein hasarde une démarche décisive, et convoque, dans le mois de janvier 1634, tous les chefs de l'armée à Pilsen, où il avait dirigé sa marche aussitôt après sa retraite de la Bavière. Vingt des généraux obéirent à ses ordres; mais ceux qui avaient le plus d'influence sur l'armée, Gallas, Altringer et Colloredo manquèrent au rendez-vous. Walstein réitère son

invitation, et en attendant leur arrivée, il procède à l'affaire principale. L'entreprise qu'il avait conçue offrait de grandes difficultés. Il voyait autour de lui une noblesse fière, entreprenante et fidèle à l'honneur. Jusqu'alors les officiers avaient respecté dans sa personne l'image de la majesté impériale, et tout à coup il fallait paraître à leurs yeux comme un séducteur et un rebelle.

Ébloui par l'éclat d'une couronne, Walstein ne vit pas l'abîme qui s'ouvrait devant lui, et la conscience de ses forces fit qu'il dédaigna de calculer les obstacles : sort ordinaire de toutes les âmes fortes et hardies. Le feld-maréchal d'Illo reçut l'ordre de sonder les dispositions des chefs. En exposant les nouvelles demandes que la cour faisait à l'armée et à son général, il sut leur donner une tournure si odieuse, qu'il excita dans un instant la colère de toute l'assemblée. Après cet heureux début, il s'étendit avec beaucoup d'éloquence sur les services de l'armée et du général, et sur l'ingratitude de l'empereur. « L'influence espagnole, dit-il, dirige toutes les démarches de la cour ; le ministère est à la solde de l'Espagne ; le duc de Friedland seul résiste à cette tyrannie, et sa fermeté lui a valu, de la part des Espagnols, une implacable inimitié. L'éloigner du commandement une seconde fois, ou s'en défaire entièrement, tel

est depuis long-temps le but de tous leurs efforts; et jusqu'à ce qu'ils aient réussi dans l'un ou l'autre de ces projets, on cherche à miner sourdement ses forces. On tâche de faire passer le commandement entre les mains du roi de Hongrie, afin de rendre ce prince l'instrument docile d'une volonté étrangère, et affermir le pouvoir espagnol en Allemagne. C'est uniquement dans l'intention de diminuer l'armée, que l'on demande six mille hommes pour le cardinal-infant; on veut l'épuiser par une campagne d'hiver; on enlève au soldat tous les moyens de subsistance; tandis que les ministres se partagent les dépouilles des provinces, et dissipent les fonds destinés à l'entretien de l'armée. Le général, abandonné de la cour, est dans l'impuissance de récompenser les braves qui se sont distingués sous ses yeux; les services qu'il a rendus depuis vingt-deux ans à la maison d'Autriche, les fatigues qu'il a essuyées, les dangers qu'il a courus sont oubliés; on lui prépare un second affront plus honteux que le premier. Mais le duc de Friedland déclare qu'il renonce de plein gré au commandement. Voilà, continue l'orateur, ce qu'il m'a chargé d'apprendre à tous les chefs de l'armée. Que chacun se demande maintenant s'il est à propos de perdre un pareil général. Qui vous tiendra compte des sacrifices qui vous ont été imposés, des sommes qui vous sont

dues ; où recueillerez-vous les récompenses si bien méritées de votre bravoure, loin du général témoin de vos services et de votre intrépidité? »

Un cri unanime interrompt l'orateur : personne ne veut souffrir que le général s'éloigne; quatre des principaux chefs sont choisis pour lui porter les félicitations de tous les autres, et le supplier de ne pas abandonner l'armée. Le duc refusa pour la forme, et ne se rendit qu'à la seconde députation. . . . .

Il parvint à faire signer à tous les chefs une promesse d'exposer leurs vies pour le défendre, et un serment de fidélité. Il ne manquait plus alors que d'obtenir une pareille assurance des généraux absens, ou de s'emparer de leurs personnes. Walstein renouvelle donc ses invitations, et les presse d'accélérer leur départ. Mais l'événement de Pilsen était parvenu à leur connaissance. Les éclaircissemens qu'ils donnent à la cour de Vienne, montrent à Ferdinand la certitude d'un danger qui, jusqu'alors, n'avait excité que des soupçons. On prend aussitôt des mesures; on s'adresse à ceux des principaux chefs, sur lesquels on croit pouvoir compter, et on leur envoie secrètement l'ordre d'arrêter le duc de Friedland, et ses deux partisans Tersky et Illo; dans tous les cas, l'empereur exige qu'on les saisisse morts ou vifs. Gallas est nommé, provisoirement, généralissime des armées impé-

riales, et une amnistie entière est accordée aux officiers qui rentreraient dans le devoir.

Gallas sentit l'impossibilité d'exécuter sa commission sous les yeux de Walstein. Il se retira sous différens prétextes, et se rendit auprès du général Altringer, resté fidèle à l'empereur. Piccolomini les joignit quelque temps après. Ces circonstances firent tomber le voile des yeux de Walstein. Cependant il croyait encore à la faveur des astres et à la fidélité de l'armée. A peine a-t-il appris la défection de Gallas et de Piccolomini, qu'il publie une ordonnance, par laquelle il est défendu d'obéir désormais à aucun ordre qui n'émanera pas immédiatement de lui, ou de Tersky et d'Illo. Il se prépare à marcher vers Prague, où il veut enfin lever le masque, et se déclarer ouvertement contre l'empereur. Toutes les troupes devaient se rassembler sous les murs de cette capitale, et de là, se précipiter sur l'Autriche. Le duc Bernard, instruit du complot, s'était chargé de soutenir les opérations du duc, et de faire une diversion sur le Danube. Tout à coup Walstein apprend que Piccolomini est entré à Prague; que ses troupes l'abandonnent, et que ses projets sont découverts. Dans un moment tous ses plans sont détruits, toutes ses espérances trompées; il reste seul, abandonné de ceux mêmes sur lesquels il comptait le plus. Déçu dans tous ses calculs, il ne renonce à aucun de ses desseins;

il croit n'avoir rien perdu tant qu'il se reste à lui-même.

Oxenstiern, et Feuquières ministre de France, reconnaissant alors que son projet était aussi sérieux que sa détresse extrême, ne balancèrent plus à lui promettre des secours. Le duc François Albert, de Saxe Lauenbourg, devait lui amener quatre mille hommes ; le duc Bernard et le comte Palatin Christian de Birkenfeld, six mille hommes de troupes aguerries.

Walstein abandonne Pilsen avec le régiment de Tersky, et le petit nombre de ceux qui lui étaient restés fidèles ou qui feignaient de l'être; il marche vers Egra pour se rapprocher du haut Palatinat, et faciliter sa jonction avec le duc Bernard. Il ignorait encore le jugement qui le déclarait coupable de haute trahison ; ce n'était qu'à Egra que ce coup terrible devait le frapper.

Tandis que, renfermé dans cette ville, Walstein pressait les négociations, consultait les astres et se livrait à de nouvelles espérances, le poignard qui termina ses jours, s'aiguisait presque sous ses yeux. La sentence impériale n'avait pas manqué son effet, et le sort vengeur voulut que l'ingrat succombât sous les coups de l'ingratitude.

Parmi ses officiers, Walstein distinguait un Irlandais, nommé Leslie, et l'avait honoré d'une faveur particulière. Cet étranger, qui lui devait sa

fortune, fut l'homme qui se sentit appelé à exécuter sur son général, sur son bienfaiteur, la sentence de mort. Il découvre au colonel Butler, commandant de la place et au lieutenant Gordon, protestans écossais, les desseins du duc de Friedland et l'intention où il est de les faire échouer. Ces trois hommes résolurent d'assassiner leur général et ses trois principaux partisans. Butler donne au château un repas destiné à réunir les victimes. Chacun s'y rendit. Walstein seul, trop agité pour prendre part à aucun plaisir, refusa l'invitation; il fallut donc changer le plan relativement à sa personne, mais on résolut de le suivre envers les autres. Les généraux Illo, Tersky, Guillaume Kinsky et le capitaine Newman, officier plein de mérite, arrivent chez Butler dans la plus profonde sécurité; les convives s'abandonnent, sans le moindre pressentiment du danger qui les menace, à tous les plaisirs de la table, et portent la santé de Walstein. Tout à coup la salle se remplit de soldats, qui se placent derrière les convives et font entendre des cris de *vive Ferdinand!* Les conjurés s'élancent à la fois de leurs siéges, Kinsky et Tersky sont massacrés avant d'avoir pu se mettre en défense. Newman, était sur le point d'échapper; mais reconnu par les sentinelles, il est mis à mort sur-le-champ. Illo seul se place près d'une fenêtre, fait à Gordon les reproches les plus amers sur sa tra-

bison, et le somme de se battre avec lui en homme d'honneur et en chevalier. Ce n'est qu'après la plus vigoureuse résistance, après avoir étendu deux de ses ennemis à ses pieds, qu'il tombe lui-même vaincu par le nombre et couvert de blessures.

Cette expédition terminée, on tire du château cent dragons chargés de parcourir les rues à cheval, de prévenir le tumulte et de contenir les partisans de Walstein. Au moment où sa destinée était sur le point de le saisir, il s'occupait avec l'astrologue Séni à la chercher dans les astres. Plein de confiance dans la fortune qui venait de l'abandonner, il allait se livrer au sommeil, lorsque les assassins, après avoir surpris les gardes, enfoncent la porte de son appartement, et se présentent en armes devant lui. Walstein hors d'état d'opposer la moindre résistance au fer des assassins, s'élance de son lit. Les bras étendus, il reçoit dans la poitrine le coup mortel, et sans faire entendre un soupir, il tombe baigné dans son sang.

Ainsi périt Walstein, dans la cinquantième année de son âge, exemple mémorable de l'inconstance du sort et des dangers de l'ambition.

Walstein élevé par la fortune, perdu par elle, grand et admirable malgré tous ses défauts, aurait été peut-être le premier homme de son siècle, s'il n'eût voulu en être le plus étonnant. Les vertus héroïques, la prudence, la justice, la fermeté, le

courage dominaient dans son caractère ; mais il manquait des vertus plus douces de l'homme, des vertus qui embellisssent l'héroïsme et qui font aimer le pouvoir. Exagéré dans les punitions comme dans les récompenses, il savait entretenir dans une activité continuelle le zèle de ceux qui lui étaient subordonnés ; aucun général ne pourrait se vanter d'avoir été obéi comme Walstein. Il estimait la soumission plus que la bravoure, parce que celle-ci n'est que la vertu du soldat, mais que le général agit par l'autre. Des ordonnances arbitraires exerçaient à chaque instant la subordination de ses troupes, et il récompensait avec prodigalité l'empressement à lui obéir jusque dans les moindres détails. Il ordonna un jour les écharpes rouges dans toute l'armée, et défendit sous peine de mort d'en porter d'autres. Un capitaine de cavalerie n'eut pas plutôt entendu parler de cet ordre, qu'il arracha son écharpe tissue d'or et la foula aux pieds. Walstein instruit de cette conduite, le fit aussitôt colonel (1).

Sa libéralité était soutenue par des revenus immenses, estimés annuellement à trois millions. La fierté et l'indépendance de son caractère lui firent des ennemis qui ont peut-être perdu sa réputation aux yeux de la postérité. Car si l'on veut être juste, on avouera que nous devons à des

(1) Schiller, Histoire de la guerre de trente ans.

historiens peu fidèles le récit de ses actions, et que ses projets sur la couronne de Bohême, loin d'être appuyés par des faits sévèrement prouvés, ne sont fondés que sur des présomptions. On n'a pas encore trouvé de documens qui nous découvrent les ressorts secrets de sa conduite avec une évidence digne de l'histoire; et de toutes ses actions publiques, et universellement attestées, il n'en est aucune qu'on ne puisse attribuer à des motifs innocens. Plusieurs de ses démarches blâmées avec le plus d'amertume, prouvent uniquement son désir pour la paix. Une juste méfiance envers l'Empereur, et la volonté de soutenir son importance, expliquent la plupart de ses entreprises. Sa conduite à l'égard de l'électeur de Bavière, provient à la vérité, d'un esprit implacable et d'une fureur de vengeance peu généreuse; mais aucune de ses démarches ne nous autorise à regarder sa trahison comme avérée. Lorsqu'enfin la nécessité et le désespoir le portent à mériter la sentence prononcée contre lui, une pareille conduite ne peut justifier la sentence elle-même. Malheureusement il eut des ennemis qui lui survécurent et se chargèrent d'écrire son histoire (1).

Gustave-Adolphe et Walstein ont disparu de la scène, et avec eux nous perdons l'unité d'action qui facilite l'enchaînement des faits. Dès lors cette

(1) Schiller, guerre de trente ans.

action se divise entre un grand nombre de personnages ; et la dernière moitié de la guerre de trente ans plus fertile en batailles, en hommes d'état et en héros, commence à manquer d'intérêt. Nous n'aurons plus à nous occuper que des principaux événemens qui ont eu un rapport direct avec les affaires de la France et la politique de Richelieu.

Gallas, général de l'armée autrichienne, sous les ordres de Ferdinand, roi de Hongrie, résolut de dédommager l'empereur de la perte d'un général aussi habile que Walstein. Il entreprend le siége de Ratisbonne, s'empare de cette ville importante et se hâte d'investir Norlingue. L'armée suédoise marche vers cette ville sous la conduite de Horn et de Bernard, déterminés à la délivrer au risque même d'une bataille.

L'armée suédoise éprouva dans cette journée une défaite mémorable. Presque toute l'infanterie fut faite prisonnière ou passée au fil de l'épée. Plus de douze mille hommes restèrent sur le champ de bataille. Quatre-vingts pièces de canon, environ quatre mille chariots et trois cents drapeaux furent les trophées de cette victoire. Gustave Horn lui-même et trois autres généraux tombèrent au pouvoir des Autrichiens. Le duc Bernard eut peine à sauver quelques débris de cette armée, et ce ne fut qu'à Francfort que ces troupes dispersées se rassemblèrent sous ses étendards.

Enfin, le moment attendu par Richelieu est arrivé. La défaite de Norlingue enlève aux Suédois la prépondérance qu'ils avaient jusqu'alors conservée. La confédération protestante se trouve forcée d'appuyer les prétentions de la France sur l'Alsace. Alors on la vit paraître sur le théâtre politique avec éclat et avec honneur.

Oxenstiern avait déjà cédé à Richelieu la forteresse impériale de Philipsbourg; les protestans de la haute Allemagne allèrent encore plus loin. Ils envoyèrent en leur nom une députation particulière, pour mettre sous la protection de la France, l'Alsace, la forteresse de Brisack qui était encore au pouvoir de l'ennemi, et toutes les places sur le haut Rhin, regardées comme les clefs de l'Allemagne. L'électorat de Trèves avait des garnisons françaises; la Lorraine était pour ainsi dire conquise, puisqu'une armée pouvait l'envahir à chaque instant; et qu'elle était hors d'état de résister par ses propres forces à un voisin aussi redoutable. Dans ce moment la France avait l'espoir le mieux fondé de réunir l'Alsace à ses possessions : et en partageant, suivant les projets de Richelieu, les Pays-Bas espagnols, avec les Hollandais, d'après un traité conclu le 8 février, elle pouvait espérer de retrouver sur les bords du Rhin les anciennes limites de la Gaule.

Pour prix de ces concessions importantes, la

vèrent cette place importante, et forcèrent l'armée alliée d'abandonner ses conquêtes et de se retirer jusqu'à la Meuse. Le cardinal-infant termina la campagne dans les Pays-Bas par la prise du fameux fort de Skenk, emporté après trois assauts.

Du côté de l'Allemagne, Charles IV, duc de Lorraine, conservait seulement quelques forts dans ses états. Il y faisait de temps en temps des incursions, et achevait de désoler ce malheureux pays, qui souffrait également de la présence des troupes françaises et des troupes lorraines. Le défaut de culture y avait amené toutes les horreurs de la famine. On peut se faire une idée de l'excès où elle était portée, par un seul trait que nous fournissent les mémoires du marquis de Beauveau. « Plusieurs femmes, dit-il, furent » réduites à manger leurs propres enfans. » *Je te ferai aujourd'hui part du mien*, se disaient-elles l'une à l'autre, *et demain tu m'en donneras autant du tien !* L'histoire ne rappelle de pareils souvenirs que pour faire détester les désastres de la guerre et les crimes de l'ambition.

Le duc de Lorraine se trouvait en Alsace, en présence du maréchal de la Force. Tout semblait annoncer une bataille décisive ; mais le duc, craignant d'exposer une armée qui était son unique ressource, prit le parti d'éviter un engagement. Il fut attaqué dans sa retraite ; le vicomte de Turenne,

qui depuis cette époque acquit une si haute renommée, et le cardinal de la Valette se firent remarquer dans cette affaire par une bravoure qui approchait de la témérité. Le cardinal surtout s'exposa sans ménagement. Richelieu, le père Joseph et d'autres courtisans lui adressèrent des reproches flatteurs sur l'excès de son courage. On lui fit de grandes instances pour l'engager à modérer son ardeur belliqueuse, et à épargner à la cour de Rome la douleur et le scandale de voir un prince de l'église périr d'un coup de canon. Le cardinal de la Valette servait la cause des hérétiques, sous un général protestant.

Une armée s'assemblait en Champagne pour porter du secours au duc de Saxe-Weymar, que le comte Gallas, général des Impériaux, pressait vivement dans les environs de Worms et de Mayence. Le cardinal de la Valette reçut alors la récompense de ses premiers exploits. Il fut chargé de conduire les renforts, et partagea le commandement avec le duc Bernard, l'un des plus fermes soutiens de la confédération protestante. Le prélat-guerrier dirigea la marche de ses troupes avec beaucoup d'habileté, et joignit Weymar à Saarbruck. Ils marchent ensemble contre Gallas, qui recule devant eux; mais qui, dans sa retraite, s'empare de Landestel, et retarde par cette opération le mouvement des ennemis. Cependant, la Valette

commandable par ses talens et son intégrité, était d'une famille depuis long-temps connue et distinguée dans le parlement de Paris. Ses lettres furent présentées et enregistrées le 10 janvier 1636.

Pour subvenir aux frais de la guerre, le roi, suivant l'usage, ou plutôt, suivant l'abus de ce temps-là, créa de nouveaux officiers; chaque parlement, d'après l'étendue de son ressort, fut contraint de recevoir un certain nombre de présidens et de conseillers qui avaient acheté leurs charges. Le parlement de Paris, désapprouvant cette mesure, réunit ses chambres, et voulut faire de nouvelles remontrances au roi; mais on fit saisir quelques uns des conseillers les plus actifs de l'opposition, qui furent relégués dans les villes d'Amboise et d'Angers. Les chambres reçurent défense de s'assembler; le roi leur fit déclarer qu'on n'écouterait leurs remontrances qu'après la réception des nouveaux conseillers. Elles obéirent, et le 17 mars elles obtinrent le retour de ceux qui avaient été exilés, à condition d'être plus modérés à l'avenir.

Tandis que Richelieu s'occupait des moyens de prévenir l'épuisement des finances, il apprit avec peine que le pape était dans le dessein de rappeler Mazarin, qu'il avait envoyé en qualité de nonce extraordinaire, pour travailler à la paix générale, et surtout, pour obtenir le rétablissement de la maison de Lorraine. Mazarin, au lieu de s'acquit-

ter de cette commission, ne s'occupait qu'à s'insinuer dans les bonnes grâces du cardinal de Richelieu. Il s'était rendu odieux aux Espagnols, par sa partialité et son dévouement à la France; la cour de Madrid, toute puissante à Rome, avait exigé son rappel; et malgré les instances de Richelieu, dont il était le docile instrument, Mazarin partit pour Avignon, avec l'espoir de reparaître bientôt sur un théâtre plus convenable à ses vues ambitieuses.

La cour de Rome donna cette même année (1636), un nouveau sujet de mécontentement au cardinal de Richelieu. Les religieux de Cîteaux et de Prémontré l'avaient élu pour leur général; le pape refusa de lui en accorder les bulles. Il était abbé de Cluny, et, par conséquent, général des bénédictins; en sorte qu'il se serait trouvé chef des trois ordres les plus riches et les plus puissans du royaume. On disait, en sa faveur, que ces milices religieuses s'étaient écartées de l'antique sévérité de leur discipline, qu'elles avaient besoin de réforme, et que Richelieu était le général le plus propre à opérer cette réforme salutaire. Mais on était persuadé à Rome, que le désir d'étendre son pouvoir, plutôt que l'intérêt de la discipline ecclésiastique, le portait à demander ces bénéfices. On craignait aussi qu'il n'eût formé le projet de se faire

déclarer patriarche en France, et de dominer ainsi dans l'église, comme il régnait déjà dans l'état.

Richelieu voulant récompenser le père Joseph de ses travaux diplomatiques, et de son dévouement à sa personne, sollicitait pour lui le chapeau de cardinal; il fut encore malheureux dans cette négociation. Le pape objecta qu'il avait déjà élevé un capucin, le cardinal de Saint-Onofrio, son frère, à cette éminente dignité; et qu'il était à craindre qu'en accordant la même faveur à un autre disciple de Saint-François, on ne réveillât dans l'ordre des capucins, remarquable par sa régularité, des idées ambitieuses qui corrompraient sa discipline, et altéreraient l'évangélique simplicité de ses membres. Le père Joseph, qui avait quitté sa retraite pour s'occuper des affaires d'état et des opérations militaires, ne fut pas convaincu de la solidité de ces raisons. Plus jeune et plus robuste que le cardinal de Richelieu, il aspirait, dit-on, à lui succéder. Le sort en avait décidé autrement; il n'obtint pas la pourpre, et il mourut avant le cardinal.

Le chancelier de Suède Oxenstiern était venu à Paris au mois d'avril de l'année précédente, pour renouveler les traités entre la France et les princes de la confédération allemande. Cette année, on vit arriver dans cette capitale les ducs de Parme et de

Saxe-Weimar. Ils venaient concerter avec Richelieu des plans de campagne, dont le succès ne répondit pas d'abord à leurs espérances.

Les progrès des Espagnols en Picardie ne se bornèrent pas à des courses infructueuses ; ils firent dans cette partie du royaume des conquêtes importantes, qui menacèrent la sûreté de Paris. Ils prirent la Capelle au commencement de juillet, et le Catelet, le 26 du même mois. Le comte de Guébriant sauva la ville de Guise. L'armée espagnole poursuivant ses succès passe la Somme, et porte la désolation jusqu'aux portes de Compiègne. Roie et Corbie se rendent sans résistance. L'armée française, commandée par le comte de Soissons, après avoir inutilement disputé le passage de la Somme, se retire sur Compiègne, où elle attend les ennemis.

Le cardinal de Richelieu rejeta ces pertes sur la lâcheté des gouverneurs chargés de défendre les places frontières de la Picardie ; ils furent arrêtés et punis de mort. Cependant le passage de la Somme et la prise de Corbie, jetèrent l'alarme dans Paris. L'épouvante, dit un historien de cette époque, ne fut pas plus grande à Rome, lorsque César passa le Rubicon et prit les villes de Rimini et de Corfinium. On faisait courir les bruits les plus sinistres ; l'imagination troublée des habitans de la capitale, exagérait le danger ainsi que les

forces des ennemis. Les préparatifs de défense qui se faisaient avec une extrême précipitation, augmentèrent la frayeur. Il semblait que Paris fût menacé d'un siége inévitable. Le peuple donna des marques de mécontentement, et les murmures parvinrent jusqu'au roi.

On croit généralement, que si les Espagnols eussent marché droit sur Paris, ils y seraient entrés. On parlait déjà, dans le conseil, de passer la Loire et de se retirer à Blois. Mais pendant que les Espagnols s'amusent à ravager la Picardie, Richelieu prend des mesures efficaces pour arrêter leurs progrès. On distribue des armes aux habitans de Paris ; et de nombreux renforts grossissent à chaque instant l'armée cantonnée aux environs de Compiègne. Tous les corps de la capitale donnèrent à l'envi des preuves de patriotisme.

Les ennemis de Richelieu profitèrent de la gravité des circonstances, pour décrier son administration et le rendre odieux au peuple. Dans une assemblée du parlement, le président de Mesmes s'éleva fortement contre le cardinal. « Il ne prenait, disait-il, aucun soin de l'administration » des finances. Satisfait de planter des jardins spacieux, et de construire quelques nouveaux monastères, il avait abattu les murailles et les remparts de la capitale, qui se trouvait sans défense » et ouverte aux ennemis. Tandis que la patrie

» était en deuil, et que les Espagnols pénétraient » dans le cœur du royaume, il faisait transporter » à sa citadelle du Havre des sommes immenses » d'argent, et une quantité prodigieuse de munitions et d'artillerie. »

Le parlement fut mandé au Louvre. « Mêlez-» vous des choses de votre resssort, dit le roi, » en présence de son ministre, aux magistrats de » cette compagnie ; je saurai bien gouverner mon » royaume. Que si vous avez quelques avis à me » donner, je les écouterai volontiers. Vous pouvez » aussi vous adresser à M. le cardinal ; il les rece-» vra fort bien. Mais je vous défends de parler » tumultuairement et d'une manière séditieuse des » affaires d'état dans vos assemblées. Si quelque » chose a été envoyé au Havre-de-Grace, c'est » moi qui en ai donné l'ordre. » Les magistrats, qui, dans le danger présent, avaient compté sur la faiblesse de Louis XIII, furent intimidés par la fermeté de ces paroles ; ils protestèrent de leur soumission aux volontés du roi. Le président de Mesmes ne soutint pas son caractère.

Instruit des murmures du peuple, Richelieu prend la résolution de les braver. Il se promène par-tout en carrosse, sans gardes et sans suite. Il s'arrête dans toutes les places où il aperçoit des rassemblemens. Nul n'est assez audacieux pour lui manquer de respect. Sa constance dans les

revers, la sérénité de son visage, imposent à cette multitude. Ceux qui se déchaînaient avec le plus d'amertume contre son administration, sont les premiers à faire des vœux pour sa prospérité et pour l'accomplissement de ses desseins. On s'empresse autour de lui; on lui fait des offres de services; et il retourne en triomphe dans son palais.

L'armée française, qui recevait à chaque instant de nouveaux renforts, se trouva bientôt en état, non seulement de couvrir Paris, mais encore de repousser les Espagnols. Le duc d'Orléans fut choisi pour la commander; le comte de Soissons et le maréchal de la Force servaient sous lui. On manqua l'occasion, au passage de la Somme, d'entamer l'armée espagnole; ce contre-temps engagea le roi à prendre lui-même le commandement de ses troupes, et il vint mettre le siége devant Corbie. Le cardinal-infant avait laissé trois mille hommes dans cette place. Une si forte garnison aurait pu arrêter l'armée du roi jusqu'à l'hiver, et l'obliger même à lever un siége entrepris dans une saison peu favorable, si plusieurs choses nécessaires à une longue défense n'eussent manqué aux assiégés, et si la disette et les maladies n'eussent diminué considérablement le nombre des soldats.

Ce fut pendant le siége de Corbie, que Richelieu courut un grand danger, dont il ne fut sauvé que

par l'irrésolution ordinaire du duc d'Orléans, et les scrupules un peu tardifs du comte de Soissons. Ces deux princes avaient peu d'attachement l'un pour l'autre; mais ils trouvèrent un point de réunion dans la haine commune qui les animait contre le cardinal. Leur animosité était entretenue par Montrésor et Saint-Ibal, deux gentilshommes attachés à leurs personnes et capables d'exécuter les actions les plus désespérées. Richelieu, qui voulait diriger le siége de Corbie, avait pris un logement dans la ville d'Amiens. Ce fut dans cette ville même qu'on résolut de l'assassiner. Voici de quelle manière Montrésor raconte cette aventure dans ses mémoires :

« Le roi, dit-il, logeait en deçà de la rivière de Somme, dans un château nommé Démuin, et le conseil se tenait chez le cardinal de Richelieu. Sa majesté retournait à son quartier immédiatement après la levée du conseil; cela donna moyen de prendre avec plus de certitude les mesures convenables à l'exécution du projet formé contre la personne du cardinal. Son altesse royale et M. le comte se rendirent à Amiens, avec cinq cents gentilshommes à leur suite; presque tous les officiers de l'armée accompagnaient les deux princes. Le conseil fut tenu, et le roi monta en carrosse pour retourner à son quartier. »

Alors un des gentilhommes, auxquels les princes

s'étaient confiés, leur demande en secret s'ils persistent dans leur résolution. Oui, répondirent-ils l'un et l'autre. C'était Montrésor.

« Saint-Ibal et moi, ajouta-t-il, offrîmes aux deux princes de leur rendre tous les services qui étaient en notre pouvoir. On n'a rien à nous reprocher là-dessus. Ils reconnurent que les mesures concertées suffisaient pour achever l'entreprise *avec réputation* et facilité, s'ils avaient eu autant de disposition à finir les affaires qu'à les commencer. M. le duc d'Orléans sait mieux qu'un autre à quoi cela tint. »

Le cardinal de Richelieu, dont la prudence était en défaut, se trouvait au bas de l'escalier entre le duc d'Orléans et le comte de Soissons. Le gentilhomme qui s'était offert à porter le premier coup, interroge les regards du duc d'Orléans, comme pour demander le signal convenu.

« Il fut surpris, poursuit Montrésor, de le voir monter l'escalier avec une promptitude inconcevable : tout ce qu'il put faire, ce fut de prendre le duc d'Orléans par son collet de buffle, et de lui dire : « Avez-vous envie de vous perdre ? » Son altesse royale entre dans la salle sans s'arrêter : on lui représente les inconvéniens d'un changement si subit, et la facilité de l'exécution ; mais on n'en peut tirer que des paroles confuses, dans lesquelles on démêlait qu'il n'avait pas la force de commander,

et encore moins d'entreprendre une pareille chose. M. le comte était demeuré au même endroit avec M. le cardinal, qu'il entretenait d'un visage égal, et sans témoigner la moindre agitation. »

Saint-Ibal, non moins ardent et déterminé que Montrésor, était auprès du comte de Soissons ; et malgré l'absence du duc d'Orléans, il n'attendait que le plus léger signe d'approbation, pour tomber sur Richelieu le pistolet à la main. Mais le comte de Soissons demeure immobile ; le cardinal monte en carrosse, et se retire sans avoir conçu le moindre soupçon du péril qu'il venait de courir. Les princes, que l'idée d'un crime n'épouvantait qu'au moment de l'exécution, se bornèrent à former un nouveau parti contre Richelieu. Montrésor fut envoyé en Guyenne, pour essayer de gagner le duc de la Valette ; le duc d'Orléans prit le parti de se retirer à Blois, et laissa le commandement de l'armée au comte de Soissons.

Le siége de Corbie paraissait devoir traîner en longueur. On manquait d'argent, de vivres et de munitions de guerre. Une maladie contagieuse se répand dans l'armée, et le roi découragé veut se retirer à Chantilly. La fermeté de Richelieu fut à l'épreuve de ces contre-temps. Il assemble un conseil de guerre ; et de concert avec le maréchal de Châtillon, propose d'attaquer Corbie à force ouverte, et de l'emporter d'assaut. Cette proposition est

adoptée, malgré l'opposition du maréchal de la Force et du comte de Soissons ; après quatre jours de tranchée ouverte, la garnison espagnole est réduite à capituler. Ce succès inespéré releva le courage de Louis XIII, et délivra les habitans de Paris des craintes dont ils n'étaient pas encore entièrement délivrés.

Dans les Pays-Bas, les Hollandais reprirent le fort de Skenk, et se bornèrent à cette expédition. D'un autre côté, le général Gallas et le duc de Lorraine pénètrent dans la Bourgogne et font le siége de Saint-Jean-de-Lône ; mais le duc de Saxe-Weymar, secondé par le cardinal de la Valette et le comte de Rantzau, fit échouer cette entreprise. Les Impériaux et les Lorrains éprouvèrent des pertes assez considérables dans leur retraite.

Les Espagnols, dans l'intention de diviser les forces de la France et de garder constamment l'offensive, forment le projet d'envahir la Guyenne ; ils entrent sans obstacle dans Saint-Jean-de-Luz et s'emparent du pays de Labour. On craignit pour Bayonne. Le duc d'Epernon, gouverneur de la Guienne, montra, dans cette occasion, que son grand âge ne lui avait rien ôté de son courage et de son activité. Il part de Bordeaux, fait une marche forcée, prévient les ennemis, arrive malade à Bayonne, et s'empresse d'en faire relever les fortifications. Les Espagnols n'osèrent l'attaquer ; et après quelques

tentatives inutiles sur d'autres places, ils repassèrent les Pyrénées. Ce vieux d'Epernon, qui, disait-on, avait passé l'âge de mourir, et que les étrangers croyaient fils ou petit-fils du favori de Henri III, se montra plus grand dans sa disgrâce, qu'il ne l'avait été dans sa faveur. Ce fut à lui et à son fils le duc de la Valette, que l'on dut, en cette occasion, le salut de la Guienne.

Du côté de l'Allemagne, le cardinal de la Valette, à qui le pape avait ordonné, à l'instigation des Espagnols, de quitter le commandement des armées, fit cette même année (1636) deux campagnes au lieu d'une. Il avait rendu un service utile en ravitaillant les places fortes de l'Alsace; il s'était emparé de Saverne, et avait reçu, au siége d'une petite place, un coup de mousquet, dont il aurait eu la jambe cassée si sa botte ne l'eût garantie. Il mérita, dans ces deux campagnes d'Alsace et de Bourgogne, les éloges sur sa bravoure, que le cardinal de Richelieu et le père Joseph ne cessaient de lui prodiguer; mais, ni lui, ni le duc de Saxe-Weymar, son collégue dans le commandement, ne purent empêcher Lamboi, général de l'empereur, et le duc Charles de Lorraine, de passer dans la Franche-Comté, où le prince de Condé avait entrepris le siége de Dôle, qu'il fut obligé de lever.

Le marquis de la Force battit le général Collo-

rédo près de Beccara, entre le Rhin et la Moselle, et le fit prisonnier.

Depuis la bataille de Norlingue, la fortune s'était déclarée contre les Suédois. Abandonnés de leurs alliés; attaqués par l'électeur de Saxe, qui avait fait une paix séparée avec l'empereur; menacés d'une nouvelle guerre avec la Pologne; obligés de surveiller les mouvemens du roi de Danemarck; réduits enfin à une disette presqu'égale d'argent et d'hommes, Oxenstiern et ses collégues rétablissent glorieusement les affaires de la Suède. Une victoire signalée, à l'époque même où tout semblait désespéré, relève leurs espérances, et fait reconnaître à l'Europe les vainqueurs de Lutzen. L'armée réunie des Impériaux et des Saxons, répandue dans les marches de Brandebourg, s'était emparée de plusieurs places, et menaçait de repousser les Suédois jusqu'à la Baltique; mais le général Banier, qui avait appris l'art de la guerre sous Gustave-Adolphe, manœuvre devant l'armée alliée, et l'attaque, le 24 septembre, auprès de Wistock.

Les Suédois remportèrent une victoire éclatante sur les Impériaux, supérieurs en nombre et avantageusement postés. Cent cinquante drapeaux, vingt-trois pièces de canon, tous les bagages, la vaisselle même de l'électeur de Saxe, furent enlevés à l'ennemi. Ce succès mémorable fit revivre

la réputation des armes suédoises. Banier profitant de la fortune, passe l'Elbe, chasse les Impériaux par la Hesse et par la Thuringe jusqu'en Westphalie; et revenant sur ses pas, établit ses quartiers d'hiver en Saxe.

En Italie, pendant que le duc de Parme, allié des Français, recevait à Paris des fêtes brillantes, ses états se trouvaient en proie aux ravages de la guerre. On fit marcher des forces pour les délivrer; mais la mésintelligence qui régnait entre le maréchal de Créqui et le duc de Savoie, nuisit au succès de cette expédition. La France y perdit un de ses meilleurs généraux; le maréchal de Toiras, qui ne devait rien à la faveur, fut tué, le 24 juin, à l'attaque d'une petite place, nommée Fontanette.

Il y eut, le 23 juin, entre le duc de Savoie et le maréchal de Créqui, d'un côté, et le marquis de Léganez, gouverneur du Milanais, de l'autre, un combat où les deux partis s'attribuèrent la victoire, et qui ne décida rien. Le but de cette campagne d'Italie avait été de se réunir avec le duc de Rohan qui, de la Valteline et du pays des Grisons, s'avançait vers le Milanais, et de faire la conquête de cette province. Le plan était bien conçu; mais il resta sans exécution.

Richelieu fit cette année un grand armement pour reprendre les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat. Le comte d'Harcourt, chargé de

cette expédition, était secondé par l'archevêque de Bordeaux, Sourdis, qui se piquait d'être un habile homme de mer, et qui, en effet, se signala plus d'une fois contre les Espagnols. Il fut moins heureux dans cette occasion ; et il éprouva même un désagrement qui fit beaucoup de bruit à la cour. Le maréchal de Vitry, gouverneur de la Provence, avait ordre d'obéir au comte d'Harcourt, et ne pouvait déguiser son mécontentement de la situation subalterne où il se voyait placé. Comme son indocilité apportait du trouble dans les opérations maritimes, l'archevêque lui en fit des reproches fort vifs en plein conseil. Le maréchal de Vitry, dans un accès de colère, osa, comme le duc d'Épernon, frapper de sa canne le malencontreux archevêque. Celui-ci ne pouvait répondre à cet acte de violence que par les foudres de l'église ; mais il n'était pas dans une position convenable pour faire usage de ces armes spirituelles ; il n'eut d'autre parti à prendre, que de se plaindre au cardinal de Richelieu de l'outrage fait, en sa personne, aux prélats-guerriers. Le cardinal ne jugea pas à propos de le soutenir dans cette nouvelle querelle. Il se contenta d'adresser des remontrances au maréchal de Vitry, en lui recommandant d'être plus circonspect à l'avenir.

Pendant tous ces débats, les Espagnols firent passer des secours dans les îles menacées ; et il

fallut renoncer, pour le moment, à l'espoir de leur enlever cette conquête.

Depuis la bataille de Wistock, l'empereur Ferdinand, déchu de ses hautes espérances, était tombé dans un état de langueur qui fit bientôt désespérer de sa vie. Il mourut à Vienne le 14 février 1637, dans sa cinquante-neuvième année, et fut remplacé par l'empereur Ferdinand III, son fils. Cette mort n'apporta aucun changement dans les affaires de l'Europe. Ferdinand II avait vécu toujours agité; l'agitation et la guerre continuèrent.

Il y avait déjà deux ans que la guerre était déclarée à la maison d'Autriche, et les succès avaient été balancés de part et d'autre. L'avantage semblait même pencher du côté de l'Espagne. Ses armées avaient pénétré en France sur divers points, et jeté l'alarme jusque dans Paris; ses flottes étaient maîtresses de la mer; et la conquête des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, facilitait les moyens d'insulter les côtes de la Provence, et d'intercepter le commerce de Marseille dans la Méditerranée. Les nombreux ennemis de Richelieu ne manquèrent pas d'attribuer ces désastres à son imprévoyance et à son ambition. « Sous prétexte, disait-on, d'abaisser la maison d'Autriche et d'agrandir la France, ce ministre suscite des guerres continuelles, uniquement dans la vue de se rendre nécessaire, et de conserver le pouvoir

suprême qu'il exerce au nom du roi. Le crime de la maison d'Autriche, le moins pardonnable à ses yeux, c'est d'avoir offert un asile à la reine mère, et soustrait cette malheureuse princesse aux persécutions d'un serviteur ingrat. Les finances sont épuisées, le peuple gémit sous le poids des charges les plus onéreuses, les frontières sont ouvertes aux ravages des ennemis ; on sent partout le besoin de la paix ; l'Europe entière la désire ; un seul homme s'y oppose. Il ne compte pour rien les calamités publiques, les malheurs des familles, les gémissemens des peuples, pourvu qu'il satisfasse ses désirs de vengeance, ses projets d'élévation personnelle, et qu'il règne sur la France en maître absolu, ne laissant au roi que des honneurs stériles et une vaine ombre d'autorité. »

Richelieu opposait à ce déchaînement presqu'universel, une inébranlable fermeté. L'état apparent des choses ne pouvait cacher à la pénétration de ses regards la faiblesse réelle de la maison d'Autriche. L'empereur, obligé de rappeler la plus grande partie de ses forces pour défendre ses états héréditaires contre les armées suédoises et allemandes, serait bientôt hors d'état de fournir des secours à la branche espagnole de sa maison ; l'Espagne était réellement épuisée d'hommes et d'argent ; et un mécontentement sourd, avant-coureur de quelque révolution, parcourait ses provinces.

La population de la France était encore entière ; cette nation, naturellement belliqueuse, devenait plus formidable à chaque campagne ; et bientôt les armées du roi entamèrent à leur tour le territoire ennemi.

Ces raisons que Richelieu se plaisait à exposer au roi, flattaient son amour pour la gloire, et détruisaient tout l'effet que les ennemis du cardinal pouvaient attendre de leurs reproches et de leurs accusations. Louis XIII ne voyait en eux que de mauvais citoyens ; ils l'ébranlèrent quelquefois, mais ils ne purent jamais lui faire prendre la résolution de sacrifier un ministre aussi utile à l'état.

Malgré les intrigues de la cour, l'ascendant de Richelieu sur Louis XIII n'avait donc éprouvé aucune altération, lorsque la campagne de 1637 s'ouvrit sous d'heureux auspices.

Du côté des Pays-Bas, le cardinal de la Valette et la Meilleraye s'emparèrent de Landrecy et reprirent la Capelle. La Valette s'étant plaint de quelque négligence dans le service de l'artillerie, dont la Meilleraye était grand-maître, la prédilection de Richelieu pour celui-ci, son parent et sa créature, donna du dégoût et de l'inquiétude à la Valette ; l'éclat de sa faveur en fut obscurci. La campagne eut cependant des succès ; mais on les fit moins valoir. D'ailleurs le cardinal-infant chassa les Fran-

çais de Maubeuge, et des autres places qu'ils occupaient sur la Sambre.

Le maréchal de Châtillon fit des progrès dans le duché de Luxembourg; et le prince d'Orange, habile dans l'art des siéges, s'empara de la ville de Breda.

Le duc d'Olivarès fit encore entamer la France de divers côtés. Les Espagnols excitaient et fomentaient en Guienne des soulèvemens formidables. La révolte des *Croquans* (on nommait ainsi les paysans rebelles) commença par le Périgord, gagna le Quercy, le Bordelais, l'Agenois, et remontant vers le nord embrassa la Saintonge, l'Angoumois et le Poitou. Elle s'étendit presque de la Garonne à la Loire; la Guienne en était le centre et le chef-lieu. Les ducs d'Épernon et de la Valette rendirent encore l'important service d'apaiser cette révolte, et de délivrer la Guienne des Espagnols.

Le général espagnol Serbelloni, pénétra dans le Languedoc et assiégea Leucate, ville destinée à être défendue sous Henri IV et sous Louis XIII, par une famille de héros. Barri de Saint-Aunez, avait été gouverneur pour Henri IV, de la ville de Leucate, place forte, située sur les confins du Languedoc et du Roussillon. En 1590, c'est-à-dire, à l'époque où les victoires d'Arques et d'Ivri restées infructueuses, laissaient à la ligue toute sa puissance et

aux succès de Henri IV toute leur incertitude, Saint-Aunez étant sorti de sa ville, pour aller communiquer un projet au duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, eut le malheur de tomber entre les mains des ennemis. Ceux-ci le traînant à leur suite, vinrent aussitôt mettre le siége devant Leucate, ne doutant pas que cette ville privée de son gouverneur, n'ouvrit ses portes à la première sommation ; mais Constance de Cézéli, femme de Saint-Aunez, se met à la tête de la garnison et des habitans, une pique à la main. « C'est à moi, dit» elle, à représenter mon mari ou à le remplacer. » Elle repousse les assiégeans, qui confus et furieux, lui envoient dire, que si elle ne leur remet la place à l'instant même, ils vont faire pendre son mari. Constance n'avait pas attendu cette menace pour offrir la rançon de Saint-Aunez; elle renouvelle ses offres, et les augmente jusqu'au sacrifice entier de ses biens; mais ajoute-t-elle, avec autant de fermeté que de tendresse ; « mon mari me désavouerait du bienfait de la vie, achetée au prix de l'honneur et de la fidélité. » Les Espagnols eurent l'humiliation de lever le siége, et l'indignité de faire périr Saint-Aunez. La garnison avait entre ses mains un prisonnier considérable dans le parti des ligueurs, le seigneur de Loupian. On voulait user sur lui de représailles; on croyait devoir à Cons-

tance, ce prix du sang de son mari, et cette vengeance de la cruauté des Espagnols. « Ils le méritent, s'écria cette généreuse femme, en fondant en larmes; mais nous, méritons-nous de suivre un pareil exemple? » Elle prit Loupian sous sa protection, et lui sauva la vie. Qu'y a-t-il de plus beau que cette conduite, s'écrie un historien ami de l'humanité, dans l'histoire grecque et romaine, et dans celle de toutes les républiques? Henri IV pénétré d'admiration et d'attendrissement, se hâta d'envoyer à Constance, le brevet de gouverneur de Leucate, avec la survivance du gouvernement pour son fils. Il ne pouvait faire moins; et dans ces temps malheureux, il ne pouvait faire plus (1).

C'était le fils qui était gouverneur de Leucate, lorsque Serbelloni vint l'assiéger, en 1637. Ce fils sollicité par un traître, de vendre aux Espagnols la place confiée à sa fidélité, lui répondit : « Quoi, c'est au fils de Barri de Saint-Aunez et de Constance de Cézéli, que vous osez faire une pareille proposition! Ai-je donc dégénéré à ce point de la vertu de mes pères! » Après avoir essayé de le corrompre, on tenta de l'intimider; son courage s'en augmenta. Ce fut en vain que Serbelloni serra de près Leucate et pressa les opérations du siége; Barri donna le temps à la noblesse qui s'assemblait, aux

(1) Gaillard. — Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne.

nouvelles levées qui se faisaient de tous côtés, d'arriver sous la conduite du duc d'Halluin, fils de Henry, maréchal de Schomberg. Les évêques, les villes, les divers corps firent cet armement à leurs frais. Ce fut à qui montrerait le plus de zèle pour seconder le patriotisme de Barri. On vit arriver l'évêque d'Albi, l'épée au côté et des pistolets à l'arçon de la selle, conduisant cinquante gentilshommes bien armés.

La nuit du 28 septembre, le duc d'Halluin, attaque les lignes de Serbelloni, les force et délivre Leucate. L'évêque d'Albi, à la tête de son escadron, se conduisit de la manière la plus intrépide et mérita les éloges du général. Celui-ci fut récompensé du service qu'il venait de rendre, par le bâton de maréchal de France. Saint-Aunez, fils de Barri, reçut une blessure en soutenant la gloire de son nom.

La reprise des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat était alors l'un des projets auxquels le cardinal de Richelieu attachait le plus d'importance. La descente se fit dans l'île de Sainte-Marguerite, avec beaucoup d'ordre et de bravoure. L'archevêque de Bordeaux fut présent à cette expédition, et on lui attribua en grande partie l'honneur du succès. « M. l'archevêque de Bordeaux, lui écrivit Louis XIII, dans une dépêche du 6 avril, j'ai appris les particularités de votre descente

Werth réduisit par famine la ville d'Hermenstein, vaillamment défendue par Bussy-Lameth et par la Saladie ; il prit ensuite Hanau, et se proposait de pousser plus loin ses conquêtes, lorsque l'arrivée du duc de Saxe-Weymar changea la face des affaires. Les Espagnols deux fois battus se retirèrent devant lui.

Tandis que Richelieu met l'Europe entière en mouvement, dispose à son gré de toutes les forces de la France et de toute l'autorité du roi, deux jésuites forment le projet de renverser sa fortune, d'interrompre ses vastes projets, et de donner la paix à l'Europe.

Le père Monod, confesseur de Christine de Savoie, jouait un grand rôle à la cour de cette princesse ; il était le confident de ses peines, l'âme de ses conseils, et se chargeait de diriger les affaires d'état les plus importantes. Ce jésuite fut l'un des entremetteurs du mariage de Madame avec Emmanuel, et vint à cette occasion en France où il connut Richelieu. Celui-ci n'épargna aucun moyen pour le gagner. Il lui envoya une magnifique chapelle d'argent avec tous les ornemens assortis. Ce présent, à la vérité, se fit au nom du roi ; mais le ministre y joignit une lettre flatteuse qui témoignait assez que l'amitié du confesseur de la duchesse ne lui était pas indifférente. Cependant, soit antipathie pour le cardinal, soit qu'il eût déjà pris des engagemens secrets

avec la cour d'Espagne, le jésuite ne cessa de résister aux volontés impérieuses de Richelieu ; il forma même le dessein, et conçut l'espérance de lui enlever l'estime et la confiance du roi.

Il avait connu à Paris l'un de ses confrères, confesseur de Louis XIII ; c'était le père Caussin, homme plein d'un zèle aveugle pour la religion ; et qui, sous un air modeste et un extérieur très simple, ne manquait ni d'une certaine ambition, ni même de quelque dextérité. Le père Monod, qui connaissait toutes les ressources du confessionnal, regarda le père Caussin comme l'instrument le plus propre à ébranler la puissance de Richelieu. Ils formèrent entre eux une liaison intime, et s'occupèrent d'établir une correspondance dont l'objet, pendant long-temps, n'excita point de soupçon. Le père Monod ne cessait d'exprimer dans ses lettres la profonde affliction qu'il éprouvait des calamités de la guerre qui embrasait l'Europe. Le père Caussin, officiellement chargé de la conscience du roi, devait-il laisser son auguste pénitent dans l'aveuglement où il était à l'égard de son ministre, aveuglement qui mettait le trouble dans sa famille, et qui blessait également les intérêts de la religion et ceux de l'état ?

Le confesseur, excité par les conseils du père Monod, attaque la conscience royale avec toutes les armes que son zèle lui fournit. Il tâche d'atten-

drir Louis XIII sur la situation de sa mère, qui pouvait avoir eu des torts ; mais qu'il ne devait pas repousser, dès qu'elle ne demandait qu'à se jeter dans ses bras. Il lui représente le danger du mauvais exemple que donnaient à son royaume ses mésintelligences perpétuelles avec sa femme, avec son frère, avec ses autres parens. En voyant tant de grands seigneurs errans dans les royaumes étrangers ; tant d'autres renfermés en différentes prisons, il n'y avait pas de jour que chacun de ses courtisans ne craignît pour soi-même ou pour ses proches ; d'où il arrivait que son palais n'était plus qu'un séjour de jalousie et de défiance. Mais, ce qui devait le faire trembler, c'était, ajoutait le père Caussin, le compte terrible qu'il rendrait à Dieu de l'oppression qui pesait sur la religion catholique en Allemagne. « Vous répondrez, Sire, lui dit-il, sur votre salut éternel, du sang que vous faites verser dans toute l'Europe. » Louis, étonné, répondit que le cardinal lui avait montré les consultations de plusieurs docteurs qui ne pensaient pas comme lui, et même des jésuites ses confrères. « Ah ! Sire, répliqua naïvement le confesseur, ne les croyez pas, ils ont une église à bâtir (1).

Malgré les consultations des docteurs, dont le

(1) Ils bâtissaient alors l'église de la maison professe, rue Saint-Antoine.

cardinal de Richelieu était toujours suffisamment muni, la conscience du roi ne laissait pas d'être alarmée. Le père Caussin renouvelait ses pieuses remontrances ; et pour leur donner une force irrésistible, il ne dédaigna pas d'employer un moyen un peu profane, et qui faisait un singulier contraste avec l'austérité de sa morale. Louis était alors épris de mademoiselle de la Fayette, fort jolie brune, qui avait remplacé mademoiselle de Hautefort auprès de la reine. Il avait de longs entretiens avec elle ; et ce qui probablement fixa son inclination, c'est qu'on assure qu'il était payé d'un sincère retour. Anne d'Autriche, qui savait que la vertu de sa fille d'honneur n'aurait pas de violens combats à soutenir, voyait sans jalousie ces pudiques amours.

Le père Caussin confessait mademoiselle de la Fayette, et suivait avec intérêt les progrès de l'affection mutuelle qui unissait ses deux pénitens. Il ne s'arma point d'un front sévère ; et loin de chercher à briser ces liens, il engageait mademoiselle de la Fayette, tourmentée de quelques scrupules, à rester à la cour. Il lui représentait que Dieu l'avait choisie, comme une autre Esther, pour sauver son peuple, que la pureté de ses sentimens et la vertu du roi garantissaient l'innocence de leur amour, et qu'elle devait se servir de toute son influence pour ramener l'union dans la famille royale, et

rétablir la paix dans la chrétienté. « Si vous êtes attachée au roi, lui disait-il, vous devez penser à son salut. Il est entièrement livré aux conseils du cardinal de Richelieu, qui écarte de lui les personnes les plus dévouées, et ne songe qu'à troubler la France et l'Europe pour se rendre nécessaire, et contenter son ambition. Quelle gloire pour vous, de rendre un fils à sa mère; une femme à son époux, un frère à son frère, et de faire cesser les horreurs d'une guerre dont la religion est affligée. On dira quelque jour qu'un homme était devenu tout puissant, que son nom inspirait la terreur aux plus intrépides, qu'il régnait par la violence, l'injustice, la cruauté, et que Dieu se servit d'une jeune fille pour humilier le superbe, et pour relever l'état sur le penchant de sa ruine. »

Mademoiselle de la Fayette était parfaitement disposée à seconder les projets du père Caussin; et dans ses fréquentes conversations avec le roi, elle saisissait toutes les occasions de perdre dans son esprit le cardinal de Richelieu. Louis ainsi placé entre son confesseur et sa favorite, convaincu, d'ailleurs, des services éminens que son ministre rendait à l'état, ne pouvait dissimuler entièrement ses inquiétudes, et les peines de son cœur.

Richelieu n'avait encore aucun soupçon sur le père Caussin, qu'il avait lui-même donné au roi

et dont il s'exagérait la candeur. Il tourne son attention sur mademoiselle de la Fayette, et se sert de tous les moyens que la puissance peut offrir pour tenter son ambition, et pour l'intéresser en sa faveur. Offres de service, promesses, menaces, tout est inutile; une jeune fille résiste à l'homme redoutable devant qui tout s'est humilié; elle lui inspire même des craintes pour sa propre sûreté.

Elle avait trop peu d'expérience et de lumières, pour sentir combien le ministère du cardinal était alors utile à la France et au roi; elle n'était frappée que de quelques désordres inséparables de l'état de guerre, et ne pouvait prévoir dans quelle anarchie la chute du ministre eût, selon toute apparence, plongé le royaume, avec un monarque aussi faible que Louis XIII; mais il faut avouer qu'elle montra un noble caractère en rejetant les avances de Richelieu, et en remplissant, ce que dans l'innocence de son cœur, elle regardait comme un devoir (1).

Soit que mademoiselle de la Fayette conçut un secret dépit de ne pouvoir inspirer plus de fermeté

(1) Madame de Genlis me paraît avoir saisi avec beaucoup de bonheur et de fidélité les traits du caractère de mademoiselle de la Fayette. On trouve dans son ouvrage, écrit avec un talent très-distingué, des détails précieux sur les mœurs du temps, et des observations pleines de finesse, qui supposent une grande connaissance du cœur humain.

les conseils qui seraient les plus conformes à la piété du roi, et au bien de l'état.

» Ce confident s'en alla assez content de cette réponse; et le lendemain, sa majesté me parla à cœur ouvert, hors de la confession, me déclarant la sincère affection qu'il avait pour vous, et le plaisir très innocent qu'il prenait à votre vertueuse conversation, mais que vous méditiez déjà une retraite en une religion; ce qui lui donnait de l'appréhension. Comme je vis le fonds de sa pensée, je reconnus tant de modération et de pureté en son amour, que je ne pense pas qu'il s'en puisse trouver de plus chaste sous le ciel, entre les personnes du monde.

» Cela me donna dès lors une tendre compassion pour ce bon prince, que l'on voulait priver d'une amitié si raisonnable. — Vrai Dieu, disais-je en mon cœur, n'est-ce point assez d'avoir ôté la mère, d'avoir diverti toute la confiance de la femme, éteint la charité des frères, faut-il encore arracher cette innocente brebis du sein de son pasteur? Qu'a-t-elle dit, qu'a-t-elle fait la pauvre fille? C'est la grâce qui la fait disgracier, et la piété envers sa patrie qui la rend criminelle. »

Le père Caussin n'approuvait pas le pieux dessein de mademoiselle de la Fayette. « Il est vrai, ma fille, disait-il, que je n'étais nullement porté à vous faire

religieuse. Je savais que vous aviez déjà courageusement parlé au prince des affaires de son état ; je craignais de priver le public de l'instrument de sa félicité, et je jugeais qu'il était expédient qu'il y eût toujours à la cour quelque obstacle, pour modérer cette excessive puissance que prenait le cardinal. Je vous regardais comme un petit grain de sable que Dieu avait mis de sa main sur le rivage, pour réprimer les débordemens de cette grande mer.

» Ajoutez à cela que la joie et la santé du roi me semblaient, en quelque façon, dépendre du bon entretien qu'il trouvait en vous. Toutes ces raisons, ma chère fille, gagnèrent tant sur moi, que je me résolus de *faire le serpent* pour ce coup-là, de vous tenter, et de voir tout le fonds de votre cœur.

» Eh quoi! disais-je, quitter le monde et la cour, un roi qui vous aime, et tant de belles espérances pour prendre un voile et vous ensevelir toute vivante entre quatre murailles! Il n'y a déjà que trop de malheureuses filles qui se sont jetées à l'aveugle dans un monastère, sans que vous en augmentiez le nombre. Vous ne savez ce que c'est que de quitter son propre jugement, d'abandonner sa propre volonté, de vivre à la discrétion de personnes inconnues et peut-être fâcheuses. Vous avez été jusqu'ici à la cour, comme un oiseau des Indes qui se nourrit d'ambre et de cannelle; vous n'avez que des

louanges, des complaisances et de l'admiration. Vous serez tout étonnée qu'on vous mettra une grosse croix sur les épaules, et qu'on vous fera marcher au calvaire, plus vite, peut-être, que vous ne voudriez. Encore si vous étiez une vieille, qui n'eût que peu de jours à donner à la pénitence, après en avoir abandonné tant d'autres à son plaisir ; personne ne trouverait rien d'étrange en votre conduite ; mais une fille de dix-sept ans, toute bonne et toute innocente, fuir un roi pour courir à une prison ! Sa conversation vous a-t-elle jamais donné du scrupule ; ne savez-vous pas que vous en sortez aussi pure que vous y êtes entrée ? Vous le connaissez trop bien pour avoir appréhension qu'il demande jamais rien de vous, que ce que Dieu vous permet de donner. Vivez avec lui, et faites tout le bien que vous pourrez par son moyen, puisque Dieu vous a donné tant de pouvoir sur son esprit (1) ! »

L'éloquence de ces paroles ne fut pas capable de changer la résolution de mademoiselle de la Fayette ; elle sut résister au serpent, et prit le voile dans le couvent de la Visitation des Filles Sainte-Marie.

Ce fut peu après cet événement, que la tranquillité d'Anne d'Autriche fut de nouveau troublée. Ri-

(1) Voyez première pièce justificative à la fin de ce volume.

chelieu avait découvert qu'elle entretenait un commerce de lettres assez actif avec le roi d'Espagne et le cardinal-infant. Anne d'Autriche, ainsi que le père Caussin et mademoiselle de la Fayette, était, dit-on, persuadée qu'elle ne pouvait rien faire de plus utile à son pays, et de plus agréable à Dieu, que de travailler au rétablissement de la paix générale. Tel était le sujet des lettres qu'elle écrivait au cardinal-infant; un ancien domestique de la duchesse de Chevreuse, nommé Laporte, qu'elle avait donné à la reine comme un serviteur intelligent et fidèle, faisait parvenir ces lettres à Bruxelles. Anne d'Autriche mettait ses depêches dans une cassette, ou dans un cabinet de son oratoire au Val-de-Grâce, où elle se retirait fréquemment pour ses dévotions. Une religieuse de sa confidence les remettait entre les mains de Laporte, qui rendait en échange les lettres de l'infant. Richelieu averti de ce manége, résolut de faire un éclat, et de ne garder aucune mesure avec Anne d'Autriche, qu'il regardait comme une ennemie irréconciliable (1).

Laporte est arrêté, subit plusieurs interrogatoires et ne laisse rien échapper qui puisse compromettre son secret. Alors Richelieu fait ordonner au chancelier Séguier d'aller, de la part du roi, au Val-de-Grâce, lorsque la reine y sera pour ses

(1) Vittorio Siri, memorie recondite.

dévotions, de l'interroger, de visiter exactement les cabinets, les armoires, les cassettes; et de saisir tous les papiers qu'on y trouvera. Le chancelier n'ose refuser une si étrange commission; mais voulant ménager la reine, il la fait avertir secrètement de sa visite, les uns disent, par le marquis de Coislin son gendre, les autres, par une religieuse carmélite, sa parente, fille fort habile.

Cependant la reine se retire au Val-de-Grâce, pendant que le roi est à Chantilly. Le chancelier, accompagné de l'archevêque de Paris, arrive au monastère, fait ouvrir les portes, présente sa commission à la reine, et l'interroge sur ses correspondances. « Je n'ai jamais rien écrit, répond Anne d'Autriche, qui puisse préjudicier à l'état. J'aime mes frères, je l'avoue; mais je sais aussi ce que je dois au roi. » Elle livre ses clefs; les armoires, les cabinets, les cassettes sont fouillés; on n'y trouve que des disciplines et d'autres instrumens de pénitence, qui, selon toute apparence, n'étaient placés là qu'en dérision du cardinal. Rien de suspect ne fut découvert; toutefois la reine reçoit l'ordre de se rendre à Chantilly; la supérieure du Val-de-Grâce est transférée dans un couvent hors de Paris; et la duchesse de Chevreuse, craignant d'être compromise, quitte subitement la ville de Tours, où elle était reléguée, et s'enfuit en Espagne.

Anne d'Autriche, qui avait été réprimandée en plein conseil, du temps de Chalais, fut obligée, dans cette circonstance, de signer un écrit par lequel elle se reconnaissait coupable d'imprudence. « Quand Richelieu, dit un auteur estimé, ne pouvait pas trouver les personnes assez criminelles, c'était sa politique de se procurer ainsi des titres contre elles, en cas de récidive (1); et selon sa coutume, il fit encore valoir à la reine le retour du roi vers elle, comme une grâce, et le fruit de ses sollicitations; mais on pense qu'elle dut plutôt sa réconciliation aux remontrances du père Caussin, et à celles de mademoiselle de la Fayette.

» Le roi n'avait pu se détacher de cette jeune visitandine, et ils avaient à la grille du couvent de fré-

(1) Anquetil, *Intrigue du Cabinet.* — Monglat rapporte, dans ses Mémoires, que Richelieu sachant que Bullion, surintendant des finances, était regardé par le roi comme un homme qui pouvait le remplacer en cas de besoin, voulut un jour lui faire signer l'aveu qu'il avait malversé dans les finances. Bullion refuse; le cardinal se met en colère, et prend les tenailles de son feu pour lui en donner sur la tête. Le surintendant intimidé signa; et Richelieu, en serrant ce papier, dit: « Voilà le procès de Bullion tout fait quand il me plaira. » Bullion mourut de chagrin, peu de temps après cette aventure.

Je n'ai pas besoin de faire observer au lecteur, combien toutes ces anecdotes sont suspectes. Les nombreux auteurs des Mémoires du temps n'apportent jamais en preuve que leur propre témoignage, et ils étaient presque tous ennemis de Richelieu. Anquetil, d'ailleurs si judicieux, ne s'est pas assez défié de ces écrivains de parti. Il manque quelquefois de critique.

quentes entrevues qui donnaient des inquiétudes au cardinal de Richelieu. On prétend qu'il finit par gagner un nommé Boisenval, confident de ce commerce. Par ce moyen, le ministre apprend le secret des entrevues; on lui donne communication des lettres; il supprime les unes, falsifie les autres, et y glisse des expressions qu'il sait devoir blesser leur délicatesse. Il réussit ainsi à les refroidir, et enfin à les séparer. Il pique même si bien leur fierté, que la rupture se fit sans explication. La reine en fut fâchée. Quoique mademoiselle de la Fayette lui montrât moins de dévouement que mademoiselle de Hautefort, elle lui avait rendu des services plus essentiels auprès du roi, en le forçant de retourner à son épouse. Le fruit de cette réconciliation, après vingt-deux ans de stérilité, fut un fils, qui porta depuis le nom devenu si célèbre, de Louis XIV. Anne d'Autriche, reconnaissante des bons offices de mademoiselle de la Fayette, fit tous ses efforts pour l'engager à revenir à la cour; mais ils furent inutiles. Elle resta dans le cloître, où elle vécut généralement estimée. Le roi découvrit les manœuvres du cardinal de Richelieu; il disgracia Boisenval; mais il ne fit aucun reproche au cardinal. Celui-ci laissa le traître sans récompense, et jouit tranquillement du succès de la trahison, contre l'attente bien fondée de ses ennemis. »

Tel est le récit peu vraisemblable adopté sans

réflexion par la plupart des historiens. Qui pourra croire qu'un homme aussi habile que le cardinal de Richelieu ait eu recours à ces honteuses falsifications, dans le temps même où le roi voyait mademoiselle de la Fayette, et lorsqu'un simple mot d'explication eût suffi pour découvrir une fourberie si indigne et si odieuse. Le seul garant de ce fait extraordinaire, est le témoignage de Vittorio Siri, historien suspect, dont les ouvrages portent l'empreinte de l'inimitié la plus violente contre Richelieu. Cet Italien, pensionnaire du duc d'Orléans, et particulièrement attaché à Marie de Médicis, mérite peu de crédit, lorsque les anecdotes qu'il raconte ne sont pas appuyées de preuves authentiques.

La connaissance seule du caractère de Louis XIII, suffit pour expliquer sa conduite à l'égard de mademoiselle de la Fayette. Le cardinal de Richelieu avait à sa disposition assez d'hommes, capables de faire naître des scrupules dans l'âme du roi, et d'alarmer sa conscience sur le danger et le scandale de ses liaisons avec une jeune religieuse. L'évêque de Limoges, oncle de mademoiselle de la Fayette et madame de Senecey, sa première protectrice, furent intimidés; et, suivant quelques historiens servirent le cardinal dans cette circonstance.

La retraite de mademoiselle de la Fayette n'abattit point le courage du père Caussin. Il poursuivit avec chaleur ses projets contre le cardinal de

Richelieu. Il parla un jour au roi, avec tant de véhémence sur les calamités de la guerre, sur les malheurs du peuple et sur le besoin de la paix; il lui fit une peinture si touchante de la situation déplorable où sa mère se trouvait réduite, et de la douleur que ressentaient les bons catholiques, de l'appui qu'il prêtait aux ennemis de l'église romaine, que Louis en parut touché; il demanda même au confesseur de lui désigner un homme qui pût remplacer son ministre. Le père Caussin qui ne s'attendait pas à une telle demande, parut embarrassé, et pria le roi de lui accorder quelques jours pour y répondre.

Il s'adresse d'abord au père Joseph, qui refusa, dit-on, de coopérer à cette intrigue. Le confesseur croit enfin avoir trouvé un sujet convenable dans Charles de Valois, duc d'Angoulême; mais ne voulant pas l'indiquer sans être sûr de son consentement, il lui fait part de son entretien avec le roi, et lui offre le ministère. Le duc d'Angoulême fut très-étonné de cette confidence. Cependant, il accepte la proposition avec de grands remercîmens; mais réfléchissant bientôt au pouvoir du cardinal, au peu de confiance qu'inspire le caractère indécis du roi; craignant peut-être que ce ne soit une ruse de Richelieu pour l'éprouver, il se hâte de lui faire connaître les démarches du père Caussin.

Le cardinal sentit l'imminence du danger, et

écrivit au roi la lettre suivante : « Sachant, il y a près de deux ans, que le père Caussin a témoigné à diverses personnes, que votre majesté tenait mes services à importunité, j'attends avec impatience l'établissement d'une bonne paix, tant parce que ça toujours été l'unique but que vous vous êtes proposé dans la guerre, que parce que c'est l'époque à laquelle je pouvais lui donner la dernière et la plus certaine preuve, qu'un sujet puisse offrir à son prince, de l'excès de son dévouement. Depuis que votre majesté m'a fait l'honneur de me donner, de son propre mouvement, part en l'administration des affaires, j'ai toujours fait état de mourir à ses pieds; et jamais je n'ai eu dessein de m'éloigner de sa personne. Si ce bon père a aussi peu connu l'esprit de votre majesté, qu'il a mal suivi celui de sa règle dans sa cour, je demeure en ces mêmes termes. Mais s'il a mieux pénétré vos intentions que moi, j'estimerais être coupable, si je ne recherchais de rendre mon absence agréable, lorsque ma présence ne pourrait vous être utile. Je supplie en cela votre majesté de se faire justice à soi-même, et d'user de bonté à mon égard; étant aussi juste qu'elle se contente lorsqu'elle le peut faire sans préjudicier aux intérêts de son état, comme ce sera un effet de sa bonté de donner du repos à celui qui n'a jamais pu penser à en prendre, que lorsqu'il a

pu se persuader que son travail avait cessé d'être agréable à votre majesté. »

Cette lettre produisit un bon effet sur l'esprit du roi. Ses scrupules commencèrent à s'affaiblir. Un jour pressé de nouveau par son confesseur, il lui dit : « Voulez-vous soutenir, en présence de M. le » cardinal, que les exhortations que vous me » faites, sont raisonnables et conformes à la reli- » gion ? » Le père Caussin accepte sans balancer cette dangereuse entrevue. — « Fort bien, répliqua Louis, venez le jour de la Conception à Saint-Germain, M. le cardinal y sera. » Le jésuite se retire plein de confiance dans la bonté de sa cause. Il consulte les casuistes, compulse ses livres de théologie, se munit d'argumens irrésistibles et attend avec sécurité le jour du combat. « Je me représentais, dit-il après sa disgrâce, à l'un de ses amis, que le cardinal, furieux comme un dragon me sauterait au visage, dès que je commencerais à découvrir l'énormité des péchés que le roi avait commis à la suggestion de son ministre. Mais cela ne m'effrayait pas. »

L'éloquence et l'intrépidité du père Caussin ne furent pas mises à une si rude épreuve. Le bon père arrive à Saint-Germain le jour de la Conception. Quelle est sa surprise, en apprenant que sa majesté est renfermée avec le cardinal, que la con

férence dure depuis long-temps; agité de pensées diverses, il attend l'effet de cet entretien. Desnoyers, secrétaire d'état, vint lui dire que le roi ne voulant pas faire ses dévotions, n'a pas besoin de son confesseur. Le père Caussin se retire ne doutant plus sa disgrâce, et se prépare à la soutenir avec une courageuse résignation.

Un exempt des gardes vint le soir même à la maison professe des jésuites, et apporte au confesseur du roi, l'ordre de remettre tous ses papiers à l'officier et de partir incessamment pour Quimper-Corentin, dans la basse Bretagne. Il eut beaucoup à souffrir dans son exil, de la part même de ses confrères. Il trompa les ennuis de sa retraite, en composant des livres de dévotion. Le père Sirmond, autre jésuite, âgé de quatre-vingts ans, qui s'était jusqu'alors uniquement occupé de littérature et d'érudition, fut nommé confesseur du roi.

Ainsi finit l'une des cabales les plus dangereuses qui eût encore menacé le crédit de Richelieu. Il triompha de la favorite, du confesseur, de la reine, et du roi lui-même, qui ne l'aimait pas, mais qui était subjugué par son génie.

Nous allons maintenant rejoindre Richelieu sur un plus grand théâtre. L'Europe soulevée par les deux leviers les plus puissans, ceux de la religion et de la liberté, est sur le point d'être travaillée par de mémorables révolutions. Dans le récit des

faits, les hommes disparaissent devant la grandeur des événemens; on aperçoit seulement au milieu des tempêtes la figure imposante de Richelieu, qui semble les diriger à son gré sur les différens points de l'Europe. La France armée va connaître enfin le secret de ses forces, qui seraient irrésistibles, si elle n'en abusait jamais. L'écrivain, affligé des maux de sa patrie, mais qui ne désespéra jamais de son salut, éprouve un sentiment consolateur en se reportant à une époque éclatante de gloire, et en rappelant les souvenirs d'une grandeur éclipsée, mais non anéantie.

HISTOIRE
DU MINISTÈRE
DU
CARDINAL DE RICHELIEU.

LIVRE VI.

SOMMAIRE DU LIVRE SIXIÈME.

État de l'Espagne. — Despotisme du gouvernement. — Soulèvement de la Catalogne. — Mesures prises pour étouffer la rebellion. — Courageuse résistance des habitans de Barcelonne.— Révolution du Portugal.—Négociation de Richelieu avec les Chefs de la conjuration. — Dépêches de Saint-Pé. — Le duc de Bragance monte sur le trône. — Naissance des troubles en Angleterre. — Mécontentement de l'Écosse. — Richelieu envoie des émissaires aux Écossais. — Campagne de 1638. — Prise de la ville de Brisack par le duc Bernard de Saxe-Weymar. — Il refuse de la remettre aux Français. — Il meurt de la peste. — Mort du père Joseph. — L'armée du duc de Saxe-Weymar passe au service de la France. — La ville de Brisack est remise aux Français. — Campagne d'Italie. — Succès des Espagnols en Piémont. —

Une armée française assiége Fontarabie. — Exploits de l'archevêque de Bordeaux. — Le siége de Fontarabie est levé, et l'armée française battue. — Indignation du cardinal de Richelieu. — Le duc de la Valette est accusé de trahison. — Il se sauve en Angleterre. — On lui fait son procès par contumace. — Conduite noble et courageuse du Parlement de Paris. — Discours du président de Bellièvre. — Le duc de la Valette est condamné à mort. — Ballet donné par le cardinal de Richelieu. — L'évêque de Chartres en surveille l'ordonnance. — Naissance du Dauphin. — Réjouissances universelles. — Situation déplorable de Marie de Médicis. — Elle passe en Angleterre. — Fait de nouveaux efforts pour rentrer en France. — Elle se réfugie à Cologne, et meurt dans cette ville. — Le cardinal de Richelieu lui fait faire un service magnifique. — Marie de Médicis pardonne en mourant au cardinal, à la sollicitation du nonce du pape ; mais refuse de lui envoyer un bracelet.

TANDIS que Richelieu établissait en France le pouvoir absolu, les excès du despotisme ramenaient les Espagnols à des idées d'indépendance et de liberté. Sous l'administration du comte-duc d'Olivarez, les peuples de la péninsule méprisaient la faiblesse du roi Philippe IV, qui n'était point soutenue par la force de son ministre. Son orgueil n'était compensé par aucune des qualités éminentes qui pouvaient en faire excuser les écarts. Dans ses

longues querelles avec le cardinal de Richelieu, il fut constamment vaincu, parce qu'il ne connaissait ni l'état de la France, ni celui de l'Espagne; connaissance que son rival possédait au suprême degré, et qui lui servit plus d'une fois à régler ses entreprises et à rectifier ses plans d'attaque et de défense. Olivarez avait formé de vastes projets, et fait concevoir aux Espagnols des espérances de grandeur, qui flattaient la fierté nationale, et qui en s'évanouissant laissèrent dans tous les esprits des traces profondes de mécontentement. L'Espagne regretta le sang et les trésors prodigués sans fruit, et sans gloire.

La présence du ministre contenait les murmures à la cour et même dans la capitale; mais ils éclatèrent dans les provinces éloignées, où l'action du pouvoir était moins sensible. Les habitans de la Catalogne exprimèrent leurs plaintes, sans le moindre ménagement. Ce peuple originairement libre, et jouissant de grands priviléges, n'avait pas encore dégénéré de la bravoure de ses ancêtres. Il avait appris avec indignation le projet d'Olivarez, qui menaçait de confondre dans une monarchie absolue les diverses prétentions des provinces d'Espagne, de les assujettir aux mêmes lois, enfin de les courber sous le même despotisme. Dès qu'un gouvernement s'occupe à établir le pouvoir arbitraire, il regarde comme ses ennemis déclarés les

hommes qui attachent le plus de prix à leur liberté; ainsi les Catalans furent plus directement en butte à la haine d'Olivarez. Toutefois, il n'osa pas les heurter tout à coup, sachant bien que ce peuple brave, opiniâtre et vindicatif, était incapable de se laisser abattre par la crainte, et de supporter l'oppression sans résistance. La Catalogne, pays rude, montagneux et de difficile accès, offrait de grands moyens de défense. Ses habitans pouvaient, en cas d'insurrection, inviter les Français, alors ennemis naturels de l'Espagne, à passer les Pyrénées.

Si ces considérations ne déterminèrent pas le comte-duc à renoncer à ses projets de vengeance, elles eurent au moins l'effet d'en suspendre l'exécution. Dans cet état des choses, une armée considérable qui rentrait de France en Espagne, reçut l'ordre d'établir ses quartiers d'hiver dans la province voisine de la Catalogne. Les officiers et les soldats n'ignoraient pas les dispositions secrètes d'Olivarez. Accoutumés aux excès de la licence, ils s'y livrèrent, avec d'autant moins de discrétion, qu'ils se trouvaient encouragés par l'espérance, et peut-être par la promesse de l'appui du ministre. Les Catalans eurent à souffrir toute espèce d'insultes et d'injures; ils virent leurs coutumes tournées en dérision, leurs propriétés envahies, leurs femmes et leurs filles outragées presque sous leurs yeux. Victimes de l'avarice et de la brutalité de leurs op-

presseurs, ils portèrent leurs plaintes au pied du trône; leurs députés furent reçus avec mépris, et congédiés avec de nouveaux reproches et de nouvelles menaces.

Ce fut dans cette conjoncture critique, où déjà leur fidélité se trouvait ébranlée par l'effet d'un juste ressentiment, qu'un nouveau genre d'oppression enflamma leur indignation, et confondit la cause des individus avec la cause générale. Sous le prétexte de payer à ses troupes les arrérages de leur solde, le marquis de Saint-Coloma, vice-roi de Catalogne, s'empara d'une somme considérable d'argent, appartenant à la ville de Barcelonne. Il eut en même temps l'imprudente audace de faire emprisonner un magistrat qui se plaignait de sa conduite. Tant que l'insolence militaire ne troubla les habitans de Barcelonne que dans leur repos particulier, ils se bornèrent à des remontrances. Mais le nouvel outrage de l'autorité blessait également toutes les classes de citoyens. Ils coururent à l'instant aux armes, forcèrent les portes de la prison, et se portèrent en foule au palais du vice-roi. A la première nouvelle du tumulte, le marquis de Saint-Coloma, aussi faible dans le danger qu'insolent dans l'exercice du pouvoir, se retire à l'arsenal pour y trouver un abri contre la vengeance du peuple; mais au lieu de chercher à se défendre, il ne s'occupe que des moyens d'assurer sa fuite. Il était sur le

point de monter sur un vaisseau et d'échapper à sa destinée, lorsqu'il fut découvert et arrêté par les rebelles. La populace, ivre de fureur, le mit en pièces ; et toujours barbare dans ses triomphes, étala dans les rues de Barcelonne, les membres sanglans de sa victime.

Les habitans de cette ville s'étaient trop avancés pour revenir sur leurs pas. Le meurtre du représentant de leur souverain était un crime trop grave, pour qu'ils pussent en espérer le pardon, même du prince le moins sévère; ils connaissaient trop l'esprit implacable d'Olivarez pour se faire illusion, et dans l'inquiétude générale, les armes furent regardées comme la seule et la plus honorable ressource. Ils eurent la satisfaction de voir l'exemple donné par la capitale, applaudi et imité par les provinces. Les troupes espagnoles dispersées dans leurs cantonnemens, furent surprises et chassées au delà des frontières. Un cri général de liberté se fit entendre depuis les rives de la Méditerranée, jusqu'aux confins de l'Arragon (1).

La révolte d'une province étendue, et redoutable par le nombre et par le courage de ses habitans, devait exciter de vives inquiétudes dans l'esprit d'Olivarez ; mais telles étaient sa présomption et l'ardeur de son ressentiment, qu'il en reçut la

(1) Adam's History of Spain.

nouvelle avec une sorte de joie, et comme un prétexte légitime d'exercer ses vengeances personnelles. Le souverain accoutumé à ne voir et à ne penser, en toute occasion, que d'après le ministre, partagea son indignation, et crut, avec trop de bonne foi, que l'insurrection serait bientôt apaisée. Les forces chassées de la Catalogne furent promptement réunies ; on fit de nouvelles levées avec la plus grande diligence ; et une armée de trente mille hommes, rassemblée sous le commandement du marquis de los Velos, porta la terreur et la dévastation dans la Catalogne.

La plupart des villes, incapables de se défendre contre des forces si considérables, cherchèrent à prévenir leur ruine par une prompte soumission. Quelques uns osèrent résister, et ne se défendirent que faiblement. Leur punition fut terrible ; on rasa les maisons jusqu'aux fondemens. Après une marche triomphante de quelques semaines, le marquis de los Velos, pour satisfaire la vengeance d'Olivarez, par la destruction de la capitale, vint asseoir son camp sous les murs de Barcelonne.

Lorsque les habitans de cette grande ville s'étaient déterminés à lever l'étendard de la rebellion, ils avaient, indépendamment de leurs propres forces, compté sur la protection et sur le secours de la France. Richelieu, par des promesses positives et solennelles, avait hâté l'exécution de leurs projets.

6.

Malheureusement, les armées françaises étaient occupées sur les frontières de l'Italie, de l'Allemagne et de la Flandre. Tout le secours que Richelieu put fournir immédiatement aux insurgés se réduisit à un petit nombre d'officiers, dont l'expérience pouvait seulement diriger la valeur indisciplinée des Catalans. Ceux-ci, voyant leurs espérances déçues, du côté où elles paraissaient le mieux fondées, perdent entièrement courage. Si, dans cette circonstance critique, on leur eût fait entrevoir la plus légère espérance de pardon, ils seraient rentrés dans le devoir; mais on ne pouvait rien espérer d'un ministre aussi implacable qu'Olivarez. Le désespoir leur tient lieu de courage, et les excite à des efforts de valeur, que l'amour seul de la liberté n'eût peut-être jamais inspirés.

L'armée royale, jugeant de la faiblesse des Barcelonnais, par la facilité avec laquelle elle était parvenue jusqu'aux portes de la ville, se dispose à l'attaque, et jouit par avance de son triomphe. Repoussée dans trois assauts successifs, elle essuie une perte considérable. En vain le général promet le pillage aux soldats espagnols pour les déterminer à tenter une nouvelle attaque; il ne peut vaincre leur découragement, et se voit forcé de lever le siége de Barcelonne. Cette retraite inespérée ranime les habitans des provinces; les villes qui s'étaient déjà soumises se soulèvent de nouveau, et les

troupes royales sont repoussées jusqu'aux bords de l'Èbre.

Philippe IV qui jusqu'alors avait paru prendre peu d'intérêt aux calamités dont son peuple était victime, sembla sortir d'un profond sommeil, en apprenant la résistance de ses sujets. Il témoigna le désir de marcher en personne, à la tête d'une armée, pour punir leur audace. Mais Olivarez, sachant combien les grands d'Espagne étaient jaloux de la faveur dont il jouissait auprès du roi, craint que les nobles et les généraux ne profitent de la liberté des camps pour décrier son ministère; il représente la révolte des Catalans comme trop peu dangereuse pour exiger la présence du prince; et cachant ses craintes sous le voile de l'affection, il engage Philippe à ne pas exposer sa personne sacrée. Ce prince, qui ne cherchait peut-être que des motifs spécieux pour éviter les fatigues de la guerre, cède, sans résistance, aux conseils de son ministre, et retombe dans sa première inactivité.

Le duc d'Olivarez sentit que le succès pouvait seul faire approuver sa conduite. Aussi s'empressa-t-il de faire les plus grands préparatifs pour soumettre la Catalogne. Une armée nombreuse fut levée avec une célérité extraordinaire. La noblesse portugaise reçut l'ordre de marcher à la tête de ses vassaux; et les troupes qui formaient les garnisons des villes du Portugal vinrent grossir l'armée royale.

Les Catalans allaient se trouver exposés à une lutte inégale, lorsqu'un événement inespéré vint relever leurs espérances, et jeter la cour de Madrid dans de nouvelles anxiétés.

Pendant plus d'un siècle, la prospérité de la monarchie espagnole avait paru établie sur des bases assez solides, pour se jouer des efforts de ses ennemis. Elle avait bravé les armes réunies de la France et de l'Angleterre. Si la séparation des Provinces-Unies avait, en quelque sorte, affaibli son éclat, elle s'en était dédommagée par l'acquisition plus importante du Portugal. Cependant, l'Espagne en imposait beaucoup plus par son ancienne renommée que par sa force actuelle. La révolte de la Catalogne révéla la faiblesse de la cour de Madrid; et les Portugais suivirent bientôt l'exemple des Catalans. Depuis long-temps ils gémissaient de voir leur pays, qui avait acquis une si haute réputation parmi les peuples de l'Europe, réduit à la condition d'une obscure province, soumise à un joug étranger. Le sentiment pénible de leur dépendance était encore aggravé par l'indigne conduite de leurs gouverneurs. Marguerite de Savoie, duchesse de Mantoue, revêtue du titre de vice-reine, représentait le monarque; mais le pouvoir le plus arbitraire était confié à Michel Vasconcellos, Portugais de naissance, attaché par intérêt à l'Epagne; et qui, par la profondeur de ses combinaisons fiscales,

avait mérité la confiance et la faveur du ministère espagnol.

Si les impôts imaginés par Vasconcellos fatiguaient la masse du peuple, l'insolence de ce gouverneur était encore plus odieuse à la noblesse portugaise, qui peut-être aurait souffert sans peine l'autorité de ses égaux; mais qui ne pouvait supporter l'arrogance insultante d'un favori de la fortune, dont elle méprisait l'extraction. La nécessité où se trouvaient les nobles de dissimuler leur indignation, ne la rendit que plus violente et plus durable; et ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour exercer la vengeance qu'ils méditaient.

La maison de Bragance, quoiqu'éloignée du trône par la main puissante de Philippe II, n'avait été dépouillée ni de ses dignités, ni de ses vastes domaines. Don Juan de Bragance avait hérité des titres de son père et de ses griefs contre l'Espagne; mais la haine et l'ambition ne le tourmentèrent jamais. L'éclat d'une couronne le flattait sans doute; mais il ne voulait pas l'acquérir aux dépens du bonheur de sa vie privée. La force des événemens le porta sur le trône; il ne fit que se prêter aux circonstances et marcher avec la fortune.

Les dispositions des Portugais n'avaient point échappé à la vigilance de Richelieu. Avant la révolution qui rendit au duc de Bragance l'héritage de ses pères, le ministre de Louis dépêcha un

nommé Saint-Pé, au chancelier de Portugal et au capitaine George Azévédo, chefs des conjurés. Il était porteur de l'instruction suivante :

« Le sieur de Saint-Pé s'adressera au capitaine Georges Azévédo, lui rendra ses lettres de créance, et distribuera les autres dont il est chargé. L'envoyé rapportera réponse sur toutes les propositions, afin qu'on puisse prendre un parti définitif. Premièrement, il saura du chancelier et du capitaine si les Portugais se veulent ouvertement révolter; s'ils désirent que les Français aillent avec une armée navale prendre tous les forts situés depuis l'embouchure du Tage jusqu'à la tour de Bélem, et les leur mettre entre les mains. En ce cas, la France les laissera agir purement et simplement d'eux-mêmes, sans faire autre chose que de les assister dans ce commencement. Que si le chancelier, le capitaine Azévédo, et d'autres, à qui l'envoyé fera cette proposition, lui témoignent désirer un plus grand secours, il leur demandera quelle assurance le pays de Portugal veut donner aux Français et aux Hollandais, ou aux Français seuls, selon qu'ils estimeront plus à propos, si on les va secourir avec une armée de douze mille hommes de pied, cinq cents chevaux, et cinq cents hommes avec selles, armes et pistolets pour se monter en Portugal, et une armée navale de cinquante vaisseaux; étant juste, en ce cas, que

les auxiliaires aient un port et une descente qui leur donne assurance de n'être pas maltraités. Il verra donc quel port on voudra leur donner ; et pour prouver la sincérité de la France à l'égard des Portugais, il ajoutera, que s'ils se veulent délivrer de la sujétion de l'Espagne, on ne prétend autre chose que la gloire de les secourir, et les moyens de le pouvoir faire sûrement.

» Pour leur en donner une plus particulière assurance, l'envoyé leur dira qu'il ne doute pas que la France n'entende volontiers à leur accorder un secours annuel et perpétuel, à condition qu'ils se retireront pour toujours de l'obéissance du roi d'Espagne. Il ajoutera ensuite, que s'ils veulent chasser la maison d'Autriche de toute l'Espagne, on veut bien les assister ; et que bien loin de prétendre aucune part aux conquêtes, on consent qu'elles soient tout entières pour celui que les Portugais éleveront sur le trône ; et que si le duc de Bragance y veut monter, on le trouvera bon. Sinon, nous leur enverrons un des héritiers de leurs derniers rois. Il faut rapporter une réponse précise à tout ceci, afin qu'il ne soit plus besoin de retourner pour avoir des nouvelles, et qu'on prépare seulement la flotte nécessaire à l'exécution du projet. Si les Portugais voulaient envoyer un des leurs avec celui qui sera chargé de cette instruction, pour

nous donner plus de certitude et de connaissance, cela serait plus expédient (1). »

La certitude de recevoir, en cas de besoin, des secours de la France, encouragea le zèle patriotique des conjurés. Quelques uns d'entre eux exaspérés par l'oppression sous laquelle ils avaient gémi, ou séduits par les glorieux souvenirs de l'antiquité, vantaient les avantages d'une république. L'archevêque de Lisbonne, homme rempli de prudence et d'habileté, les fit revenir à des idées plus modérées. Il leur représenta qu'ils n'étaient pas assemblés pour dresser le plan d'une nouvelle constitution, mais seulement pour décider quel était celui de leurs compatriotes qui avait les prétentions les plus justes à gouverner suivant les anciennes formes. Il ajouta que le serment de fidélité au roi d'Espagne, ne pouvait être rompu, sans blesser les lois de la conscience, à

(1) On a recherché qui pouvait être cet héritier des derniers rois de Portugal, que la France offrait d'envoyer en cas que le duc de Bragance refusât d'accepter la couronne. Il est assez difficile d'avoir des connaissances positives à ce sujet. Christophe, fils de don Antoine, autrefois proclamé roi à Lisbonne, a vécu long-temps à Paris ; mais il était mort dans cette ville, quelques mois avant que Saint-Pé fût dépêché en Portugal. On conjecture que c'était Emmanuel, fils aîné de don Antoine, ou l'un des deux fils qu'il eut de son mariage avec Émilie de Nassau, fille de Guillaume Ier, prince d'Orange. Emmanuel vivait encore dans le Brabant à la fin de l'an 1637.

moins que ce ne fût dans l'intention de rétablir le souverain légitime. Personne n'ignorait que ce souverain était le duc de Bragance. La politique, ainsi que l'équité, appelait ce prince au trône de Portugal. Ses possessions embrassaient déjà presqu'un tiers du royaume. Ses richesses étaient immenses, ses vassaux nombreux. Ce n'était qu'à l'aide de son influence et de ses secours que l'on pouvait espérer de chasser les Espagnols. Quand son titre héréditaire eût été moins évident, la nécessité des circonstances eût encore exigé son élection. Les factions divergentes, les intérêts rivaux qui troublent une république, eussent bientôt exposé les Portugais à devenir la proie de leurs ennemis. Il était impossible d'aspirer à l'indépendance, sans se réunir en faveur du duc de Bragance; il fallait se résoudre à le proclamer roi, ou renoncer pour jamais à secouer le joug de l'Espagne.

Les détails de cette mémorable révolution n'appartiennent point à cette histoire. Vasconcellos fut attaqué en plein jour. La lâcheté avec laquelle il mourut, le rendit aussi méprisable que l'insolence de sa conduite durant sa vie. Arraché d'un cabinet où il était caché sous des monceaux de papiers, ses ennemis ne lui donnèrent pas le temps de demander grâce. En un moment son corps est couvert de blessures, jeté par une fenêtre et reçu par la multi-

tude furieuse, comme le présage le plus heureux de l'indépendance du Portugal.

Le duc de Bragance reçut cette nouvelle à Villa-Viciosa. Il part aussitôt pour Lisbonne, où il entre au milieu des acclamations du peuple, à qui ses vertus promettaient un règne doux et paisible. Les Espagnols frappés de terreur, acceptèrent avec joie la proposition qui leur fut faite de se retirer librement sur les frontières de leur patrie. Des bords de l'Océan aux limites de l'Espagne, les Portugais ne reconnurent qu'une seule autorité. La cérémonie du couronnement se fit dans la capitale, avec une magnificence solennelle, et le duc de Bragance monta sur le trône, sous le nom de don Juan IV.

A cette époque, une révolution plus terrible encore se préparait en Angleterre. Charles I[er] avait hérité de son père un sentiment exagéré de la prérogative royale. Des coutumes consacrées par le temps, des lois positives protégeaient les franchises du peuple anglais. Charles, égaré par ses principes d'obéissance passive, et par les conseils téméraires de ses ministres, brava les coutumes et se mit au-dessus des lois. Des taxes arbitrairement imposées occasionèrent un mécontentement général.

Toutefois ce mécontentement n'eût peut-être produit aucune explosion, si le roi d'Angleterre

n'eût été assez imprudent pour irriter le fanatisme religieux d'une partie de ses sujets. La haine contre l'église épiscopale était presqu'aussi forte en Écosse, que la haine contre la religion catholique. Jacques I[er] aimait la hiérarchie par conviction et par politique ; il avait tâché de l'introduire en Écosse telle qu'elle existait en Angleterre ; il n'avait pas complétement réussi, mais cependant, il avait créé des évêques. L'existence de ces évêques pauvres, et peu considérés, fatiguait les presbytériens sans satisfaire le parti opposé. Charles I[er] poussait encore plus loin que son père l'aversion contre les protestans et l'attachement aux épiscopaux.

Il haïssait les premiers, parce qu'il voyait en eux les ennemis secrets de l'autorité royale, et les accusait de vouloir introduire l'anarchie dans l'état et dans l'église. Les puritains, de leur côté, attribuaient son zèle pour la hiérarchie, au désir secret de consolider en Angleterre le despotisme politique, en s'appuyant sur le despotisme religieux. Des deux parts, on exagérait les torts, les dangers et les craintes. Charles n'ignorait pas que les idées des puritains circulaient et s'accréditaient de plus en plus parmi la nation. Il fallait donc user de ménagement et de prudence, et se garder de fournir des armes à ses adversaires par des mesures éclatantes en faveur de la hiérarchie. Mais Charles, entraîné par le zèle fougueux de Laud, archevêque

de Cantorbéry, se prépare à dompter les opinions et à lutter contre les consciences (1).

L'archevêque de Cantorbéry était persuadé que la religion ne peut exercer un empire durable sur les peuples, qu'autant qu'elle est environnée d'un éclat imposant ; et que des formes invariables, des cérémonies nombreuses rendent ses leçons plus efficaces. Il avait fait dans cet esprit différentes innovations ; les prières étaient devenues plus solennelles, les tables de la communion se rapprochaient par leur forme des anciens autels. Ces changemens étaient opposés aux opinions dominantes. Déjà, l'on criait de tous côtés à l'idolâtrie ; déjà, l'on voyait la religion catholique reprendre son funeste empire, lorsque l'archevêque conseilla au roi d'introduire en Écosse la liturgie de l'église anglicane.

L'Écosse fut indignée de cette innovation. Toutes les classes de citoyens firent cause commune dans cette grande affaire nationale, et signèrent une convention par laquelle tous les individus s'engagèrent à défendre, à tout prix, leur religion et leur culte. Cet acte célèbre nommé *Covenant*, devint le lien de l'union générale ; ceux qui en rédigèrent les articles, persuadèrent au peuple que

(1) Hume, Smollet. Tableau des Révolutions, par Ancillon. Rapin Thoiras (continuation).

c'était le même acte qui avait été adopté sous Jacques Ier et que le roi lui-même avait signé ; le peuple égaré applaudit et ne douta plus de la légitimité de ses démarches. D'ailleurs , il s'imaginait qu'il fallait choisir entre Dieu et le roi , et il ne balança pas un moment à prendre les armes.

Les chefs des presbytériens avaient des intelligences secrètes avec le cardinal de Richelieu. On sait aujourd'hui que ce prélat fomentait les troubles de l'Ecosse. Il avait voulu empêcher Marie de Médicis de trouver un refuge près de sa fille Henriette, reine d'Angleterre , et engager Charles Ier dans les intérêts de la France. Il essuya des refus dont son orgueil fut irrité. On lit dans une lettre de Richelieu au comte d'Estrades , envoyé en Angleterre , ces mots remarquables : « Le roi et la reine d'Angleterre se repentiront , avant qu'il soit un an , d'avoir négligé mes offres. On connaîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriser. »

Richelieu avait parmi ses secrétaires un prêtre irlandais , qui lui servait d'émissaire à Londres et à Edimbourg. Il était chargé de répandre de l'argent parmi les rebelles et de souffler le feu de la sédition. La lettre au comte d'Estrades est restée comme un monument de cette politique , que la morale ne saurait approuver. Si toutes les archives ministérielles étaient exposées aux recherches de

l'histoire, on y verrait trop souvent la sainteté de la religion immolée à l'intérêt et à la vengeance.

Charles Ier essaya d'abord de réduire les Ecossais par la force des armes ; il échoua dans cette dangereuse entreprise, et laissa échapper le secret de sa faiblesse, en traitant avec l'Écosse, comme avec une nation indépendante. Ce fut la destinée de ce prince, de passer d'un acte de despotisme à des concessions humiliantes; d'irriter les factions par la violence de ses entreprises, et d'augmenter leur audace par le défaut d'énergie dans l'exécution.

La connaissance des faits que je viens d'exposer, était nécessaire avant de reprendre le cours des événemens. Nous pourrons les suivre, sans être forcés d'en interrompre la narration par des récits épisodiques, dont il était cependant indispensable de rappeler les traits principaux.

Dès le commencement de l'année 1638, le duc Bernard de Saxe-Weymar, abandonne les quartiers d'hiver qu'il avait pris dans l'évêché de Bâle; et malgré la rigueur de la saison, il paraît inopinément sur le Rhin. Les villes forestières de Laufenbourg, Waldshut et Seckingen, sont surprises et emportées ; et il met le siége devant Rhinfeld. Le duc de Savelli, général de l'empereur, commandant dans le pays, accourt à marches forcées pour secourir cette place importante, la délivre et re-

pousse le duc Bernard, avec une perte considérable. Le duc de Rohan reçut dans cette journée des blessures, dont il mourut dans une abbaye du canton de Berne. Cependant, le duc de Saxe-Weymar reparaît le troisième jour (21 février 1638), tandis que les Impériaux se livrent avec confiance au repos de la victoire. Il les attaque et les défait dans une grande bataille, où quatre généraux de l'empereur, Savelli, Jean de Werth, Enkeford et Sperreuter, sont faits prisonniers avec deux mille hommes. Le vicomte de Turenne et le comte de Guébriant contribuèrent beaucoup à cette victoire. Richelieu, pour encourager le peuple par la vue de ces prisonniers illustres, et l'attacher à l'éclat des triomphes, fit conduire en France deux de ces généraux, Jean de Werth et Enkeford. Les drapeaux et les étendards pris sur les Impériaux furent portés dans une procession solennelle à l'église de Notre-Dame, et suspendus aux voûtes du sanctuaire.

La prise de Rhinfeld, de Rœteln et de Fribourg, fut la suite immédiate de la victoire remportée par le duc de Saxe-Weymar. Son armée se renforça considérablement, et ses projets s'étendirent avec ses espérances. La forteresse de Brisack, sur le haut Rhin, commandait ce fleuve; elle était regardée comme la clef de l'Alsace. L'empereur attachait la plus haute importance à sa conserva-

tion. La bonté de ses ouvrages, les avantages de sa position, ne permettaient pas de l'emporter de vive force; et les généraux autrichiens qui commandaient dans ce pays avaient ordre de tout hasarder pour son salut.

Le duc Bernard, plein de confiance dans sa fortune, forme le projet de s'en emparer. Imprenable par la force, elle ne devait céder qu'à la famine; et la négligence du commandant, qui, dans sa sécurité, avait converti en argent une partie considérable de ses provisions, accéléra sa reddition. Hors d'état de soutenir, dans un pareil dénûment, un siége de longue durée, il se hâta de demander du secours. Le général de Gœtz arrive bientôt à la tête de douze mille hommes, suivi de trois mille chariots de vivres, qu'il voulait jeter dans Brisack. Attaqué par le duc Bernard, il perd toute son armée, excepté trois mille hommes; le convoi entier tombe au pouvoir de l'ennemi. Le duc de Lorraine, qui accourait avec cinq ou six mille hommes, éprouve le même sort. Une troisième tentative échoue; enfin cette forteresse, après un siége de quatre mois, pressée par toutes les horreurs de la famine, capitule le 7 décembre 1638.

La conquête de Brisack ouvrit un vaste champ à l'ambition du duc de Weymar. Il songe à s'assurer la propriété de cette ville, et annonce cette résolu-

tion dans le serment qu'il exige des vaincus en son propre nom, sans faire mention d'aucune autre puissance. Dans un temps où l'on parvenait à tout avec de la bravoure ; où l'on estimait les armées et les généraux plus que les états ; il était permis à un héros, tel que Weymar, d'attendre tout de lui-même, et de ne désespérer d'aucune entreprise, à la tête d'une excellente armée qui se croyait invincible sous ses ordres. Pour s'assurer d'un appui qui pût le soutenir, au milieu de la foule d'adversaires contre lesquels il marchait alors, il jeta les yeux sur la princesse Amélie, veuve du landgrave Guillaume de Hesse, femme d'esprit et de résolution, qui avait une armée aguerrie, une belle principauté, et des conquêtes considérables à donner avec sa main. S'il réunissait, en un seul état, les conquêtes des Hessois avec ses propres conquêtes sur le Rhin ; s'il ne composait qu'une seule force militaire des deux armées, il pouvait former une puissance imposante. Une mort prématurée anéantit tous ces projets.

Le cardinal de Richelieu considéra la prise de Brisack comme un événement décisif. « Courage, père Joseph, Brisack est à nous ! » dit-il à l'oreille du religieux qui, à cette époque, se préparait à la mort. Ces paroles ne purent retarder l'instant fatal ; Richelieu se vit privé de l'homme qu'il nommait

son bras droit ; il regretta le confident de ses desseins et l'utile instrument de son pouvoir.

La résolution du duc de Saxe-Weymar, qui paraissait vouloir conserver la possession de Brisack, causa de vives inquiétudes au cardinal de Richelieu. Il tenta tous les moyens d'attacher le duc aux intérêts de la France. On l'invite à la cour pour le rendre témoin de la magnificence avec laquelle on y célébrait le souvenir de ses triomphes. Weymar résiste à cette séduction. Dès-lors, on commence à le regarder comme un ennemi dangereux ; on lui retire les subsides ; on cherche à gagner le gouverneur de Brisack et ses principaux officiers. Le duc en fut instruit, et fit, dans les places conquises, des dispositions qui prouvaient évidemment ses craintes et ses intentions. Mais ces défiances réciproques eurent l'influence la plus fâcheuse sur ses opérations militaires. Les mesures qu'il fallut prendre pour protéger ses conquêtes, le contraignirent à diviser ses forces. Il avait résolu de passer le Rhin, d'appuyer les Suédois, et d'agir sur les bords du Danube contre l'Autriche et la Bavière. Déjà, il avait communiqué son plan à Banier, lorsque la mort le surprit au milieu de sa glorieuse carrière, dans la trente-sixième année de son âge.

Il mourut d'une maladie pestilentielle, qui, en deux jours, lui avait enlevé plus de quatre cents

hommes. La Suède perdit en lui le plus grand général qu'elle eût possédé depuis la mort de Gustave-Adolphe, la France un rival redoutable pour la souveraineté de l'Alsace, l'empereur son plus dangereux ennemi. Le duc de Saxe-Weymar paraît, dans les temps modernes, comme un beau modèle de ces époques mémorables, où la grandeur personnelle était une puissance, où la bravoure obtenait des couronnes, et où les vertus héroïques suffisaient pour élever un noble chevalier au rang des souverains.

Dans la succession du duc, rien n'était plus précieux que son armée; il la légua, ainsi que l'Alsace, à son frère Guillaume. Mais la Suède et la France croyaient avoir sur cette armée des droits également légitimes; l'une, parce qu'elle avait été levée en son nom, et qu'elle lui avait prêté serment; l'autre, parce qu'elle avait été entretenue à ses frais. Le prince électoral palatin voulut aussi l'employer à la conquête de ses états; l'empereur même fit une tentative pour la gagner. Mais la France, avec plus de moyens et de résolution, écarta tous les concurrens. Elle acheta le général d'Erlach et les autres chefs, qui lui livrèrent Brisack et l'armée entière. Le jeune comte palatin, Charles-Louis, qui déjà, l'année précédente, avait fait une campagne malheureuse contre l'empereur, se vit encore ici trompé dans ses projets. Occupé

d'un projet aussi nuisible aux intérêts de la France, il passa inconsidérément par ce royaume, et eut l'imprudence de cacher son nom. Le cardinal de Richelieu le fit arrêter à Moulins, et ne lui rendit sa liberté, que lorsque les arrangemens avec l'armée du duc de Weymar eurent été entièrement terminés. La France se vit alors maîtresse d'une force militaire respectable en Allemagne; et ce fut à cette époque qu'elle fit, en son nom, la guerre à l'empereur.

En Italie, le cardinal de Savoie et le prince Thomas, toujours dans le parti de l'Espagne, troublaient la régence de Christine, qui restait attachée à la France sa patrie. Les Français, commandés par le maréchal de Créqui, cherchaient à pénétrer dans le Milanais; les Espagnols, sous les ordres du marquis de Léganez, assiégeaient le fort de Brême, situé entre le Milanais et la Valteline. Le maréchal de Créqui fut emporté d'un coup de canon en observant le camp espagnol (17 mars 1638); Brême fut pris. Le cardinal de la Valette, qui ne pouvait vivre sans commandement, offrit d'aller remplacer le maréchal de Créqui; et dans la consternation où la mort de ce général avait jeté les esprits, on sut gré au cardinal de ce zèle guerrier. Il n'éprouva que des désagrémens dans cette campagne. Léganez, entre dans le Piémont, et met le siége devant Verceil. Au moment où l'on

attendait à la cour la nouvelle de la délivrance de cette ville, événement que les généraux avaient annoncé comme infaillible, on apprend que la place s'est rendue. La réputation militaire du cardinal de la Valette souffrit de cet échec; mais la faveur de Richelieu lui resta pour consolation, à l'époque même où le duc d'Épernon, son père, et le duc de la Valette, son frère, étaient le plus cruellement en butte aux persécutions ministérielles.

Les Français avaient encore essuyé des désastres du côté de la Guienne. Le cardinal de Richelieu, jaloux de se venger de l'irruption que les Espagnols avaient faite dans cette province, voulut à son tour porter la guerre au sein de l'Espagne. Les ducs d'Épernon et de la Valette, auxquels il proposa le siége de Fontarabie, ne lui dissimulèrent pas les dangers de cette entreprise. Richelieu, sans avoir égard aux difficultés, charge de cette expédition le prince de Condé. Le duc d'Épernon reçoit l'ordre de se retirer dans sa maison de Plassac; mais le duc de la Valette suit le prince comme son lieutenant. L'armée française, arriva vers la fin de juin, sous les murs de Fontarabie.

Pendant que le prince de Condé investit cette place, d'Espenan se saisit du port de Passage, où il trouve six galions et cinq vaisseaux de guerre espagnols, qui tombent en son pouvoir. Cinq au-

tres galions éprouvent le même sort. Cet heureux début fait concevoir de flatteuses espérances ; les Espagnols étaient pris au dépourvu ; ils n'avaient pas soupçonné qu'on dût les attaquer du côté du Guipuscoa. Don Christoforo Messia, nommé, depuis peu, gouverneur de Fontarabie, n'était pas encore arrivé dans cette ville. La garnison et les habitans réunis, ne formaient que le nombre de sept cents hommes propres à porter les armes. Mais ils avaient avec eux Michel Perez, habile ingénieur ; le commandant don Dominique d'Estur, était un vieux soldat, plein d'expérience et de valeur.

Le prince de Condé ouvrit la tranchée dès le 10 juillet ; et le 2 août, l'armée navale de France, forte de quarante-deux vaisseaux chargés de troupes, et commandée par l'archevêque de Bordeaux, parut devant le port de Fontarabie. Le prélat, rempli d'ardeur, prit d'abord, ou mit en fuite, divers bâtimens espagnols qui s'efforçaient d'entrer dans le port ; il donna même la chasse à une flotte de cinquante voiles qui amenait du secours et des provisions aux assiégés. Ayant appris qu'il se trouvait dans la plage de Gatari quatorze vaisseaux de guerre et d'autres bâtimens de moindre grandeur, il se dirige vers cette plage, attaque et détruit les vaisseaux protégés par des batteries, élevées sur le bord de la mer. L'archevêque vit périr dans cette

action un nombre considérable d'Espagnols, qui furent brûlés avec leurs vaisseaux, ou engloutis dans la mer; entr'autres, les deux vieux Terces de Castille, qui faisaient environ trois mille hommes. Les Français au contraire ne perdirent qu'environ deux cents hommes avec quelques officiers. Il n'y eut aussi de leur part que neuf ou dix vaisseaux légèrement endommagés.

Ainsi, Fontarabie perdit l'espérance d'être secourue du côté de la mer; le prince espérait qu'elle aurait capitulé avant que les Espagnols pussent se mettre en campagne. L'archevêque de Bordeaux, revenu victorieux de son expédition, offrit de garder le port de Passage et l'embouchure de la rivière d'Orio, par où les Espagnols pouvaient envoyer du secours. Cette proposition, soumise à un conseil de guerre, fut rejetée; toutefois, l'événement justifia la prévoyance du prélat-guerrier. L'armée espagnole, commandée par l'amiral de Castille, parut; et les vivres lui vinrent principalement par le moyen du port de Passage. Les Espagnols, après avoir couronné les hauteurs des montagnes voisines, commencèrent à fatiguer l'armée française par de fréquentes escarmouches.

Quoique la garnison fût peu nombreuse, le commandant avait fait diverses sorties pour retarder les travaux des assiégeans. Le brave Michel Perez, blessé dans un de ces combats, mourut quelques

jours après dans la place. Cependant, malgré la présence de l'armée espagnole, les attaques continuent avec vigueur. On fait jouer plusieurs mines; les remparts sont ébranlés, et l'on pense à donner l'assaut. Le prince de Condé propose au duc de la Valette de s'emparer du haut d'un bastion emporté par la mine, et de s'y loger. Le duc expose les difficultés de l'entreprise; il représente que les ennemis ont fait sur le bastion de nouveaux retranchemens. Ces objections n'étant point admises, le duc de la Valette se dispose à braver le danger; mais quelques régimens dont la solde était arriérée, ayant refusé le service, il croit devoir remettre l'attaque au lendemain. Le prince de Condé soupçonnant, ou feignant de soupçonner quelque connivence entre ces troupes rebelles et le duc de la Valette, lui ôte son commandement, et le confie à l'archevêque de Bordeaux, qui, non content de ses exploits maritimes, brûlait d'envie de se signaler sur terre.

La Valette cède son quartier au prélat, et se retire dans un poste éloigné, où il devint la dernière ressource de l'armée. Le général espagnol attaque et force les retranchemens français; l'armée frappée de terreur se dissipe; le prince de Condé, suivi de l'archevêque de Bordeaux, s'enfuit précipitamment vers les vaisseaux, abandonnant ses troupes à toute la confusion d'une

déroute. Le duc de la Valette, ne recevant point d'ordres, crut devoir sauver les détachemens restés avec lui. Il avait des forces trop peu considérables pour rétablir le combat; mais il fit sa retraite avec habileté, et ramena même tous les corps qui se joignirent à lui. Cependant la cour blâma sa conduite; on soutint que par dépit contre le prince de Condé et l'archevêque de Bordeaux, il n'avait pas voulu les secourir. Le duc de la Valette, instruit de ces accusations, prit le parti de passer en Angleterre. Le cardinal de Richelieu lui fit faire son procès. Deux conseillers d'état, la Poterie et Machaut, reçurent l'ordre de se rendre en Guienne, pour y faire des informations contre le duc; et après avoir entendu quarante-huit ou cinquante témoins, ils revinrent à Paris.

Le roi ordonna que leurs informations fussent communiquées au procureur général du parlement, afin qu'il prît ses conclusions. Le premier président, les présidens à mortier furent mandés à Saint-Germain, pour servir de juges dans cette affaire, conjointement avec le cardinal de Richelieu, le chancelier Séguier, les ducs d'Usez, de Montbazon, de la Rochefoucault, et d'autres seigneurs et conseillers d'état. Le roi voulut présider lui-même au jugement criminel d'un de ses sujets, chose inouïe jusqu'alors.

C'est au sujet d'une procédure aussi monstrueuse,

que l'auteur de l'Esprit des Lois fait la réflexion suivante : « Les jugemens rendus par les princes seraient une source intarissable d'injustices et d'abus. Les courtisans extorqueraient par leur importunité ces jugemens. Quelques empereurs romains eurent la fureur de juger ; nuls règnes n'étonnèrent plus l'univers par leurs injustices. »

Les magistrats refusèrent d'abord de prendre séance comme conseillers d'état ; ils ne voulurent point se séparer, et arrivèrent en corps dans la salle du conseil.

« Je vous ai mandés, leur dit le roi, pour le procès du duc de la Valette. Vous en apprendrez les motifs par le rapport qui vous sera fait. » Le Jay, premier président, prit la parole et parla en ces termes : « Sire, nous supplions très-humblement votre majesté de nous dispenser d'opiner ici. Nous ne pouvons énoncer d'avis que dans le parlement. S'il plaît à votre majesté d'y renvoyer l'affaire, selon les ordonnances, on y procédera contre l'accusé, d'après les règles de la jurisprudence, et les lois de la monarchie. »

Les remontrances du premier président furent inutiles ; le roi voulut que cette procédure inusitée eût son cours ; et l'on entendit le rapport des conseillers d'état la Poterie et Machaut, qui conclurent au décret de prise de corps contre le duc de la Valette. Louis demande ensuite lui-même

l'avis des juges, et commence par Pinon, doyen de la grand'chambre. « Sire, dit le vieux magistrat, il y a cinquante-quatre ans que je sers dans le parlement, et je n'ai point encore vu d'affaire si importante. M. le duc de la Valette a eu l'honneur d'épouser la sœur naturelle de votre majesté ; il est, outre cela, pair de France. Je vous supplie très humblement de le renvoyer au parlement. » Opinez, interrompit le roi ! » — « Je suis d'avis, ajouta le magistrat, avec calme, que M. le duc de la Valette soit renvoyé au parlement pour y être jugé ! » — « Je ne le veux pas, répliqua Louis, ce n'est pas là opiner. » — « Sire, répondit le vieillard, avec modestie, un renvoi est un avis légitime. » — « Opinez au fond, répartit le roi d'un air menaçant, sinon, je sais ce que je dois faire ! » — « Puisque votre majesté me l'ordonne, répliqua le magistrat, je suis de l'avis des conclusions. » Les présidens de Nesmond, Séguier et le Bailleul, suivirent l'exemple de Pinon. — « Ma conscience ne me permet pas d'opiner ici, répondit Novion au roi, qui le pressait de donner son avis ; mais puisque j'y suis forcé par le commandement exprès de votre majesté, j'opinerai de la manière la moins capable de charger ma conscience. Je suis d'avis que M. le duc de la Valette soit ajourné personnellement. »

Le président de Bellièvre, fut celui de tous les magistrats qui se fit le plus d'honneur par son courage et par sa probité. — « Je vois quelque chose de fort étrange, dit-il ; un roi qui opine au procès criminel d'un de ses sujets ! Jusques à présent, les rois se sont réservé les grâces, et ont renvoyé la condamnation des coupables à leurs cours de justice. Votre majesté, Sire, pourrait-elle soutenir ici la vue d'un gentilhomme sur la sellette, qui ne sortirait de votre présence que pour aller mourir sur l'échafaud. Cela est incompatible avec la majesté royale. La vue du prince porte partout les grâces avec elle. S'il entre dans une église interdite, la censure est incontinent levée, selon les règles du droit. Tous ceux qui sont admis devant le prince, doivent se retirer contens et joyeux. »

Le vertueux magistrat fit sentir combien il était contraire aux lois, et indigne du monarque, d'intimider ainsi les juges, et de dicter, pour ainsi dire, d'avance, leurs jugemens ; il refusa d'émettre son opinion sur le fond de l'affaire, et confirma la haute renommée de probité attachée depuis long-temps à son nom et à sa famille.

Les raisons alléguées par le président de Bellièvre, n'empêchèrent pas le reste du conseil de se conformer à la volonté despotique du roi. Il opina lui-même ; et lorsqu'on se fut levé, il appela les présidens de Bellièvre, de Nesmond, le Bailleul,

de Novion, et leur dit : « Vous me désobéissez toujours. Je suis fort mécontent de vous. Je hais ceux qui disent que je ne puis faire le procès aux ducs et pairs, que dans le parlement. Ce sont des ignorans et des gens indignes de leurs charges. Je ne sais si je n'en commettrai point d'autres. Je veux être obéi; et vous ferai bien connaître que tous les priviléges sont fondés sur un mauvais usage. Qu'on ne m'en parle plus désormais! »

On ne saurait trop louer la conduite du parlement, si, se bornant toujours, comme dans cette occasion, à réclamer ses droits, il n'eût pas quelquefois tenté de les étendre au-delà des bornes prescrites par la nature même de son institution; et qu'il eût protégé tous les citoyens avec autant de fermeté qu'il réclamait en faveur de ses priviléges, et de ceux de la pairie.

Le jugement définitif fut rendu le lendemain. Le président de Bellièvre, que nulle considération ne pouvait arrêter dans l'exercice de son devoir, prononça le discours suivant, dont les conclusions sont trop rigoureuses, mais qu'il est cependant utile de conserver, pour l'instruction des princes et pour celle des magistrats.

« Sire, dit-il, il y a cent ans que le roi François Ier, votre prédécesseur, voulant corriger un grand abus introduit dans son royaume, ordonna sagement, qu'en matière civile, le demandeur ne

pourrait obtenir ses conclusions par défaut, à moins qu'il ne prouvât la justice de sa demande. Votre majesté peut juger, mieux qu'un autre, que cette ordonnance doit être plus religieusement observée dans les affaires criminelles, où il s'agit de l'honneur et de la vie de ses sujets, que dans les affaires civiles, où il est seulement question de leurs biens. Un homme accusé et poursuivi, quoique absent, ne se trouve pas toujours coupable, quand la preuve n'est pas entière et parfaite. En pareil cas, on s'abstient de prononcer. Je remarque, dans tout ce qui a été exactement lu et rapporté, que M. le duc de la Valette est accusé de deux crimes capitaux : de trahison, et de désobéissance à son général. Quant au premier chef d'accusation, il est difficile de présumer qu'un gentilhomme français, qui a de fort grandes obligations à votre majesté, ait été capable d'une si noire perfidie.

» Je n'en trouve aucune preuve au procès, et M. le procureur général semble l'insinuer; car, enfin, il ne traite point M. de la Valette exactement comme un traître. On rase les maisons de pareilles gens ; leurs bois sont coupés ; le coupable et toute sa postérité sont déclarés déchus de tous priviléges de noblesse. Rien de semblable n'est requis contre M. de la Valette. Et comment le pourrait-on supposer convaincu d'un crime si atroce ? sur ce qu'un soldat irlandais, dans les

troupes d'Espagne, a dit ces mots : « Pauvres Français, vous ne pouviez manquer de tomber entre nos mains, étant trahis de la sorte ! » sur ce qu'une revendeuse de Fontarabie, offrant à vendre le manteau de M. le prince de Condé, a parlé de la sorte : « On ne vendra jamais ainsi les vêtemens du duc de la Valette, il est trop de nos amis. » Qui croira jamais que si M. de la Valette a entretenu quelque intelligence avec les ennemis, elle soit venue à la connaissance de pareilles gens ? C'était le véritable moyen d'en empêcher l'effet. Nul témoin ne dépose que M. de la Valette ait écrit aux ennemis, ou bien à leurs alliés ; qu'il ait reçu des lettres de leur part ; qu'il ait eu aucune correspondance directe ou indirecte avec eux. Il paraît donc fort innocent du premier crime, et je ne trouve pas qu'il y ait lieu de le condamner.

» Pour le second chef d'accusation, je veux dire la désobéissance à son général ; un homme comme moi, qui a passé toute sa vie dans l'étude des lois civiles, est peu capable de juger de ce qui regarde la guerre. Cela doit se renvoyer aux gens du métier. S'il m'est pourtant permis de dire ce que le sens commun me dicte, et ce que j'ai pu recueillir des preuves alléguées, j'ajouterai que M. le duc de la Valette n'étant pas ici pour se défendre, on ne peut pas dire précisément s'il est coupable ou non.

Toutes les dépositions se réduisent à ceci : que la brèche était praticable ; et que, si l'on n'eût pas différé de donner l'assaut, la place aurait été emportée. Mais n'est-il pas d'une trop périlleuse conséquence, de faire ainsi dépendre l'honneur et la vie des généraux, du caprice et des discours de quelques soldats sans expérience, qui n'ont pas à répondre de tous les événemens d'une entreprise ? Le général a souvent des raisons et des vues que les subalternes ne découvrent pas. Pour moi, je ne vois rien qui puisse faire condamner M. le duc de la Valette comme coupable du second crime.

» Je pense autrement d'un troisième reproche. M. de la Valette a commis une grande faute en sortant du royaume. Quoiqu'on puisse dire, pour le disculper, que la crainte, dont les hommes les plus courageux ne sont pas toujours exempts, l'a peut-être surpris ; cependant, l'avantage de se pouvoir justifier en présence de sa majesté, le devait arrêter, et lui paraître préférable à la plus étroite captivité. Une pareille fuite n'est pas permise à un gentilhomme, honoré du gouvernement d'une province et de la dignité de duc et pair. L'absence de M. de la Valette me semble d'autant plus répréhensible, qu'il avait promis plus d'une fois de se rendre auprès de sa majesté. Je suis d'avis qu'en punition de cette faute, il soit condamné à un

bannissement de neuf ans, à la confiscation de ses charges, et à une amende de cent mille livres (1).

Cette opinion paraît trop sévère. La manière inique et violente dont le duc de la Valette fut condamné à mort, malgré les judicieuses remontrances du président de Bellièvre, est une preuve évidente qu'il était excusable de s'être dérobé au ressentiment de ses ennemis. Le président opine selon la dernière rigueur du droit; et ne pense pas, qu'en certaines occasions, elle est une souveraine injustice.

Les ducs et pairs, et le roi lui-même, opinèrent à la peine de mort. En exécution de cet arrêt, le duc de la Valette fut décapité en effigie, le 8 juin, à Paris, à Bordeaux et à Bayonne.

La conduite du roi, dans cette occasion, prouve qu'il était naturellement enclin aux mesures de rigueur; mais l'animosité du cardinal de Richelieu paraîtrait inexplicable, si le duc de la Valette n'avait encouru sa haine par des liaisons intimes avec ses ennemis. Richelieu n'ignorait pas que le duc avait eu connaissance du complot d'Amiens. Comment lui aurait-il pardonné?

Nous avons dit que le duc de la Valette était beau-frère de Louis XIII; il avait épousé Gabrielle-

(1) Le Vassor, Histoire de Louis XIII.

Angélique, fille légitimée de Henri IV et de la marquise de Verneuil : au reste, l'arrêt rendu contre lui fut annulé après la mort de Richelieu et de Louis XIII.

Le cardinal se délassait quelquefois, en donnant des fêtes, des fatigues du ministère, et des inquiétudes que lui causaient les desseins de ses ennemis, et le soin de ses vengeances. Quelque temps après la mort du père Joseph, Richelieu fit accepter un second mari à la duchesse de Puy-Laurens, sa proche parente; l'époux était le comte d'Harcourt, issu d'une des branches cadettes de la maison de Lorraine. Le ministre contribua de ses deniers à la dépense d'un ballet, qui fut dansé, d'abord à Saint-Germain-en-Laye, et chez lui ensuite à Paris. L'évêque de Chartres, nommé par le pape pour travailler à la réformation des mœurs des évêques, régla l'ordonnance de cette fête au palais-cardinal, et obtint les suffrages de la cour.

Les réjouissances furent universelles, lorsque la reine accoucha d'un fils, le 5 septembre. Cet événement semblait devoir mettre fin aux cabales des seigneurs, et à l'influence du duc d'Orléans; il rassura les hommes attachés à leur pays, qui craignaient des désordres et des déchiremens après la mort du roi, dont la santé était toujours chancelante. Ce fut à l'occasion de la grossesse de la reine,

que Louis XIII, par un vœu solennel, mit la France sous la protection spéciale de la Vierge.

La naissance d'un petit-fils n'apporta aucun changement dans les dispositions du roi à l'égard de la reine mère. Cette princesse dont l'infortune excitait la pitié des étrangers, errait alors en Europe, sans asile et sans consolation. L'inimitié de Richelieu la poursuivait partout. Elle avait demandé un refuge à sa fille, la reine d'Angleterre; arrivée à Londres, elle fit, pour se rapprocher de son fils, de nouvelles démarches, qui n'eurent aucun succès; l'ambassadeur de France refusa même de l'écouter. Les troubles qui agitaient l'Angleterre rendirent bientôt sa présence importune; et l'épouse de Henri IV, devenue presqu'étrangère à sa propre famille, privée de son douaire, accablée de dettes, abandonnée des anciens adorateurs de sa fortune, alla vivre à Cologne dans l'obscurité, et dans une détresse qui accuse la mémoire du cardinal de Richelieu, et surtout celle de Louis XIII. Quelques raisons qu'eût le premier de s'opposer au retour de Marie de Médicis, il ne devait pas la priver des moyens de soutenir la splendeur de son rang. Des injures récentes lui firent oublier d'anciens services. Des raisons puissantes de politique pouvaient faire excuser, jusqu'à un certain point, la résistance qu'il opposa constamment à la réconciliation de

la mère et du fils ; mais rien ne peut excuser l'ingratitude poussée jusqu'à la cruauté.

Marie de Médicis, dont l'existence n'influera plus désormais sur les événemens politiques, vécut trois années à Cologne, et mourut dans cette ville, le 3 juillet 1642. Le cardinal de Richelieu lui fit faire un service magnifique. On assure qu'elle lui pardonna en mourant. Le nonce du pape, qui remplissait auprès d'elle les devoirs que la religion impose à ses ministres, voulant l'engager à une parfaite réconciliation avec son persécuteur, lui proposa d'envoyer à Richelieu son portrait dans un bracelet qu'elle portait au bras ; la reine se retourna, en disant : « *C'est trop.* » Elle rendit bientôt après le dernier soupir. On la plaignit, parce qu'on plaint toujours les malheureux ; mais avec l'opiniâtreté de son caractère et la faiblesse de son esprit, il était difficile qu'elle connût jamais le bonheur, ou seulement le repos.

HISTOIRE DU MINISTÈRE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

LIVRE VII.

SOMMAIRE DU LIVRE SEPTIÈME.

Campagnes de 1639. — Le duc de Savoie se remet à la discrétion de la France. — Affaires d'Allemagne. — Passage du Rhin. — Bataille de Thionville. — Mort de Feuquières. — Prise d'Hesdin. — Campagne du Roussillon. — Succès de l'archevêque de Bordeaux — Exploits de l'amiral Tromp. — Nouvelles intrigues de cour. — Faveur de Henri d'Effiat de Cinq-Mars. — Disgrâce de mademoiselle de Hautefort. — Événemens militaires en 1640. — Opérations du général Banier et du comte de Guébriant. — Diète de Ratisbonne. — Mort de Banier. — Le général Torstenson lui succède. — Aventure du duc de Vendôme. — Campagne de Savoie. — Bataille de Turin. — Expéditions en Flandre. — Prise d'Arras. — Révolte du comte de Soissons. — Bataille de la Marfée. — Mort du comte de Soissons.

— Cinq-Mars, grand écuyer, forme des liaisons avec les ennemis du cardinal de Richelieu. — Causes de son mécontentement. — Richelieu le traite avec hauteur. — Nouvelle expédition dans l'Artois. — Prise de Bapaume. — Mort du cardinal-infant. — Aventure de Saint-Preuil. — Accusé d'avoir violé une capitulation. — Mis en jugement et condamné à mort. — Affaires du Roussillon et de la Catalogne. — Siége de Tarragone. — Combat naval. — Les Français lèvent le siége de Tarragone. — L'archevêque de Bordeaux est disgracié. — Conspiration en Portugal. — Affaires de Monaco. — Les Français se rendent maîtres de cette ville. — Suite de la révolution d'Angleterre. — Mort du comte de Strafford. — Massacre des protestans d'Irlande. — — Guerre civile en Angleterre.

Les succès de la guerre furent balancés en 1639; les Espagnols eurent même quelques avantages dans le Piémont. Christine perdit une partie de ses places fortes, et se mit à la discrétion de la France, en sacrifiant au ressentiment du cardinal de Richelieu, le père Monod son confesseur, et l'ami du père Caussin. Le cardinal de la Valette, qui commandait l'armée française en Piémont, mourut à cette époque. Le pape, dont il avait méprisé les ordres et qui désapprouvait son humeur guerrière, lui refusa les messes et les honneurs que la cour de Rome accorde à la mémoire des cardinaux. Le duc

de Candale, frère de la Valette, mourut aussi cette même année; ainsi, le duc d'Epernon accablé de malheurs sur la fin de sa longue carrière, se trouvait dans la solitude de Plassac, sans famille, sans consolation et sans appui. Le seul fils, dont la présence eût pu adoucir l'amertume de ses regrets, vivait en Angleterre, poursuivi par une sentence de mort.

L'armée du duc de Weymar avait passé sous le commandement du duc de Longueville, secondé par le brave comte de Guébriant. Ces deux généraux s'emparèrent de plusieurs villes, et passèrent le Rhin, le 28 décembre; entreprise qui était alors un titre de gloire, et qui n'a plus aujourd'hui rien d'étonnant. « On n'avait point encore vu, dit un militaire présent à cette expédition, tous les chevaux d'une armée passer le Rhin à la nage. Ce fut une invention du comte de Guébriant. Un cavalier bien monté descend dans une barque, fait entrer son cheval dans l'eau, le conduit par la bride, et le cheval passe à la nage sans aucune difficulté. On en mène trois ensuite avec la même barque, et tous les autres cavaliers suivent cet exemple; ainsi on passe le Rhin sans avoir de bateaux propres au passage, ce qui ne s'est jamais fait. » On y employa huit jours et huit nuits, au risque d'être attaqué par les troupes ennemies, cantonnées à peu de dis-

tance du fleuve. Ce passage du Rhin, antérieur de trente-trois années à celui de Louis XIV, eut aussi, dans son temps, une grande réputation, et peut avoir donné l'idée de passer le Rhin à la nage.

La France avait trois armées dans les Pays-Bas; l'une, commandée par la Meilleraye, menaçait l'Artois; l'autre, sous les ordres du marquis de Feuquières, était destinée au siége de Thionville; enfin, la troisième, conduite par le maréchal de Châtillon et campée dans une position centrale, entre Guise et Cambrai, devait servir, selon l'occasion, d'armée de réserve aux deux premières. Cette précaution n'empêcha pas le marquis de Feuquières d'être complétement battu devant Thionville. Ce fut Piccolomini, l'un des généraux élevés à l'école de Walstein, duc de Friedland, qui remporta cette victoire sur les Français. Feuquières, grièvement blessé, fut fait prisonnier, et mourut à Thionville de ses blessures.

Cette victoire fut plus honorable qu'utile aux Espagnols. Piccolomini, voulant pénétrer en Champagne, fit le siége de Mouzon, que le maréchal de Châtillon lui fit lever. La Meilleraye fut plus heureux devant la ville importante d'Hesdin, que le général autrichien devant celle de Mouzon. Piccolomini et le cardinal-infant réunis firent de vains

efforts pour secourir Hesdin; ils ne purent s'en approcher que de dix lieues; la ville s'était rendue dès le 27 juin 1639. Le roi y entra par la brèche, et donna, sur cette même brèche, le bâton de maréchal de France à la Meilleraye, que cette glorieuse installation distingua noblement parmi ses compagnons d'armes.

Le prince de Condé qui commandait cette année dans le Languedoc, et qui, suivant son usage, vivait en assez mauvaise intelligence avec le maréchal de Schomberg, gouverneur de cette province, pénétra dans le Roussillon et prit la ville de Salces. Les Espagnols, qui connaissaient l'importance de cette place, trompèrent la vigilance du prince de Condé, et après avoir attiré ailleurs son attention, parurent inopinément devant Salces, et s'y retranchèrent.

Les généraux Français vinrent au secours de cette ville avec des forces considérables, tirées de toutes les provinces voisines. Les Espagnols furent sur le point de lever le siége; le maréchal de Schomberg voulait qu'on les attaquât dans leurs retranchemens; le prince de Condé fut d'un avis contraire. La nuit suivante, un orage affreux inonde le camp des Français, qui se dispersent et laissent leurs généraux sans armée; les Espagnols, dont le camp n'avait pas moins souffert, montrèrent plus de constance et de résolution; ils virent partir les Fran-

çais, insultèrent à la précipitation de leur retraite, et reprirent la ville de Salces. Le prince de Condé essaya de rejeter sur le maréchal de Schomberg, ce nouvel affront, comme il avait rejeté sur le duc de la Valette l'échec de Fontarabie; mais Schomberg n'était entré dans aucune intrigue contre le cardinal de Richelieu; il lui avait même donné des marques d'attachement. Son innocence fut reconnue; Richelieu n'accusa que le sort qui favorisait Olivarez son ennemi et son rival.

Les ennemis de l'Autriche eurent sur elle, cette année, de grands avantages par mer. L'archevêque de Bordeaux tint long-temps une flotte espagnole bloquée dans le port de la Corogne. Mais une tempête l'ayant forcé de prendre le large, et de se retirer à Belle-Ile, la flotte ennemie saisit cette occasion pour mettre à la voile, et se diriger vers les côtes de Flandre. L'archevêque, furieux d'avoir manqué sa proie, revient dans les ports de la Galice, désole cette province par des descentes multipliées, brûle les navires restés sur les côtes, et fait mettre le feu à plusieurs villages.

Le célèbre Tromp, amiral hollandais, servit la cause commune avec plus d'éclat et plus d'utilité. Il attaque, près de Gravelines, une escadre espagnole de dix gros vaisseaux, quatre frégates et cinq flûtes. Il prend les quatre frégates et deux gros na-

vires ; le vaisseau amiral est sur le point de tomber en son pouvoir ; les Espagnols eux-mêmes y mettent le feu, et il va échouer contre un banc de sable. Ce ne fut là, pour Tromp, que le prélude de succès plus grands encore. Il rencontre, dans le canal de la Manche, entre Calais et Douvres, cette même flotte qui avait échappé à l'archevêque de Bordeaux, et qui était de soixante-dix-sept navires, au nombre desquels se trouvaient de gros galions, chargés de l'argent destiné à la solde des troupes. Il l'attaque d'abord avec treize vaisseaux ; le voisinage des ports de Hollande lui fournit promptement de puissans renforts ; mais il restait toujours très-inférieur à l'ennemi. Celui-ci, malgré sa supériorité, veut éviter le combat, et s'échapper à la faveur d'un brouillard. Tromp l'observe, le poursuit, lui brûle plusieurs vaisseaux, en coule d'autres à fond, et rentre en triomphe à Rotterdam, amenant avec lui seize vaisseaux de guerre espagnols.

Avant de passer au récit des événemens militaires de l'année suivante, il faut s'arrêter encore sur quelques intrigues de cour. Le cardinal de Richelieu ne craignait plus, auprès du roi, que l'ascendant que pouvait donner à la reine la naissance inespérée de l'héritier du trône. Cet événement avait comblé de joie Louis XIII, et pouvait réveiller toute sa tendresse pour la mère de son fils. Richelieu, vou-

lant éclairer les démarches d'Anne d'Autriche, résolut de lui ôter la marquise de Senecey, sa première dame d'honneur, qui, depuis treize ans, servait sa maîtresse avec une fidélité inviolable. Il obtint du roi une lettre par laquelle il lui ordonnait, pour des raisons importantes, qui n'étaient pas spécifiées, de congédier la marquise de Senecey. La reine, surprise et affligée de cet ordre, essaya de fléchir le cardinal. Elle lui écrivit pour le prier d'intervenir dans cette affaire, et d'engager le roi à lui épargner la douleur de se séparer d'une amie, dont les services lui étaient agréables, et qui n'avait rien fait pour mériter sa disgrâce. Le ministre répondit : « Qu'il était obligé à la reine de la confiance qu'elle témoignait avoir en lui; mais qu'il ne pouvait lui donner de meilleur conseil que celui de l'obéissance au commandement du roi. » Anne d'Autriche, justement offensée de cette réponse, se répandit en plaintes amères; et alla même jusqu'à dire, que ce n'était pas au roi qu'elle était contrainte d'obéir, mais au cardinal. Tout fut inutile; on donna la place de la marquise de Senecey à madame de Brassac, que la reine ne pouvait souffrir, mais qui était entièrement dévouée à la personne du ministre. Le cardinal, pour les mêmes raisons, fit encore éloigner le baron de Saint-Ange, maître d'hôtel de la reine.

Vers ce temps-là, le roi, qui avait entièrement

oublié mademoiselle de la Fayette, se rapprocha de mademoiselle de Hautefort, qui, la première, avait occupé son imagination. Richelieu vit d'abord sans défiance ces nouvelles amours; mais il conçut quelque alarme, lorsqu'il apprit les liaisons de cette dame avec mademoiselle de Chemeraut, fille intrigante, spirituelle, et très-capable de suggérer à son amie ce qu'elle devait dire au roi, pour affaiblir le crédit du ministre.

Le cardinal, pour détruire, dans son principe, cette douce habitude de confiance et d'épanchement, qui commençait à s'établir entre le roi et mademoiselle de Hautefort, le conduisit aux frontières de l'Artois et de la Champagne; il l'engagea même à faire un voyage en Dauphiné, où il eut une entrevue avec sa sœur Christine de Savoie. Pendant ce voyage, Richelieu travaille à introduire auprès du roi un nouveau favori, qui pût lui faire oublier mademoiselle de Hautefort, et le duc de Saint-Simon, qui depuis quelque temps était disgracié. Il jeta les yeux sur Henri d'Effiat de Cinq-Mars, fils du maréchal d'Effiat, jeune homme d'un esprit vif, d'une humeur enjouée, et parfaitement bien fait de sa personne. Il était maître de la garde-robe. Le roi avait d'abord montré de l'aversion pour lui, parce qu'adonné à ses plaisirs, il s'acquittait de sa charge avec négligence, et que ses inclinations ne s'accordaient, en aucune manière,

avec celles de Louis. Toutefois, le cardinal tourne si adroitement son esprit, que cette antipathie se change en une amitié extraordinaire. Dès-lors, il oublie mademoiselle de Hautefort, dans l'entretien de laquelle il ne cherchait que le même délassement qu'il trouvait dans celui de son favori. Ainsi, par le moyen de Cinq-Mars, élevé à la dignité de grand écuyer, le ministre connaissait les plus secrètes pensées du roi, et gouvernait alors l'état avec assez de tranquillité.

Richelieu n'aurait pas été fâché de prolonger l'absence du roi, mais les médecins désapprouvant en secret ces longs voyages; et le roi témoignant l'envie de retourner à Paris, il ne fut plus possible de le retenir. La reine était à Fontainebleau lorsqu'il y arriva. Toute la cour était dans l'attente pour savoir qui l'emporterait dans la faveur du roi. Il salue froidement la reine, et jette à peine un regard sur mademoiselle de Hautefort, qui s'attendait à recevoir quelque marque signalée d'intérêt et d'affection. Il lui dit même, en particulier, qu'il savait qu'elle parlait mal de Cinq-Mars, et qu'elle eût à s'en abstenir, parce qu'il avait infiniment plus d'amitié pour lui que pour elle, ou pour qui que ce fût au monde; et qu'il regarderait comme ses propres ennemis, tous ceux du grand écuyer.

Cette scène ne donne pas une idée avantageuse de la galanterie de Louis; mais de peur qu'un nou-

veau caprice ne le ramenât à mademoiselle de Hautefort, Richelieu lui persuada d'envoyer l'ordre à cette dame, ainsi qu'à mademoiselle de Chemeraut, de quitter la cour. Elles allèrent toutes deux à Paris, où elles demeurèrent quelque temps dans un couvent de religieuses ; mais, comme elles y recevaient trop de visites, la première eut ordre de se retirer en Poitou, et la seconde de se tenir au moins à quarante lieues de Paris.

La reine, environnée de serviteurs dont la fortune dépendait du cardinal, se tint dans une réserve extrême. Elle vécut plus retirée qu'à l'ordinaire, abandonna toutes ses correspondances, et ne causa plus d'inquiétudes au ministre.

Cinq-Mars fut comblé des faveurs du roi ; et la carrière la plus brillante s'ouvrit devant lui. Soutenu par Richelieu, il pouvait prétendre à tout ; mais il ne sut contenir ni son penchant pour les plaisirs, ni son ambition. L'un de ces penchans affaiblit l'amitié du roi, l'autre lui fit entreprendre, avec Richelieu, une lutte inégale, qui le conduisit à l'échafaud.

A l'époque où l'affection du roi distingua des autres seigneurs de la cour le jeune Cinq-Mars, celui-ci se fit un plan de conduite qui lui aurait épargné de grands malheurs, s'il l'eût constamment suivi. Il recevait avec reconnaissance les avis de

Richelieu, et lui communiquait toutes les conversations du roi. Mais les ennemis du cardinal ne tardèrent pas à s'emparer d'un jeune homme ardent et présomptueux. Ils irritèrent avec art son ambition ; exaltèrent son amour-propre par d'adroites flatteries, lui firent partager leurs passions, et l'entraînèrent à sa perte.

Le marquis de Léganez avait ouvert la campagne de 1640 par le siége de Casal ; le comte d'Harcourt ayant à peine sept mille hommes contre quatorze ou quinze mille, force les retranchemens espagnols, et délivre Casal. On rend justice au marquis de Léganez; il fit, en cette occasion, tout ce qu'on peut attendre d'un brave soldat et d'un général habile ; mais le comte d'Harcourt, déjà célèbre par ses talens et sa valeur brillante, se surpassa lui-même dans cette occasion. Il s'élance presque le premier dans le camp ennemi ; son cheval est tué, il en prend un autre, et continue de renverser devant lui tout ce qui résiste ; son nouveau cheval s'étant abattu, il s'élance sur un troisième, et poursuit ses premiers succès. Son exemple entraîne l'armée française, et décide la déroute des Espagnols. « Elle fut telle, écrivait un ministre, que le ciel semblait les avoir frappés d'un coup de foudre. On ne comprendra jamais, ajouta-t-il, comment quatre ou cinq mille hommes de pied et deux mille chevaux, ont pu défaire une armée nombreuse, puissante,

avantageusement retranchée, et bien préparée à repousser l'ennemi. Certainement, cela n'est point arrivé sans un miracle du ciel. » Le vicomte de Turenne, le comte du Plessis-Praslin et le comte de la Mothe-Houdancourt, tous trois maréchaux de France dans la suite, eurent part à cette victoire, qui fut remportée le 29 avril.

Après avoir renforcé la garnison de Casal, le comte d'Harcourt marche vers Turin, avec l'intention de délivrer la citadelle de cette ville, assiégée par le prince Thomas. Il était à peine arrivé devant Turin, que le marquis de Léganez, qui avait déjà reçu des renforts considérables, accourt pour venger sa défaite, et rétablir la réputation des armes espagnoles. La situation du comte d'Harcourt devint critique, et semblable à celle de César devant Clermont. Il assiégeait Turin, et fut lui-même assiégé dans son camp, par une armée supérieure en nombre à celle qu'il commandait.

Le marquis de Léganez, comptant sur une victoire certaine, concerte avec le prince Thomas l'attaque des retranchemens du comte d'Harcourt. Le premier devait sortir de la ville, et fondre sur le camp français, tandis que le général espagnol l'attaquerait de son côté avec toutes ses forces. Le marquis de Léganez exécute le 17 juillet la partie du plan qui lui était confiée : il pousse d'abord les Français, qui, s'étant ralliés à la voix de leur géné-

ral opposent à l'ennemi une vigoureuse résistance, le pressent à son tour, le chassent de position en position, et le mettent enfin en déroute. Le prince Thomas, arrivé trop tard, fait une nouvelle tentative; mais il est également repoussé, et rentre dans Turin avec ses troupes affaiblies et découragées. La ville se rendit au comte d'Harcourt, le 24 septembre; et le comte du Plessis, qui s'était particulièrement distingué dans cette campagne, en fut nommé gouverneur.

La duchesse de Savoie, rentrée dans la capitale de ses états, fut obligée de se soumettre aux volontés du cardinal de Richelieu. On enleva, presque sous les yeux de la duchesse, le comte Philippe d'Aglié, son principal ministre. Il fut conduit en France et renfermé à Vincennes.

Le maréchal de la Meilleraye ayant fait, du côté de la Meuse, quelques tentatives inutiles sur Charlemont et Marienbourg, passe dans l'Artois, joint ses forces à celles des maréchaux de Châtillon et de Chaunes, et entreprend le siége d'Arras. Le jeune duc d'Enguien, animé par l'amour de la gloire, était à ce siége, et sa fortune sembla influer sur le succès. Il se livra une multitude de combats, soit pour introduire des convois dans le camp et dans la ville, soit pour en renforcer la garnison. Le général Lamboi, qui se présenta le premier pour secourir Arras, reçut un échec; bientôt le

cardinal-infant arrive avec le duc de Lorraine, le général Beck, et d'autres principaux capitaines espagnols et autrichiens. Son armée étant la seule défense des Pays-Bas, il parut vouloir se borner à intercepter les convois qui allaient au camp des Français; espérant les forcer, par le défaut de vivres et de munitions, à lever le siége; mais du Hallier étant arrivé de la Lorraine, avec une armée presqu'entière et un convoi immense, le camp se trouva bien approvisionné. Le cardinal-infant n'eut alors d'autre ressource que d'attaquer les lignes; ce qu'il fit avec toute l'intelligence et le courage dont il avait donné, en tant d'occasions, des preuves glorieuses.

Le maréchal de Châtillon soutint avec une invincible fermeté l'attaque de l'armée espagnole; il courut des dangers dans cette affaire; son cheval fut tué sous lui, d'un coup de canon. En ce moment on vient lui dire que son fils est expirant: « J'envie sa destinée, répond le maréchal, il meurt pour son roi. » Il n'était que blessé; et le maréchal avec la gloire d'un sentiment héroïque, eut le bonheur de retrouver son fils.

Le cardinal-infant, qui connaissait toute l'importance de la ville d'Arras, ne pouvait se résoudre à l'abandonner aux Français. Il était sur le point de tenter une nouvelle attaque des lignes. On dit que Gassion, depuis maréchal, qui faisait alors remar-

quer, dans les armées françaises, son courage et son activité, trompa le général espagnol par un stratagème dont le cardinal de Richelieu parut très-satisfait. Gassion était sorti de la ville pour observer les ennemis; il rencontre quelques coureurs allemands, demande une conférence, et leur dit d'un ton très naturel : « Je plains tant de braves gens qu'on va sacrifier pour sauver une place qui s'est rendue dès hier. » Ce discours, rapporté au cardinal-infant, lui fit changer ses dispositions. La ville, réduite à la dernière extrémité, se rendit le surlendemain, à la vue de l'armée espagnole. Le prince en pleura de dépit et de douleur. Sa conduite et ses sentimens étaient d'un guerrier.

Cette année, la décadence de la monarchie espagnole fut marquée par des événemens mémorables. La Catalogne se mit sous la protection du roi de France; et l'indépendance du Portugal fut affermie par la sagesse du gouvernement, et par la valeur de la noblesse et du peuple portugais. Les flottes de France et de Hollande étaient maîtresses des deux mers; une escadre, commandée par l'infatigable archevêque de Bordeaux, porta l'épouvante jusque sur les côtes du royaume de Naples. Le génie du comte-duc d'Olivarez tremblait devant celui de Richelieu. La branche allemande de la maison d'Autriche ne pouvait se relever des coups que Gustave-Adolphe, et, après lui, ses braves

généraux avaient portés à sa puissance et à sa grandeur. L'Espagne, qui, depuis Charles Quint, était la monarchie prépondérante de l'Europe, allait enfin céder à la France le premier rang.

Le duc de Longueville, après avoir passé le Rhin, joignit l'armée suédoise, commandée par le général Banier. Ils offrent la bataille aux Impériaux, près de Saalfeld; mais Piccolomini l'évite avec sagesse, et choisit une position trop avantageuse pour y être forcé. On tenait alors, à Ratisbonne, une diète où il était question de discuter sur la guerre et sur la paix, d'entendre les plaintes des états, et de travailler à la tranquillité de l'Allemagne. Banier forma le projet audacieux de surprendre cette assemblée, où se trouvaient l'empereur Ferdinand, et plusieurs autres princes de l'empire.

Le général suédois abandonne ses quartiers d'hiver dans le froid le plus vigoureux. Accompagné du comte de Guébriant, qui avait pris le commandement de l'armée française, il dirige sa marche vers le Danube par la Thuringe et la Waidovie, et se montre à la vue de Ratisbonne, avant que la diète ait été avertie de sa marche. La consternation des membres qui la composent est à son comble; et dans leur premier effroi, tous les ambassadeurs se disposent à prendre la fuite. L'empereur seul déclare qu'il n'abandonnera pas la place, et rassure

les autres princes par son exemple. Un événement fortuit les sauva. Le temps se radoucit tout à coup à un tel point, que la glace, dont le fleuve était couvert, se fondit et ferma le passage à l'armée alliée. Banier, forcé de renoncer à son entreprise, voulut du moins humilier la fierté germanique; et cinq cents coups de canon annoncèrent à la diète et à l'empereur, la présence des Français et des Suédois au cœur de l'empire.

Le général suédois prend alors la résolution de pénétrer plus avant dans la Bavière et la Moravie, et propose au comte de Guébriant de l'accompagner dans cette nouvelle expédition. Celui-ci refuse d'y consentir; il craignait que le dessein des Suédois ne fût d'éloigner de plus en plus l'armée de Weymar; de lui couper toute communication avec le Rhin, jusqu'à ce qu'ils l'eussent entièrement gagnée, ou du moins mise hors d'état de rien entreprendre pour la France. Il se sépare donc de Banier; et celui-ci se voit sur le point d'être attaqué seul par toutes les forces impériales. Rassemblées en toute hâte entre Ratisbonne et Ingolstadt, elles s'avancent contre lui, et le forcent bientôt de songer à la retraite; mais, sans un prodige, elle paraît presqu'impossible, à la vue d'une cavalerie plus nombreuse que la sienne, à travers des fleuves et des forêts, et dans un pays où il ne voit par tout que des

ennemis. Il se retire précipitamment vers le Wald pour se sauver en Saxe par la Bohême ; mais il est obligé d'abandonner trois régimens près de Neubourg. Ceux-ci, postés derrière une simple muraille, font une résistance digne des plus beaux temps de l'antiquité. Ils arrêtent les forces ennemies pendant quatre jours entiers, et donnent au général Banier le temps de gagner plusieurs marches. Il s'échappe par Égra vers Annaberg ; Piccolomini le poursuit sans relâche, en prenant un chemin plus court, par Schlackenwald ; et il s'en faut d'une petite demi-heure, que le général autrichien n'occupe, avant son adversaire, le passage de Prisnitz, et ne détruise d'un seul coup l'armée suédoise. Le comte de Guébriant se réunit de nouveau à Banier, près de Zuickau. Ces deux généraux dirigent leur marche vers Halberstadt, après avoir inutilement tenté de défendre la Saale contre les Impériaux.

Banier trouve enfin, à Halberstadt, le terme de ses fatigues et de ses exploits ; il fut atteint, dans cette ville, d'une maladie grave, et mourut regretté de ses compatriotes, et surtout de son armée, qu'il avait tant de fois conduite à la victoire, et sauvée des périls les plus imminens. Ce général soutint avec gloire, malgré l'inconstance de sa fortune, la réputation des armes suédoises ; et se montra digne de commander aux soldats de Gustave-

Adolphe, par une suite de triomphes éclatans. La perte d'un tel général affligea vivement les Suédois, qui craignirent même un instant de ne pouvoir le remplacer. L'esprit de révolte et de licence, retenu par l'ascendant de ce chef généralement respecté, se réveille après sa mort. Le désordre est à son comble, lorsqu'un nouvel élève de Gustave sort de la Suède, et vient recueillir l'héritage de gloire qu'il devait agrandir.

Bernard Torstenson, perclus de goutte, cloué, pour ainsi dire, à sa litière, l'emportait en célérité, sur tous les généraux de son temps; l'exécution de ses ordres n'éprouva jamais le moindre retard. Son arrivée rétablit la discipline, ranima le courage des troupes, et fit pressentir à l'Autriche de nouveaux désastres. Richelieu, pour faciliter les projets du général Torstenson, renforça l'armée du comte de Guébriant, l'un des généraux les plus habiles et les plus estimés de son temps.

Le 21 septembre 1640, Anne d'Autriche donna un second fils au roi. Il fut nommé duc d'Anjou. Cette tardive fécondité de la reine eut peu d'influence sur la conduite du roi envers elle. Fermement convaincu qu'elle préférait les intérêts de sa maison à ceux de la France, il refusa toujours de lui donner la moindre part à sa confiance et à son autorité.

L'exemple du duc de Vendôme apprit encore aux

ennemis de Richelieu, qu'il n'oubliait jamais les anciennes offenses. Ce prince vivait tranquille dans ses terres, avec la duchesse son épouse, et les ducs de Mercœur et de Beaufort, ses fils, lorsqu'il apprend qu'on écoute contre lui les dépositions de deux malheureux, déjà flétris par la justice, qui l'accusent de les avoir sollicités d'empoisonner le cardinal. Il méprise d'abord cette calomnie, aussi odieuse par la manière dont elle était conçue, que par ses auteurs. Toutefois, apprenant qu'on y attachait quelque importance, il envoie à la cour sa femme et ses fils, remontrer, tant au roi qu'au ministre, l'absurdité d'une telle imputation; il offre de venir se justifier lui-même. Le roi le prend au mot, et lui ordonne de se rendre près de lui au jour indiqué. Vendôme fait alors des réflexions. Il se rappelle ce qu'il a souffert autrefois dans sa prison, le sort de son frère, la résolution du duc de la Valette, et de tant d'autres, qui ont mieux aimé tout perdre que de risquer leur vie et leur liberté. Déterminé par ses craintes, il abandonne une justification, qui aurait été aisée, s'il n'eût pas cru qu'on voulait le trouver coupable, et se sauve en Angleterre. Louis établit contre son frère une commission pareille à celle qu'il avait créée contre son beau-frère. Les juges s'assemblent; l'affaire est instruite; on était sur le point d'aller aux opinions, lorsque le cardinal de Richelieu, qui avait eu la

délicatesse, comme offensé, de ne pas se mettre au nombre des juges, envoie au chancelier une lettre, par laquelle il le priait de demander au roi la grâce du coupable. Louis refuse d'abord; et comme s'il eût enfin cédé aux instances du tribunal, « Je m'avise, dit-il, d'un expédient : c'est de retenir le procès criminel de M. de Vendôme à ma personne, et d'en suspendre le jugement définitif. Selon qu'il se conduira, j'aurai des bontés pour lui, et je lui pardonnerai. » Toutes les prières n'en purent obtenir rien de plus positif.

Cependant le cardinal de Richelieu ne goûtait aucun repos. Après l'aventure d'Amiens, le comte de Soissons s'était réfugié à Sedan, d'où il entretenait des correspondances avec tous les mécontens, soit au dedans, soit au dehors du royaume. Ni rebelle, ni soumis, privé des avantages dus à sa naissance, il était tourmenté par le désir de les recouvrer, et par la crainte que ses tentatives ne le rendissent plus malheureux encore.

De son côté, Richelieu ne voyait qu'avec un dépit extrême, un prince, armé de sa seule fermeté, montrer à l'Europe qu'on pouvait ne pas fléchir sous l'autorité du ministre. De temps en temps il jetait vers Sedan un regard de courroux, et il lui échappait de dire : « Cela ne doit pas se souffrir en bonne politique; le roi veut absolument voir la fin de ces menées. » Il entendait par là les

liaisons assez publiques du comte avec la maison de Vendôme, la duchesse de Chevreuse, le duc de la Valette, et les autres exilés errans en Angleterre, en Italie, en Espagne et en Flandre. Il entendait aussi les liaisons plus secrètes que Richelieu soupçonnait avec Anne d'Autriche, le duc d'Orléans, et même avec Cinq-Mars, qui commençait à secouer le joug de son bienfaiteur (1).

Tant que les chances de la guerre parurent incertaines, et que toutes les forces du royaume furent employées contre les ennemis extérieurs, Richelieu se contenta de prendre de simples mesures de précaution; mais lorsque des succès décisifs eurent affermi son pouvoir et illustré son administration, il songea sérieusement à faire rentrer le comte de Soissons dans le devoir. Quoique ce prince eût manifesté le plus vif ressentiment contre le cardinal de Richelieu, on conjecture, par les efforts que fit le duc de Bouillon pour le décider à prendre un parti décisif, qu'il serait resté tranquille, s'il n'avait été provoqué par les vexations secrètes du cardinal. On dit même que le roi souhaitait qu'il ne fût pas inquiété dans sa retraite; mais les circonstances mettaient une grande différence entre les intérêts du monarque et ceux du ministre. La santé de Louis XIII dépérissait sensiblement, et

(1) Anquetil. Intrigue du Cabinet. — Mercurio, tom. 1.

faisait craindre une mort prochaine. Richelieu, menacé du même danger, comptait encore sur ses forces physiques, et se flattait de survivre au roi. Ses regards se portaient avec inquiétude sur l'avenir; aussi, a-t-on cru remarquer, dans ses dernières démarches, des mesures tendantes à lui procurer la régence. Il fallait bien présumer de sa capacité et de sa fortune, pour concevoir un pareil projet contre les droits de la reine, d'un frère du roi, de plusieurs princes du sang, presque tous ses ennemis mortels; mais c'était précisément du conflit des prétentions, que le ministre espérait le succès des siennes. Voici comment il arrangeait les choses :

« A la mort du roi, il se formera des brigues; la reine voudra probablement revendiquer son autorité; le duc d'Orléans réclamera les droits de sa naissance. Tous seront embarrassés, s'ils se trouvent sans argent, sans troupes et sans considération. S'ils n'y songent pas d'eux-mêmes, on leur suggérera de recourir à Richelieu, maître d'entraîner avec lui les gouverneurs des provinces, et les commandans des armées, presque tous placés de sa main. S'ils dédaignent de lui avoir obligation, il leur opposera la maison de Condé, qui pourra mettre un grand poids dans la balance. »

En effet, le prince de Condé était un homme accoutumé aux affaires, et qui montrait du talent

pour l'administration. Le duc d'Enguien, son fils, annonçait déjà pour le commandement des armées le génie qui l'a depuis rendu si célèbre. Richelieu négocie le mariage de ce prince avec sa nièce, Claire-Clémence de Maillé, fille du maréchal de Brezé. Il réussit dans ce projet, et célébra cette alliance avec une pompe extraordinaire. On donna le 17 février, jour des fiançailles, un ballet allégorique, qui fut pour le ministre une espèce de triomphe. Ce ballet représentait la prospérité des armes de la France. Dans la première décoration, on voyait la Terre embellie de forêts, et l'Harmonie soutenue sur une nuée, et accompagnée d'oiseaux mélodieux. La seconde offrait une vue des Alpes couvertes de neige, avec l'Italie, sur une montagne; et dans divers lointains les villes d'Arras et de Casal; la troisième représentait une mer environnée d'écueils, et des vaisseaux, au milieu desquels on distinguait trois syrènes. Uu ciel ouvert, d'où descendaient les neuf muses, la Terre ornée de fleurs, et la Concorde sur un char brillant, formaient les deux dernières décorations. Tels étaient l'esprit et le goût du siècle qui devait bientôt jeter un si vif éclat dans tous les arts d'imagination.

Au milieu des amusemens et des fêtes, Richelieu combinait et mettait en jeu les divers ressorts de sa politique. Il avançait, dans le service de la marine, le marquis de Brezé, frère de la jeune

princesse ; il le destinait à la charge d'amiral, dont il se serait rendu digne, si une mort glorieuse ne l'eût enlevé à la fleur de son âge. Il est certain que le duc d'Enguien et le marquis de Brezé, secondés des conseils de Richelieu, pouvaient donner un grand avantage à la concurrence de la maison de Condé, contre la reine, privée de ses plus fidèles serviteurs, et contre le duc d'Orléans, qui avait perdu tout son crédit. Le comte de Soissons, prince généralement estimé, était le seul qui pût déconcerter les desseins du cardinal. Ce prélat s'était efforcé de le gagner en lui offrant la main de la duchesse d'Aiguillon, sa nièce chérie. Puisque cette offre, accompagnée des promesses les plus brillantes, n'avait pu le tenter, il ne restait plus qu'à le traiter en ennemi, et à le pousser à la révolte, pour le rendre, aux yeux de la nation, inhabile à faire valoir ses droits. C'est à quoi tendait une déclaration du roi, qui parut le 8 juin. Sur des imputations de complots formés pour soulever les provinces, d'argent reçu des ennemis de l'état, de traités faits avec eux, il était ordonné au comte de Soissons, aux ducs de Bouillon et de Guise, « de venir à résipiscence sous un mois. » En même temps on faisait filer des troupes vers Sedan, sous les ordres du maréchal de Châtillon.

S'i n'existait pas entre le comte de Soissons et

tous les mécontens une correspondance ouverte ; comme ce prince était leur unique ressource et qu'il comptait sur leur attachement, il y avait du moins entre eux une correspondance muette, telle qu'elle se trouve entre les malheureux, auxquels la réciprocité des besoins sert d'interprète, et qui s'entendent sans se parler. Aussi, dès que le danger du comte de Soissons fut connu, les assurances de services, les conseils, les vœux, les secours plus réels d'hommes et d'argent, arrivèrent. Ce n'était pourtant qu'avec répugnance que le comte se déterminait à tirer l'épée contre son souverain. C'était aussi à regret que Louis XIII s'avançait contre son parent ; mais l'un était entraîné par le duc de Bouillon, et l'autre par son ministre. Le duc ne voyait de sûreté pour sa souveraineté que dans la guerre.

Les mécontens, dans leur manifeste, du 2 juillet, ne dissimulèrent pas leurs véritables motifs ; car outre les raisons de bien public, canevas ordinaire de ces sortes d'écrits, on y voit, en termes exprès, le dessein d'enlever à Richelieu la direction des affaires ; mais comme on savait que le roi ne pouvait se passer d'être gouverné, c'était dire clairement qu'on tendait au ministère. Il semble que Louis était assez indifférent sur l'issue de l'événement ; et qu'il se serait servi du comte de Soissons, dont la probité lui était connue, et du duc

de Bouillon, dont il estimait les talens, comme il se servait de Richelieu. Il vint nonchalamment jusqu'à Péronne, sans montrer son activité ordinaire. Les troupes paraissaient en général mal disposées. Elles ne marchaient pas de bonne volonté contre un prince du sang, qu'on croyait poussé au désespoir par le ministre. Richelieu tenta de trouver des traîtres dans la maison et dans l'armée du comte de Soissons ; mais avec tous ses trésors, il ne put y réussir ; tandis que, sans séduction, la cour et l'armée du roi étaient pleines de gens qui faisaient des vœux pour le comte de Soissons, et qui étaient disposés à l'appuyer.

Pour comble d'avantages du côté des confédérés, le maréchal de Châtillon, commandant les troupes royales, était brave soldat, mais le plus négligent des généraux. Il avançait vers Sedan, comme s'il n'eût pas eu d'ennemis à combattre ; il ignorait même qu'il allait rencontrer une armée aussi forte que la sienne. Le comte de Soissons l'avait formée de Français volontaires accourus sous ses drapeaux, et d'un corps allemands envoyé par l'empereur, sous les ordres du général Lamboi, capitaine plein de valeur et de capacité. Ce ne fut qu'à la dernière extrémité que le comte accepta ce secours. Lamboi avait déjà passé la Meuse, et le comte voulait encore écouter des propositions d'accommode-

ment. Le duc de Bouillon, au contraire, les regardait comme une ruse pour rendre le prince suspect à ses alliés, ou comme une marque de la faiblesse du ministre. Dans l'un ou l'autre cas, il ne convenait point, disait-il, de se laisser surprendre ou arrêter par des offres insidieuses ou intéressées.

Les armées se rapprochaient. L'action s'engagea le 6 juillet, dans la plaine de Bazeille, près du bois de la Marfée, à la vue de Sedan. Les meilleurs historiens rendent un témoignage avantageux au maréchal de Châtillon, sur ses manœuvres et sur son courage. Ils disent qu'il choisit bien son champ de bataille, qu'il rangea son armée avec habileté, qu'il donna de bons ordres et de bons exemples; mais tous ses efforts ne purent prévaloir contre la mauvaise volonté de ses troupes. Les officiers étaient mécontens qu'on les employât contre un prince du sang qu'ils estimaient; et les soldats murmuraient de ce qu'on leur avait fait quelques retenues sur d'anciennes montres. Après une faible résistance, toute l'armée, comme si elle eût été frappée d'une terreur panique, se débanda. Des corps entiers de cavalerie se retirèrent à la seule vue de l'ennemi; les soldats joignant la raillerie à la désertion, disaient en fuyant : « En voilà pour leurs cinquante écus! » Le malheureux Châtillon, après les plus grandes

preuves de valeur, se trouvant presque seul sur le champ de bataille, fut obligé de rejoindre les fuyards, qui l'entraînèrent jusqu'à Réthel.

La destinée du comte de Soissons l'attendait dans cette journée. Il perdit la vie sans avoir combattu, et même après la victoire, environné de ses gardes; sans qu'on ait jamais pu savoir véritablement de quelle manière il périt. Les uns disent qu'il se tua lui-même. On assure qu'il leva deux fois la visière de son casque avec le bout d'un de ses pistolets. Riquemont, son écuyer, l'avertit du malheur qui pouvait lui en arriver. Quelques minutes après, on entend un coup de feu; le prince tombe; on le relève, il était mort; la balle avait percé son front, et son visage était brûlé de poudre. D'autres historiens rapportent, qu'on vit passer devant lui un cavalier, qui, plus prompt que l'éclair, lui porta le coup mortel et disparut. Cette dernière opinion, quoique moins vraisemblable, a prévalu, comme offrant un champ plus vaste aux conjectures désavantageuses à la mémoire du cardinal de Richelieu. Il ne régnait, dit-on, que par la crainte. Il avait traité le clergé avec hauteur, la noblesse avec fierté, les parlemens avec mépris. Dans cet instant critique une victoire ouvrait au comte de Soissons le chemin jusqu'à Paris, et lui donnait les moyens de renverser Richelieu. La mort de ce prince était donc

nécessaire au ministre, et cette nécessité a fait croire qu'il l'avait procurée ? Mais l'histoire ne reçoit point de pareilles accusations sur de simples conjectures ; assez de crimes, dont il n'est pas permis de douter, souillent les annales des peuples.

La nouvelle de la mort du comte changea les dispositions du roi : ébloui de la fortune de son ministre, il n'estime plus que ses conseils, ne goûte que ses projets, et paraît même plus ardent que lui à punir les révoltés. L'armée battue retourna par ses ordres, vers Sedan ; il parle d'y forcer le duc de Bouillon et de le priver de sa souveraineté ; mais satisfait d'être délivré d'un grand péril, le cardinal accorde des conditions avantageuses au duc, qui, paraissant se réconcilier de bonne foi avec le ministre, concentre toute sa haine au fond de son cœur, et se prépare par cette duplicité de nouvelles inquiétudes et de nouveaux revers.

Les autres complices ne furent pas également ménagés. Les ducs de Vendôme, de Guise et de la Valette restèrent sous le poids des procédures, faites ou commencées contre eux ; procédures qui leur ôtaient tout espoir de retour dans le royaume. Le duc d'Epernon servit d'exemple. Il fut tiré de sa belle maison de Plassac, où il se plaisait, et confiné dans le château de Loches, dont, à la vérité, il était gouverneur ; mais qu'on devait, dans cette circonstance, regarder comme une prison. Il y

mourut quelques mois après, âgé de quatre-vingt-sept ans, plus accablé de chagrins que d'années.

La mort du comte de Soissons causa beaucoup d'inquiétude à Cinq-Mars. Il craignit qu'on ne découvrit les liaisons secrètes qu'il avait entretenues avec ce prince. Il commençait à ne pouvoir dissimuler son ambition ; et la résistance opposée par Richelieu à son entrée au conseil, lui avait inspiré un désir insensé de vengeance. Une chose put déterminer le grand écuyer à prendre des résolutions qui lui devinrent si funestes. Le roi fatigué de souffrances corporelles, et sujet, comme presque tous les valétudinaires, à des accès d'humeur, paraissait quelquefois irrité contre son ministre ; alors, des plaintes, des paroles menaçantes échappaient de sa bouche. Le favori, qui connaissait peu les hommes, attachait trop d'importance à ces emportemens irréfléchis, signes trop certains de faiblesse et d'irrésolution. L'imprudent jeune homme s'était flatté, que si le comte de Soissons obtenait quelque avantage, il lui serait facile de persuader au roi de se défaire du cardinal de Richelieu, et de rappeler les chefs des mécontens auprès de sa personne. Il commença, dans le même temps, à rechercher les bonnes grâces du duc d'Orléans, toujours retiré à Blois. Un gentilhomme, nommé Fontrailles, servait d'intermédiaire dans cette nouvelle intrigue. Il raconte lui-même, qu'arrivé à la cour, peu

de jours après la mort du comte de Soissons, il trouva le grand écuyer consterné de cet événement. « Ma liaison avec M. le comte, dit-il à Fontrailles, viendra infailliblement à la connaissance du roi. Quelle excuse pourrai-je alléguer ? Comment préviendrai-je les mauvais offices que le cardinal ne manquera pas de me rendre à cette occasion? — Monsieur, lui répondit Fontrailles, vous avez eu grand tort de vous intriguer sitôt avec M. le comte. Vous êtes bien établi à la cour; en tout temps, il aurait été bien aise de vous avoir pour ami. Ne valait-il pas mieux attendre que vous pussiez vous prévaloir de sa bonne fortune, si son entreprise réussissait, et ne rien risquer dans le malheur dont elle pouvait être suivie? Votre intrigue viendra sans doute à la connaissance du ministre; M. le comte avait plusieurs confidens; M. de Bouillon s'accommode. Quelqu'un d'eux, peut-être tous, seront bien aises de faire leur cour à vos dépens. Il n'y a plus de milieu à prendre; il faut, ou fléchir devant lui, ou sortir de la cour (1). »

Aucun de ces partis ne convenait au grand écuyer. Il craint que son absence n'encourage les délations, et ne réduise au silence les personnes disposées à parler en sa faveur. Quant aux moyens

(1) Relation de Fontrailles, dans les Mémoires de Montrésor.

de se défaire d'un ennemi aussi dangereux et irréconciliable que le cardinal, il n'en est point de si extrêmes qu'il ne veuille hasarder. Fontrailles, ravi de le voir dans ces dispositions, s'ouvre alors entièrement à lui. « Puisque le duc d'Orléans, dit-il, veut s'unir d'intérêt avec vous, il faut répondre à ses avances, et l'engager à faire une bonne fois le coup que lui et M. le comte manquèrent, il y a quelques années, à Amiens. S'ils eussent eu, l'un et l'autre, la fermeté que j'attendais d'eux, dans cette occasion, jamais le cardinal de Richelieu ne serait sorti de chez le roi. Tâchez de mettre le prince dans la même disposition, et concertez si bien vos mesures que le cardinal ne puisse échapper; votre salut en dépend. Si vous prenez un autre parti, vous êtes infailliblement perdu. »

Cinq-Mars, aveuglé par la crainte et séduit par l'ambition, eut l'imprudence de se livrer à la témérité de ces conseils. Ainsi, une nouvelle conspiration se tramait contre la vie de Richelieu, au moment même où il se croyait délivré de ses plus dangereux ennemis. Le duc d'Orléans ne parut pas, dans la suite, éloigné de ce projet. Toutefois, des scrupules de conscience le retinrent encore; mais il s'unit avec le duc de Bouillon et Cinq-Mars, pour travailler de concert à la ruine du cardinal.

Lorsque Louis était à Mézières, il arriva un

événement qui acheva d'irriter le grand écuyer, et de le déterminer à tout risquer pour se venger de Richelieu. Cinq-Mars avait coutume de se trouver avec le roi et son ministre dans leurs conférences les plus secrètes. Ce dernier, alors mécontent du favori, résolut de l'exclure de ces entretiens confidentiels. « Avertissez M. le grand écuyer, dit-il un jour à Saint-Yon, que je trouve fort mauvais qu'il me suive, lorsque je vais entretenir le roi d'affaires, qui ne demandent point la présence d'un tiers. » Surpris du message, Cinq-Mars court chez le secrétaire d'état Desnoyers pour apprendre les motifs d'un pareil changement. Richelieu, qui le faisait observer, entre presque en même temps que lui, le traite avec hauteur, lui reproche ses bienfaits, et lui défend de venir jamais au conseil du roi. « Allez lui demander, ajouta-t-il, si ce n'est pas là son sentiment. » Le grand écuyer n'eut d'autre parti à prendre que celui d'obéir. Il se retire dans son appartement, où il trouve Fontrailles, se livre à l'excès de sa colère, et se confirme dans ses pensées de vengeance.

Le duc d'Orléans vint à Corbie trouver son frère, qui revenait de Mézières. Ce fut là qu'il eut ses premières conférences avec le grand écuyer, et que, réunis par le même intérêt, ils commencèrent à préparer les intrigues qui devaient conduire le favori de Louis à une mort prématurée. Ici,

paraît pour la première fois, sur la scène politique, un homme dont le nom, cher aux amis des lettres, rappelle, tout à la fois, de tristes et de glorieux souvenirs. De Thou, fils de notre célèbre historien, était l'ami intime du grand écuyer. En vain, dans une visite qu'il fit à Loches, le duc d'Épernon lui conseilla de renoncer à la cour, et de s'attacher à la magistrature, où il pouvait obtenir une haute renommée; l'imprudent jeune homme, emporté par l'inconstance de ses goûts, rejeta les conseils de l'expérience et de l'amitié. Il était, à cette époque, mécontent du cardinal de Richelieu, qui lui avait refusé dans l'armée un emploi qu'il sollicitait. Il forma des liaisons avec les ennemis de ce ministre, et finit par augmenter le nombre des victimes sacrifiées à sa vengeance. Mais il ne faut point anticiper sur les événemens. Pendant que les complots s'ourdissent dans les ténèbres, et que les orages se forment à la cour, jetons un coup d'œil sur la suite des événemens militaires.

Richelieu avait reconnu, par la lenteur et l'indécision des mouvemens du prince d'Orange, que le gouvernement hollandais n'aiderait jamais sérieusement la France à s'agrandir dans le voisinage des Provinces-Unies; et qu'il avait adopté, comme base fondamentale de sa politique, la maxime de laisser une forte barrière entre ces mêmes provinces, et un voisin ambitieux et puissant. Cette découverte

engagea le cardinal à étendre dans l'Artois, province de l'ancien domaine de la couronne, des conquêtes qui donneraient moins d'ombrage à des alliés dont l'amitié était utile, et dont les forces étaient respectables. La ville importante d'Aire fut assiégée par le maréchal de la Meilleraye. Le cardinal-infant s'avança pour secourir cette place; mais l'armée française était si avantageusement retranchée, qu'il ne put l'attaquer. Aire se rendit le 26 juillet 1641. Le général espagnol voulut la reprendre; il se servit pour cela des propres retranchemens des Français, qui, en les quittant un peu précipitamment, avaient négligé de les combler et de les aplanir. La Meilleraye tente vainement de conserver sa conquête. Après une résistance glorieuse de trois mois, la garnison française capitule et obtient d'honorables conditions. Les maréchaux de la Meilleraye et de Brezé, jaloux de réparer cette perte, s'en dédommagèrent en s'emparant des villes de Bapaume, de Lens et de la Bassée.

Le cardinal-infant, mourut à Bruxelles, le 4 décembre, regretté de tous les ordres de citoyens, et surtout de ses soldats, accoutumés à le regarder comme leur père. A l'exception de Gustave-Adolphe et du duc de Friedland, ce prince ne fut inférieur à aucun des généraux de son temps. Sa valeur et son habileté sauvèrent les Pays-Bas autrichiens. Sa mort fut une grande perte pour l'Es-

pagne : on lui donna des successeurs, qui ne purent le remplacer.

Après la prise de Bapaume, la garnison de cette ville qui se retirait à Douai, en vertu de la capitulation, fut rencontrée par Saint-Preuil, gouverneur d'Arras. Cet officier, renommé par sa bravoure et son activité, était alors en course; n'ayant pas vu le trompette du roi, donné pour sauve-garde à la garnison de Bapaume, il la prend pour un détachement ennemi, l'attaque, la défait et la pille. Aussitôt qu'on lui eût fait connaître son erreur, il s'empressa de la réparer, fit cesser le combat et rendre tout le butin. Cette infraction involontaire d'une capitulation, servit de prétexte pour le faire arrêter et conduire dans la citadelle d'Amiens. Il était, dit-on, poursuivi par la haine du maréchal de la Meilleraye, avec lequel il avait eu de violens démêlés. On rechercha sa conduite; il fut accusé comme le maréchal de Marillac, de concussion. Il est vrai, qu'à l'exemple de quelques autres gouverneurs de places fortes, il n'était pas irréprochable sur cet article; mais il produisait pour sa défense, une lettre du roi, conçue dans les termes suivans : « Brave et généreux Saint-Preuil, vivez d'industrie, *plumez la poule sans la faire crier*; faites comme les autres dans leurs gouvernemens! tout vous est permis. » Il fut jugé et condamné à mort, par une de ces commissions extraordinaires,

destinées à servir les passions et les vengeances des rois ou de leurs ministres. L'innocence d'un homme condamné par un pareil tribunal, doit toujours se présumer.

Les nouvelles reçues d'Allemagne, immédiatement après la défaite du maréchal de Châtillon, à la Marfée, consolèrent le roi de l'affront que ses armes venaient d'éprouver. Les armées françaises et suédoises s'illustrèrent par de nouvelles victoires; et l'empereur Ferdinand III, privé du secours de l'Espagne, occupée à sa propre défense, commençait à éprouver le besoin de la paix.

Pour achever le récit des diverses campagnes de cette année, il ne me reste plus qu'à parler du succès des entreprises faites dans le Roussillon et dans la Catalogne. Depuis que les Catalans s'étaient donnés à la France, Richelieu ne doutait plus de la conquête du Roussillon. Le comte de la Motte-Houdancourt, fut envoyé d'Italie à Barcelonne, pour commander les troupes destinées à la défense des nouveaux sujets du roi; et l'archevêque de Bordeaux, eut ordre de manœuvrer sur les côtes de la Catalogne, avec la flotte de la Méditerranée; le prince de Condé fut chargé du commandement de l'armée en Roussillon.

L'archevêque de Bordeaux, toujours plein de zèle, exécuta promptement ses ordres. Le 15 février, il envoie au Cap de Quiers, trois vaisseaux

avec quatre cents hommes, qui s'emparent de la ville, et de trois tours élevées sur des éminences près de la place; il fait partir ensuite dix vaisseaux avec huit cents hommes, qui arrivent le 12 mars; enfin, il se montre lui-même avec douze galères, chasse la flotte espagnole du port de Roses, et lui prend quelques vaisseaux. Ces premiers succès enflèrent son courage. « Tout fait espérer, écrivait-il à la cour, que si les Espagnols s'opiniâtrent à rester dans les mers que le roi a prises sous sa protection, leurs vaisseaux augmenteront le nombre de ceux de sa majesté. »

Conformément au premier projet de la cour de France, l'archevêque de Bordeaux voulait que le comte de la Motte, vînt d'abord avec ses troupes assiéger Collioure. La prise de cette ville entraînerait celle de Perpignan, et du reste de la province. Mais les habitans de la Catalogne proposaient de reprendre les villes de Tarragone et de Tortose, que le marquis de Los Velez leur avait enlevées. Ils pressèrent tellement le comte de la Motte que celui-ci qui cherchait, par quelqu'action d'éclat, à illustrer son commandement, avant l'arrivée du maréchal de Brezé, nommé vice-roi de Catalogne, consentit à leur proposition.

Les Espagnols vinrent par mer au secours de Tarragone, avec une flotte deux fois plus forte que celle de l'archevêque de Bordeaux. Il y eut, le 20 août, un combat de quatre heures que la nuit

termina. L'archevêque conserva dans le péril beaucoup de sang-froid, et déploya tous les talens d'un marin expérimenté. Les deux flottes furent fort endommagées; mais la plus faible obligée de céder, regagna les côtes de la Provence, et laissa entrer le secours espagnol dans Tarragone, dont la Motte-Houdancourt fut contraint de lever le siége. On crut apparemment que le prélat n'avait pas secondé de bonne foi une entreprise exécutée contre son opinion. Le cardinal de Richelieu, pour obtenir des succès, punissait les revers; l'archevêque éprouva une pleine disgrâce; on parla même de lui faire son procès. Il se retira ou fut relégué à Carpentras, où il vécut sous la protection du pape. Il ne lui resta d'autre appui à la cour de France, que le grand écuyer, dont le frère aîné avait épousé une nièce de l'archevêque. Ainsi, se termina la carrière militaire de ce prélat, dont le nom figure avec plus d'avantage dans les annales de notre marine, que dans celles de l'église.

Le succès des Espagnols devant Tarragone, sauva non seulement cette ville, mais peut-être encore la riche province d'Andalousie. Le gouverneur don Guzman, duc de Médina Sidonia, et grand d'Espagne, avait été accessible aux insinuations du nouveau roi de Portugal, son beau-frère, et aux promesses de la cour de France. L'événement de Tarragone l'empêcha de se déclarer.

Le marquis de Brezé, neveu du cardinal de Richelieu, avait conduit une flotte considérable au secours des Portugais. A son arrivée dans le port de Lisbonne, il trouva le roi de Portugal, occupé à la recherche et à la punition des complices d'une conspiration tramée contre lui, par don Sébastien de Malos, archevêque de Braga. L'intention de ce prélat et du marquis de Villaréal, son complice, était de faire mettre le feu au palais royal, et en plusieurs autres quartiers de la capitale; d'enlever, ou même d'assassiner le roi et toute sa famille, à la faveur du trouble et des désordres inséparables de l'incendie. L'archevêque de Braga devait parcourir les rues, un crucifix à la main, et crier à haute voix : « *Vive la loi de Jésus-Christ et périsse celle de Moïse !* (1) »

Le marquis de Villaréal et le duc de Camina, son fils, furent punis de mort. Le roi, comme une marque de clémence, défendit qu'on leur coupât la tête par derrière, ce qui est un supplice honteux en Portugal. On les fit donc asseoir, chacun sur une chaise; on leur lia les pieds et les mains, après quoi, le bourreau leur coupa la gorge, et jeta un drap noir sur le corps du père et du fils. Quant à l'archevêque de Braga, on n'osa rien prononcer

(1) Histoire de la conjuration de Portugal. Nani, Historia Veneta. — Mercurio di Vittorio Siri.

contre lui, de peur d'irriter le pape. Cette modération ne satisfit pas entièrement la cour du Vatican. Urbain se plaignit de ce qu'on tenait l'archevêque en prison, et demanda qu'on l'envoyât à Rome. Cette demande fut rejetée. Don Malos mourut peu de temps après cette catastrophe; et dans ses derniers momens, il témoigna un extrême regret de son crime.

Le mauvais succès de cette conspiration raffermit le pouvoir du roi de Portugal, et détruisit les espérances que le comte-duc d'Olivarez en avait conçues. Philippe commençait à se détacher d'un ministre, malheureux dans presque toutes ses entreprises. La perte du Portugal, de la Catalogne, d'une partie du Roussillon et de l'Artois affligeait les Espagnols, long-temps accoutumés aux triomphes et à la domination; les murmures de la noblesse et du peuple arrivaient jusqu'au trône, et préparaient la chute d'un ministre que la fortune avait abandonné.

Olivarez éprouva vers la fin de cette année (1641) un nouveau sujet de mortification. Les Espagnols tenaient, depuis trente-six ans, la principauté de Monaco sous leur dépendance. Honoré de Grimaldi, prince de Monaco, résolut de se mettre sous la protection de la France. Le comte d'Aletz, gouverneur de Provence, eut ordre de tenir des troupes et des vaisseaux prêts pour l'exécution de ce projet.

Ce fut le 18 novembre que les Espagnols perdirent Monaco ; les Français y entrèrent le même jour et en prirent possession. Honoré de Grimaldi fut magnifiquement récompensé de sa défection par les soins du cardinal de Richelieu.

Le crédit du comte-duc d'Olivarez diminuait même à la cour de Rome. Dans la promotion des cardinaux de cette année on remarque le nom de Mazarin, qui avait jusqu'alors été repoussé par l'influence de l'ambassadeur espagnol. Mazarin, revenu d'Avignon, comme d'un lieu d'exil, remplaça le père Joseph dans l'estime et la confiance de Richelieu.

Tandis que le continent de l'Europe était en proie à toutes les fureurs de la guerre, la révolution commencée dans la Grande-Bretagne parcourait ses phases avec rapidité. La faiblesse de Charles, qui s'était manifestée dans sa conduite envers l'Écosse, fut mise de nouveau à une terrible épreuve. Thomas Wentworth, comte de Strafford, ministre et ami du roi, fut accusé de trahison devant la chambre des pairs par les chefs du parti populaire. On lui reprochait d'avoir donné à Charles des conseils violens et attentatoires à la liberté. Après avoir fait de vains efforts pour le sauver, le roi signa son arrêt de mort. Strafford mourut avec une fermeté héroïque, et laissa la monarchie exposée sans défense aux attaques de ses ennemis.

Leur plan d'agression ne tarda pas à se développer; bientôt on les vit marcher en avant, et détruire le pouvoir royal avec autant de constance que d'habileté. En déclarant que le roi ne pourrait ni le proroger ni le dissoudre avant qu'il eût terminé toutes ses opérations, le parlement enleva au monarque le seul moyen qu'il eût de se défendre légalement. Depuis cette époque, les observateurs éclairés prévirent, que la lutte qui s'engageait entre les deux pouvoirs, finirait par la victoire complète du parti populaire, soutenu par son audace et par toute la force de l'opinion.

L'exaltation des esprits croissait de jour en jour, lorsqu'un événement affreux vint lui fournir un nouvel aliment. Il s'était formé en Irlande une vaste conjuration contre les Anglais domiciliés dans l'île. Le plan était d'exterminer en un jour tous les protestans, et de se saisir de la ville et du château de Dublin. La seconde partie du projet manqua. Les magistrats supérieurs, avertis par un des conjurés, préservèrent la capitale; mais la révélation du complot s'était faite trop tard pour prévenir le carnage dans toute l'étendue de l'île. Au nom de la religion, encouragés par des prêtres barbares, les Irlandais catholiques se précipitent avec fureur sur les Anglais désarmés. Les femmes, les vieillards, les enfans sont enveloppés dans la même proscription. Quarante mille personnes périrent en un jour, et les bourreaux offrirent à Dieu

leurs actions de grâces sur les cadavres des victimes.

Les ennemis du roi ne virent dans cet horrible événement qu'un moyen d'allumer le zèle des factieux. On soupçonna Charles d'avoir excité les catholiques d'Irlande au massacre des protestans ; et ces soupçons s'accréditèrent par leur atrocité même. Ce malheureux prince était incapable d'un acte de cruauté ; mais dans ces temps désastreux, où la licence et les passions les plus désordonnées se cachent sous le nom de liberté et de patriotisme, les faibles accens de la vérité ne sont jamais entendus. On fut généralement persuadé en Angleterre, que le roi avait eu connaissance du complot, et qu'il l'avait secrètement favorisé.

Il voulut trop tard déployer de la fermeté ; il n'avait plus la force nécessaire pour soutenir des mesures vigoureuses ; elles ne firent qu'accélérer sa perte. Enfin, la guerre civile éclate en Angleterre. Charles plante l'étendard royal à Nottingham, dans le comté d'Yorck ; tandis que les couleurs de l'insurrection flottent sur les tours de Londres. Le parlement lève des troupes, nomme des généraux, exige un serment de fidélité, et s'empare de tous les pouvoirs. L'Europe, étrangère à cette révolution, n'en fut avertie que par la chute du trône, et par la fin tragique de l'infortuné Stuart.

HISTOIRE
DU MINISTÈRE
DU
CARDINAL DE RICHELIEU.

LIVRE VIII.

SOMMAIRE DU LIVRE HUITIÈME.

Réflexions préliminaires. — Campagne de 1642. — Situation de l'Autriche. — Conquêtes du général Torstenson et du comte de Guébriant. — Victoire de Kempen. — Le comte de Guébriant reçoit le bâton de maréchal de France. — Accommodement de la duchesse Christine de Savoie avec les princes ses beaux-frères. — Nouveaux efforts de Richelieu pour entamer l'Espagne. — Succès du comte de la Motte-Houdancourt. — Défaite du marquis de Povar. — Siége et prise de Collioure. — Attaque de Perpignan. — Le roi se rend au camp devant Perpignan. — Il y reçoit les députés de la Catalogne. — Progrès du siége de Perpignan. — Vains efforts des Espagnols pour délivrer cette ville. — Sa capitulation. — La ville de Salces est assiégée et prise. — Les évêques de Nismes et d'Albi

se distinguent dans cette occasion. — — Suite des intrigues du grand écuyer. — Nouvelle conspiration contre la personne de Richelieu. — Mission de Fontrailles à Madrid. — Détails de ses entrevues avec le comte-duc d'Olivarez. — Il conclut un traité avec le ministre d'Espagne, au nom du duc d'Orléans. — La connaissance de ce traité parvient à Richelieu. — Cinq-Mars, de Thou, et le duc de Bouillon sont arrêtés, le premier à Narbonne, le second à l'armée, et le troisième à Casal. — Cinq-Mars et de Thou sont traduits devant une commission extraordinaire, à Lyon. — Laubardemont. — Ordonnance de Louis XI. — Détails du procès. — Les deux amis sont condamnés à mort. — Leur exécution. — Conduite du duc d'Orléans dans cette occasion. — Le duc de Bouillon cède sa principauté de Sedan. — Terreur répandue à la cour. — Richelieu est attaqué d'une maladie mortelle. — Détails sur ses derniers momens. — Il règne après sa mort. — Le roi se conforme à ses dernières volontés. — Le cardinal de Mazarin entre au conseil. — Maladie de Louis XIII. — Sa mort.

Depuis l'entrée du cardinal de Richelieu au ministère, nous l'avons vu poursuivre sans relâche l'exécution du plan qu'il avait formé, pour affaiblir la maison d'Autriche, pour agrandir la France, et pour donner à l'autorité royale une force qu'elle n'avait jamais eue jusqu'à lui. Les difficultés, les obstacles, se multiplièrent autour de ce grand

ministre ; mais ils ne purent ni arrêter, ni ralentir sa marche. Les yeux constamment fixés sur le but vers lequel tous ses efforts étaient tendus, il renversa tout ce qui s'opposait à ses desseins et triompha même des caprices de la fortune, qui flotta long-temps incertaine entre ses rivaux et lui. L'accomplissement de ses projets dépendit surtout de la force de son caractère ; de là vint que ses revers furent toujours passagers, et ses succès toujours durables. Sa conduite a prouvé qu'une volonté ferme est la qualité la plus précieuse, comme elle est la plus rare d'un homme d'état.

Lorsqu'enfin l'ascendant de Richelieu, au dedans et au dehors de la France, ne parut plus douteux ; lorsqu'il eut fait tomber sur l'échafaud la dernière tête ennemie, et porté les armes françaises au sein de l'Espagne ébranlée ; lorsqu'il eut vaincu toutes les résistances ; qu'il ne lui restait plus qu'à jouir de ses triomphes et à user librement d'un pouvoir sans limites, la mort vint le surprendre ; et, d'un souffle, éteignit ce génie, dont la vive lumière éclairait les sombres détours de la politique, et dont les conceptions agitaient le monde. Il cessa de vivre, justement à l'époque de sa plus haute élévation ; et descendit au tombeau, laissant dans le souvenir des hommes, une renommée qu'aucun revers n'avait affaiblie ; dernier bienfait de la fortune, qui a manqué à tant d'hommes illustres.

Dans le récit des faits qui appartiennent à l'année mémorable où nous allons entrer (1642), nous mettrons en première ligne les événemens militaires; nous reprendrons ensuite le fil des dernières intrigues formées contre la puissance de Richelieu; et après avoir assisté à ses derniers momens, et à ceux de Louis, nous jetterons un coup d'œil rapide sur la situation intérieure de la France, et sur les progrès de l'esprit humain à cette époque.

La branche allemande de la maison d'Autriche luttait encore contre les efforts réunis de la France et de la Suède; mais la bravoure de ses troupes, l'habileté de ses généraux, ne pouvaient lui rendre son ancienne supériorité. Le besoin de la paix commençait à se faire vivement sentir dans les états héréditaires de l'empereur. Ses peuples étaient réduits à une extrême misère; les impôts multipliés par tous les moyens que le génie du fisc peut fournir, ne suffisaient pas à l'entretien des armées; l'industrie, le commerce, l'agriculture languissaient; et l'éclat illusoire des triomphes ne détournait plus l'attention fixée tout entière sur les maux réels de la patrie. Les succès de Torstenson et du comte de Guébriant, laissaient à l'Autriche peu d'espérances d'un avenir plus heureux. Le premier, par une révolution singulière des choses, ava t rencontré l'armée impériale près de Leipsick,

sur le même champ de bataille, que la victoire décisive de Gustave-Adolphe avait rendu si fameux. Les vétérans Suédois animés par d'héroïques souvenirs, se signalèrent comme s'ils eussent combattu sous les yeux de Gustave. L'armée impériale fut battue et dispersée ; et la prise de Leipsick, où les Suédois trouvèrent des ressources considérables, devint le prix de la victoire.

De son côté le comte de Guébriant était entré dans l'électorat de Cologne, pour y prendre ses quartiers d'hiver. L'électeur, qui voulait garantir ses états du fléau de cette invasion, appelle le général Hatzfeld, et rassemble ses propres troupes sous le général Lamboi. Le comte de Guébriant forme aussitôt la résolution d'attaquer l'armée électorale, avant l'arrivée de Hatzfeld. Les ennemis avaient élevé, près de Kempen, des retranchemens sur lesquels ils avaient placé leur artillerie ; et dans cette formidable position ils se croyaient à l'abri de tout danger. Le 17 janvier 1642, le maréchal fait attaquer les redoutes l'une après l'autre ; rien ne résiste à la valeur française ; les retranchemens sont emportés de vive force et la confusion se met dans les rangs de l'ennemi. Des charges brillantes de cavalerie achèvent la déroute. Le général en chef Lamboi, les généraux Merci et Laudron, tous les colonels et cinq mille hommes, tant officiers que

soldats, demeurent prisonniers. La victoire fut complète et décisive. Le comte de Guébriant acheva la conquête de l'électorat de Cologne et du pays de Juliers.

La nouvelle de ce succès, qui valut au comte de Guébriant, le bâton de maréchal, fit le plus grand plaisir au roi et au cardinal de Richelieu. Celui-ci écrivit lui-même au général victorieux, pour le féliciter sur ses succès et sa promotion. « Je ne saurais, dit-il, vous témoigner assez la joie de ce que votre mérite, et l'estime que le roi fait de ceux qui vous ressemblent, vous ont mis en main un bâton de maréchal. Si j'y ai contribué de quelque chose, ce n'a été que par mes vœux. Ces deux motifs sont si puissans, qu'il n'était pas nécessaire d'y en ajouter un autre. »

Le cardinal était cependant bien aise que les généraux apprissent l'influence qu'il exerçait dans la distribution des récompenses qui leur étaient accordées. Chavigni ou Desnoyers, secrétaires d'état, étaient chargés de les en instruire. On verra, dans la lettre suivante, les précautions que prenait Richelieu pour attacher les hommes de mérite à ses intérêts. « Ce qui redouble ma joie, écrivit Chavigni au maréchal, c'est la manière dont monseigneur vous a procuré cette dignité. Vous devez lui en être plus obligé que de la chose même. On ne peut rien

ajouter aux témoignages d'estime et d'affection que son éminence vous a donnés en cette occasion. Je m'assure, monsieur, que vous n'oublierez rien de ce qui dépendra de vous pour lui faire connaître votre gratitude. Son éminence vous considère, non seulement comme une personne capable de rendre de grands services à l'état, mais elle attend aussi, en son particulier beaucoup de reconnaissance et d'affection de votre part. »

Le maréchal de Guébriant, ennemi de toute intrigue, respectait un ministre qui travaillait avec tant de succès à l'élévation et à la gloire de la France ; il n'écouta jamais les insinuations de ses ennemis, et resta constamment attaché à Richelieu. La noble récompense qu'il venait de recevoir de ses services, fut, pour cette âme généreuse, un nouveau motif de justifier l'estime et l'amitié du cardinal.

Les Français étaient tranquilles du côté de l'Italie. Les princes de Savoie avaient fait leur accommodement avec la duchesse Christine, leur belle-sœur, et avec la France. Par le premier de ces traités, signé à Turin, Christine conserva l'autorité de tutrice et de régente; les deux princes, lieutenans du jeune duc devaient résider, le prince Thomas à Ivrée, et le cardinal à Nice. Ce dernier se proposait d'épouser la princesse Marie, sa nièce, fille de Christine et de Victor-Amédée, pour fortifier ses

droits dans le cas où le jeune duc Charles-Emmanuel viendrait à mourir sans enfans. Le second traité confirmait et appuyait de l'autorité de la France toutes les clauses du premier. Les deux princes se déclaraient pour cette puissance, et le prince Thomas entrait à son service. Si la duchesse venait à mourir pendant la minorité de son fils, Louis XIII assurait aux deux princes la régence et la tutelle; il ne devait faire aucun arrangement avec l'Espagne, sans les comprendre dans le traité, nommément le prince Thomas; et sans avoir obtenu, pour sa femme et ses enfans, la liberté de venir en Piémont. La princesse de Carignan, femme du prince Thomas, était sœur du comte de Soissons, et se trouvait alors avec ses enfans à la cour de Madrid.

Richelieu, satisfait de ces derniers arrangemens, songeait à tourner contre l'Espagne toutes les forces de la France. Ce fut en vain que le comte-duc d'Olivarez, redoutant les suites d'une campagne dans le Roussillon et dans la Catalogne, voulut faire une diversion puissante dans la Picardie. Les Espagnols obtinrent d'abord des succès : ils reprirent les villes de Lens et de la Bassée, battirent le maréchal de Guiche à Honnecour, près du Catelet; mais ils n'osèrent pénétrer en France, et ne purent retarder le mouvement de l'armée française vers le midi. Le roi s'y rendit en personne. Il devait commencer par con-

quérir le Roussillon, se montrer ensuite en vainqueur aux Catalans, ses nouveaux sujets, et recevoir leurs hommages.

Le maréchal de la Meilleraye commandait sous le roi dans le Roussillon, et avait avec lui le vicomte de Turenne. Le maréchal de Brezé résidait à Barcelonne, en qualité de vice-roi de la Catalogne. Le comte de la Motte-Houdancourt était en avant vers la frontière de l'Arragon, prêt à se porter partout où il serait besoin. Louis s'avança jusqu'à Narbonne.

Le comte de la Motte-Houdancourt se signala, dès le commencement de la campagne, par des succès qui furent d'un heureux présage, et qui excitèrent l'émulation des autres généraux. Le 19 janvier, il battit les Espagnols au combat de Vals; le maréchal de la Meilleraye mit, quelque temps après, le siége devant Collioure. La prise de cette place maritime parut nécessaire pour empêcher les ennemis de secourir Perpignan, dont la conquête entraînait celle de toute la province, et que le roi devait assiéger en personne. Le marquis de Mortaro, gouverneur de Collioure, se défendit bravement avec une garnison de trois mille hommes. Mais les fortifications étaient en mauvais état; et le Bailli de Forbin bloquait l'entrée du port avec une flotte de trente-six vaisseaux de guerre. L'armée navale d'Espagne n'étant pas encore prête

à mettre en mer, le duc d'Olivarez résolut d'envoyer par terre des renforts à la garnison de Collioure, place dont il connaissait toute l'importance. Don Pedro d'Arragon, marquis de Povar, eut ordre de prendre trois mille hommes de cavalerie d'élite, et de marcher à Collioure. Jamais projet ne fut plus téméraire. Il fallait que ce corps de cavalerie traversât la Catalogne, pays inégal et difficile, dont les habitans réunis aux Français pouvaient lui enlever les moyens de subsistance, le harceler sans cesse, retarder sa marche, et finir par le détruire.

Après quelques représentations inutiles, le marquis de Povar, forcé d'obéir, se met en route et tâche d'éluder par de fausses marches, la vigilance du comte de la Motte-Houdancourt. Mais le général français pénètre ses desseins, l'attend aux passages des rivières, dans les défilés des montagnes, et l'affaiblit par des attaques multipliées. Enfin, le général espagnol, enveloppé de toutes parts, est forcé de se rendre prisonnier de guerre avec toute sa cavalerie. Louis XIII, satisfait des services du comte de la Motte-Houdancourt, le fit maréchal de France. Collioure ne tarda pas à se rendre, et la citadelle de cette ville, ainsi que le fort Saint-Elme, furent compris dans la capitulation.

Dès que le roi eut reçu cette nouvelle, il se prépara, malgré les douleurs de la goutte, dont il

était tourmenté, à mettre le siége devant Perpignan, place régulièrement fortifiée, et défendue par une nombreuse garnison, sous les ordres du marquis Florès d'Avila, officier brave et expérimenté. Il se trouvait dans une position critique. La prise de Collioure, et la défaite du marquis de Povar lui ôtaient toute espérance de secours. Cette dernière considération détermina les généraux français à se contenter de bloquer la ville, dont la famine devait être dans quelque temps le plus redoutable ennemi. Le maréchal de la Meilleraye alla reconnaître la place, et Louis voulut donner lui-même les ordres nécessaires pour compléter les lignes de circonvallation : il arriva le 22 avril devant Perpignan, et établit son quartier général dans une très-petite maison. Les personnes attachées à la cour et les plus grands seigneurs demeurèrent sous des tentes. Aucune action mémorable ne signala cette expédition, dont le succès n'était pas douteux. Le sort de Perpignan avait été fixé à Collioure.

Tandis que le roi était devant cette place, les principales villes de la Catalogne lui envoyèrent des députés, chargés de lui présenter leurs hommages et leurs protestations de fidélité. Les magistrats du tribunal souverain de Catalogne, appelé *l'audience royale*, se rendirent auprès du roi pour y résider, et remplir les fonctions de leurs

charges. Les jugemens ou arrêts définitifs de cette compagnie, n'ayant aucune force, et ne pouvant être exécutés, s'ils ne sont revêtus de la signature du souverain, lorsqu'il se trouve dans la province, les membres de l'*audience royale* ne purent se dispenser de faire cette démarche. Ils se logèrent à Thuy, petite ville peu éloignée de Perpignan.

Louis reçut à la même époque deux visites, dont il parut satisfait; le maréchal Horn, fait prisonnier à la malheureuse bataille de Norlingue, et le prince de Monaco, arrivèrent le même jour au quartier du roi. Le premier avait donné une si haute idée de son habileté, que l'empereur et le duc de Bavière crurent affaiblir considérablement leurs ennemis en les privant des services d'un si excellent général. Mais enfin l'expérience les ayant convaincus que la Suède ne manquait point de bons généraux, ils consentirent cette année à l'échange du maréchal Horn contre le célèbre Jean de Werth. Le général suédois était venu remercier le roi d'avoir mis un terme à sa réclusion. Il reçut un accueil distingué. Les officiers français regardèrent comme un devoir de faire les honneurs de l'armée au vieux guerrier que Gustave-Adolphe avait honoré de son estime et de son amitié. Le roi lui fit présent d'une épée enrichie de diamans, et l'entretint avec complaisance du héros de la Suède, et des campagnes où le général lui-même avait acquis des titres de gloire.

Le prince de Monaco fut pareillement accueilli avec distinction. Louis, suivant les dispositions du traité conclu l'année précédente, lui donna l'ordre du Saint-Esprit et le duché de Valentinois. Le cardinal de Richelieu était absent de la cour ; une maladie dangereuse le retenait à Narbonne. Les symptômes en parurent si graves, que les médecins commençaient à désespérer de sa vie. Dans cette situation critique, il jugea convenable de faire son testament.

Cependant, la famine faisait chaque jour des progrès dans la ville assiégée. Philippe IV et le comte-duc d'Olivarez, s'étaient avancés jusqu'à Saragosse, avec l'intention de secourir Perpignan, et de rejeter l'armée française hors des frontières de l'Espagne. Le mécontentement était général à Madrid et dans les provinces. L'orgueil espagnol souffrait des pertes de la monarchie ; le souvenir encore récent de sa prépondérance et de sa grandeur exagérait les désastres et augmentait les regrets. On accusait le ministre de négligence et d'inhabileté ; il voulut tenter un dernier effort pour rétablir les affaires, et pour sauver le Roussillon. Charles de Médicis, frère du grand duc de Toscane, nommé généralissime des forces maritimes d'Espagne, devait transporter à Roses les provisions et les renforts qu'on espérait jeter, de concert avec l'armée de terre, dans Perpignan. Le marquis de Torré-

cuse, excellent officier italien, était chargé de cette expédition. Les troupes se réunirent à Tarragone. Les Espagnols, peu expérimentés et jaloux de la réputation du général, ne lui obéissaient qu'avec répugnance, et firent échouer ses projets par leur indiscipline et l'indécision de leurs mouvemens. Le résultat fut tel qu'on pouvait le prévoir. La garnison de Perpignan, abandonnée à ses propres forces, réduite à la dernière extrémité, capitula le 20 août, à condition de rendre la place le 8 du mois suivant, si, à cette époque, elle n'était pas secourue. Les maréchaux de la Meilleraye et de Schomberg, ne craignirent point de souscrire cette clause; ils eurent même l'humanité de permettre aux assiégés d'acheter des vivres dans le camp français. Le jour fixé étant venu, l'armée du roi fit son entrée triomphante dans la capitale du Roussillon, qui ne devait plus retourner à l'Espagne.

Le duc d'Enguien, qui avait assisté au siége comme volontaire, et les généraux français, qui respectaient le courage malheureux, traitèrent avec distinction don Florès d'Avila et les autres officiers espagnols. On trouva, dans l'arsenal de la ville, de quoi armer vingt mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie, cent vingt pièces de canon, trois cents milliers de poudre, et toutes les munitions qu'on y avait rassemblées pour servir à la défense

des frontières d'Espagne. L'archevêque de Narbonne et les évêques de Nismes et d'Albi, accoutumés au tumulte des armes, assistèrent à la prise de Perpignan.

Désespéré de la perte d'une place si importante, et redoutant, pour sa fortune déjà menacée, les suites d'un tel revers, le duc d'Olivarez se chargea de porter à Philippe la première nouvelle de ce fâcheux événement. Les yeux baignés de larmes, il entre dans le cabinet du roi, se jette à ses genoux, et le conjure de lui permettre d'aller s'ensevelir dans une profonde solitude. Surpris de ce transport, Philippe en demande la raison. — Perpignan est perdu! lui dit Olivarez. — Il faut se soumettre à la volonté de Dieu, répond le roi gravement : il relève alors son ministre, l'embrasse, et cherche même à le consoler. L'historien qui rapporte ce fait ne révoque point en doute la vérité du désespoir d'Olivarez.

La résignation du roi d'Espagne fut mise à de nouvelles épreuves. L'armée française, renforcée par de nombreux détachemens de volontaires, qui marchaient sous la conduite des évêques de Nismes et d'Albi, se présenta devant la ville de Salces, qui se rendit après une faible résistance. La cour d'Espagne alarmée de tant de pertes, fit de puissans efforts pour les réparer. Tous les ordres de l'état voulurent contribuer à la défense commune;

bientôt une armée nombreuse se trouva rassemblée sur les frontières de la Catalogne ; il ne lui manquait qu'un général habile ; on crut l'avoir trouvé dans le marquis de Léganez, si souvent battu par les Français. Il s'efforça vainement de ramener la victoire sous ses drapeaux ; défait, en bataille rangée, par le maréchal de la Motte-Houdancourt, il encourut la disgrâce de Philippe, qui le fit d'abord enfermer à Consuégra, et lui donna ensuite sa maison de Madrid, pour prison. L'indignation de la noblesse et du peuple était à son comble ; plusieurs provinces menaçaient d'imiter l'exemple de la Catalogne ; la honte des défaites irritait les Espagnols, plus que le fardeau même des impositions et le sentiment de la misère publique. La fierté nationale ne pouvait s'accoutumer à l'absence de la gloire.

La conquête du Roussillon et la sûreté de la Catalogne étant affermies par de sages mesures, et par la présence d'une armée victorieuse, Richelieu revint joindre le roi à Paris. Il reçut à son arrivée des nouvelles favorables d'Allemagne et d'Italie. Le maréchal de Guébriant et le général Torstenson, conservaient la supériorité que deux victoires leur avaient donnée sur les généraux autrichiens. Les conquêtes de la France sur les bords du Rhin étaient à couvert de toute espèce d'attaque ; et les Suédois, maîtres du cours de l'Elbe,

paraissaient sur le point de réaliser les plans audacieux de Gustave-Adolphe.

Depuis le dernier traité conclu avec les princes de Savoie, la fortune ne cessait de favoriser les armes françaises en Italie. Les Espagnols perdirent Novarre et Tortone, deux villes importantes, qui ouvrirent leurs portes au duc de Longueville et au prince Thomas. Ces derniers succès terminèrent glorieusement la campagne de 1642.

En n'examinant que les résultats des combinaisons politiques, des négociations, et des guerres entreprises sous le ministère du cardinal de Richelieu, et suivies avec tant de persévérance et de bonheur, on serait tenté de croire qu'il jouissait, dans l'intérieur, d'une sécurité parfaite; que nulle crainte, nul danger personnel ne détournaient son attention des affaires publiques. Toutefois, jamais ministre n'a eu besoin d'une vigilance plus assidue pour maintenir son pouvoir, pour éviter les piéges de ses ennemis, et se garantir des intrigues et des complots sans cesse renaissans. De quelle force d'esprit, de quelle étonnante fermeté de caractère ne devait pas être doué l'homme qui, dans de pareilles circonstances, ne montra ni faiblesse, ni incertitude, et ne s'écarta jamais de la ligne de conduite qu'il s'était tracée en prenant les rênes de l'administration! A l'époque même où les revers de la maison d'Autriche et l'admiration de l'Europe

rendaient un témoignage éclatant à la grandeur et à la sagesse de ses vues, il était en butte aux efforts d'une faction qui, depuis dix-huit ans, conjurait sa perte, et qui trouvait un point d'appui dans le mécontentement d'une partie de la noblesse. Irrité par des attaques tant de fois réitérées, ses dernières vengeances eurent quelque chose d'atroce; et le supplice d'un innocent vient encore réclamer la juste sévérité de l'histoire. Je veux parler du malheureux de Thou, que nous allons retrouver avec Cinq-Mars, au milieu des vicissitudes de la faveur, et des écueils de l'ambition.

Le premier projet du grand écuyer était d'assassiner le cardinal de Richelieu. On avait vu le connétable de Luynes opérer, par un attentat de ce genre, une révolution complète à la cour, et se rendre maître des affaires. La noirceur du crime était effacée par le succès; et Cinq-Mars se flattait peut-être secrètement de parvenir, par le même moyen, au même degré de pouvoir. Il découvrit ses desseins et ses espérances à de Thou. « Je vous déclare, monsieur, lui répondit ce dernier, que je suis ennemi du sang; on n'en répandra jamais par mon ministère. » L'imprudent Cinq-Mars oublia combien les circonstances étaient différentes de celles où le connétable de Luynes s'était trouvé. Ce n'était plus sur un étranger comme le maréchal d'Ancre, haï du peuple, méprisé de la cour, sans

alliances et sans considération, qu'on devait porter des mains violentes ; c'était sur un ministre dont la puissance, établie depuis dix-huit ans, avait résisté à tous les efforts des plus redoutables inimitiés ; sur un homme revêtu de la pourpre romaine, et protégé par la vénération qu'inspiraient encore, à cette époque, les hautes dignités du sacerdoce. La pensée de répandre le sang d'un prêtre révoltait alors les imaginations les plus hardies ; elle avait arrêté le duc d'Orléans et le comte de Soissons prêts à donner le signal de mort aux conjurés d'Amiens. Richelieu se croyait lui-même si bien gardé par le caractère dont il était revêtu, que dans une de ses communications confidentielles, au marquis de la Vieuville, il lui dit un jour : « Je n'ose rien entreprendre sans y avoir bien pensé ; mais quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais à mon but, je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma soutane rouge. »

C'était un tel adversaire que Cinq-Mars voulait renverser. Quelques historiens ont prétendu que le roi, instruit des projets du grand écuyer, leur avait donné son approbation (1). Il est difficile

(1) Madame de Motteville le dit formellement dans ses Mémoires. « Le roi était tacitement le chef du complot ; le nom dont on se servait était celui du duc d'Orléans, et leur conseil était le duc de

de concilier cette opinion avec les paroles suivantes de Louis, que rapportent ces mêmes historiens. « Souvenez-vous, disait-il quelquefois à son favori, que si M. le cardinal se déclare ouvertement contre vous, je ne puis plus vous garder auprès de moi; comptez là-dessus! » Il est possible, comme je l'ai déjà dit, que le roi, emporté, comme tous les hommes faibles, par de fugitives irritations, ou fatigué de sa dépendance, ait laissé échapper, devant Cinq-Mars, des plaintes menaçantes contre son ministre. Mais il y a loin de ces mouvemens passagers d'humeur ou même de colère, à l'approbation formelle d'un crime odieux et irréparable. Je ne cherche point à excuser Louis, je cherche la vérité.

Voici ce que Louis raconte lui-même à ce sujet, dans un écrit envoyé au chancelier Séguier, et qui fut remis aux juges commissaires, lorsqu'il fut question d'instruire le procès de Cinq-Mars.

« Il est vrai, dit le roi, que le sieur de Cinq-Mars, m'ayant vu quelquefois mécontent de mon cousin le cardinal de Richelieu, ou par appréhension que j'avais qu'il ne me voulût empêcher d'aller en personne au siége de Perpignan, ou me porter à en revenir lorsque j'y serais, de peur que

Bouillon. » C'est aussi l'opinion de Le Vassor, de Leclerc et d'Anquetil. Tous ces historiens ont écrit d'après les Mémoires des ennemis de Richelieu.

ma santé ne s'altérât trop, ou pour quelqu'autre sujet semblable, le sieur de Cinq-Mars n'a rien oublié de ce qu'il a cru capable de m'échauffer contre mon cousin le cardinal : ce que j'ai quelquefois souffert, quand les mauvais offices demeuraient dans les bornes d'une certaine modération. Mais quand le sieur de Cinq-Mars a passé jusques à me proposer qu'il se fallait défaire de mon cousin le cardinal, et à s'offrir lui-même pour cet effet, ses mauvaises pensées m'ont fait horreur, et je les ai détestées. Bien qu'il me suffise de le dire, afin que vous y ajoutiez foi ; tout le monde jugera que cela n'a pu être autrement, quand on considérera, que si le sieur de Cinq-Mars eût trouvé son compte avec moi, dans l'approbation de ses mauvais desseins, il ne se fût pas lié avec le roi d'Espagne contre ma personne, et contre mon état, comme il a fait, par le désespoir de ne pouvoir obtenir ce qu'il désirait. »

C'est un triste spectacle que de voir un roi méconnaître ainsi la dignité de son rang, et s'abaisser jusqu'à se rendre le dénonciateur d'un de ses sujets. Une telle conduite prouve une absence déplorable de respect pour soi même ; mais aucun témoignage authentique, aucun fait positif ne démentent les assertions contenues dans l'écrit qui vient d'être cité. Toutefois, je ne dissimulerai pas que dans la suite le cardinal de Richelieu n'ait pris de nou-

velles précautions pour sa sûreté ; soit que la faiblesse connue du roi lui inspirât des craintes, soit plutôt qu'il voulût éviter les embûches secrètes et les attaques imprévues de quelque ennemi poussé au désespoir.

Cinq-Mars, nourrissant l'espérance chimérique de faire éprouver au cardinal de Richelieu le sort du maréchal d'Ancre, renoua plus étroitement ses intrigues avec les ducs d'Orléans et de Bouillon. Ce dernier était venu à Paris, où il reçut un accueil favorable du roi et de son ministre. On lui proposa même le commandement de l'armée d'Italie, qu'il accepta sans hésitation. Cette marque signalée de confiance et de faveur n'adoucit point la violence de son inimitié contre le cardinal. Tandis qu'il prodiguait au ministre les protestations de reconnaissance et d'affection, il entrait avec l'imprudence de la passion dans tous les projets du grand écuyer.

Ils eurent une entrevue nocturne à Saint-Germain-en-Laye. « Vous n'ignorez pas, dit Cinq-Mars au duc de Bouillon, que le roi se porte plus mal depuis son retour de Picardie. Cela n'a pas empêché M. le cardinal de lui mettre dans l'esprit le voyage de Catalogne : le ministre ne perd aucune occasion de vous rendre de mauvais offices auprès du roi. On se défie tellement de vous, qu'on pense à vous enlever la ville de Sedan. On

ne souffrira pas même que vous demeuriez en Guienne. Les visites que la noblesse vous y a rendues donnent de l'ombrage. Si l'on vous emploie en Italie, ce n'est que pour s'assurer de votre personne en cas que le roi vienne à mourir. Sera-t-il difficile de vous arrêter dans une armée où vous ne serez connu que par votre réputation, et où vous n'aurez ni officiers ni soldats dévoués? Le comte d'Harcourt a fait des choses si extraordinaires en Piémont, que vous aurez peine, quelle que soit votre habileté, à soutenir la concurrence, à moins que vous ne soyez assuré de la même fortune, et de la même faveur auprès du ministre. Accepter un pareil emploi, c'est exposer votre gloire. Quelle armée vous donnera-t-on? Le fort de la guerre et les meilleures troupes seront désormais en Catalogne, dans les Pays-Bas et en Allemagne.»

Après ce début, Cinq-Mars fait entendre au duc, que le roi n'a pas long-temps à vivre et qu'il est entièrement détaché de son ministre. « Vous avez, ajouta-t-il, un extrême intérêt d'empêcher que le cardinal ne s'empare de la régence au préjudice de la reine et de Monsieur; s'il vient à bout de ses desseins, vous serez plus exposé qu'un autre. Cet homme altier et vindicatif n'oubliera jamais l'affront qu'il a reçu près de Sedan, et le danger où vous l'avez mis de voir sa fortune renversée. »

Le seul moyen d'engager le duc d'Orléans dans la conspiration était de lui assurer un asile, où il pût, au besoin, braver le ressentiment du cardinal. Le duc de Bouillon consentit à donner Sedan; mais il représenta que cette place offrait peu de sûreté, à moins qu'elle ne fût protégée par une armée nombreuse et aguerrie. Cette observation conduisait nécessairement à l'idée de traiter avec le roi d'Espagne, qui seul pouvait fournir des forces suffisantes. S'il faut en croire Fontrailles, qui fut le négociateur du traité, la première proposition en fut faite par le duc de Bouillon; le grand écuyer ne balança pas à l'accepter. Cette nouvelle combinaison ne l'empêchait pas de songer à poursuivre l'exécution de son premier dessein. De Thou n'entra ni dans l'un ni dans l'autre; il montra une juste horreur de l'assassinat médité, et fut si éloigné d'approuver un traité avec les ennemis de l'état, dont il connaissait la faiblesse et la perfidie, qu'on lui cacha le projet de négociation, et le voyage de Fontrailles à Madrid.

Le roi s'étant trouvé plus mal qu'à l'ordinaire, huit jours se passèrent sans qu'on parlât au duc de Bouillon du commandement de l'armée d'Italie. La santé de Louis paraissait tellement altérée, que les médecins commençaient à craindre pour sa vie. Dans l'attente de cet événement, chacun faisait ses réflexions sur les affaires générales, et y joignait les

projets de sa fortune particulière. La reine était surtout très alarmée ; elle craignait qu'à la mort du roi, Richelieu ne lui enlevât ses enfans, et ne se fît donner la régence. Anne d'Autriche fit alors des démarches pour s'assurer du duc de Bouillon. De Thou, depuis long-temps attaché à la reine, et lié avec la duchesse de Chevreuse, fut chargé d'effectuer ce rapprochement. Comme tous les ennemis de Richelieu se réunissaient, depuis la maladie du roi, Cinq-Mars avait eu soin de former une liaison étroite entre la reine et le duc d'Orléans. De Thou instruisit le duc de Bouillon de cette nouvelle alliance, et le pressa vivement d'y entrer. Le duc promit tout ce qu'on lui demanda. La cour était ainsi partagée en deux factions puissantes; celle du cardinal, et celle du grand écuyer. Le prince de Condé et le duc d'Enguien se déclaraient chefs de l'une ; Anne d'Autriche et le duc d'Orléans soutenaient l'autre, qui semblait formée en leur faveur.

Une déclaration authentique du duc d'Orléans, faite en présence du chancelier Séguier et de quelques autres magistrats, éclaircit ces intrigues ténébreuses; elle est ainsi conçue : « Me voyant pressé d'accompagner le roi en Catalogne, sans emploi et sans motifs, comme il me semblait, j'entrai d'autant plus volontiers en liaison avec le grand-écuyer, qu'il m'assurait du service de M. de Bouillon, qui

devait me donner sa place pour retraite, selon le besoin des circonstances. Quelques jours après, dans une entrevue avec M. le Grand et M. de Bouillon, nous résolûmes que le premier demeurerait auprès de la personne du roi; que je me retirerais à Sedan avec M. de Bouillon; que nous ferions un traité avec l'Espagne, dont la principale condition serait la paix générale, afin d'attirer le peuple à notre parti; et que lorsque le roi serait à Perpignan, nous entrerions à main armée en France. »

Il y eut quelque chose de changé dans ce plan; le duc de Bouillon se rendit à l'armée d'Italie, dont il prit le commandement; et le duc d'Orléans fixa sa résidence à Blois, où il attendit les événemens. Fontrailles, chargé de la négociation avec la cour d'Espagne, se mit en route pour Madrid.

Enfin, le roi s'étant rétabli plutôt qu'on ne l'espérait, se dispose à partir pour le Roussillon. Il arrive à Fontainebleau vers la fin de janvier 1642. Ce fut là que les hostilités commencèrent ouvertement entre le cardinal et le grand-écuyer. Richelieu s'efforce de persuader au roi de congédier son favori, et de l'envoyer en Touraine. Cette proposition est reçue avec froideur; et pour la première fois peut-être, depuis son entrée au ministère, il éprouve un refus. Malgré sa dissimulation, cet incident ne put échapper à la pénétration de la

tour. Il augmenta la confiance du grand-écuyer, et avertit Richelieu de se tenir sur ses gardes, et de mesurer avec prudence toutes ses démarches.

Louis continue son voyage ; et son ministre marche aussi-bien accompagné que lui. La dépense de la maison du cardinal s'élevait à près de mille écus par jour. Tout y était magnifique et si bien réglé, que les officiers de la maison du roi désespéraient de l'égaler. Les mêmes logemens ne pouvant suffire aux deux équipages, Louis et Richelieu voyageaient séparément. Ils ne se virent qu'à Montargis, à Briare, à Cosne et à Moulins. Le cardinal, dans ses entrevues avec le roi, fit de nouveaux et d'inutiles efforts contre le grand-écuyer. Celui-ci manqua, dit-on, à Briare, une occasion favorable d'exécuter son projet contre la vie du ministre. Ils se rencontrèrent dans le cabinet du roi ; le cardinal était seul ; quelques personnes exhortèrent Cinq-Mars à profiter de cette circonstance. Il s'en défendit sous prétexte que le coup se ferait plus aisément à Lyon. Ne se faisait-il pas illusion sur ses propres forces ? Parce qu'il avait conçu une entreprise désespérée, il se croyait capable de l'exécuter. Cette erreur est assez commune. Le moment décisif réveille souvent au fond du cœur, des craintes dont la présomption ne soupçonnait pas l'existence.

Cinq-Mars ne montra pas moins de timidité à

Lyon , qu'à Briare. Il avait appelé dans la première de ces villes un nombre considérable de gentilshommes d'Auvergne. On assure qu'il trouva parmi eux des complices ; mais le signal qu'ils attendaient ne fut point donné. Peut-être Cinq-Mars s'était-il flatté d'arracher au roi , un consentement qu'il ne put obtenir. « M. le Grand nous ayant assemblés , dit un de ces gentilshommes (1) , nous informa qu'il allait chez le roi , et que dans peu de temps , il viendrait nous rejoindre. Un moment après , le cardinal de Richelieu arrive seul , avec de Bar , capitaine de ses gardes. Cela surprit extrêmement le roi et M. le Grand , qui lui parlait à l'oreille. Ils demeurèrent si embarrassés , que le cardinal jugea bien qu'ils s'entretenaient de quelque chose qui le regardait. M. le Grand ne pouvant soutenir sa présence , sortit , et nous vint dire de nous retirer chacun chez nous. » On ne sait quel degré de confiance attacher à un pareil témoignage ; et ce n'est pas sur des circonstances aussi équivoques , qu'il est permis de supposer la pensée d'un crime. Ce qu'il y a de certain , c'est que Louis donnait alors à son ministre des marques d'indifférence , qui pouvaient être interprétées comme le présage assuré d'une prochaine disgrâce. Richelieu n'était plus écouté qu'avec froideur. Ses entretiens sur la guerre ,

(1) Mémoires de Chavagnac.

sur les détails de l'administration, autrefois recherchés par le monarque, ne lui inspiraient qu'un faible intérêt. Quoiqu'il fût possible d'attribuer ce changement à la fatigue du voyage et à l'état toujours croissant de mal-aise où se trouvait le roi, Richelieu en conçut des alarmes, et se tint constamment, depuis cette époque, à quelque distance de la cour. Il fixa son séjour à Narbonne, pendant que le roi conduisait, avec ses généraux, les opérations du siége de Perpignan.

Cependant, Fontrailles chargé, pour la première fois de sa vie, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, d'une importante négociation, était arrivé heureusement à Madrid. La naïveté de sa relation et les détails qu'il nous fournit sur la personne du comte-duc d'Olivarez, ce rival malheureux de Richelieu, ne me paraissent pas indignes de l'histoire.

« Le même jour que j'arrivai à Madrid, dit-il, je vis, sans difficulté, le comte-duc. Quoique je fusse fort mal vêtu, il ne souffrit pas que je restasse découvert devant lui. Je le rencontrai assis dans son carrosse. Je sentis fort bien que la vue du seing de Monsieur lui causait une véritable joie. Cela paraissait par quelques discours qu'il envoyait faire au roi son maître. S'étant aperçu que je pénétrais ses sentimens, il s'en repentit, et tâcha de réparer sa faute ; mais ce fut d'une manière

peu habile. Je me promenai trois heures avec lui. Il me parla toujours de M. le cardinal avec estime et respect. Cela marquait sa crainte. Il connaissait aussi-bien que moi tous les gens de qualité de la cour et leurs intérêts. Lorsque je pris congé de lui, il me remit aux soins d'un secrétaire d'état, son confident, nommé Carnero. Il avait continuellement un chapelet à la main; toutefois, il disait le mot sur le pape, sur la religion; prévenu que j'étais huguenot, il croyait me faire plaisir. Je ne traitais avec lui que dans son carrosse, parce qu'il ne voulait pas être vu autrement qu'assis. Il avait bonne mine dans cette posture; mais quand il était debout, son menton touchait presque à ses genoux, tant il était courbé! Je ne le vis qu'une fois de la sorte, et ce fut par surprise. Je m'aperçus fort bien qu'il en était fâché.

« J'ai examiné les demandes de M. le duc d'Orléans, me dit-il lorsque je fus entré dans son carrosse avec lui et Carnero. Elles sont grandes. Il voudrait que le roi mon maître déboursât trois millions d'or, pour une entreprise où je ne vois rien que d'imaginaire. M. le duc dit qu'il a deux personnages considérables avec lui, et une bonne ville frontière; mais il ne nomme ni les deux seigneurs, ni la place. M. le duc demande des choses effectives; il doit donc nous faire voir quelque chose de réel dans ce qu'il promet. Il n'a ni place

ni gouvernement. Sa personne est d'un grand prix, je l'avoue ; mais enfin, il n'est plus l'héritier présomptif de la couronne. Toutes ses entreprises ont si mal réussi, que j'ai peine à me persuader que beaucoup de gens veuillent désormais s'embarquer avec lui. Il a fait plusieurs traités avec le roi mon maître, qui l'a reçu et entretenu dans ses états. Trois jours après la signature du dernier, il s'enfuit de Bruxelles, comme si l'on avait eu quelque mauvais dessein sur sa personne. Au reste, je ne devine point quels sont les deux seigneurs qu'il ne veut pas nommer. On voit en Angleterre et dans les Pays-Bas plusieurs personnes de qualité, sorties de France ; elles nous ont promis des merveilles, et nous coûtent beaucoup. Que font-elles? Rien. M. le comte de Soissons, dont le crédit et la réputation lui avaient acquis tant de partisans, n'est plus. Le duc d'Épernon, homme d'expérience et de résolution, est mort depuis peu. Le maréchal de la Meilleraye est créature et parent de M. le cardinal. M. de Schomberg ne peut rien faire, le roi est dans son gouvernement. M. de Bouillon accepte l'emploi d'Italie. Le colonel Gassion n'est qu'un officier subalterne de cavalerie. Enfin, par je ne sais quelle fatalité, le roi de France a toujours la bonne fortune de son côté. Il remet la conduite de ses affaires entre les mains d'un homme plus heureux encore qu'il n'est habile.

Cela nous doit rendre réservés quand on nous propose de nouvelles entreprises. »

Fontrailles nomma le grand-écuyer, le duc de Bouillon et la ville de Sedan. Cette explication satisfit Olivarez. Cependant, il éleva des difficultés sur les troupes, sur l'argent, et sur quelques points de simple étiquette. « Je ne m'étonne plus, lui dit le négociateur français, si vos affaires vont si mal; il est question de sauver Perpignan, et vous vous amusez à des bagatelles. La perte de cette place sera suivie de celle de la Catalogne, et l'Espagne demeurera partagée entre es deux rois. » Le comte-duc me regarda fixement, ajoute Fontrailles, et ne me dit presque rien. Il me retint quatre jours, et se voulut faire un mérite de ce qu'il avait obligé le conseil, disait-il, d'aller en poste, et à la française, contre la coutume et la pratique de la cour de Madrid. Je vis le roi après la signature du traité; il me dit fort peu de choses. Le ministre faisait tout avec la même autorité que le cardinal de Richelieu en France, et agissait comme lui généralement dans toutes les affaires. »

Le traité fut signé le 13 mars. Il contenait vingt articles, dont voici les principaux. « Le but de l'union étant une paix juste entre les couronnes de France et d'Espagne, on ne veut rien faire contre Louis, ni au préjudice de la reine son épouse. On aura soin de le maintenir dans ses droits. Philippe

fournira douze ou quinze mille hommes de vieilles troupes. Le jour même de l'arrivée de Monsieur à Sedan, sa majesté catholique lui fera remettre quatre cent mille écus pour faire des levées. Elle lui donnera douze mille écus de pension par mois, quarante mille ducats au duc de Bouillon, et autant au grand écuyer ; cent mille livres pour mettre Sedan en état de défense, et vingt-cinq mille par mois pour l'entretien de la garnison. Philippe et Gaston ne feront aucun accommodement général ou particulier, sans le consentement de l'un ou de l'autre. Les places prises sur la France, depuis la rupture entre les deux couronnes, seront rendues de bonne foi, dès que Louis aura restitué celles qu'il a prises, ou achetées, ou occupées par des gens à sa solde ; c'est-à-dire, outre ses conquêtes, Pignerol, Brisack, quelques autres villes d'Alsace et de Lorraine. Le duc d'Orléans, et ceux de son parti se déclarent dès-lors ennemis des Suédois et de tous les autres ennemis de l'empereur ou du roi d'Espagne, et, par conséquent, des Provinces-Unies, du Portugal et de la Catalogne. En cas que le duc d'Orléans vienne à mourir, sa majesté catholique conservera les mêmes pensions aux deux seigneurs, et même à un seul, pourvu que le parti subsiste. »

Ce n'est pas sans motifs que je m'arrête sur les détails de cette singulière négociation. Elle sert

à faire connaître, mieux que les commentaires les plus subtils, les véritables causes de la durée du pouvoir dont le cardinal de Richelieu était investi. Le traité du 13 mars n'est que la répétition des traités antérieurs, faits entre la cour d'Espagne et les mécontens de France. Il devait donc être évident pour Louis XIII, qu'en attaquant la personne de son ministre, on attaquait aussi les intérêts du royaume, la gloire de son règne; et que les ennemis de Richelieu n'étaient, au fond, que les ennemis de l'état. Comment ce prince, qui, malgré ses défauts, était sensible à tout ce qui pouvait rendre la France heureuse et puissante, aurait-il pu se détacher d'un ministre qui semblait n'exciter les haines que par la force de son génie et l'éminence de ses services? Disgracier le cardinal de Richelieu, devait être, pour le roi, la même chose que renoncer au système de politique adopté par son illustre père, et repris par le cardinal, abandonner les alliés naturels de la France, céder à la maison d'Autriche le prix de la gloire et de la grandeur, et livrer de nouveau le royaume à la dévorante cupidité de quelques familles puissantes, et aux déchiremens des guerres civiles.

Où chercher ailleurs, que dans ces pensées, l'explication de la sévérité avec laquelle Louis traita, pendant tant d'années, sa mère et son épouse, dont les noms figuraient dans tous les

traités conclus en faveur de l'Espagne, et au désavantage de la France ? Ce monarque n'éprouva jamais pour son ministre ce sentiment d'affection personnelle qui unissait Henri IV à Sully ; il parut même quelquefois fatigué du joug qu'il s'était imposé ; mais le besoin des services de Richelieu, l'intérêt de l'état le ramenaient toujours à de sages résolutions. Louis eût volontiers disgracié l'homme; il ne pouvait se séparer du ministre.

Après la conclusion du traité avec la cour de Madrid, Fontrailles se hâta de retourner en France. « Je rencontrai, dit-il, à Carcassonne, M. de Thou, qui s'en allait avec M. de Charost à la cour. Celui-ci prétendait y servir son quartier de capitaine des gardes du corps. J'en tirai mauvais augure. Il me semblait qu'en un temps si critique, une créature du cardinal n'aurait pas quitté son gouvernement de Calais, sans un dessein extraordinaire, et qu'il serait infailliblement employé à quelque chose. — Eh bien, vous venez d'Espagne, me dit M. de Thou, dès que je fus seul avec lui. Cela me surprit fort ; car enfin je croyais qu'on lui avait caché mon voyage, selon la résolution qui en avait été prise. — Cela est vrai, lui répondis-je de bonne foi. Mais qui vous en a tant dit ? — La reine, reprit-il, Monsieur lui a tout découvert. M. de Thou m'apprit encore, que plusieurs autres personnes étaient informées de mon voyage. »

Il paraît, par le témoignage de tous les écrivains du temps, que de Thou savait seulement qu'il existait un traité, et qu'il n'en connaissait point les dispositions. A la première confidence que lui en fit Cinq-Mars, il lui représenta l'excès de son imprudence, et blâma toutes les démarches qui avaient pour but quelque négociation que ce fût, avec les étrangers. De Thou avait hérité de son père les plus nobles sentimens de patriotisme; il ne lui manqua, pour être heureux, que plus de fixité dans ses idées et de constance dans ses goûts.

Richelieu était malade à Narbonne. Les nouvelles qu'il recevait de l'armée, le déterminèrent à partir pour Tarascon, où il se rendit, sous prétexte de prendre les eaux. Ces nouvelles n'étaient pas rassurantes. La faveur de Cinq-Mars allait toujours croissant; comme il croyait son crédit assuré sur l'esprit du roi, il songeait moins aux moyens de le conserver, qu'à satisfaire son penchant pour les plaisirs. Louis exigeait de ses favoris des soins assidus, qui gênaient beaucoup l'imprudent Cinq-Mars, et dont il s'affranchissait volontiers. Il avait des maîtresses; il aimait le jeu, et supportait impatiemment le poids de l'ennui, maladie commune dans les palais.

Louis XIII, à qui la faiblesse de sa santé ne permettait plus de supporter les fatigues et les incommodités du camp, revint à Narbonne, et fut sur

le point de succomber à la maladie qui consumait insensiblement ses forces. Quelques auteurs contemporains assurent que dans cet état d'affaiblissement et de langueur, il avait pris, avant de quitter le siége de Perpignan, des mesures pour faire la paix à l'insu de Richelieu. De Thou écrivit pour cet effet à Rome et en Espagne, par un ordre exprès, signé de la main du roi. La preuve de ce fait est déposée dans le recueil des pièces du procès de l'infortuné de Thou. Ce fut le cardinal lui-même, qui dans le château de Tarascon, lui fit subir un interrogatoire. — Avez-vous écrit à Rome et à Madrid? lui demanda-t-il. — Oui, Monseigneur, et par le commandement du roi. — Êtes-vous secrétaire d'état pour le faire? — Non, mais sa majesté me l'ayant commandé de vive voix et par écrit, je n'ai pu manquer en lui obéissant. — Si, est-ce que M. de Cinq-Mars n'en a rien dit. — Il a eu tort; il en a reçu le commandement aussi-bien que moi. — Où sont-ils, ces commandemens? — En fort bonne main, monseigneur, on les produira lorsqu'il en sera besoin.

Que le roi assiégé de terreurs religieuses, et se croyant près de mourir, ait eu l'intention de régler les affaires de son état, et d'arrêter l'effusion du sang, cette supposition peut être admise; mais alors ce projet n'aura eu d'autre durée que celle du danger; il n'en reste plus de traces dans l'histoire.

Richelieu ne demeura pas long-temps à Tarascon, sans être informé des négociations de Fontrailles. On n'a jamais su, d'une manière positive, comment ce fait parvint à sa connaissance. L'indiscrétion des conjurés avait pu donner matière à de graves soupçons. Quelques jours avant son emprisonnement, Cinq-Mars reçut une lettre de la princesse Marie de Gonzague, qui l'avertissait de se tenir sur ses gardes. — « Votre affaire, disait-elle, est connue à Paris, comme on y sait que la Seine passe sous le Pont-Neuf. » On croit assez généralement, que le maréchal de Schomberg en donna la première nouvelle à Richelieu et au roi. Bientôt le cardinal reçut de quelque agent inconnu un extrait de la convention, et le fit passer à Chavigni, secrétaire d'état, qui le remit entre les mains de Louis. L'étonnement et l'indignation du roi furent extrêmes; toutefois il balançait encore à livrer son favori à la sévérité de la justice. On eut recours au père Sirmond. Ce jésuite octogénaire, parlant au nom de la religion et du bien public, persuada facilement au roi de punir des perfides qui traitaient avec ses ennemis, et disposaient de l'état au gré de leur ambition. Il fut résolu que Cinq-Mars et ses complices seraient arrêtés à Narbonne.

Tandis que l'abîme s'ouvrait sous ses pas, le grand-écuyer se livrait à la séduction des voluptés. A peine est-il arrivé à Narbonne, qu'une de ces

femmes qui vivent du salaire de l'infamie, lui vend une jeune fille qu'elle avait eue d'un commerce illégitime, avec un habitant de la ville, nommé Burgos.

Le 13 juin, le comte de Charost, capitaine des gardes, reçoit l'ordre d'arrêter Cinq-Mars. Ce dernier, instruit du danger qui le menace, court aux portes de la ville et les trouve fermées; il revient sur ses pas, et se réfugie chez la mère de sa maîtresse. On ordonne des perquisitions dans toute la ville : il est défendu sous peine de la vie, de cacher le fugitif; et ceux qui connaîtront le lieu de sa retraite, sans le découvrir, sont menacés de la même peine. Le malheureux Cinq-Mars aurait pu échapper aux recherches, si Burgos ne fût rentré chez lui. Quelqu'un de ses domestiques lui annonce qu'un jeune gentilhomme de bonne mine, se trouve dans la maison. Il conjecture aussitôt que c'est le grand-écuyer, et fait avertir le lieutenant du roi, qui vient saisir la victime. On transféra Cinq-Mars à la citadelle de Montpellier; de Thou, et Chavagnac le père, furent aussi arrêtés, et conduits à Tarascon.

Avant le départ du roi pour Narbonne, Chavigni avait expédié l'ordre de faire conduire le duc de Bouillon à Pignerol. Cet ordre était adressé à Aiguebonne, ambassadeur du roi en Piémont, au comte du Plessis-Praslin et à Castellans, maréchaux-de-camp à l'armée d'Italie. Le duc de Bouil-

lon fut arrêté à Casal. C'est le second exemple, sous ce règne, d'un général pris dans l'armée qu'il commandait. Le duc d'Orléans, qui suivait de loin la cour pour observer les événemens, se trouva tout à coup investi de troupes en Auvergne.

Sa première action fut de jeter au feu l'original du traité ; mais il céda bientôt à sa faiblesse ordinaire. On le vit sacrifier encore une fois ses amis, s'humilier devant le cardinal de Richelieu, et lui écrire dans les termes suivans : « Mon cousin, le roi, mon seigneur, m'a fait l'honneur de m'informer quelle a été enfin la conduite de l'ingrat Cinq-Mars. C'est l'homme du monde le plus coupable de vous avoir déplu, après les obligations qu'il vous a. Nonobstant les grâces qu'il recevait de sa majesté, je me suis toujours tenu sur mes gardes contre lui, et contre ses artifices. Vous avez bien vu, je m'assure, que si je l'ai considéré, ce n'a été que jusques aux autels. Aussi, est-ce pour vous, mon cousin, que je conserve mon estime et mon amitié tout entière. Je vous prie de croire, que vous ne sauriez jamais avoir de plus véritable, de plus fidèle ami que moi. Je vous envoie l'abbé de la Rivière, pour vous dire ce que j'attends de votre générosité. Je vous prie d'avoir une entière créance en lui, et de garder cette lettre pour m'être un reproche éternel, si je manque à la moindre chose, dont il vous assurera de ma part. Je prends Dieu à

témoin de la sincérité avec laquelle je vous fais cette protestation, celle d'être t oute ma vie le plus fidèle de vos amis. »

C'est ainsi qu'un fils de Henri IV, qu'un frère du roi de France, écrivait à Richelieu. Il en reçut une réponse telle qu'il la méritait.

« Monsieur, puisque Dieu veut que les hommes aient recours à une entière et ingénue confession de leurs fautes, pour être absous en ce monde, je vous enseigne le chemin que vous devez tenir, afin de vous tirer de la peine où vous êtes. *Votre altesse a bien commencé.* C'est à elle d'achever, et à ses serviteurs de supplier le roi d'user en ce cas de sa bonté en votre endroit. Il y est fort disposé; c'est tout ce que je vous puis dire. »

La confession fut entière. Le duc d'Orléans dévoila toutes les confidences, tous les projets de Cinq-Mars et du duc de Bouillon. Il fit remettre au cardinal une copie du traité, qu'il avait eu l'imprudence de conserver. La seule faveur qu'il demandait, c'était de n'être pas confronté avec les prisonniers. Il ne se sentait pas la force de soutenir les reproches de 'amitié trahie, et redoutait le regard des malheureux, que ses honteuses délations envoyaient à l'échafaud.

Du moment que Louis eut sacrifié Cinq-Mars, il s'établit une étroite intelligence entre son ministre et lui : pour compléter la réconciliation, il

voulut aller lui rendre visite à Tarascon. Ce fut un spectacle extraordinaire. Le roi à peine convalescent était couché sur un lit près de celui du cardinal. Tous deux oubliant la mort prête à les frapper, ne semblaient occupés que de proscriptions et de supplices. Aucun sentiment de pitié ne vint adoucir la rigueur de leurs résolutions. Le roi versa quelques larmes; mais elles lui furent arrachées par l'amertume des plaintes de Richelieu. Louis tâcha d'apaiser son ministre en lui confirmant une autorité absolue dans le royaume, avec injonction à ses sujets, de quelque condition et qualité qu'ils fussent, d'obéir au cardinal comme à lui-même. Après cette entrevue, le roi regagna tristement Paris, et le cardinal partit pour Lyon, traînant derrière lui ses prisonniers dans un bateau attaché au sien. Le duc d'Orléans se rendit à deux lieues de cette ville, afin d'être plus à portée des juges qui devaient l'interroger. La commission établie pour ce procès fut composée de conseillers d'état et de magistrats, tirés du parlement de Grenoble, présidés par le chancelier Séguier.

L'affaire était trop bien commencée pour n'être pas terminée au gré du ministre. Il n'y avait que le silence qui pût sauver les coupables, et le duc d'Orléans avait parlé. Il est vrai que ses aveux extrajudiciaires et sans confrontation, devaient

être repoussés selon les règles ordinaires. Mais on prononça que ces formalités n'étaient pas nécessaires pour valider le témoignage d'un enfant de France (1). Cinq-Mars ne persista dans ses dénégations, que jusqu'à ce qu'il eût entendu la déposition du duc d'Orléans ; et dans ce moment même, victime de la lâcheté du prince, il montra une modération qui eût réveillé le remords dans l'âme d'un homme moins accoutumé à la honte des délations. Le duc ne rougit pas même d'aggraver les faits, en ajoutant à son rapport, « que c'était Cinq-Mars qui l'avait fait tomber dans le crime par ses pressantes sollicitations. » Tout prince qu'il était, Cinq-Mars aurait pu se venger de cet acte de bassesse par des détails flétrissans ; il se contenta de répondre sans aigreur : « Que toutes les fois qu'il était mal avec le roi ou le ministre, le duc d'Orléans le faisait solliciter de s'attacher à lui, et lui promettait sa protection ; que c'était dans un de ces momens que, par la suggestion de Monsieur et du duc de Bouillon, il avait imaginé de traiter avec l'Espagne, pour se procurer un asile contre le ressentiment du cardinal, et le forcer de condescendre à la paix générale ; que tel avait été son but ; qu'il ne s'en avouait pas moins coupable, et qu'il réclamait la bonté du roi, sa seule ressource. »

(1) Voyez note deuxième à la fin du volume.

Cinq-Mars ignorait que le roi lui-même, loin de donner quelques regrets à sa malheureuse destinée, le dénonçait publiquement comme criminel, par une lettre écrite à toutes les cours souveraines du royaume. « Depuis un an, disait-il, nous nous apercevions d'un notable changement dans la conduite du sieur de Cinq-Mars; qu'il avait des liaisons avec des calvinistes, des libertins; qu'il prenait plaisir à ravaler nos bons succès, à exagérer les mauvais, et à publier des nouvelles désavantageuses. Nous avons aussi remarqué en lui une maligne affectation à blâmer les actions de notre cousin le cardinal de Richelieu, et à louer celles du comte-duc d'Olivarez. Cette manière de faire nous a donné des soupçons; et pour en pénétrer le but et la cause, nous avons laissé le sieur de Cinq-Mars parler et agir avec nous plus librement qu'auparavant. »

Il serait difficile de citer un roi qui ait laissé après lui un témoignage si déplorable de toute absence de sentimens généreux. Cinq-Mars était un jeune homme imprudent et léger; les conseils et l'autorité du roi auraient pu éclairer son esprit, fortifier sa raison et suppléer en lui au défaut de sagesse et d'expérience. Mais loin de lui montrer les écueils dont il est environné, on l'abandonne à l'effervescence de ses passions, à tous les piéges de la

flatterie et de l'intrigue, en lui prodiguant les marques les plus signalées de confiance et d'amitié. Louis était incapable d'une dissimulation aussi cruelle ; sa lettre parut moins destinée à charger Cinq-Mars, qu'à se disculper lui-même aux yeux d'un ministre jaloux et irrité ; mais elle n'en est pas moins inexcusable.

Les considérations qui pouvaient rendre le grand-écuyer sinon innocent, du moins digne de quelque pitié, n'eurent aucune influence sur la décision des juges. Le crime d'avoir traité avec les ennemis de l'état, était évident ; ils opinèrent, d'une voix unanime, à la peine de mort.

De Thou les embarrassa davantage. On l'accusait seulement de ne s'être pas rendu le dénonciateur de son ami. Lorsqu'on lui demanda le motif d'une pareille conduite, il répondit : « Je n'ai eu connaissance du traité, que long-temps après sa conclusion, et par une simple confidence du grand-écuyer. Depuis cette époque, je n'ai cessé de l'exhorter à le rompre, et à obtenir sa grâce du roi en le découvrant. D'ailleurs, étant certain, par une clause expresse du traité, qu'il ne pouvait avoir lieu que si nos troupes étaient battues en Allemagne, et voyant qu'elles y étaient toujours victorieuses, je n'ai pas cru devoir exposer, trahir, livrer mon ami, pour sauver l'état d'un danger qui ne devait

plus être appréhendé. Enfin, ne sachant le traité que par une conversation, et n'ayant aucune preuve à fournir de la vérité de ma déposition, je me serais exposé à subir la peine due aux calomniateurs, si les coupables persistaient dans la négative. »

Ces raisons étaient sans réplique; plusieurs juges voulaient qu'on y eût égard : mais on croit que Richelieu exigeait, par des motifs personnels de vengeance, la mort de l'infortuné (1). Comment aurait-il pu échapper au supplice? Laubardemont, encore tout couvert du sang d'Urbain Grandier, était au nombre des juges, et s'était chargé, avec un plaisir infernal, des terribles fonctions de rapporteur. Il lui fallait une loi tyrannique, il la trouva dans le code d'un tyran. Appuyé sur une

(1) On assure que le cardinal de Richelieu avait dit : « De Thou le père a mis mon nom dans son histoire. Je mettrai le nom du fils dans la mienne. » Si cette anecdote est vraie, Richelieu faisait allusion au passage suivant, qui se trouve dans la grande histoire du président de Thou, liv. XXIV. « *Instituta et nova equitum scloppetarium custodia, quibus præpositus est Antonius Plessiacus-Richelius, vulgò dictus* Monachus, *quòd eam vitam olim professus fuisset, dein, voto ejurato, omni se licentiæ ac libidinis genere contaminasset.* » Le roi créa alors une nouvelle compagnie d'arquebusiers, et en donna le commandement à Antoine Duplessis-Richelieu, dit communément *le Moine*, parce qu'il l'avait effectivement été, et qui, ayant renoncé à ses vœux, avait mené depuis une vie licencieuse et dissolue.

ordonnance de Louis XI, depuis long-temps ignorée et tombée en désuétude, il conclut à la peine de mort (1). La majorité des juges, intimidés ou séduits, adopta ces conclusions (2).

De Thou écouta le farouche Laubardemont sans se plaindre de la fatale confidence qui le perdait; et lorsque Cinq-Mars, le serrant dans ses bras, lui demanda pardon de son indiscrète et cruelle révélation, il lui répondit : « Ne songeons plus qu'à bien mourir ! »

Cette résignation fut en lui l'ouvrage de combats violens contre les révoltes de la nature et la crainte de l'échafaud, combats dans lesquels la

(1) L'ordonnance de Louis XI est ainsi conçue : « Ceux qui auront sçu quelque conspiration, seront punis de même peine que les principaux auteurs, s'ils ne la révèlent à nous, ou à nos principaux juges des pays où ils seront, le plutôt que possible leur semblera, après qu'ils en auront eu connaissance. » Cette ordonnance, digne de Louis XI, n'avait jamais été mise à exécution et restait ensevelie dans l'oubli avec une infinité d'autres actes imparfaits et inutiles.

(2) Qu'il me soit permis d'opposer Trajan à Louis XIII, et Pline à Laubardemont; et qu'on pardonne ce rapprochement à l'excès d'indignation qu'excitent l'injustice et la cruauté ! Pline consultait l'empereur sur l'observation d'une certaine loi qui n'était plus en usage. Trajan lui répondit, qu'il avait sagement différé l'exécution de la loi; que la tranquillité publique et l'équité demandaient qu'on ne touchât point au passé; mais qu'à l'avenir il fallait observer cette même loi avec exactitude.

religion seule le rendit vainqueur. Il montra, jusqu'au dernier moment, une exaltation, une sorte d'ivresse religieuse, qui détourna ses idées de l'horreur du supplice, et calma l'épouvante de son imagination. Son jeune compagnon d'infortune n'éprouva pas, au même degré, le besoin d'une force étrangère pour soutenir son courage, et supporter l'aspect de la mort. Il parut plus étonné qu'effrayé de sa destinée; il mit même une sorte d'ostentation à la braver, et sembla donner peu de regrets à la vie, qui n'avait été, pour sa jeunesse, qu'une succession rapide de mouvemens passionnés; enfin, tous les deux excitèrent la pitié de leurs juges, excepté de Laubardemont : Cinq-Mars, par sa candeur et son ingénuité; de Thou, par la noblesse et par la pureté de ses sentimens.

Cinq-Mars était dans la chambre où de Thou fut conduit. Dès que le grand écuyer l'aperçoit, il court à lui en criant : « Ami, ami, que je regrette votre mort » ! En allant au supplice, de Thou ne cessa d'exhorter Cinq-Mars à diriger ses pensées vers un monde, meilleur que celui qu'ils étaient sur le point de quitter. « Voici, lui disait-il, la séparation de nos corps et l'union de nos âmes ! Ne vous souvenez plus que vous avez été grand, que vous avez été l'admiration de tous

ceux qui vous voyaient, l'espoir de ceux qui vous pouvaient approcher, et jeune, avec tous les avantages imaginables. Il faut mépriser tout cela comme périssable et passager. Considérons le ciel, qui est éternel! » Lorsque le carrosse fut arrivé au pied de l'échafaud : « Allez, dit-il au grand écuyer, l'honneur vous appartient, montrez que vous savez mourir! » Cinq-Mars ne fit paraître ni crainte, ni faiblesse; il était magnifiquement vêtu, et donna lui-même le signal à l'exécuteur, qui d'un seul coup fit rouler sa tête sur l'échafaud.

De Thou, en habit de deuil, et suivi de deux jésuites, pria le bourreau de lui bander les yeux. « Je n'ai point de bandeau, répondit celui-ci. » « Je suis homme, dit alors de Thou en se tournant vers les spectateurs, je crains la mort; cet objet me trouble, ajouta-t-il, en montrant le corps sanglant de Cinq-Mars à demi couvert d'un drap noir; je vous demande par grâce de quoi me bander les yeux. » On lui jette deux mouchoirs, dont l'un tombe dans sa main. » Que Dieu vous le rende dans le ciel, dit-il à ceux qui les lui avaient jetés! » Il voulut être lié au poteau; il pria alors les deux jésuites de ne pas l'abandonner, et s'appuya sur le billot. Le bourreau, homme vieux et maladroit, le frappa malheureusement d'une main incertaine; il lui donna douze coups avant

de séparer la tête du corps. Le peuple versa des larmes sur le sort de ces infortunés (1).

Le duc de Bouillon, certainement plus coupable que de Thou, racheta sa vie et sa liberté par la cession de sa principauté de Sedan : encore lui donna-t-on, en échange, de très-belles terres en France ; et le duc d'Orléans, le plus criminel de tous, eut permission de se retirer à Blois. Ce fut la seconde fois qu'il traversa une partie de la France, sans distinctions, sans honneurs, chargé de la honte d'avoir sacrifié des amis, dont les images sanglantes auraient dû être sans cesse présentes à son esprit, et ajouter les remords à son humiliation.

Pendant qu'il parcourait les provinces en fugitif, Richelieu partit de Lyon le jour même de l'exécution, se rendit à Paris comme un triomphateur, porté par ses gardes, dans une chambre où étaient son lit, une table, et une chaise pour

(1) Louis XIII se promenant le jour de l'exécution dans les jardins de Saint-Germain, tira froidement sa montre, et dit en la regardant « *Dans tant de minutes, cher ami*, c'est ainsi qu'il nommait le grand-écuyer, *passera mal son temps.* » Il avait eu dessein de le sauver, et s'en était d'abord déclaré, disant que le duc de Bouillon l'avait gâté, et méritait seul la mort. Cependant il n'en fut pas le maître. Toute la France regretta Cinq-Mars. La princesse Marie l'aimait, et fut obligée d'employer la duchesse d'Aiguillon, pour retirer ses lettres. *Mém. de Motteville. Mém. de Montglat.*

une personne qui l'accompagnait pendant sa route. Les porteurs ne marchaient que la tête découverte, à la pluie comme au soleil. Lorsque les portes des villes et des maisons se trouvaient trop étroites, on les abattait avec des pans entiers de murailles, afin que son éminence n'éprouvât ni secousse, ni dérangement. Arrivé à Paris, il alla descendre au palais-cardinal, où se trouvait une foule de gens empressés, les uns de voir, les autres d'être vus. Il adressa la parole à plusieurs, et congédia la foule d'un coup d'œil obligeant. Sur son visage, jauni par la maladie, on aperçut un rayon de joie, lorsqu'il se vit dans sa maison, au milieu de ses parens et de ses amis, qu'il avait appréhendé de ne plus revoir, et encore maître de cette cour où ses ennemis s'étaient flattés qu'il ne reparaîtrait plus (1).

Ce dernier trait de sévérité à l'égard de Cinq-Mars et d'injustice envers de Thou, avait enfin réduit au silence et frappé de terreur toutes les factions. Richelieu força Louis d'éloigner quelques capitaines des gardes, dont il soupçonnait les intentions, et s'entoura lui-même de gens armés, qui veillaient sur ses jours jusque dans le palais du roi. Il était alors parvenu au comble du pouvoir et de

(1) Anquetil, *Intrigue du Cabinet.*

la prospérité. C'était là que sa destinée l'attendait. Sa maladie prit un caractère alarmant; et les symptômes d'une destruction prochaine l'avertirent de se préparer à la mort. On ordonna des prières publiques dans toutes les églises de Paris; et l'homme qu'aucune prière n'avait jamais fléchi, crut trouver le ciel exorable (1).

Le roi, instruit du danger qui menaçait le cardinal, lui rendit visite, le 2 décembre (1642). Il entra dans la chambre, accompagné du marquis de Villequier, capitaine de ses gardes, s'approcha du malade, et lui adressa des paroles affectueuses. « Sire, lui répondit Richelieu, voici le dernier adieu. En prenant congé de votre majesté, j'ai la consolation de laisser son royaume plus puissant qu'il n'a jamais été, et vos ennemis abattus. La seule récompense de mes peines et de mes services, que j'ose vous demander, c'est la continuation de votre bienveillance et de votre protection pour mes neveux et mes parens. Je ne leur donnerai ma bénédiction, qu'à condition qu'ils vous serviront toujours avec une fidélité inviolable. Le conseil de votre majesté est composé de personnes capables de la servir; elle fera sage-

(1) Je me sers sans scrupule de ce vieux mot, que nous avons eu tort d'abandonner, puisqu'il est également harmonieux et significatif. Il est consacré par l'autorité de Corneille.

ment de les retenir auprès d'elle. » On dit que le ministre mourant parla du cardinal Mazarin, comme de l'homme le plus propre à remplir la place de premier ministre. Louis promit d'avoir égard aux avis de Richelieu ; ensuite, comme on apportait au malade deux jaunes d'œufs, le roi les prit et les lui présenta de sa propre main.

Richelieu remplit avec exactitude les cérémonies religieuses, recommandés par l'église. Il fit appeler l'évêque de Chartres, son confesseur, qui lui donna l'absolution. Il demanda ensuite aux médecins combien de temps ils jugeaient qu'il pût encore vivre. Ils répondirent que voyant sa fermeté d'âme, ils ne lui dissimuleraient rien ; mais que sa maladie ne leur paraissait pas encore désespérée, et qu'il fallait attendre le septième jour. Toutefois, se trouvant plus faible sur le soir, il demanda le viatique, qui lui fut apporté par le curé de Saint-Eustache. A cette vue, le cardinal rassemblant ses forces, dit : « Voilà mon juge, qui prononcera bientôt ma sentence. Je le prie de tout mon cœur de me condamner, si, dans mon ministère, je me suis proposé autre chose que le bien de la religion et celui de l'état. » Le lendemain, au point du jour, il voulut recevoir l'extrême-onction. Le curé de Saint-Eustache, lui dit qu'une personne de son rang peut se dispenser de remplir toutes les formalités

auxquelles le commun des fidèles est soumis. Richelieu, averti par la nature du néant des grandeurs, et peu touché à sa dernière heure des fugitives illusions de l'orgueil, repousse la flatterie, qui le poursuivait jusqu'à son lit de mort, récite les principaux articles de la foi chrétienne, et dit : « Qu'il les embrasse avec une croyance parfaite, et qu'il souhaiterait mille vies dans la pensée de les sacrifier pour la foi et pour l'église. » On lui demande s'il ne pardonne pas à ses ennemis; il répond : « Qu'il leur pardonne de bon cœur, et de la même manière qu'il supplie la justice divine de lui pardonner à lui-même. » Enfin, il conserva toute sa présence d'esprit, et n'omit rien de ce que la religion, la décence et l'esprit du siècle exigeaient d'un homme de son caractère et de sa profession.

Richelieu montra beaucoup d'affection pour ses parens, et une tendresse de préférence pour la duchesse d'Aiguillon, sa nièce. « Je vous prie, lui dit-il, d'avoir soin de l'éducation des jeunes Pont-Courlay, vos neveux et les miens. — Vous êtes la personne que j'ai le plus aimée, reprit-il après lui avoir baisé la main. Je suis bien mal! retirez-vous, ma nièce, je vous prie. Vos larmes m'affectent trop vivement. Épargnez-vous la douleur de me voir mourir! » La duchesse fut forcée de se

retirer. Le cardinal avait fait son testament à Narbonne; il laissait d'immenses richesses à ses héritiers. Quand on considère ses legs, ses donations, et les récompenses qu'il distribue à ses serviteurs, il semble qu'on lit le testament d'un roi (1).

Quoique sa résignation parût entière, et qu'il se prétendît complétement dégagé des choses de la terre, il voulut tenter si les promesses d'un empirique de Troyes, auraient quelque réalité. Cet homme lui fit prendre des pilules, dont il racontait des merveilles, et qui donnèrent au malade un moment d'espoir; on le crut même hors de danger; déjà ses ennemis tremblaient à l'idée que la mort laissait échapper sa proie; mais dans la journée du 4 décembre, un affaissement total et des sueurs froides annoncèrent l'heure de l'agonie. Il soutint cette dernière épreuve avec courage, et mourut sans effort, en recommandant son âme à Dieu. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Le corps demeura exposé trois ou quatre jours, en habit de cardinal, sur un lit de brocard. On voyait à ses pieds, d'un côté la couronne de duc; de l'autre le manteau ducal. Au bas du lit on

(1). Voyez note troisième à la fin de ce volume.

avait placé une croix et plusieurs flambeaux d'argent, garnis de cierges allumés. Le treizième de décembre, ce corps fut porté dans l'église de la Sorbonne, sur un char couvert d'un poêle de velours noir, croisé de satin blanc, sur lequel étaient ses armes. A côté de ce char traîné par six chevaux, marchaient ses pages avec des cierges de cire blanche à la main. Une foule considérable de gens de toutes les conditions accompagnait le cercueil. Le 28 janvier, on lui fit à Notre-Dame, un service solennel auquel les cours souveraines furent invitées.

Richelieu continua de régner après sa mort. Ses dernières volontés furent exécutées; et les espérances que ses ennemis avaient conçues ne tardèrent pas à s'évanouir. Ses amis, ses parens conservèrent leurs emplois et leurs dignités. Son système d'administration et de politique fut suivi, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Le cardinal Mazarin entra au conseil. Enfin, si l'on n'eût pas ouvert les prisons et rappelé les exilés, rien n'aurait indiqué que l'homme, qui gouvernait la France depuis dix-huit ans, avait cessé d'exister.

Le duc de Vendôme et ses fils eurent permission de revenir en France; les maréchaux de Vitri et de Bassompierre, le duc de Cramail et plusieurs autres seigneurs de distinction, sortirent de la

Bastille, de Vincennes, et des autres forts et citadelles où ils étaient retenus. La duchesse de Guise revint de Florence, traînant après elle les corps de son mari et de ses deux fils aînés, morts dans l'exil. Toutefois, beaucoup de ces prisonniers d'état ne furent point admis en présence du roi, ou ne le furent que rarement et fort tard. Ainsi, quoiqu'il consentît à se relâcher de la sévérité que son ministre lui avait inspirée, Louis montra toujours des égards pour les volontés de Richelieu, en laissant, en quelque sorte, dit un historien, le sceau de la disgrâce sur le front de ceux que le cardinal avait réprouvés.

Au milieu de cette cour rassemblée, mais que la mélancolie du roi, attaqué d'une maladie de langueur, rendait toujours également lugubre, Louis se préparait à la mort, qui avançait à grands pas. Ses dernières années n'avaient été qu'une suite de chagrins et d'inquiétudes; et ses derniers jours ne furent pas exempts de sollicitudes. L'établissement d'une régence occupait son esprit. Il paraît que de tous les griefs qui soutenaient son indifférence à l'égard de la reine, celui qui l'affectait davantage, était la part qu'elle avait eue dans l'affaire de Chalais. Si Anne d'Autriche, à l'occasion de la faible santé de son mari, eût réellement la pensée, et forma le projet d'épouser Gaston après la mort

de son frère, il serait difficile de l'excuser entièrement. On lui fit, à la vérité, reconnaître cette faute en plein conseil; mais elle a toujours soutenu qu'elle ne s'était soumise à cette humiliation, que parce qu'on l'avait menacée de la renvoyer en Espagne. Cependant, le roi lui reprocha toujours, au fond du cœur, d'avoir désiré sa mort; et, lorsque voyant son époux près d'expirer, elle le conjura de ne point emporter cette odieuse prévention au tombeau; il répondit à Chavigni, qui parlait en sa faveur : « Dans l'état où je suis, je » dois lui pardonner, mais je ne dois pas la » croire. » . . . . .

D'après un tel préjugé, fortifié par l'accession de la reine à plusieurs intrigues, et par la persuasion où était le roi de l'incapacité de sa femme, et de sa partialité pour l'Espagne, il est peu surprenant qu'il ait voulu l'exclure de la régence. Il en chercha long-temps les moyens : mais il ne pouvait y appeler, ni son frère, qu'il n'estimait pas davantage, ni d'autres princes, qui n'étaient pas assez considérés pour justifier son choix. Après bien des combinaisons politiques, il nomma régente Anne d'Autriche, et son frère, lieutenant général du royaume; mais il créa un conseil souverain, et défendit à la reine et à Gaston de le changer. Il lui donna pour chef le prince de

Condé ; et le 19 avril 1643, ayant fait jurer à la reine et au duc d'Orléans de se conformer à ses dispositions, il signa sa déclaration, qui fut enregistrée au parlement. Il languit encore près d'un mois, pendant lequel il éprouva une espèce d'abandon causé, soit par l'indifférence, soit par les cabales de ceux qui, avant sa mort, se disputaient déjà les places et les honneurs. Louis XIII mourut le 14 mai, à l'âge de quarante-trois ans, peu regretté, comme il avait vécu peu aimé.

Il laissa la France dans un état progressif de grandeur et de prospérité, dont les élémens avaient été rassemblés par le génie de Richelieu. Elle était maîtresse de l'Alsace, de la Lorraine, des débouchés des Alpes, et du Roussillon. Sa marine était respectable, et ses armées étaient conduites par des généraux habiles et accoutumés à la victoire. Des hommes illustres dans tous les genres s'étaient formés sous le règne de Louis XIII, et se préparaient à fournir leur glorieuse carrière. L'industrie, le commerce, les arts, avaient déjà fait des progrès sensibles. La nation, en s'élevant, força Louis XIV à s'élever avec elle. Ce dix-septième siècle, dont les travaux et les chefs-d'œuvre font l'admiration et l'orgueil de l'Europe moderne, et qui a reçu un nom royal, ne fut pas moins redevable de sa splendeur au ministre de Louis XIII, qu'à Louis XIV

lui-même. Ce monarque hérita des créations de Richelieu, mais il agrandit cet héritage. Il eut le bonheur d'assister au développement du génie national ; et son nom brille dans la postérité de toute la gloire d'un grand siècle.

HISTOIRE
DU MINISTÈRE
DU
CARDINAL DE RICHELIEU.

LIVRE IX.

SOMMAIRE DU LIVRE NEUVIÈME.

Situation intérieure de la France. — Services rendus par Richelieu. — Progrès de la littérature. — Montaigne. — Charron. — Malherbe. — Appréciation de ces écrivains. — Théâtre. — Le Trissin. — Machiavel. — Shakespeare. — Lopes de Véga. — Caldéron. — Goût du cardinal de Richelieu pour le théâtre. — Corneille. — Le Cid. — Caractère de la langue française. — Vaugelas. — Balzac. — Fragmens de cet écrivain. — Mademoiselle de Gournay. — La Mothe-le-Vayer, nommé le Plutarque français. — Idée de ses ouvrages. — Son style. — Voiture. — Portrait du comte-duc d'Olivarez. — Sarrasin. — Portrait de Walstein. — Romanciers. — Mademoiselle de Scudéri. — Scudéri. — Orgueil de ce dernier. — Devient l'ennemi ridicule de Corneille. — Passage de Scudéri sur l'éloquence. — Le

père Senault de l'Oratoire. — Corneille. — Rotrou. — Hôtel Rambouillet. — Les solitaires de Port-Royal. — Grands écrivains du siècle de Louis XIV. — Peintres célèbres. — Le Poussin. — Vouet. — Le Sueur. — Le Brun. — Champagne. — Sculpteurs. — Sciences. — Bacon. — Keppler. — Galilée. — Viète. — Fermat. — Gassendi. — Descartes, etc.

Les dix-huit années du ministère de Richelieu avaient donné à la France une face nouvelle. Lorsqu'il prit les rênes du gouvernement, la licence et le désordre étaient portés au comble; il était difficile de déraciner des habitudes contractées pendant les guerres civiles. Il n'y avait de sûreté dans les campagnes que pour les militaires et pour les gentilshommes retranchés dans leurs châteaux. Ceux-ci ne reconnaissant d'autre droit que celui de la force, d'autre loi que celle de la violence, opprimaient impunément les habitans des campagnes; les tribunaux étaient sans force pour réprimer ces brigandages. Les petits nobles suivaient l'exemple des seigneurs, qui, dans leurs terres ou leurs gouvernemens, régnaient en souverains, et disposaient arbitrairement de la fortune et quelquefois même de la vie des citoyens; la tyrannie multipliée sous toutes les formes, pesait sur la masse du peuple, enchaînait l'industrie, arrêtait les progrès du commerce, de l'agriculture, et rete-

nait la France dans un état honteux de faiblesse et de barbarie. La partie privilégiée de la nation écrasait la partie laborieuse, et croyait seule avoir des droits aux places, aux distinctions, aux récompenses, à toutes les sollicitudes du gouvernement.

On dit que Richelieu détruisit la liberté et fonda le despotisme; mais quelle est cette liberté à laquelle des hommes peu éclairés, et même des écrivains estimables ont donné des regrets? C'était la licence d'une part et la servitude de l'autre. Les nobles voulaient être libres d'opprimer leurs concitoyens, et d'échapper à l'action des lois. Richelieu ne détruisit point la liberté publique, puisqu'elle n'existait pas; mais en délivrant le peuple des tyrannies subalternes, il lui rendit quelque dignité, lui inspira des sentimens plus généreux, et en fit la force principale de l'état. De quel moyen pouvait-il se servir pour arriver à ce but, sinon de l'autorité royale? Il la fortifia de la destruction de toutes les autorités usurpées, et la fit pencher vers le despotisme. Ce fut un malheur sans doute; mais il était inévitable à une époque où l'on ignorait qu'en modérant le pouvoir on en augmente la durée. Nous avons vu les effets produits par la liberté de la noblesse; voyons quels furent les résultats du despotisme de Richelieu!

La justice qui, jusqu'alors, avait été muette et inactive, retrouva ses organes et reprit son glaive

et ses balances. La qualité des coupables ne fut plus un privilége d'impunité. Les communications, autrefois interceptées par des brigands armés, devinrent libres, et favorisèrent les spéculations du commerce, les efforts de l'industrie. De riches moissons couvrirent les campagnes; l'abondance reparut dans les villes animées et embellies par les arts. Les citoyens cessèrent de se poursuivre, de s'égorger comme des animaux féroces pour assurer le triomphe de quelques dogmes religieux. Les esprits s'éclairèrent, les mœurs s'adoucirent; et la vraie religion, celle qui recommande aux hommes l'accomplissement des devoirs, l'oubli des injures, la paix et la charité, remplaça la superstition et le fanatisme persécuteur.

Depuis la mort de Henri IV jusqu'à l'entrée de Richelieu au ministère, la France n'avait présenté à l'Europe que le spectacle d'un peuple sans énergie et d'un gouvernement sans autorité. La domination de la maison d'Autriche s'étendait par degrés insensibles, mais sûrs; la nation française, placée en seconde ligne parmi les puissances, n'osait pas même se plaindre de cet état d'humiliation, et paraissait livrée, comme une victime sans défense, à une noblesse factieuse et à une cour corrompue. Les peuples maritimes avaient oublié son pavillon, et l'indiscipline de ses armées rendait inutiles, pour le service de l'état, leur dévouement et leur courage.

Le gouvernement, dirigé par des mains faibles et inhabiles, avait abandonné la cause de ses alliés naturels; et des peuples dont la politique généreuse de Henri IV avait défendu les libertés, ne trouvaient plus en France ni secours, ni protection.

A peine Richelieu a-t-il touché les ressorts du gouvernement, que toutes les parties de l'administration semblent se mouvoir d'elles-mêmes. Les profusions du trésor royal cessent de payer la révolte et la guerre civile : tout rentre dans l'ordre; tout concourt à la force et à la prospérité de l'état; les factions sont réprimées ; la discipline est rétablie dans les camps ; des flottes nombreuses parcourent les mers, et font respecter le nom français dans les deux mondes. L'équilibre de l'Europe allait être rompu; Richelieu le rétablit par d'heureuses négociations, par des guerres entreprises avec sagesse et soutenues avec fermeté. Enfin, le succès couronne tant d'efforts; la maison d'Autriche, attaquée de toutes parts, entamée dans ses provinces, fatiguée du présent, inquiète de l'avenir, abandonne ses projets de conquête pour songer à sa propre sûreté ; tandis que la victoire recule les limites de la France, et que les peuples d'une grande partie de l'Europe la reconnaissent pour leur libératrice et leur arbitre.

En retraçant ainsi les services que Richelieu rendit à son pays, ce n'est point un panégyrique que j'écris; je n'ai point dissimulé les actes d'in-

justice et de vengeance personnelle qui accusent sa mémoire au tribunal de l'humanité. J'ai blâmé avec franchise tout ce qui, dans ses actions, m'a paru digne de reproche ; j'ai loué sans réserve tout ce qui m'a paru digne d'éloge. Si Richelieu ne réunit pas toutes les qualités d'un grand homme, il eut du moins celles d'un grand ministre.

Il me reste maintenant à parler des progrès de la littérature, et de ceux de l'esprit humain, auxquels il contribua par politique et par goût.

Trois hommes avaient, avant cette époque, donné de l'éclat à la littérature nationale, et s'étaient montrés comme les précurseurs des grands génies qui devaient illustrer la France. Les productions de Montaigne, de Charron et de Malherbe étaient généralement connues, et avaient excité quelque émulation. Le cardinal de Richelieu se plaisait à la lecture de Montaigne ; et mademoiselle de Gournay, *fille d'alliance* du philosophe, offrit au ministre la dédicace *des Essais ;* il ne crut, en l'acceptant, compromettre, ni sa dignité, ni son caractère. Cependant, la cour de Rome avait mis à l'index l'ouvrage qui paraissait sous les auspices d'un cardinal ; mais cette proscription de la pensée, cette censure du génie devaient avoir peu d'influence sur un ministre, qui, loin de redouter les lumières, encourageait tous les talens, et qui était lui-même trop instruit pour s'alarmer des progrès de l'esprit humain.

On sera peu surpris de la prédilection de Richelieu pour les *Essais ;* c'est le livre des hommes d'état comme celui des philosophes ; la raison y parle un langage simple et facilement entendu, qui exerce la pensée sans fatiguer l'esprit. Montaigne est un ami de tous les momens, que vous quittez avec regret, que vous êtes toujours charmé de revoir. Dans quelque situation que vous vous trouviez, soit qu'une destinée heureuse vous ait été réservée, soit que l'adversité éprouve votre courage, vous pouvez le consulter avec assurance ; vous en recevrez des avis salutaires qui vous apprendront à supporter l'une ou l'autre fortune. On vous dira que Montaigne est un sceptique, qui pèse toutes les opinions, et n'ose faire un choix entre elles. Défiez-vous de ce jugement superficiel ! le doute de Montaigne n'était qu'une précaution contre l'intolérance de son siècle ; il le regardait comme l'arme défensive de la vérité. Ami de la paix, et peu curieux des honneurs de la persécution, il détruisait sourdement, à l'aide du doute, les préjugés nuisibles, et marchait à son but par des routes détournées, mais où il est toujours agréable de le suivre. Auteur sans prétentions, il ne révoltait aucune vanité, n'allumait aucune jalousie ; philosophe sans morgue et sans austérité, il paraissait peu redoutable aux ennemis de la raison, qui ne troublèrent jamais son repos. Ne croyez pas d'ail-

leurs que Montaigne soit toujours incertain et flottant dans ses idées; c'est ce prétendu sceptique qui, vous adressant la parole avec fermeté, vous dit : « Allons constamment après la raison; que l'approbation publique nous suive par là, si elle veut; et comme elle dépend toute de la fortune, nous n'avons point loi de l'espérer plutôt par autre voie que par celle-là. Quand pour sa droiture, je ne suivrais le droit chemin, je le suivrais pour avoir trouvé par expérience, qu'au bout du compte, c'est communément le plus heureux et le plus utile (1). »

La destinée de Charron nous prouve combien Montaigne fut heureusement inspiré dans la forme sous laquelle il présente ses pensées. Charron avait étudié la jurisprudence et la théologie; mais quoique modéré dans un temps de fanatisme, il exprima, d'une manière affirmative, quelques vérités hardies. Disciple et ami de Montaigne, il soumit ses pensées à un arrangement méthodique, comme s'il eût voulu en faire un corps de doctrine. L'Université, la Sorbonne, le Châtelet, le Parlement, les Jésuites, qui avaient respecté la tranquillité du philosophe mondain, se soulevèrent contre le théologien philosophe. Bien qu'il fût sincèrement attaché à la foi chrétienne, on l'ac-

(1) Essais de Montaigne, liv. II.

cusa d'athéisme et d'impiété ; cette accusation aurait pu avoir des suites fâcheuses, si le président Jeannin, homme raisonnable et d'un esprit droit, n'eût dissipé l'orage, en disant : « Qu'il fallait permettre la vente du livre, *comme d'un livre d'état.* » Cette décision n'empêcha pas le jésuite Garasse d'accabler d'injures l'imprudent théologal ; mais il en fut consolé par l'estime publique et le succès de son ouvrage. Le livre *de la sagesse* jouit encore d'une réputation méritée. C'est une révélation courageuse des misères de l'homme ; on y retrouve fréquemment, et avec plaisir, les pensées, les tournures et les expressions mêmes de Montaigne.

La langue poétique fit vers le même temps des progrès rapides. L'enjouement et la naïveté, qui donnent tant de charme aux compositions gracieuses de Marot, avaient fait, jusqu'à cette époque, le principal mérite de la poésie française. Malherbe, lui rendit d'éminens services ; il épura le style, il éleva l'expression, et révéla, dans des vers sublimes, les secrets du nombre et de l'harmonie. Témoin des faits héroïques de Henri IV, il trouva, pour les célébrer, un langage divin et de hautes pensées. On ne rend peut-être pas aujourd'hui assez de justice aux premiers efforts des écrivains distingués du seizième siècle. On oublie tout ce qu'il leur en a coûté de travaux et de méditations pour découvrir le génie de la langue et les

règles du goût. Quelques tournures inusitées, quelques légères imperfections, nous font repousser, avec un dédain injuste, des ouvrages admirés de nos plus grands écrivains, et qui étaient pour eux un sujet d'étude et de réflexions utiles. Ce n'est qu'aux époques de décadence, que les peuples avides de nouveautés et de brillantes chimères, négligent ainsi les anciens et solides monumens du génie national.

Pendant la régence de Marie de Médicis, les lettres jetèrent peu d'éclat. L'état d'agitation dans lequel la France était placée, les désordres inséparables d'une administration sans énergie, les craintes excitées par le souvenir récent des guerres civiles, arrêtaient l'essor de la pensée et le mouvement des esprits. Aussitôt que la paix intérieure eut été rétablie, et que les lois eurent repris leur antique autorité, les Français se livrèrent de nouveau à la culture des lettres et au charme des arts d'imagiuatiou; l'art dramatique surtout excita l'émulation des écrivains doués de quelque talent.

Le goût du théâtre était répandu depuis longtemps en Italie, en Espagne et en Angleterre. Le pape Léon X avait fait représenter à Rome la première tragédie moderne qui donnât quelque idée des chefs-d'œuvre du théâtre d'Athènes. La *Sophonisbe* du Trissin était conçue avec sagesse; il n'y

manquait que le génie qui invente et le talent qui perfectionne. Machiavel, à qui rien ne manquait, avait donné dans sa *Mandragore*, le modèle de la vraie comédie. Après la mort de Léon X, les Italiens, agités par la politique de l'Espagne et fatigués par la guerre civile, négligèrent les nobles délassemens de l'esprit, et firent peu d'efforts pour soutenir la prééminence littéraire qu'ils avaient acquises, par d'immortelles productions, sur les autres peuples de l'Europe.

L'Angleterre, paisible et florissante sous le règne d'Elisabeth, encouragea l'étude des lettres. Un génie inculte et puissant fonda son théâtre, et fit sur ses contemporains une impression qui est devenue chez les Anglais un sentiment national. Shakespeare répandit, dans ses compositions originales et fantastiques, une foule de traits sublimes et de beautés du premier ordre, qui excitent une juste admiration, et feraient pardonner ses défauts, si une sorte de fanatisme littéraire ne voulait nous forcer à mettre l'auteur au rang des modèles. Rien ne peut justifier une telle prétention. Le poëte anglais était étonnant pour son siècle; mais ses ouvrages, trop éloignés de la perfection, ne peuvent être placés à côté des merveilles du théâtre français. Shakespeare avait une imagination brillante et vraiment poétique; mais cette faculté précieuse n'était réglée, ni par le goût,

ni par la raison. L'art des bienséances lui était absolument étranger. Dans ses tragédies, l'intérêt est sans cesse refroidi par d'ignobles saillies, de pitoyables jeux de mots et de grossières invraisemblances. Ses caractères sont fortement tracés, il peint à grands traits; mais, quoique les critiques anglais en puissent dire, son langage est rarement naturel; il passe sans transition du ton le plus vulgaire à la déclamation la plus emphatique. Il y a chez lui plus d'apparence de grandeur que de grandeur réelle; il ressemble au peuple dont il fait les délices.

L'influence de Shakespeare ne s'étendit point en France. Il n'en fut pas ainsi des poëtes espagnols; leur renommée s'était répandue en Europe avec la domination autrichienne. On étudiait la langue castillane à Paris, à Bruxelles, à Vienne et dans les autres cours de l'Europe. Le théâtre espagnol était florissant; mais par une suite des mœurs du peuple, les auteurs dramatiques se livrèrent à une sorte de pompe et d'exagération orientale qui les éloigna de la nature et de la vérité. Au lieu de former le goût national, dépravé par les rêveries des romanciers, ils s'y asservirent et arrêtèrent ainsi les progrès de l'art dramatique. Lopes de Véga, Caldéron, ont reçu, ainsi que Shakespeare, les éloges outrés de quelques critiques allemands, dont l'opinion aurait plus de poids, s'ils avaient

pu déguiser la secrète jalousie qui les tourmente, et les anime contre l'immense gloire de nos grands poëtes. Ces critiques sont dignes de pitié.

On ne saurait toutefois se dissimuler que les productions dramatiques des Espagnols n'aient servi de modèles à nos anciens poëtes. Avant Corneille, le théâtre français n'était qu'une imitation du théâtre espagnol; nos écrivains s'attachaient à la complication de l'intrigue, plus qu'au développement des caractères et à la peinture des passions. Ce n'était point par la vérité des sentimens, et par la savante gradation d'une action à la fois simple et intéressante, qu'ils cherchaient à plaire; les déguisemens, les reconnaissances et les jeux de la scène, leur offraient un moyen plus facile pour y parvenir. Le goût du théâtre, encouragé par la munificence du cardinal de Richelieu, dominait à la cour et à la ville; et la multitude de pièces nouvelles qui se succédaient sur la scène, la nourrissait sans l'éclairer. Richelieu eut la prétention de la diriger; il s'entoura de poëtes, excita leur émulation, et leur fournit tous les moyens de succès, excepté le génie. Il concevait des plans de tragédie qu'il livrait à ses poëtes; il contrôlait lui-même leurs travaux, y ajoutait des scènes de sa façon, que les poëtes trouvaient admirables, et les faisait jouer avec une magnificence royale. Placé dans une loge particulière avec d'autres graves prélats, il

jugeait les nouvelles productions avec une partialité paternelle ; et croyait que la scène française était parvenue au plus haut point de perfection.

Le succès éclatant de la tragédie du Cid, à laquelle il n'avait contribué ni par ses conseils, ni par un travail plus direct, fit cesser une illusion qui flattait son amour-propre. J'ai déjà parlé de l'effet que produisit l'apparition imprévue de ce chef-d'œuvre. Il ouvrit le grand siècle deux ans avant la naissance de Louis XIV, et fut bientôt suivi de la tragédie des Horaces, représentée un an avant la mort de Richelieu. Le ministre que, sur la foi de Fontenelle, on nous présente comme le persécuteur de Corneille, accepta la dédicace de la nouvelle tragédie. Cet hommage prouve, à la fois, la reconnaissance du poëte, et la protection que Richelieu lui accordait (1).

(1) Voici le commencement de cette épître dédicatoire. « Monseigneur, je n'aurais jamais eu la témérité de présenter à votre éminence ce mauvais portrait d'Horace, si je n'eusse considéré qu'*après tant de bienfaits*, que j'ai reçus d'elle, le silence où mon respect m'a retenu jusqu'à présent, passerait pour ingratitude ; et que, quelque juste défiance que j'aie de mon travail, je dois avoir encore plus de confiance en votre bonté. C'est d'elle que je tiens tout ce que je suis ; et ce n'est pas sans rougir, que pour toute reconnaissance, je vous fais un présent si peu digne de vous, et si peu proportionné à ce que je vous dois. Mais dans cette confusion, qui m'est commune avec tous ceux qui écrivent, j'ai cet avantage qu'on ne peut, sans quelque injustice condamner mon choix ; et que ce généreux Romain, que je mets aux pieds de votre éminence, eût pu paraître devant elle

A cette époque, le caractère de la langue était déterminé. Débarrassée des tournures gothiques, des longues parenthèses, des locutions barbares opposées à son génie, elle avait pris une marche plus simple et plus assurée. Des écrivains estimables en étudiaient les règles, et cherchaient à les fixer. Vaugelas, attaché au service de Gaston, duc d'Orléans, et qui le suivit dans toutes les vicissitudes de sa fortune, consacrait ses loisirs à des études grammaticales, et cherchait, par son exemple et par ses préceptes, à polir et à perfectionner l'idiome vulgaire. Sa traduction de Quinte-Curce, qui lui coûta trente années de travail, est encore la plus fidèle et la meilleure qui nous reste de l'histoire d'Alexandre. On y trouve, avec étonnement, peu de mots et peu de constructions qui soient aujourd'hui hors d'usage. Vaugelas était un savant aimable et un homme d'esprit. Louis XIII lui accorda, en 1619, une pension de deux mille livres. Cette pension, dont le dérangement des finances avait fait suspendre le paiement, fut rétablie par le cardinal de Richelieu, qui avait

avec moins de honte, si les forces de l'artisan eussent répondu à la dignité de la matière. J'en ai pour garant l'auteur dont je l'ai tirée qui commence à décrire cette fameuse histoire par ce glorieux éloge, qu'il n'y a presque aucune chose plus noble dans l'antiquité. » Je voudrais que ce qu'il a dit de l'action, se pût dire de la peinture que j'en ai faite, etc.

choisi Vaugelas pour travailler au Dictionnaire de l'Académie. Cette faveur lui inspira un de ces mots heureux, qu'on peut regarder comme des bonnes fortunes de courtisan. Lorsqu'il alla faire ses remercîmens au ministre, celui-ci lui dit en riant : « Vous n'oublierez pas du moins dans le dictionnaire le mot pension. — Non, monseigneur, répondit Vaugelas, et encore moins celui de reconnaissance. ».

Parmi les écrivains en prose de cette époque, Balzac, trop vanté pendant sa vie, trop rabaissé depuis sa mort, fut celui de tous qui rendit à la langue les services les plus éminens. Il connut, le premier, l'art de varier les tours, de suspendre, d'arrondir la période, et de satisfaire le goût par une heureuse combinaison de mots. Le premier recueil de ses lettres parut en 1624, et obtint le plus grand succès. Malherbe, à qui on reprochait de ne reconnaître d'autre mérite que le sien, se défendit, en disant : « Je n'approuve que ce qui est bon ; et pour prouver que j'aime à rendre justice, j'annonce que le jeune Balzac qui a écrit ces lettres, sera le restaurateur de notre langue. » Dès que Richelieu fut parvenu au ministère, il lui donna une pension de deux mille livres, ainsi que le brevet de conseiller d'état et historiographe du roi. Balzac répondit à la bienveillance éclairée du ministre, par un sentiment de gratitude qui ne

se démentit jamais. Il prit constamment sa défense, et réfuta les écrits calomnieux que l'ex-jésuite Mourgues de Saint-Germain, réfugié à Bruxelles auprès de Marie de Médicis, ne cessa, pendant plusieurs années, de publier contre la personne et l'administration du cardinal de Richelieu. Après la mort du cardinal, Balzac resta fidèle à sa mémoire.

On a relevé, avec beaucoup de sévérité, les défauts de cet écrivain; on lui a justement reproché l'exagération de quelques unes de ses pensées, et ses amplifications, qu'il a prises trop souvent pour de l'éloquence; mais peu de critiques ont rendu justice à ses qualités; il en avait d'éminentes pour son siècle, et qui sont rares dans tous les temps. L'étendue de son esprit et de ses connaissances, la vivacité de son imagination, la sûreté de ses jugemens en littérature, méritent beaucoup d'estime et doivent protéger sa renommée. Cette opinion paraîtra si extraordinaire aux personnes qui jugent nos vieux auteurs par tradition, que je me crois obligé de la justifier par une preuve irrécusable; je la prendrai dans ses écrits.

On trouve dans le recueil des œuvres de cet écrivain, un discours où il traite du caractère de la comédie. Il blâme la manie des poëtes de son temps, qui se plaisaient à dogmatiser sur la scène,

et à étaler les plus subtiles connaissances qu'ils avaient acquises sur les bancs de l'école. »

« Ils y allèguent, dit-il, la sainte écriture et les conciles, saint Augustin et saint Thomas, le droit civil et le droit canon; et croient, à mon avis, que la théologie doit entrer dans leurs divertissemens, par la même raison que la sarabande fait partie de leur dévotion.

» Si l'un de leurs amoureux se plaint du mauvais traitement qu'il reçoit, et de la préférence d'un rival auprès de sa dame, il en prend sujet de parler de la prédestination et de la grâce, des élus et des réprouvés. Un autre amoureux fait des argumens en forme pour faire des complimens plus réguliers; et prouve à sa maîtresse, par quatre passages d'Aristote, qu'elle doit avoir pitié de sa passion.

» Ils haranguent, ils prêchent, ils déclament, et oublient que la condamnation des déclamateurs en amour est formelle dans ce vers d'un homme qui a été tout ensemble poëte, amoureux et déclamateur.

» *Quis nisi mentis inops teneræ declamet amicæ?* Ovid.

» Ils donnent leurs opinions, leurs dogmes et leur génie à Chremès et à Micio; au lieu qu'ils doivent prendre les mœurs, les sentimens et l'es-

prit de Micio et de Chremès. Ils ne représentent pas les autres ; ils se représentent eux-mêmes ; ils se débitent en différentes façons, et sous divers noms.

» Il se peut encore que ces poëtes enseignent ; je ne m'y oppose pas. Mais je soutiens que leur méthode d'enseigner est vicieuse sur le théâtre. Ils veulent instruire directement et sans artifice par la voie commune des préceptes ; au lieu qu'ils devraient instruire avec adresse par le moyen de l'imitation. »

Balzac ne déterminait pas avec moins de justesse le caractère de l'éloquence, qu'il ne confondait pas avec l'art oratoire.

« La bonne éloquence, dit-il, doit recevoir instruction de la bonne philosophie. L'orateur doit connaître le cœur humain. Les moyens d'y former des intelligences ne lui manqueront point. Il saura irriter ou modérer les passions selon qu'il faudra pousser ou arrêter les courages. Il s'assujettira l'intelligence par la force du raisonnement, et soumettra les âmes par le mouvement du style et le pathétique des pensées. »

L'auteur veut qu'on étudie Aristote, qui régnait de son temps dans les écoles ; mais il soutient que cette étude ne suffit pas sans les dons de la nature.

« Disons-le une bonne fois ; il faut que ce soit quelque chose de céleste et d'inspiré qui intervienne

dans l'éloquence, pour exciter les transports et les admirations qu'elle cherche. Disons qu'il faut qu'un grand esprit naisse et un grand jugement avec lui pour le conseiller, afin qu'Aristote réussisse.

» Les paroles éloquentes ne sont pas des paroles fugitives et passagères, elles vivent dans les plus ingrates mémoires ; elles descendent au fond des cœurs. Voilà ce que produit la grande éloquence ; et telle autrefois la Grèce l'a vue, lorsqu'elle vivait en liberté ; et que la puissance romaine ne lui avait pas opprimé l'esprit avec le courage. De cette sorte, et par des efforts plus qu'humains, elle ravissait le consentement des princes et des républiques, et rangeait à la raison les volontés les plus opiniâtres et les plus dures.

» La souveraine éloquence gouverna ainsi longtemps la plus belle partie du genre humain, et présida aux affaires de la Grèce. Elle tenait lieu de grandeur et de majesté à des républiques aussi peu considérables que celles de Lucques et de Genève. Elle ne souffrait rien de servile dans l'esprit du peuple ; elle élevait les pensées d'un citoyen au-dessus du trône et de la tiare du roi de Perse. Elle réunissait les Grecs divisés, formait la liaison du sénat avec le peuple, et servait de barrière entre Philippe et la liberté. »

Si nous considérons Balzac comme écrivain moraliste, il n'a pas moins de droits à notre estime.

« Il a semé, dit Thomas, à travers quelques fautes de goût, une foule de vérités de tous les pays et de tous les temps. Dans l'Aristippe, ouvrage de morale et de politique, on trouve l'âme d'un citoyen et la douceur de la vertu, relevées quelquefois par l'expression de Tacite. » Les passages suivans rendront témoignage de l'élévation de ses sentimens. Il parle de la gloire.

» On a aimé l'honneur lorsqu'on aimait les choses honnêtes. Cicéron avait composé un traité de la gloire, et Brutus un autre de la vertu; ils se sont tous deux perdus dans le naufrage des belles-lettres que causa le débordement de la barbarie; et je ne vois pas que cette perte soit fort regrettée. Un livre qui découvrirait le secret de faire de l'or, ou qui apprendrait à trouver les trésors inconnus serait bien plus curieusement recherché que tout ce qui a jamais été écrit de la gloire et de la vertu. Quand le monde était jeune, il était vain, téméraire, ambitieux; à cette heure qu'il penche sur sa fin, il s'est fait avare au dernier degré; il a tous les vices de la vieillesse. Pardonnons l'ambition à ceux qu'on appelle sages. Ne nous étonnons point qu'ils désirent le commandement et qu'ils veuillent occuper les premières places. On peut dire en leur faveur; il faut donner du crédit et de l'autorité à la raison, afin que le hasard ne soit pas le maître. Il faut armer les bons conseils, de peur que la folie ne soit

plus forte que la sagesse. D'ailleurs, les âmes extraordinaires doivent connaître ce qu'elles valent. Elles doivent savoir que le gouvernement leur appartient de droit naturel, et qu'elles viennent au monde, ou pour régner, ou pour conseiller les rois.

» Nos ambitieux peuvent parler de la sorte; mais de quelles paroles se peuvent servir les avares, pour colorer l'infamie de leur épargne, pour justifier l'ardeur et l'avidité de leurs désirs? Que veulent-ils faire dans leurs coffres, des larmes amassées de tous les endroits d'un grand royaume, de tant de sang qui crie vengeance contre eux, et qui portera malheur à leur race? J'ai regret de le dire, et de reprocher à une nation si noble et si estimée que la nôtre, un vice si bas et si méprisable que l'avarice. Il n'est que trop vrai que l'intérêt est maintenant le dieu de la cour, l'objet et la fin du courtisan. Il n'est que trop vrai qu'on lui sacrifie pensées, paroles et actions, qu'on lui fait servir l'esprit, le courage, la vertu, le vice, les bonnes qualités et les mauvaises.

» Il est certain que l'ambition même d'aujourd'hui ne travaille plus que pour l'avarice. Elle s'élève ou s'abaisse selon qu'il y a plus ou moins à gagner; et celle qui se proposait autrefois pour but les applaudissemens du peuple, l'estime du prince et le témoignage de la renommée, n'a maintenant devant les

yeux que l'argent du roi, le profit d'une charge, ou les dépouilles de la guerre. Les anciens vieillissaient dans les armées, ils cherchaient, par une infinité de combats, l'occasion d'une bataille, et par mille périls un plus grand péril. Mais pourquoi tant de hasards et de dangers? C'était pour obtenir le triomphe, pour voir une de leurs statues en public, pour avoir un nouveau nom; et ce triomphe n'était que la beauté d'une journée; et cette statue ne leur servait pas plus qu'un meuble inutile; et ce nom n'ajoutait à leur fortune que trois ou quatre syllabes. N'était-ce pas un digne paiement de pouvoir dire en soi-même : « Le peuple romain est mon débiteur; ma victoire est une des fêtes de Rome; je n'ai point perdu les avances que j'ai faites; la patrie me paie de la même sorte, dont elle s'acquitte envers les dieux immortels. »

» La vertu se tient lieu de digne et de suffisante récompense; elle accepte la gloire sans l'exiger. La gloire est moins une lumière étrangère, qui vient de dehors aux actions héroïques, qu'une réflexion de sa propre lumière et l'éclat de ces belles actions. Ainsi, ne séparez point deux choses qui sont naturellement unies. Estimez la vertu pour l'amour d'elle-même, et la gloire pour l'amour de la vertu. »

La lecture de ces fragmens fera mieux connaître

le mérite de Balzac comme écrivain, et les progrès de la langue depuis Montaigne, que les dissertations les plus laborieuses. Elle avait acquis l'élégance, la précision, le nombre, la clarté qui lui manquaient. Il existait cependant encore des écrivains qui s'affligeaient de ce perfectionnement, et qui regrettaient l'abondance, l'énergie et jusqu'aux défauts du vieux langage. Mademoiselle de Gournay soutenait ce système par ses leçons, et La Mothe-le-Vayer par ses exemples. Idolâtre de Montaigne, mademoiselle de Gournay se croyait chargée de défendre sa mémoire et ses écrits. Elle combattit avec persévérance pour la conservation des tournures et des expressions consacrées dans les Essais, et qui se trouvaient bannis du nouveau langage. Elle attaqua ouvertement les académiciens qu'elle considérait comme les principaux instrumens de cette révolution; mais ni l'excès de sa colère, ni l'amertume de ses plaintes ne purent arrêter les innovateurs. On se contenta de lui répondre par des plaisanteries, qui redoublèrent son courroux. Elle poussait la vénération pour le style gothique, jusqu'à se servir de l'ancienne prononciation. Le cardinal de Richelieu ne pouvait s'empêcher de rire en l'entendant s'énoncer à la manière des vieux procureurs du temps de Henri IV. « Riez, monseigneur, lui dit un jour mademoiselle de Gour

nay, riez; je fais un grand bien à la France! »
Dans quelle page de Montaigne avait-elle appris à flatter?

La Mothe-le-Vayer, d'abord substitut du procureur général au parlement de Paris, et depuis précepteur du duc d'Anjou, frère de Louis XIV, fut l'un des écrivains les plus féconds de cette époque. Il avait, à l'exemple de Montaigne, étudié les anciens. Il rapporta de ce commerce des connaissances variées qui fortifièrent sa raison; mais il manquait du génie qui féconde la science, et qui prépare les triomphes de la vérité. Il se servit du doute avec moins d'adresse et d'utilité que Montaigne, parce qu'il pensait rarement d'après lui-même, et qu'il ne touchait, dans ses écrits, que la superficie des opinions. Placé dans un des premiers emplois de la magistrature, honoré de la protection de Richelieu, il vécut à la cour; et cependant ses ouvrages de morale et de politique n'offrent aucune finesse d'observation, aucune découverte dans le cœur humain. Imitateur des anciens, Montaigne agite une question en maître; La Mothe-le-Vayer se contente de rapporter les argumens de l'école et les lieux communs épars dans les productions philosophiques de l'antiquité; vous trouvez dans ses nombreuses dissertations, les pensées des grands écrivains de

Rome et d'Athènes; mais vous y chercheriez en vain l'auteur lui-même.

Toutefois, si les ouvrages qu'il a laissés font plus d'honneur à sa mémoire qu'à son esprit, et à son érudition qu'à son goût; ils ne méritent pas entièrement l'oubli dans lequel ils sont tombés. La Mothe-le-Vayer est clair et méthodique; le choix, la disposition des pensées qu'il emprunte, exigeait de l'adresse et du travail; ses productions conviennent aux hommes d'une instruction bornée et qui veulent avoir quelque idée de l'antiquité savante : c'est un recueil qui n'est pas à mépriser dans un siècle aussi étranger que le nôtre aux bonnes études.

La Mothe-le-Vayer a joui, dans son temps, d'une grande réputation. Il fut nommé le *Plutarque français;* et l'académie naissante s'empressa de l'admettre dans son sein. Il ne voyait cependant qu'avec un extrême déplaisir le changement que la langue éprouvait chaque jour. Son style vieillissait, pour ainsi dire, à vue d'œil, et il ne pouvait se résoudre à sacrifier des tours et des expressions consacrés par un long usage, et dont, jusqu'alors, il s'était servi sans le moindre scrupule. Vaugelas, l'un des plus ardens réformateurs du style, ne l'avait pas épargné dans les *Remarques* sur la langue. Plusieurs de ses locutions étaient

citées dans cet ouvrage comme des manières vicieuses de s'exprimer. La philosophie de La Mothe-le-Vayer ne le rendit pas insensible à ces reproches; il composa un livre, tout exprès pour défendre sa réputation d'écrivain, et pour justifier l'emploi des vieux mots frappés, s'il faut l'en croire, d'une injuste proscription.

« M. le Vayer, dit Pélisson dans l'Histoire de l'Académie, se plaignit fortement de la contrainte et des entraves que M. de Vaugelas donne au style de tous les écrivains par ses remarques, qu'il prétend être, pour la plupart, ou fausses ou inutiles. Quoique M. de Vaugelas ait eu une très-grande raison de s'opposer à la corruption du langage, et aux vicieuses façons de parler, ou qui n'étaient plus dans le bel usage, ou que le mauvais usage introduisait; M. de La Mothe-le-Vayer ne put souffrir qu'un nouveau venu lui fît des leçons, ou lui donnât des scrupules sur une infinité de dictions et de phrases dont il se servait hardiment, et sur lesquelles il vivait dans le plus grand repos du monde, de même que la plupart des meilleurs écrivains de son temps. Il ressemblait à ces religieux, qui, accoutumés à leur ancienne discipline un peu relâchée, ne peuvent souffrir, quoique d'ailleurs fort bons religieux, qu'on vienne les réformer, et les réduire à un genre de vie plus régulier et plus austère; aussi, est-il arrivé que, malgré toutes les

plaintes que lui et plusieurs autres ont faites contre les remarques de Vaugelas, elles ont été reçues avec un applaudissement universel, et que tous les écrivains qui sont venus depuis les ont soigneusement observées, à la réserve d'un très petit nombre que l'usage a abolies. »

L'académie française était complice de ces innovations littéraires; elle rejetait de son dictionnaire une infinité d'expressions qui lui paraissaient superflues. La Mothe-le-Vayer, philosophe courtisan, n'oublia pas, dans ses apologies, que le cardinal de Richelieu était le protecteur de l'académie; il traita cette société avec beaucoup de déférence. On jugera du style et du caractère de cet écrivain par le passage suivant, qui se trouve dans son Traité sur l'éloquence.

« Tout le monde avoue qu'une infinité de dames et de cavaliers parlent excellemment par la seule bonté de leur nourriture, et de l'air de la cour. S'ils y ajoutent néanmoins les règles de l'art, c'est sans doute qu'ils se rendront incomparablement plus capables de juger de tout ce qui concerne la pureté et les grâces de leur langue. Je dis aussi, que bien qu'il y ait assez de personnes à qui les seules grammaires vulgaires suffisent pour se rendre très entendues en ce qu'elles enseignent, si elles conjoignent d'abondant la grecque avec la française, il ne se peut faire qu'elles ne rendent leur connaissance

beaucoup plus parfaite, vu la grande dépendance qu'a notre parler de celui des Grecs, et le merveilleux rapport qu'il y a de l'un à l'autre.

» Le respect que je porte à cette illustre académie, que les soins de M. le cardinal viennent d'ajouter aux plus grands ornemens de la France, m'empêcherait d'établir mes sentimens avec tant de liberté, si je pouvais m'imaginer qu'une si célèbre compagnie fût pour ne pas les approuver : mais comme je proteste que je ne connais aucun de ceux qui la composent, qui ne possède, avec une extraordinaire capacité, ce que je crois être requis pour juger parfaitement de toutes les parties de l'éloquence; je présume facilement que ceux avec qui je n'ai pas l'honneur d'avoir assez d'habitude pour en pouvoir dire autant, ne leur sont nullement inférieurs : et c'est ce qui me donne la hardiesse d'embrasser une opinion que je pense devoir être appuyée par tant d'hommes de mérite, me soumettant à la quitter, comme toutes les autres dont je m'explique ici, dès le moment qu'ils les auront condamnées. Comment manquerais-je de cette déférence vers une assemblée dont je crois l'établissement aussi glorieux à M. le cardinal, que tout ce qu'il a fait d'important pour le bien de cet état. César, après avoir persécuté Cicéron, lui rendit néanmoins cet honneur, qu'il avait plus mérité de triomphes, étendant les limites et la capacité de

l'esprit humain, comme il avait fait par la puissance de son éloquence, que ceux qui avaient porté fort loin les bornes de l'empire par la violence de leurs armes.

» Nous pouvons dire, suivant une si belle pensée, que l'affection nompareille de M. le cardinal pour la grandeur de cette monarchie, ne paraît pas moins dans la peine qu'il a voulu prendre de former ce beau corps d'éloquence française qui doit subsister toujours, à la gloire de notre nation, que quand il a donné ses conseils et employé son courage à nous aplanir les Alpes, et à rendre à la France ses anciennes limites du côté du Rhin. S'il m'était permis de parler des écrits immortels de son éminence, et de tant de rares pièces d'éloquence, qui semblent avoir été recueillies de sa bouche, pour servir de modèle à tous ceux qui aspirent à la perfection de cette divine faculté; je passerais bien plus outre sur un si grand sujet, et il ne faut point douter que tout ce traité n'en reçût un merveilleux enrichissement : mais je me tais, étant obligé à un silence qui se trouve même intéressé dans ce peu que je viens de dire. »

La manière dont La Mothe-le-Vayer raisonne par citations est assez curieuse : « C'est une chose certaine, dit-il, que les rhéteurs ont fait un vice de s'attacher trop aux règles de la perfection dans le style. Nous voyons même que Philonicus le dia-

lecticien avec Hiéronimus le philosophe, reprirent Isocrate d'en avoir usé comme nous venons de dire; ayant souvent contraint sa conception et assujetti ses pensées au nombre d'une période; car c'est, disaient-ils, violer l'ordre de la nature, qui veut que les paroles servent à la sentence, et non pas au contraire, où il paraît je ne sais quoi que l'on juge indigne d'un homme sérieux. De là vient que les pièces de cet orateur, qu'il composa les dernières, dans un âge de plus grande prudence, sont beaucoup meilleures que les autres, s'étant corrigé de cette vaine curiosité qu'il avait eue auparavant, selon le jugement qu'en fait Denis d'Halicarnasse; et l'on peut remarquer dans Longinus comme il ne connaît rien de plus ennemi qu'elle de la haute éloquence, qui ne souffre pas qu'on s'arrête à beaucoup de choses dont l'éloquence vulgaire fait état, non plus, dit-il, que les grands statuaires faisant un colosse, qui doit être la merveille de plusieurs siècles, ne s'amusent pas à toutes les délicatesses que les moindres ouvriers emploient aux petites pièces qu'ils font; mais pour ce que ces considérations sont générales, je viendrai au particulier des périodes que je considérerai en leur quantité et en leur qualité. »

L'opposition de mademoiselle de Gournay et de La Mothe-le-Vayer, ne put refroidir le zèle des

réformateurs du langage. Leurs doctrines furent généralement adoptées ; on se piquait à la cour, et même à la ville, de parler avec élégance ; on alla même beaucoup trop loin, en se privant de plusieurs expressions énergiques, qui n'ont point été remplacées. Par une bizarrerie assez remarquable ; tandis que des écrivains médiocres et de prétendus beaux esprits, poussaient la délicatesse jusqu'à l'afféterie, on ne dédaignait pas d'accueillir des productions ignobles et burlesques, où le style était digne de la pensée. Le goût se formait lentement.

Les œuvres de Voiture, l'un des écrivains qui ont été le plus loués pendant leur vie, et le plus négligés après leur mort, nous fournissent une preuve de cette vérité. On ne saurait nier que Voiture n'eût de l'esprit et même du talent; il abonde en pensées fines, en remarques ingénieuses ; mais il s'arrête rarement dans les limites fixées par le goût. Il manque souvent de naturel ; et ce défaut vient surtout de l'abondance des images qui doivent être distribuées avec une sage économie. Il faut avouer cependant que Voiture est le plus correct des prosateurs de son temps : il a moins de pompe et d'élévation que Balzac ; mais son esprit est plus étendu, et son jugement plus sûr. Je le considère ici principalement comme pro-

sateur, et comme appartenant à l'école de Vaugelas et de Malherbe.

Voiture fut l'un des ennemis de Richelieu. Attaché à la fortune du duc d'Orléans, il le servit en diverses occasions avec zèle et fidélité. Ce prince le chargea, en 1632, de quelque négociation avec la cour d'Espagne. Il se rendit à Madrid, où il fut accueilli avec une bienveillance marquée par le comte-duc d'Olivarez. Ce ministre pria même Voiture de lui écrire quand il serait de retour en France, et lui dit deux fois à son départ : « Ne laissez pas de m'écrire, quand même vous n'auriez point d'affaires à me communiquer, *nous dirons toujours de jolies choses*. Voiture a composé l'éloge d'Olivarez, où l'on aperçoit aisément une satire indirecte de Richelieu. J'en citerai quelques passages, parce qu'ils se rapportent à l'histoire du temps, et qu'on y trouve les qualités et les défauts d'un écrivain qui n'est plus connu que des hommes de lettres.

« En quelques occasions, dit-il, le comte d'Olivarez témoigna, que toutes les raisons d'état ne pouvaient pas tant sur son esprit, que celle de la religion, et qu'il aimait mieux être mauvais politique, que de n'être pas bon chrétien. Son intégrité est reconnue de ses ennemis mêmes. Il a toujours été libéral de son bien, et ménager de celui du roi; et ce qui semble incroyable, c'est, qu'ayant

disposé de plus de cent cinquante millions, il se trouve aujourd'hui endetté de cinq cent mille écus. Sa maison, sa dépense et son train sont comme d'une personne privée, aussi-bien que son affabilité et la grande facilité de l'approcher. Les autres, qui tiennent une place pareille à la sienne, fuient également les amis et les ennemis. Ils n'ont pas moins de peur de ceux qui demandent du bien, que de ceux qui peuvent faire du mal. Le comte-duc écoute les uns, et ne craint point les autres. Ne pouvant tout accorder, il croit du moins devoir tout entendre. Pour ce qui est de ce que j'ai pu connaître de son esprit, il est merveilleusement prompt, actif et pénétrant, subtil, charmant et agréable, plein de feu et de lumière. »

» Dans sa jeunesse, il était fort bien fait de sa personne, grand et de belle taille, le meilleur homme de cheval de toute l'Espagne, vaillant, adroit, libéral et magnifique. Il a été le plus galant de toute la cour, jusqu'à ce qu'il en soit devenu le plus puissant. Son entrée dans les affaires se trouva en un temps où le génie de l'Espagne semblait se lasser. La monarchie élevée au dernier point de sa grandeur par Charles-Quint, subsista sous Philippe II avec peine, et parut vouloir décliner sous les autres rois. Ceux qui ne peuvent jamais être contens du présent, et qui

cherchent toujours des sujets de plainte par la prévoyance de l'avenir, et par la comparaison du passé, regrettent la grandeur et la richesse de la cour, telle qu'elle était sous Philippe III; et trouvant partout, à cette heure, moins de lustre et de bonheur, ils concluent qu'il y a moins de conduite. Mais ne devrait-on pas considérer que ceux qui ont été dans le ministère avant le comte-duc, gouvernaient durant le calme ? Il fallait seulement tendre les voiles, les choses allaient d'elles-mêmes, et les vents ne soufflaient que pour faire venir l'or des Indes. Toute l'Europe dormait en repos; les ministres d'alors n'étaient occupés qu'à distribuer les trésors du Pérou, et à donner ou à refuser des grâces.

» Mais celui-ci a toujours marché avec un vent contraire parmi les ténèbres; et lorsque le ciel était couvert de toutes parts, il a tenu sa route au milieu des écueils. Durant la tempête et l'orage, il a eu à conduire ce grand vaisseau, dont la proue est dans l'Océan atlantique, et la poupe dans la mer des Indes. Et à quoi le comte-duc a-t-il dû s'opposer en France? Aux desseins d'un grand ministre, ennemi particulier des Espagnols, habile, hardi, et tout-puissant sur l'esprit d'un jeune roi, guerrier et heureux en même temps. Du côté du nord, la fortune a suscité à la maison d'Autriche le plus dangereux ennemi qu'elle ait

jamais eu ; un conquérant en qui la moindre qualité était celle de roi sage et vaillant, prudent et hardi ; de grande expérience et de grands desseins, ayant toutes les vertus d'Alexandre, et pas un de ses vices, excepté l'ambition.

» Dans l'embarras de tant d'affaires épineuses, le comte-duc allait tous les jours de Madrid à l'Escurial, avec deux secrétaires dans son carrosse. Ce ministre, qui fait mouvoir tant d'armées, et agir tant de milliers d'hommes, n'en a d'ordinaire que trois ou quatre à sa suite. Il n'y a point d'escorte si glorieuse que cette solitude. La meilleure preuve de n'avoir point failli, c'est de ne point craindre. Si l'Espagne a éprouvé des disgrâces durant l'administration du comte d'Olivarez, ce sont des accidens qu'il n'a pu empêcher, et qu'il a été obligé de réparer. Un des malheurs de ceux qui gouvernent, c'est que des choses bien faites, et qui ont un bon succès, chaque particulier tâche d'en tirer à soi la gloire ; et que celles qui réussissent mal se rejettent toutes sur un seul. La conduite du comte-duc a donné remède à tous les maux qui en pouvaient recevoir. Si elle n'a pu tout relever, c'est beaucoup d'avoir empêché que tout ne tombât. La mauvaise fortune a quelquefois renversé ses desseins, et jamais sa constance. Je l'ai vu recevoir d'un même visage la nouvelle de la perte de Maestricht, et celle de la mort du roi de Suède. Le jour que Dieu, en

lui ôtant sa fille, lui ravit ses plus chères espérances, il eut la force de donner audience, et de vaquer aux affaires. Les sentimens de père cédèrent au devoir de ministre. Il crut qu'il ne lui était pas permis d'abandonner aux larmes les yeux qui veillaient au bien de l'état; et qu'un esprit qui avait à sa charge la moitié du monde, ne devait pas être troublé du malheur d'une famille. Son gouvernement a eu ce bonheur particulier de n'être point taché de sang. Ses soupçons et ses craintes n'ont pas dépeuplé la cour pour remplir les prisons. Le crime de lèse-majesté n'a pas servi de prétexte à ses vengeances. Quoiqu'on ait fait ou dit contre lui, il n'a point eu d'autres ennemis que ceux de l'état. »

Il y a de l'exagération dans ce panégyrique; mais sous le rapport du langage, on aperçoit une amélioration sensible, même en le comparant avec le style de Balzac, qui est en général plus diffus et moins correct. Voiture et Balzac étaient rivaux de gloire; et ce qui peut nous surprendre aujourd'hui, cette rivalité jointe à une différence marquée dans leurs sentimens et leurs affections, ne les rendit point injustes l'un envers l'autre; Voiture se conduisit même, à l'égard de Balzac, avec une généreuse délicatesse, qui honore sa mémoire. Balzac lui envoya demander un jour quatre cents écus à emprunter. Voiture prêta la somme; et

prenant la promesse de Balzac, que lui remit le commissionnaire, il écrivit au bas de l'acte. « Je confesse devoir à M. Balzac, la somme de huit cents écus, pour le plaisir qu'il m'a fait de m'en emprunter quatre cents. » Cette généreuse disposition est plus commune qu'on ne pense parmi les hommes qui cultivent honorablement les lettres. En général, le monde ne les connaît que par leurs ouvrages, ou par les animosités qui éclatent quelquefois entre eux. Comme ils paraissent avoir des prétentions plus élevées que les autres hommes, on les juge quelquefois avec injustice et toujours avec sévérité. De nombreux exemples prouveraient cependant que la culture de l'esprit est rarement séparée de l'élévation du caractère, et de la noblesse des sentimens.

Sarrasin, moins estimé de son temps que Voiture, est mis à peu près aujourd'hui sur la même ligne. Boileau disait de cet écrivain, « qu'il avait en lui la matière d'un excellent esprit, mais que la forme n'y était pas. » Il y a beaucoup de finesse et de vérité dans ce jugement. Il ne manque en effet à plusieurs productions de Sarrasin, que des formes de style plus élégantes pour être placées dans un rang distingué. On peut citer sans crainte, à cet égard, l'histoire de la conspiration de Walstein. Les caractères des divers personnages y sont bien tracés et bien distincts. On reconnaît dans la

disposition des événemens un esprit judicieux, et qui n'est point étranger aux effets dramatiques; mais le style est chargé de métaphores et d'antithèses. C'était le défaut de l'époque où il écrivait. D'une naïveté un peu grossière, on avait passé brusquement à la recherche et à l'affectation. Cependant, on ne saurait refuser à Sarrasin le mérite d'avoir contribué pour sa part au perfectionnement du langage. Je ne citerai de lui que le portrait de ce Walstein qui a joué un si grand rôle dans les guerres d'Allemagne dont j'ai rendu compte; et qui termina d'une manière si déplorable une vie décorée par tant de victoires.

« Albert Walstein eut un esprit grand et hardi, mais inquiet et ennemi du repos, le corps vigoureux et haut, le visage plus majestueux qu'agréable. Il fut naturellement fort sobre, dormant peu, travaillant toujours, supportant aisément le froid et la faim; fuyant les délices, et surmontant les incommodités de la goutte et de l'âge, par la tempérance et par l'exercice; parlant peu, pensant beaucoup, écrivant lui-même toutes ses affaires; vaillant et judicieux à la guerre; admirable à lever et à faire subsister les armées, sévère dans les punitions, prodigue dans ses récompenses, pourtant avec choix et avec dessein; toujours ferme contre le malheur, civil dans le besoin; d'ailleurs orgueilleux et fier, ambitieux sans mesure, en-

vieux de la gloire d'autrui, jaloux de la sienne, implacable dans la haine, cruel dans la vengeance, prompt à la colère, ami de la magnificence, de l'ostentation et de la nouveauté, extravagant en apparence, mais ne faisant rien sans dessein, et ne manquant jamais du prétexte du bien public, quoiqu'il rapportât tout à l'accroissement de sa fortune; méprisant la religion qu'il faisait servir à sa politique; artificieux au possible, et principalement à paraître désintéressé; curieux et clairvoyant dans les desseins des autres, très-avisé à conduire les siens, surtout adroit à les cacher, et d'autant plus impénétrable qu'il affectait en public la candeur et la liberté, et blâmait en autrui la dissimulation dont il se servait en toutes choses. »

Il est aisé de sentir l'effort de l'écrivain qui n'a voulu oublier aucun trait du caractère de son héros, et qui l'affaiblit, en quelque sorte, par cette exactitude même. On y trouve cependant de la vérité; une seule chose m'étonne, c'est que Sarrasin ait omis de parler du penchant à la superstition, ou plutôt du fatalisme qui était l'un des traits caractéristiques du duc de Friedland. Cette omission serait moins frappante, si l'auteur n'était pas entré dans des détails aussi minutieux. Je ferai observer seulement que j'ai cité ce passage moins sous le rapport de la pensée, que sous celui du style. Fontenelle a judicieusement remarqué que lorsqu'on

juge les auteurs, il faut d'abord estimer et comparer les lumières du temps où ils ont vécu. Tel homme qui, grâces aux modèles et à la perfection de la langue, écrit aujourd'hui avec élégance et correction, n'eût peut-être été, du temps de Sarrasin, qu'un écrivain médiocre et ignoré.

Voiture et Sarrasin étaient poëtes l'un et l'autre. Le premier avait plus d'esprit et de grâces; le second, plus d'imagination et de verve. On lit encore avec plaisir quelques unes de leurs compositions poétiques. L'épître de Voiture au prince de Condé, est un modèle de cette mesure et de cette gaîté ingénieuse, de cette familiarité décente que, suivant Boileau, « un homme de lettres peut prendre même avec les grands. » Il y avait sous ce rapport quelques traits de ressemblance entre Voiture et Voltaire. Il est juste d'observer, que cette épître appartient à une époque un peu plus avancée, que celle dont j'examine ici les productions littéraires. Ce qui appartient incontestablement à cette dernière, ce sont les romans interminables, dans lesquels les héros de l'histoire ancienne succédèrent aux héros fabuleux et aux enchanteurs de la table ronde. Ces immenses compositions, qui faisaient l'admiration et les délices de la ville et des provinces, étaient semées d'aventures incroyables, et de conversations galantes; on y admirait *ces grands coups d'épée* que

madame de Sévigné elle-même ne haïssait pas. La Calprenède, les deux Scudéri se distinguèrent dans ce genre par leur incroyable fécondité. Scudéri et sa sœur composèrent en commun le roman de Cyrus, dont le titre seul, grâces aux vers de Boileau, est aujourd'hui connu. Dans un voyage que le frère et la sœur firent en Provence, on les plaça dans une chambre où il y avait deux lits. Avant de se livrer au sommeil, Scudéri demande à sa sœur ce qu'ils feront du prince *Mazare*, l'un des personnages du roman de Cyrus; ils décidèrent, après quelques contestations, qu'ils s'en débarrasseraient par un assassinat. Des voyageurs qui couchaient dans une chambre voisine, ayant entendu cette conversation, s'imaginèrent qu'il s'agissait d'un complot contre la vie de quelque grand prince. La justice fut avertie: nos deux romanciers, conduits en prison, ne parvinrent qu'avec peine à se justifier.

Cette aventure n'humilia point l'orgueil de Scudéri, qui, dans sa ridicule fierté, regardait à peine Corneille comme son égal. Ce gouverneur de *Notre-Dame-de-la-Garde*, dont la merveilleuse fécondité a été célébrée par Boileau, n'était pas entièrement dépourvu de talent; mais il fut injuste envers Corneille; il se joignit aux Mairet, aux Claveret, et aux autres persécuteurs de ce

grand homme. On a tout oublié de Scudéri ; excepté son injustice et la folie de ses prétentions. S'il eût moins écrit, s'il eût été plus modeste, il aurait pu jouir de quelque estime. Sa prose est très-supérieure à ses vers. Il était déclamateur, mais il y a souvent une élévation réelle dans ses pensées. Peu de personnes croiraient, en lisant le passage suivant, que Scudéri en est l'auteur.

« L'éloquence, ce rare privilége que les dieux ont accordé aux hommes, comme un rayon de leur divinité, ne devrait jamais être employée que pour protéger l'innocence, ou pour immortaliser la vertu. Ceux qui ont fait une déesse de la persuasion, n'avaient pas dessein de la rendre esclave du caprice des hommes ; ils savaient que l'éloquence est un don du ciel, qui ne doit jamais être profané. Le pouvoir qu'elle a d'exciter ou d'apaiser les passions les plus violentes, d'émouvoir les cœurs les plus endurcis, ne lui a pas été donné pour s'en servir avec injustice. Au contraire, c'est elle que les dieux ont choisie, pour montrer au monde la justice dans tout son éclat, et pour lui donner de l'autorité. C'est l'éloquence qui, malgré le temps et la vicissitude des choses, conserve la mémoire des belles actions ; c'est elle qui, malgré la destruction des royaumes et des empires, perpétue le souvenir des rois et des empe-

reurs, et fait voir encore à la terre une image de leur vertu, lorsque leurs cendres ne sont plus dans leurs tombeaux, et que leurs royaumes mêmes ont changé de nom (1). »

Rien n'était encore parfait à cette époque, mais tout tendait à la perfection; une activité plus douce dans les esprits avait succédé à cette activité dévorante qui s'exerçait au milieu des factions. Le génie français semblait impatient de développer toutes ses forces. Jusqu'alors on n'avait eu qu'une idée confuse de la véritable éloquence. La chaire et le barreau paraissaient destinés à servir de dernier asile à la barbarie. Le père Senault, de l'Oratoire, montra le premier que les vérités austères de la religion étaient favorables à la haute éloquence. Formé par de bonnes études, et doué d'un naturel heureux, il éleva le style de la chaire, proscrivit ce mélange de citations profanes et sacrées, dont les prédicateurs étaient si fiers, et ouvrit la carrière à Bourdaloue, qui devait le surpasser. Massillon et les autres orateurs évangéliques du dix-huitième siècle, n'ont pas dédaigné d'emprunter au père Senault des images et même des pensées. Il n'y a qu'un point sur lequel il a trouvé peu d'imi-

(1) Voyez les Femmes illustres ou les harangues héroïques de M. de Scudéri, 1644.

tateurs. Le roi, pour le récompenser de ses vertus et de ses travaux apostoliques, lui offrit des pensions et un évêché, qu'il refusa.

Mais l'homme qui exerça l'influence la plus directe et la plus étendue sur ses contemporains, ce fut l'auteur du Cid et des Horaces. Dans un grand siècle, il fut honoré du nom de *Grand*; et il mérita cet honneur, parce que le génie qui invente est plus rare que le génie qui perfectionne; et que seul entre tous les écrivains de l'époque qui nous occupe, il n'a point été surpassé. « C'est aussi une création que le style, a dit l'un de nos littérateurs les plus estimés (1) : et, sous ce rapport, qui a été plus créateur que Corneille ? Dans l'enfance de l'art, ou plutôt dans ses temps de barbarie, les styles sont encore plus confondus que les genres. On fait du moins une distinction grossière entre la tragédie et la comédie; la scène souillée de sang ou exempte d'événemens funestes, la condition élevée ou inférieure des personnages, servent à les faire connaître; et si on les mêle quelquefois, c'est à dessein et par un raffinement bien digne d'une telle époque. Mais quelque différence qu'on fasse entre elles, on les écrit toutes deux d'un style absolument semblable; et ce style est le comble de la basse trivialité, de

(1) Éloge de P. Corneille, par M. Auger.

la vaine bouffissure, de l'indécence et du mauvais goût. Tel était le style des prédécesseurs, et même des premiers contemporains de Corneille. Sans modèle, sans guide, par la seule force de son génie, il s'éleva jusqu'à cette diction sublime au-dessus de laquelle il n'y a plus rien. Tandis qu'il créait les formes majestueuses du dialogue tragique; par une souplesse de talent qu'on n'aurait pas crue conciliable avec tant de vigueur, il inventait aussi les tournures piquantes de la conversation comique, et y semait avec profusion de ces vers nés, que la force du sens et le bonheur de l'expression destinaient à devenir les proverbes de la bonne compagnie. »

De tous les poëtes tragiques, qui ont paru sous le règne de Louis XIII, on ne peut nommer après Corneille que l'auteur de Venceslas. Rotrou ne fut point jaloux de Corneille; si l'on ne connaissait ses ouvrages, ce fait seul prouverait à mes yeux son mérite; car la médiocrité seule est jalouse, et il est rare que l'envie soit la compagne du talent. On distingue dans le théâtre de Rotrou, les tragédies de Chosroés, de Venceslas, et la comédie d'Amphitryon, qui a fourni quelques traits à Molière. Le principal mérite de ces tragédies consiste dans l'observation des règles du théâtre, dans l'intérêt des situations, et l'énergie des caractères. Le style en est inégal, mais on y trouve de

nobles sentimens exprimés avec force, et de ces vers de situation, que le talent peut seul inspirer. Rotrou refusa d'entrer dans la ligue des ennemis de Corneille ; et il n'en fut pas moins estimé du cardinal de Richelieu.

Le goût de ce ministre pour le théâtre, les récompenses attachées aux travaux dramatiques, firent négliger les autres genres. Racan, dans la poésie pastorale, et Maynard dans la poésie légère sont à peu près les seuls écrivains dont les amateurs aient retenu quelques vers. En général, le défaut des poëtes de cette époque, est la recherche dans les pensées et l'abus des descriptions. La manie des jeux de mots avait passé d'Italie en France. L'affectation du bel esprit, l'excès du raffinement avaient produit ce *jargon de ruelles*, cet idiome précieux et maniéré, qui précède la naissance du goût et qui annonce son déclin. Les beaux esprits de cette école se réunissaient à l'hôtel Rambouillet, et formaient un tribunal suprême, qui distribuait l'éloge et le blâme avec le même discernement. C'est le premier exemple de ces coteries littéraires, d'où sont sorties tant de réputations d'un jour, tant de grands hommes oubliés avant leur mort.

Tandis que le faux goût trouvait des appuis et des prôneurs à la ville et à la cour ; des hommes destinés à établir les saines doctrines littéraires se

réunissaient loin du monde pour la gloire éternelle de la France. Ce fut vers les dernières années du règne de Louis XIII, que les illustres solitaires de Port-Royal commencèrent à méditer ces ouvrages étonnans, qui fixèrent la langue et apprirent aux Français l'art d'écrire et l'art de penser. On admira même dans les premières productions de ces écrivains justement célèbres, la rectitude des idées, la justesse, la force du raisonnement, la noblesse et la pureté du style. Des modèles parfaits dans tous les genres sortirent de cette grande école. Ils furent en même temps les défenseurs du goût et de la morale. Au milieu des persécutions, ils poursuivirent leurs glorieux travaux; et laissèrent après eux des monumens impérissables de leurs vertus et de leur génie.

Arrivé à l'époque où la littérature française fut portée à un si haut point de perfection, je ne puis me résoudre à terminer cette faible esquisse sans donner un souvenir de vénération et de reconnaissance à ces hommes illustres, dont les chefs-d'œuvre seront toujours mis au nombre des créations les plus étonnantes de l'esprit humain. Il faut remonter aux grands siècles de l'antiquité, pour trouver des génies comparables à ceux que la France a produits dans le dix-septième siècle. Ils s'élèvent au milieu des écrivains modernes comme ces statues antiques, inimitables

chefs d'œuvre, et modèles du beau idéal paraissent au milieu des productions de nos plus célèbres statuaires. Si jamais il arrivait qu'on négligeât les productions, qu'on méconnût la supériorité de ces grands hommes, ce serait la marque la plus sûre du retour de l'ignorance et de la barbarie.

Quels écrivains, dans les plus beaux temps d'Athènes et de Rome, ont été plus éloquens que Bossuet, Pascal, Bourdaloue et Fénélon ? Quels poëtes ont pénétré plus avant dans le cœur humain que Corneille, Racine et Molière ? La Fontaine, après tant d'imitations, ne reste-t-il pas inimitable ? Boileau n'est-il pas toujours le législateur du goût, le poëte de la raison ? Et le pinceau de la Bruyère a-t-il jamais été conduit d'une main plus ferme et plus habile ?

La peinture qui tient un rang si distingué parmi les beaux-arts, lorsque ne se bornant pas à une froide imitation de la nature, elle anime la toile comme la poésie anime la parole, par l'expression du sentiment et le feu sacré du génie, la peinture produisit, sous le règne de Louis XIII, des chefs-d'œuvre, qui, après deux siècles, sont encore l'objet d'une juste admiration. Ce fut en Italie que Le Poussin alla chercher ces inspirations d'une terre classique et d'un heureux climat, qui font les grands peintres comme les grands poëtes. Rappelé en France par le cardinal de Richelieu, il fut

nommé premier peintre du roi. Un jour que Le Poussin venait à Fontainebleau, Louis XIII envoya ses carrosses au-devant de lui, et alla jusqu'à la porte de la chambre pour le recevoir. Ces honneurs ne purent lui faire oublier l'Italie. Il ne cessait de regretter le séjour de Rome, et abandonna toutes ses espérances de fortune pour retourner dans cette patrie des beaux-arts; il était digne de mêler ses cendres à celles de Raphaël. Le Poussin s'était formé lui-même et ne laissa point d'élèves.

Louis XIII aimait la peinture et se plaisait même à manier le crayon. Il prit des leçons de dessin de Simon Vouet, qui montra plus de talent que de génie, et dont le plus grand mérite est d'avoir fondé cette école française, qui se soutient avec honneur à côté des plus célèbres écoles d'Italie. Le Sueur et le Brun, furent les élèves de Vouet, et surpassèrent bientôt leur maître. Le Sueur, par l'élévation des idées, la beauté de l'expression, et le grand goût du dessin atteignit au sublime de son art. La religion enflamma son pinceau, et transporta l'artiste dans ces hautes régions où la nature humaine perfectionnée paraît aux yeux du génie revêtue de formes divines. L'Italie n'a qu'un Raphaël à opposer à ce grand peintre; il mourut à l'âge de trente-huit ans.

Le Brun, avec une imagination moins poétique que celle de Le Sueur, se mit au rang des grands

maîtres par sa fécondité, par la correction, la facilité de son style et la belle ordonnance de ses compositions. Ce peintre sentit que l'étude est nécessaire aux artistes, et il fortifia son talent par la méditation. Il était doué à un degré éminent du génie de l'invention; aucun peintre ne l'a surpassé dans les grands sujets historiques.

Le Poussin, Le Brun, Le Sueur avaient acquis toute leur force et toute leur réputation avant la mort de Louis XIII; la gloire qu'ils ont acquise se répand sur deux règnes. D'autres artistes d'un mérite peu commun illustrèrent la première époque du dix-septième siècle. La nature eut un peintre fidèle dans le Lorrain. Il est encore le premier des paysagistes, si l'on en excepte Le Poussin.

L'amour de la gloire, le désir de vivre dans la mémoire des hommes, étaient alors l'unique passion des artistes. Ils travaillaient dans la retraite, et ne prostituaient leurs pinceaux ni au pouvoir ni à la cupidité. La force de leur talent était entretenue par l'indépendance de leur caractère. Champagne, dont la réputation est fondée sur de beaux ouvrages, vivait dans la médiocrité. Le cardinal de Richelieu, qui encourageait tous les arts, voulut lui donner un asile dans son palais. Champagne lui répondit avec une noble liberté : « Je borne toute mon ambition à exceller dans mon art. Ainsi, je n'ai rien à

désirer de son éminence, puisqu'il lui est impossible de me rendre plus habile peintre. »

L'art du statuaire n'avait pas été cultivé avec moins de succès que l'art de la peinture, pendant le ministère du cardinal de Richelieu. Les deux Anguier se distinguèrent par d'estimables productions; Girardon sortit de leur école, et Puget était déjà connu en Italie par des chefs-d'œuvre, lorsque le règne de Louis XIV s'ouvrit avec tant d'éclat.

Mais la littérature, la philosophie morale, les beaux-arts, ne sont qu'une partie de nos connaissances. Les sciences exactes, l'étude de la nature ouvrent un vaste champ au génie de l'homme. Vers la fin du seizième siècle, trois savans du premier ordre, Bacon, Keppler et Galilée, avaient abandonné l'école où de vieux préjugés tenaient la raison captive, et s'étaient livrés avec toute la puissance du génie à la recherche de la vérité. Bacon révéla, sans en faire un grand usage, les véritables méthodes philosophiques; il n'agrandit point les sciences, mais il indiqua les moyens de les agrandir, en employant les instrumens que la nature nous a donnés pour pénétrer ses secrets, l'observation, l'expérience et le calcul. Il connut que l'esprit humain s'était jusqu'alors égaré dans de fausses routes; il lui montra celles qu'il devait suivre; et substituant la

force de la raison à celle de l'autorité, il apprit aux hommes à refaire en quelque sorte leur propre intelligence.

Copernic avait retrouvé le véritable système du monde, oublié depuis long-temps. Les mouvemens des corps célestes furent connus; Keppler découvrit la forme de leurs orbites, et les lois immuables suivant lesquelles ces orbites sont parcourues. La gloire de Newton est d'avoir trouvé la raison de ces lois éternelles, qui conservent l'harmonie de l'univers; mais une partie de cette gloire doit rejaillir sur Keppler. On lui doit une autre découverte importante, celle de la véritable cause de la pesanteur des corps. Newton partit du point où le philosophe allemand s'était arrêté.

La loi de la chute des corps, fut découverte par Galilée, qui s'en servit pour éclairer la théorie du mouvement. En appliquant à l'astronomie la découverte du télescope qu'il perfectionna, il dévoila un nouveau ciel aux regards des hommes; il leur apprit en outre à mesurer le temps avec exactitude par les ocsillations d'un pendule. « Ainsi, dit un savant illustre, nous devons à Galilée la première théorie mathématique d'un mouvement qui ne fût pas à la fois uniforme et rectiligne, et la première connaissance d'une des lois mécaniques de la nature; nous devons à Keppler celle d'une de ces lois empiriques, dont la découverte a le

double avantage de conduire à la connaissance de la loi mécanique, dont elles expriment le résultat, et de suppléer à cette connaissance tant qu'il n'est pas encore permis d'y atteindre. » L'un des services les plus éminens que Galilée ait rendus aux sciences, est d'avoir fondé une école, d'où sortirent des savans distingués, qui continuèrent ses travaux avec ardeur; ils furent l'ornement et la gloire de l'Italie, déjà illustrée par le génie des beaux-arts.

La France n'était pas restée étrangère aux progrès des lumières. Bernard de Palissy fut le premier qui, dans le sixième siècle, enseigna la vraie théorie des fontaines. Il expliqua comment les eaux enlevées à la mer par l'évaporation, rendues à la terre par les pluies, arrêtées par les couches de glaise, rassemblées en glaces sur les montagnes, entretiennent l'éternel écoulement des fleuves. Il découvrit, et montra dans les débris des animaux marins amoncelés sur les parties les plus élevées des continens, les monumens authentiques des anciennes révolutions du globe; importante découverte fécondée après deux siècles par le génie de Buffon.

Vers le même temps, François Viète, dont la mémoire eût été moins négligée s'il fût né en Allemagne ou en Angleterre, s'occupait à perfectionner la science du calcul. On doit à cet illustre Français la méthode qui généralise les solutions algébriques

par l'emploi des lettres de l'alphabet ; il est aussi le premier qui appliqua l'algèbre à la géométrie. Il ouvrit ainsi la carrière aux Descartes, aux Newton aux Léibnitz; et si les réputations étaient toujours pesées dans la balance de la justice, il devrait être associé à la gloire de ces grands hommes. Il en serait de même de Fermat, savant magistrat, dont les ouvrages contiennent le germe de toutes les méthodes de la géométrie des infinis, découverte dont Léibnitz et Newton ont partagé l'honneur. Mais Viète et Fermat travaillaient moins pour la renommée, que pour satisfaire leur propre goût; et les méditations les plus profondes ne servaient qu'à les délasser des soins de la magistrature. Viète était maître des requêtes de la reine Marguerite, et Fermat conseiller au parlement de Toulouse.

« François Viète, dit le président de Thou, était un homme de beaucoup d'esprit, d'une application profonde, et d'une pénétration si grande, que les difficultés des sciences les plus abstraites n'étaient qu'un jeu pour lui. Il a repris les sciences mathématiques au point où les anciens s'étaient arrêtés ; et, grâces à son génie, elles ont fait de grands progrès. Ses écrits, quoiqu'en grand nombre, sont cependant assez rares, parce qu'il les faisait imprimer à ses dépens, et qu'il en distribuait les exemplaires à ses amis. Il a laissé imparfaits plusieurs ouvrages du même genre ; ses héritiers les ont

remis entre les mains de Pierre Aleaume d'Orléans, qu'il avait formé et qu'il faisait travailler avec lui. Il en a paru plusieurs depuis sa mort, qui font encore aujourd'hui l'admiration de tous les savans, et assurent à leur auteur une gloire qui ne finira jamais.

» Ce que je vais rapporter, ajoute le même historien, était peu de chose au jugement de Viète; mais je suis persuadé qu'il y a bien des gens qui n'en jugeront pas ainsi. Les différentes parties dont la monarchie espagnole est composée, sont tellement éloignées l'une de l'autre, que pour établir entre elles une communication utile, ceux qui gouvernent ont besoin d'un secret impénétrable. Ils se servent, pour dérober leurs lettres à la connaissance des autres nations, de caractères inconnus dont ils changent souvent les combinaisons. Tel était ce chiffre composé de plus de cinq cents figures, dont ils faisaient usage contre nous, pendant cette funeste guerre qui a duré dix ans. On intercepta plusieurs de leurs lettres qui étaient fort longues, et qui contenaient le détail des desseins qu'ils avaient formés, et des mesures prises pour leur exécution. Mais cette multitude de caractères embarrassait tellement nos déchiffreurs, qu'ils désespéraient d'y rien comprendre. Le roi (Henri IV) ordonna qu'on envoyât ces lettres à Viète, qui ne pensait à rien moins, et qui aurait bien mieux aimé s'occuper à ses

études ordinaires; ce savant, accoutumé à méditer sur des matières bien plus importantes, les déchiffra sans peine, ce qui déconcerta pendant deux ans entiers tous les projets des Espagnols. Comme rien ne leur coûte pour décrier leurs ennemis et pour les rendre odieux, ils publièrent à Rome, et dans toute l'Europe, que le roi avait découvert leur chiffre par le secours de la magie, parce qu'il n'était pas possible, disaient-ils, de le trouver autrement. Mais le seul fruit qu'ils retirèrent de cette calomnie, fut de s'exposer au mépris et à l'indignation de toutes les personnes raisonnables.

» On ne doit pas être surpris, observe le président de Thou, en parlant de Viète, si je me suis étendu sur les louanges de ce grand homme que la France ne connaît pas assez; tandis que je me contente de faire des autres un éloge de quelques lignes. Il faudrait pour condamner ma conduite en ce point, ignorer absolument le mérite et la science rare de cet illustre personnage, aussi-bien que l'étroite amitié qui nous unissait depuis plusieurs années. »

On voit, qu'à cette époque, les sciences n'étaient cultivées que dans la solitude. L'attention générale était fixée sur ces controverses religieuses qui servent d'aliment à l'inquiète curiosité des hommes

ou de prétexte à leurs passions. La différence de sentimens sur des matières inintelligibles allumait des haines irréconciliables; et dans ces débats élevés par le fanatisme, la raison restait muette et la vérité sans pouvoir. Des intérêts opposés sortirent de ces luttes d'opinions, et prolongèrent les désastres publics, même après l'affaiblissement du fanatisme. Ainsi l'esprit humain fut arrêté dans sa marche. Mais lorsque la tranquillité intérieure eut été fondée sur l'empire des lois; lorsque des relations plus intimes de commerce et d'amitié eurent fait goûter aux peuples les avantages de la paix et de l'industrie, il se fit entre eux un échange d'idées qui annonça le siècle des lumières. Alors les philosophes qui s'efforçaient de reculer les bornes de l'intelligence humaine, se communiquèrent leurs découvertes, et se prêtèrent de mutuels secours pour arriver à la vérité. Il s'établit, entre les savans des différentes nations européennes, une rivalité ou plutôt une émulation qui facilita les progrès des sciences, en tournant sur elles l'activité des esprits toujours avides de nouveautés. On commençait à se sentir gêné dans le cercle de l'école tracé par l'autorité; l'infaillibilité d'Aristote trouva même quelques incrédules. Enfin, tout était prêt pour un changement; mais cet état pénible pouvait durer encore long-temps : quel sera le génie assez vigoureux

pour donner la première impulsion? Descartes paraît, la raison est affranchie, et la révolution consommée.

Descartes me semble l'homme le plus étonnant de l'Europe moderne; c'est celui du moins qui a exercé la plus grande influence sur l'esprit humain; il s'est créé lui-même, et il a créé ses rivaux. Entraîné par un penchant irrésistible vers l'étude de l'homme et de la nature, il a posé la lumière sur la route de la vérité. C'est en se servant de son doute méthodique, qu'on est parvenu, non à le surpasser en génie, mais en connaissances. Il a raconté lui-même comment il réussit à débarrasser son entendement des erreurs scholastiques.

L'étude des lettres occupa son enfance. « On me persuadait, dit-il, que par leur moyen on pouvait acquérir une connaissance claire et assurée de tout ce qui est utile à la vie. J'avais un extrême désir de les apprendre. Mais sitôt que j'eus achevé tout ce cours d'études, au bout duquel on a coutume d'être reçu au rang des doctes, je changeai entièrement d'opinion; car je me trouvais embarrassé de tant de doutes et d'erreurs, que la découverte de mon ignorance était le seul fruit des efforts que j'avais faits pour m'instruire. J'étais néanmoins dans l'une des plus célèbres écoles de l'Europe. J'avais appris tout ce que les autres apprenaient, j'avais parcouru les livres les plus curieux et les

plus rares ; ce qui me faisait prendre la liberté de penser qu'il n'y avait aucune doctrine dans le monde qui pût résister à l'examen de la raison.

» Je ne laissais pas toutefois d'estimer les exercices auxquels on s'occupe dans les écoles. Je savais que les langues sont nécessaires pour l'intelligence des livres anciens ; que la gentillesse des fables réveille l'esprit, que les faits mémorables des histoires le relèvent ; et qu'étant lues avec discrétion, elles servent à former le jugement ; que la lecture des bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés, et même une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées. Je n'ignorais pas que l'éloquence a des forces et des beautés incomparables ; que la poésie a des grâces et une douceur ravissante ; que les mathématiques ont des inventions très-subtiles, et qui peuvent beaucoup servir, tant à satisfaire les curieux qu'à diminuer le travail des hommes et à faciliter tous les arts ; que les écrits qui traitent des mœurs contiennent plusieurs enseignemens et plusieurs exhortations à la vertu, qui sont fort utiles. Je savais aussi que la théologie enseigne à gagner le ciel ; que la philosophie donne moyen de parler d'une façon spécieuse de toutes choses, et de se faire admirer du vulgaire ; que la jurisprudence, la médecine et les autres sciences apportent des honneurs et des

richesses à ceux qui les cultivent; enfin, qu'il est bon de les avoir toutes examinées, même les plus superstitieuses et les plus fausses, afin de connaître leur juste mérite, et de se tenir en garde contre l'erreur. »

Descartes croyait avoir donné assez de temps et de soins à ces études et à cette revue générale des connaissances humaines. « J'estimais fort l'éloquence, ajoute-t-il, et j'étais amoureux de la poésie; mais je pensais que l'une et l'autre étaient des dons de la nature plutôt que des fruits de l'étude. Ceux qui ont le raisonnement le plus fort, et qui digèrent le mieux leurs pensées, afin de les rendre claires et intelligibles, peuvent toujours le mieux persuader ce qu'ils proposent, encore qu'ils ne parlassent que bas-breton, et qu'ils n'eussent jamais appris de rhétorique; ceux qui ont le génie de l'invention et qui savent exprimer leurs pensées avec le plus d'éclat et de douceur, ne laisseraient pas d'être les meilleurs poëtes, bien que l'art poétique leur fût inconnu.

» Je me plaisais surtout aux mathématiques, à cause de la certitude et de l'évidence de leurs raisons; mais je ne remarquais point encore leur véritable usage; et pensant qu'elles ne servaient qu'aux arts mécaniques, je m'étonnais de ce que leurs fondemens étant si fermes et si solides, on n'avait rien bâti dessus de plus relevé. Je comparais, au con-

traire, les écrits des anciens à des palais superbes bâtis sur le sable; ils élèvent fort haut les vertus, mais ils n'enseignent pas assez à les connaître, et souvent ce qu'ils appellent d'un si beau nom n'est qu'insensibilité ou orgueil.

» Je révérais notre théologie, et avais, aussi bien qu'aucun autre, bonne envie de gagner le ciel; mais ayant appris, comme chose certaine, que le chemin n'en est pas moins ouvert aux ignorans qu'aux docteurs, je n'eusse osé soumettre ses vérités à la faiblesse de mes raisonnemens; et je pensais que, pour entreprendre de les examiner et y réussir, il était besoin de quelque assistance surnaturelle, et d'être plus qu'homme.

» Je ne dirai rien de la philosophie (1), sinon que voyant qu'elle a été cultivée depuis tant de siècles par les plus excellens esprits, et que néanmoins, il ne s'y trouve aucune chose dont on ne dispute, et qui par conséquent ne soit douteuse, je n'avais pas assez de présomption pour espérer d'être plus heureux que les autres. En considérant d'ailleurs combien, sur une même matière, il peut y avoir d'opinions diverses soutenues par des gens doctes, je réputais presque pour faux tout ce qui n'était que vraisemblable.

(1) Descartes parle ici de la philosophie scholastique.

» Quant aux autres sciences, d'autant qu'elles empruntent leurs principes de la philosophie, je jugeais qu'on ne pouvait avoir élevé rien de solide sur des fondemens si peu fermes; et enfin, pour les mauvaises doctrines, je pensais connaître trop bien ce qu'elles valaient pour être séduit, soit par les promesses d'un alchimiste, soit par les prédictions d'un astrologue, les impostures d'un magicien, ou les artifices et la *vanterie* des charlatans.

» C'est pourquoi, sitôt que l'âge me permit de sortir de la sujétion de mes précepteurs, je quittai entièrement l'étude des lettres, et résolus de ne chercher désormais d'autre science que celle qui pourrait se trouver en moi-même, ou bien dans le grand livre du monde. J'employai le reste de ma jeunesse à voyager, à voir des cours et des armées, à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions, à recueillir diverses expériences, à m'éprouver moi-même dans les diverses situations où la fortune me plaçait; et partout à faire telles réflexions sur les choses qui se présentaient, que j'en pusse tirer quelque profit. Le plus grand avantage que je retirais de ces réflexions était d'apprendre à ne rien croire trop fermement de ce qui ne m'avait été persuadé que par l'exemple et par la coutume. Ainsi, je me délivrais peu à peu de beaucoup d'erreurs, qui peuvent obscurcir l'entendement, et nous rendre moins capables d'exercer notre

raison. Mais après que j'eus employé quelques années à étudier ainsi dans le livre du monde, et à tâcher d'acquérir quelque expérience, je résolus un jour de m'étudier aussi moi-même, et d'employer toutes les forces de mon esprit à choisir les chemins que je devais suivre ; ce qui me réussit, beaucoup mieux, ce me semble, que si je ne me fusse jamais éloigné ni de mon pays, ni de mes livres. »

Descartes était alors en Allemagne. « Comme je revenais du couronnement de l'empereur, dit-il, le commencement de l'hiver m'arrêta en un quartier, où ne trouvant aucune conversation qui me divertît, n'étant d'ailleurs troublé par aucuns soins, ni aucunes passions, je demeurais seul, les jours entiers, dans une solitude absolue, de sorte que j'avais tout loisir de m'entretenir de mes pensées. L'une des premières, fut que les sciences des livres, au moins celles dont les raisons ne sont que probables et qui n'ont aucunes démonstrations, s'étant formées et grossies peu à peu des opinions de divers individus, sont plus éloignées de la vérité que les simples raisonnemens d'un homme guidé par le seul bon sens. Il me vint aussi en pensée qu'ayant tous été enfans avant que d'être hommes, et sous le gouvernement de nos appétits et de nos précepteurs, souvent opposés entre eux ; et que ni les uns, ni les autres ne nous

donnant pas toujours les meilleurs conseils, il est presque impossible que nos jugemens soient aussi purs et aussi solides, qu'ils l'auraient été si nous avions eu l'usage entier de notre raison dès le point de notre naissance, et que nous n'eussions jamais été conduits que par elle. »

Notre philosophe conclut de ces deux réflexions, qu'il ne pouvait mieux faire que d'entreprendre, une bonne fois, d'ôter *de sa créance*, toutes les opinions qu'il avait reçues jusqu'alors, afin de les remplacer par des opinions meilleures, ou bien par les mêmes, lorsque, dit-il, « Je les aurais ajustées au niveau de la raison. Je crus fermement que, par ce moyen, je réussirais à conduire ma vie beaucoup mieux, que si je ne bâtissais que sur de vieux fondemens, et d'après les principes que je m'étais laissé persuader en ma jeunesse, sans avoir jamais examiné s'ils étaient vrais. »

Voilà donc Descartes en révolte ouverte contre les vieilles erreurs, les autorités scholastiques, et ne prenant d'autre guide que la raison dans la recherche de la vérité. « Comme un homme qui marche seul et dans les ténèbres, je résolus, dit-il, de procéder si lentement, et d'user de tant de circonspection en toutes choses, que si je n'avançais que fort peu, je me garderais bien au moins de tomber. Je m'occupai d'abord à découvrir une

que, pourvu seulement qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune comme vraie, qui ne le soit en effet; et qu'on garde toujours l'ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres, il ne peut y en avoir de si éloignées, auxquelles on ne parvienne, de si cachées qu'on ne découvre. Je savais déjà que c'était par les choses les plus simples et les plus aisées à connaître que je devais commencer. Considérant, en outre, que parmi ceux qui ont cherché la vérité dans les sciences, les mathématiciens sont les seuls qui aient pu trouver quelques démonstrations, c'est-à-dire quelques raisons certaines et évidentes, je ne doutais point que je ne dusse commencer par les mêmes propositions qu'ils ont examinées, bien que je n'y visse d'autre avantage que d'accoutumer mon esprit à se repaître de vérités, et à ne jamais admettre de fausses raisons. Toutefois, je ne formai pas le projet d'apprendre toutes ces sciences particulières, qu'on nomme communément mathématiques. Mais voyant qu'encore que leurs objets soient différens, elles ne laissent pas de s'accorder toutes, en ce qu'elles ne considèrent dans ces objets autre chose que les divers rapports ou proportions qui s'y trouvent, je jugeai qu'il valait mieux que j'examinasse seulement ces proportions en général, et sans les supposer que dans les sujets qui serviraient à m'en rendre la connaissance plus facile; même aussi, sans les y

astreindre aucunement, afin de les pouvoir d'autant mieux appliquer à tous les autres sujets auxquels elles conviendraient.

» Réfléchissant ensuite, que pour connaître ces proportions, j'aurais quelquefois besoin de les considérer chacune à part, et quelquefois seulement de les retenir, ou de les comprendre plusieurs ensemble, je pensai, 1°. que pour les considérer mieux en particulier, je devais les représenter par des lignes; car je ne trouvais rien de plus simple, rien qui pût s'offrir plus distinctement à mes sens et à mon imagination; 2°. que pour les retenir, ou les comprendre plusieurs ensemble, il fallait que je les expliquasse par quelques chiffres les plus courts qu'il serait possible. Ainsi, j'empruntais tout ce qu'il y avait de mieux dans l'analyse géométrique et dans l'algèbre, en les rectifiant et en les fortifiant l'une par l'autre. »

Telle est l'histoire du fameux doute philosophique de Descartes; telle est la méthode qui, en réunissant par une savante combinaison toutes les forces de l'esprit humain, devait servir à faire connaître l'homme et à dévoiler l'univers. Descartes n'avait que vingt-trois ans, lorsqu'il créa cette méthode qui a changé la face des sciences, et qui est devenue l'instrument du génie. Cette création est peut-être le plus grand effort que l'esprit philosophique ait jamais fait; elle en est du moins la plus

point. Cet instrument, c'est Descartes qui l'a créé : c'est l'application de l'algèbre à la géométrie.

» Descartes fit faire plus de progrès à la géométrie qu'elle n'en avait faits depuis la création du monde. Il abrégea ses travaux, il multiplia ses forces, il donna une nouvelle marche à l'esprit humain. C'est l'analyse qui a été l'instrument de toutes les grandes découvertes des modernes ; c'est l'analyse qui, dans les mains des Léibnitz, des Newton et des Bernouilli, a produit cette géométrie nouvelle et sublime qui soumet l'infini au calcul : voilà l'ouvrage de Descartes.

» Mais ce qui prouve le mieux toute l'étendue de l'esprit de Descartes, c'est qu'il est le premier qui ait conçu la grande idée de réunir toutes les sciences, et de les faire servir à la perfection l'une de l'autre. On a vu qu'il avait transporté dans sa logique la méthode des géomètres. Il se servit de l'analyse logique pour perfectionner l'algèbre ; il appliqua ensuite l'algèbre à la géométrie, la géométrie à l'algèbre et à la mécanique, et ces trois sciences combinées ensemble à l'astronomie. C'est donc à lui qu'on doit les premiers essais de l'application de la géométrie à la physique, application qui a créé encore une science nouvelle.

» Si on cherche les grands hommes modernes avec lesquels on peut comparer Descartes, on en trouvera trois ; Bacon, Léibnitz et Newton. Bacon

parcourut toute la surface des connaissances humaines ; il jugea les siècles passés, et alla au-devant des siècles à venir ; mais il indiqua plus de grandes choses qu'il n'en exécuta ; il construisit l'échafaud d'un édifice immense, et laissa à d'autres le soin de construire l'édifice. Léibnitz fut tout ce qu'il voulut être ; il porta dans la philosophie une grande hauteur d'intelligence ; mais il ne traita la science de la nature que par lambeaux ; et ses systèmes métaphysiques semblent plus faits pour étonner et accabler l'homme que pour l'éclairer. Newton a créé une optique nouvelle et démontré les rapports de la gravitation dans les cieux ; mais que de secours n'a-t-il pas eus pour ces grandes découvertes ? Je vois que Galilée lui avait donné la théorie de la pesanteur ; Keppler les lois des astres dans leurs révolutions ; Huyghens, la combinaison et les rapports des forces centrales et des forces centrifuges ; Bacon, le grand principe de remonter des phénomènes vers les causes ; Descartes, sa méthode pour le raisonnement, son analyse pour la géométrie, une foule innombrable de connaissances pour la physique ; et plus que tout cela peut-être, la destruction de tous les préjugés. La gloire de Newton a donc été de profiter de tous ces avantages, de rassembler toutes ces forces étrangères, d'y joindre les siennes propres qui étaient immenses, et de les

enchaîner toutes par les calculs d'une géométrie aussi sublime que profonde.

» Si, maintenant, je rapproche Descartes de ces trois hommes célèbres, j'oserai dire qu'il avait des vues aussi nouvelles, et bien plus étendues que Bacon; qu'il a eu l'éclat et l'immensité du génie de Léibnitz, mais bien plus de consistance et de réalité dans sa grandeur; qu'enfin, il a mérité d'être mis à côté de Newton, parce qu'il a créé une partie de Newton, et qu'il n'a été créé que par lui-même; parce que si l'un a découvert plus de vérités, l'autre a ouvert la route de toutes les vérités; géomètre aussi sublime, quoiqu'il n'ait point fait un aussi grand usage de la géométrie; plus original par son génie, quoique ce génie l'ait aussi souvent trompé; plus universel dans ses connaissances comme dans ses talens, quoique moins sage et moins assuré dans sa marche; ayant peut-être en étendue ce que Newton avait en profondeur, fait pour concevoir en grand, mais peu fait pour suivre les détails, tandis que Newton donnait aux plus petits détails l'empreinte du génie; moins admirable sans doute pour la connaissance des cieux, mais bien plus utile pour le genre humain, par sa grande influence sur les esprits et sur les siècles. »

C'est sous ce dernier point de vue que Descartes me paraît supérieur à Bacon, à Léibnitz et à

Newton, que Thomas apprécie d'ailleurs avec une grande sûreté de jugement. Bacon eut peu d'influence sur ses contemporains ; ce qui n'est pas indigne de remarque, ce sont les philosophes français du dix-huitième siècle qui lui ont fait cette grande renommée, où il entre peut-être quelque exagération ; non que l'illustre chancelier n'eût un génie étendu, mais il n'a fait que quelques pas timides dans les routes qu'il indiquait avec une sorte d'ostentation peu éloignée de la vanité. Léibnitz et Newton sont venus dans un temps où toutes les parties des connaissances humaines étaient cultivées avec ardeur et avec succès. Ils participèrent au mouvement des esprits ; mais Descartes, du fond de sa solitude, avait donné ce mouvement. Avant lui, malgré les conseils de Bacon, les autorités scholastiques n'avaient pu être ébranlées ; ce qu'on nommait philosophie, n'était qu'un jargon inintelligible, inventé par l'ignorance et sanctionné par la barbarie. Mais l'orgueil et la cupidité veillaient à la conservation de ce dépôt d'erreurs. On ne pouvait y toucher sans alarmer les académies, les universités, et d'autres corps puissans, ennemis de toute espèce d'innovation. Tous les esprits étaient engourdis ou par la crainte ou par les préjugés. Descartes donna l'impulsion à cette masse inerte. La raison parut se réveiller d'un long sommeil, et le besoin de la vérité

se fit sentir jusque dans les cours. En vain pour s'opposer à cette nouvelle révolution, la milice des écoles se mit sous les armes, soutenue par les autorités religieuses et civiles; Aristote fut détrôné; et les sciences, comme les lettres, se formèrent en république.

Il est difficile aujourd'hui de se faire une idée de l'enthousiasme et de l'admiration qu'excita cette philosophie de Descartes, si hardie et si nouvelle. La lecture de ses livres avertit Mallebranche et Locke de leurs propres forces; il eut pour disciples deux princesses, Elisabeth de Bohême (1) et Christine, reine de Suède, qui s'honoraient de son amitié, tandis que sa famille, orgueilleuse de ce qu'elle nommait sa noblesse, le traitait avec mépris. « Ses parens, dit l'historien de sa vie, semblaient le compter pour peu de chose dans sa famille; et ne le regardant plus que sous le titre odieux *de philosophe*, tâchaient de l'effacer de leur mémoire, comme s'il eût été la honte de sa race. »

Descartes aimait les lettres. Il avait été dans sa jeunesse, comme nous l'avons vu, *amoureux de la poésie*. Il était en correspondance, non-seule-

(1) Elisabeth de Bohême, princesse palatine, fille de Frédéric, électeur palatin, qui disputa les royaumes de Hongrie et de Bohême à l'empereur Ferdinand II.

ment avec les savans, mais avec les littérateurs les plus estimés de son temps. Son imagination était brillante, et il donnait un tour agréable à ses idées. On a traduit une lettre qu'il écrivait à Balzac, et qui peut servir à le faire mieux connaître.

« Je ne suis point étonné, lui dit-il, qu'une âme grande et forte telle que la vôtre ne puisse se plier aux usages serviles de la cour. J'ose donc vous conseiller de venir à Amsterdam, et de vous y retirer, plutôt que dans des Chartreuses, ou même dans les lieux les plus agréables de France ou d'Italie. Je préfère même son séjour à cette solitude charmante où vous étiez l'année dernière. Quelqu'agréable que soit une maison de campagne, on y manque de mille choses, qu'on ne trouve que dans les villes; on n'y est pas même aussi seul qu'on le voudrait. Peut-être y trouverez-vous un ruisseau, dont le murmure vous fera rêver délicieusement, ou un vallon solitaire qui vous jettera dans l'enchantement; mais aussi vous aurez à vous défendre d'une quantité de petits voisins qui vous assiégeront sans cesse. Ici, comme tout le monde, excepté moi, est occupé au commerce, il ne tient qu'à moi de vivre inconnu à tout le monde. Je me promène tous les jours à travers un peuple immense, presque aussi tranquillement que vous pouvez le faire dans vos allées.

» Les hommes que je rencontre, me font la même

impression que si je voyais les arbres de vos forêts, ou les troupeaux de vos campagnes. Le bruit même des commerçans ne me distrait pas plus que si j'entendais le bruit d'un ruisseau. Si je m'amuse à considérer leurs mouvemens, j'éprouve le même plaisir que vous à considérer ceux qui cultivent vos terres ; car je vois que le but de tous ces travaux est d'embellir le lieu que j'habite et de prévenir tous mes besoins. Si vous avez du plaisir à voir les fruits croître dans vos vergers et vous promettre l'abondance, pensez-vous que j'en aie moins à voir tous les vaisseaux qui abordent sur mes côtes, m'apporter les productions de l'Europe et des Indes ? Dans quel lieu de l'univers trouverez-vous plus aisément qu'ici tout ce qui peut, ou intéresser la vanité, ou flatter le goût ? Y a-t-il un pays dans le monde où l'on soit plus libre, où le sommeil soit plus tranquille, où il y ait moins de dangers à craindre, où les lois veillent mieux sur le crime, où les empoisonnemens, les trahisons, les calomnies soient moins connus, où il reste enfin plus de traces de l'heureuse et tranquille innocence de nos pères ? Je ne sais pourquoi vous êtes si amoureux de votre ciel d'Italie. La peste se mêle avec l'air qu'on y respire ; la chaleur du jour y est insupportable, les fraîcheurs du soir y sont mal-saines ; l'ombre des nuits y couvre des larcins et des meurtres. Que si vous craignez les hivers du

nord, comment à Rome, même avec des bosquets, des fontaines et des grottes, vous garantirez-vous aussi-bien de la chaleur, que vous pourrez ici avec un bon poêle ou une cheminée vous garantir du froid? Je vous attends avec une petite provision d'idées philosophiques, qui vous feront peut-être quelque plaisir; et soit que vous veniez, soit que vous ne veniez pas, je n'en serai pas moins votre tendre et fidèle ami. »

Descartes ne fut pas, même en Hollande, à l'abri de la calomnie et de la persécution. Le théologien Voëtius, ministre protestant, l'un des plus fougueux défenseurs d'Aristote, se mit à la tête des ennemis du philosophe français, et sonna le tocsin contre lui. On lui fit un crime de soutenir la circulation du sang : il fut dénoncé au magistrat comme un impie et un athée. Il y avait dans tous les esprits une si grande fermentation, que personne n'osait plus se déclarer son ami. « L'intention des persécuteurs, dit Thomas, était de faire condamner Descartes comme athée, et comme calomniateur; comme athée, parce qu'il avait donné de nouvelles preuves de l'existence de Dieu; comme calomniateur, parce qu'il avait repoussé les calomnies de ses ennemis : voilà dans de certains momens quelle est la justice des hommes! » Heureusement, l'ambassadeur de France le protégea contre les fureurs des Voëtius et des Schoockius, antagonistes

aussi ridicules qu'odieux de la raison et de la vérité.

Tandis que du fond de sa retraite Descartes reconstruisait sur un nouveau plan l'édifice des connaissances humaines, un de ses compatriotes s'efforçait de faire revivre l'ancienne philosophie. Gassendi, homme d'une vaste littérature et d'un génie peu commun, emprunta des systèmes de Démocrite et d'Epicure ce qu'ils avaient de plus raisonnable, et en fit la base de sa physique. Il attaqua le livre des *Méditations* de Descartes, et réfuta aisément quelques unes des erreurs de ce philosophe, erreurs presqu'inévitables à une époque où les expériences manquaient au génie. Descartes présentait lui-même ses découvertes comme des hypothèses qui attendaient la sanction du temps et des lumières. « Comme les choses dont je traite, dit-il, ne sont pas de peu d'importance, et qu'on me croirait peut-être trop hardi, si j'assurais que j'ai découvert des vérités nouvelles, j'aime mieux ne rien décider, et que chacun soit libre d'en penser ce qu'il lui plaira. Je désire que ce que j'écrirai soit pris seulement comme une hypothèse, laquelle est peut-être fort éloignée de la vérité. » (1)

Descartes mourut en 1650 sur une terre étran-

(1) Principes de philosophie, par René Descartes.

gère ; mais sa patrie redemanda ses cendres, et ce grand homme négligé, calomnié pendant sa vie, reçut après sa mort un tribut tardif de reconnoissance et d'admiration.

En jetant un coup d'œil général sur l'esquisse que je viens de tracer ; on voit que les sciences, la littérature et les arts avaient reçu, sous les auspices du cardinal de Richelieu, cette force d'impulsion, qui devait, en peu d'années, les élever à un si haut point de perfection. La seconde moitié du dix-septième siècle en est la partie la plus glorieuse, la plus féconde en chefs-d'œuvre ; je ne sais si la première n'en est pas la plus étonnante. Il fallait peut-être de plus grands efforts pour retrouver les règles du goût que pour les fixer, pour redresser la raison que pour l'étendre et la perfectionner. Ces deux intervalles de temps bien distincts, mais qui se confondent dans notre pensée sous le nom de siècle de Louis XIV, forment une époque unique dans les annales de l'esprit humain. La gloire des hommes illustres du dernier siècle est d'avoir apprécié le mérite de leurs prédécesseurs, de s'être élevés au même rang par l'application de leurs principes, et d'avoir démontré ce qu'ils avaient découvert.

Ce fut après une longue suite de changemens politiques et de guerres civiles, que le génie français prit son essor, et que la civilisation fit des

progrès rapides. La fin du dix-huitième siècle a été marquée comme celle du seizième par une de ces grandes secousses qui ébranlent les sociétés civiles jusque dans leurs fondemens, qui changent la face des états, et forcent les peuples à recommencer leurs destinées. Témoins malheureux de ces agitations convulsives, osons porter un regard courageux sur l'avenir ! La révolution a laissé dans toutes les âmes une activité inquiète qui peut devenir utile et féconde, si nous l'appliquons à de nobles travaux. Les ressources d'un peuple libre sont toujours plus grandes que ses pertes ; l'opinion soutient encore la France au premier rang parmi les nations civilisées ; et il dépend de nous, malgré tous nos revers, de conserver cette prééminence. Qu'une généreuse émulation succède à ces haines aveugles, à cette violence des factions qui affaiblit un peuple en le divisant ! Puisse un autre Richelieu connaître les besoins de son siècle qui sont l'ordre et la liberté ; puisse-t-il s'élever au-dessus de tous les partis, les contenir par la force des lois, et ouvrir une nouvelle époque de génie et de gloire !

FIN DU SECOND ET DERNIER TOME.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

(Page 66.)

Lettre du père Caussin, de la compagnie de Jésus, à la révérende mère Louise-Angélique de la Fayette, religieuse de la Visitation de Sainte-Marie, du monastère de Chaillot-lez-Paris.

DEPUIS la dernière visite que je vous ai rendue selon le commandement du roi, il a plû à sa majesté de me faire changer le titre de confesseur du roi en celui de confesseur de la vérité. Au jour que la mère de toute pureté fut conçue (1), j'ai produit les conceptions que j'avois dans l'âme depuis plusieurs mois; et j'ai parlé à sa majesté avec une forte vigueur des malheurs et confusions de cette guerre, du bien de la paix, du soulagement des peuples, et de l'union de sa maison. Le bon prince a été fortement ébranlé : mais on a tâché d'effacer incontinent de

(1) Ce fut le jour de la fête de la Conception de la Vierge que le père Caussin fut disgracié.

son esprit les impressions de son devoir, en lui persuadant qu'il ne trouvera jamais son repos que dans mon éloignement. Le bruit de Paris vous aura déjà appris comme j'ai été livré aux satellites du cardinal, qui me mènent aux extrémités de la France, en exil, à la prison, à la mort.

Je ne puis vous dire tout le mal qui m'attend. Mais je puis vous assurer que, par la grâce de Dieu, je suis fort résolu de boire tout le calice, qui me sera préparé, avec une profonde vénération de l'adorable Providence, sur ma conduite. Je n'eusse jamais mérité une telle faveur ; mais vos bonnes prières, et celles des âmes qui vous ressemblent, me l'ont procurée. Je connois votre cœur qui entend déjà le langage de la croix, et je ne doute point que vous n'ayez plus d'envie de souffrir avec moi, que de compassion de mes souffrances.

On dit que vous êtes ma complice, et que c'est vous qui m'avez animé au renversement de l'état : toutefois je pense que votre âge et votre vertu vous mettent à couvert, et que Dieu réserve votre vie à d'autres combats.

Je serai la victime d'expiation, et vous n'aurez point d'autre mal que de ne pouvoir accompagner le mien. Il n'y a personne qui sache mieux que vous que votre entrée en la sainte religion, est venue de votre franche et pleine volonté, parce que vous étiez dès lors si généreuse, que la terreur des plus hautes

puissances n'avoit pas le pouvoir de vous contraindre, et si éclairée que les plus artificieux n'auroient pu vous rien faire accroire sous prétexte de piété.

Il est vrai, ma chère fille, que l'état religieux est très-excellent ; mais il n'est pas bon pour toutes sortes de personnes. Il y a beaucoup de gens qui se jettent dans les monastères sans direction, y vivent sans application d'esprit, y demeurent avec ennui, et en sortent avec scandale. Mais il se rencontre ici un bonheur particulier, c'est que l'état religieux, étant si beau dans sa nature, s'est trouvé commode pour vous. Vous aviez déjà trop de gloire au monde pour vous y assujettir, et après la bienveillance d'un grand roi, vous ne pouviez aspirer qu'à celle de Dieu. Néanmoins, comme j'ai toujours eu beaucoup d'aversion de ces zèles indiscrets, qui font que l'on pense avoir dressé de grands trophées sur la tête du dragon, quand on a coiffé par persuasion humaine une pauvre religieuse, qui gémit sous son voile, et se fait un enfer dans le paradis; je vous avoue que j'eusse été le dernier des hommes à consentir de vous mettre dans un cloître, si je n'eusse reconnu dans votre vocation une merveilleuse économie du ciel. Je veux vous la mettre ici devant les yeux, pour vous animer toujours davantage à la persévérance, et vous proposer à vous-même comme un grand spectacle des merveilles de Dieu.

Dès lors que je fus appelé au service du roi, on me dit qu'il y avoit un dangereux écueil pour moi, qui

étoit une fille qu'il chérissoit grandement, laquelle donnoit déjà une grande jalousie au ministre, et je jugeai bien que l'un la vouloit conserver par raison, l'autre la perdre par intérêt, ne l'ayant pu gagner par ses artifices. Que tous deux se voudroient servir de mon ministère au but de leurs intentions, déjà partagées sur ce sujet, et que, ne pouvant contenter l'un sans mécontenter l'autre, je me trouverois entre le fer et la pierre, en danger d'être écrasé.

Néanmoins, j'entrai avec une grande résolution de servir à l'intérêt de Dieu, et non pas à celui des hommes, étant déjà bien déterminé de tomber plutôt par vertu, que de m'affermir par lâcheté.

Le cardinal, dès la première entrevue, ne manqua pas de me donner ma leçon là-dessus, et de me dire qu'il falloit fort travailler à conserver le roi dans la piété, qui étoit le bonheur de son état; qu'il n'étoit pas vicieux, mais qu'il ne laissoit pas d'avoir des passions; qu'il s'étoit pris d'affection pour une fille de la reine, et qu'encore qu'il ne voulût pas croire que cela passât jusqu'au péché; néanmoins, que les amours entre sexes différents n'étoient jamais sans dangers; et qu'il me conseilloit, non pas de rompre avec impétuosité, mais de dénouer avec adresse ce nœud, qui ne pouvoit être que préjudiciable à sa conscience.

J'aperçus que ce grand génie ne se montroit à moi que par tout ce qu'il avoit de plus beau. Il me parloit en termes spécieux; aux autres il lâchoit quel-

ques mots entrecoupés, et laissoit deviner ses volontés, ou les faisoit suggérer par ses émissaires. On lui avoit dit que j'avois une simplicité toute religieuse ; mais j'avois assez d'esprit pour voir ses artifices venir de bien loin, et pour découvrir la jalousie qu'il vouloit couvrir d'un faux zèle. Je lui dis que ce qu'il lui avoit plu me déclarer avec tant de confiance étoit fort considérable, qu'il falloit ouïr le roi, et que je ne manquerois pas de faire là-dessus tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon et fidèle confesseur. Je ne me montrai pas trop complaisant, car il m'eût méprisé ; ni trop contraire, parce qu'il m'eût incontinent soupçonné.

Le lendemain je vis le roi, qui témoigna d'abord de me goûter ; et comme il a coutume de parler hors de la confession des choses qui concernent la conduite de sa conscience, il ne toucha nullement celle-ci ; soit que cela ne lui fît aucune peine, soit qu'il me regardât alors comme un homme du cardinal. Je n'eus garde aussi de m'ingérer de parler d'un fait où je croyois sainement que sa conscience n'étoit point engagée.

Quelques jours se passèrent ; et dès la première conférence que j'eus avec ce bon prince, il reconnut que j'étois bien à lui ; que je n'étois point de ces esprits à la mode, qui se plient selon le temps. Vous aviez déjà commencé à lui ouvrir votre cœur sur cette vocation religieuse, et celui qui en souhai-

toit l'accomplissement avec une ardente passion pour ses intérêts, ne manqua pas de m'envoyer un de ses intimes confidens, qui me vint trouver de nuit en mon logis de Saint-Germain; et suivant les routes consciencieuses du cardinal, il me dit que cette fille, dont on parloit tant, avoit déclaré au roi qu'elle se sentoit appelée de Dieu à la religion; que c'étoit une grande faveur pour elle qu'il ne falloit nullement négliger, et qu'il étoit bien nécessaire de disposer le roi à lui donner son congé, pour ne point résister aux volontés divines; que cette affection qu'il lui portoit, quoiqu'elle semblât être assez innocente, pouvoit changer de nature, et donner quelqu'atteinte à sa bonne conscience; que cela causoit de l'inquiétude à sa majesté, et que ceux qui vont à la haute perfection comme lui, ne souffrent pas facilement de telles inclinations; que la fille étoit artificieuse, et pouvoit servir de prétexte et d'organe à ceux qui avoient envie de brouiller l'état, et qu'il étoit fort avantageux de lui permettre une retraite si honorable, qui lui étoit inspirée du ciel; et que surtout je ne fisse paroître au roi que personne eût traité avec moi de cette affaire.

Le doigt du cardinal était en tout ce discours; je le reconnus aisément, et fis réponse que le roi ne s'étoit point encore ouvert à moi là-dessus, et qu'il ne seroit point à propos de m'ingérer pour en ouvrir le discours, si de sa part il ne m'en don-

noit quelqu'entrée ; que s'il prenoit résolution de m'en demander mon avis, je tâcherois de lui persuader tout ce que je jugerois à propos selon Dieu et selon la raison ; et qu'il n'y avoit point de doute que je n'embrassasse d'une très-cordiale affection tous les conseils qui seroient les plus conformes à la piété du roi et au bien de l'état.

Ce confident s'en alla assez content de cette réponse ; et le lendemain sa majesté me parla à cœur ouvert hors de la confession, me déclarant la sincère affection qu'il avoit pour vous, et le plaisir très-innocent qu'il prenoit à votre vertueuse conversation ; mais que vous minutiez déjà une retraite en une religion, ce qui lui donnoit de l'appréhension ; et comme je vis le fond de sa pensée, je reconnus tant de modération et de pureté en son amour, que je ne pense pas qu'il s'en puisse trouver de plus chaste sous le ciel entre les personnes du monde.

Cela me donna dès lors une tendre compassion pour ce bon prince que l'on vouloit priver d'une amitié si raisonnable. Vrai Dieu, disois-je en mon cœur, n'est-ce point assez d'avoir ôté la mère, d'avoir diverti toute la confiance de la femme, éteint la charité des frères, faut-il encore arracher cette innocente brebis du sein de son pasteur ? Qu'a-t-elle dit, qu'a-t-elle fait la pauvre fille ? C'est la grâce qui la fait disgracier, et la piété envers sa patrie qui la rend criminelle.

belles espérances, pour prendre un voile, et vous ensevelir toute vivante entre quatre murailles! il n'y a déjà que trop de malheureuses filles, qui se sont jetées à l'aveugle dedans un monastère, sans que vous en augmentiez le nombre. Vous ne savez ce que c'est que de quitter son propre jugement, d'abandonner sa propre volonté, et de vivre à la discrétion de personnes inconnues, et peut-être fâcheuses, qui ne vous permettront pas de disposer d'une épingle sans leur consentement. Vous avez été jusqu'ici à la cour, comme un oiseau des Indes, qui se nourrit d'ambre et de cannelle; vous n'avez que des louanges, des complaisances et de l'admiration; vous serez tout étonnée qu'on vous mettra une grosse croix sur les épaules, et que l'on vous fera marcher au calvaire, plus vite peut-être que vous ne voudriez. Encore si vous étiez une vieille, qui n'eût que peu de jours à donner à la pénitence, après en avoir abandonné tant d'autres à son plaisir, personne ne trouveroit rien d'étrange en votre conduite : mais une fille de dix-sept ans, toute bonne et toute innocente, fuir un roi pour courir à une prison! Sa conversation vous a-t-elle donné jamais du scrupule? Ne savez-vous pas que vous en sortez aussi pure que vous y êtes entrée? Vous connoissez trop bien, pour avoir appréhension, qu'il demande jamais rien de vous que ce que Dieu vous permet d'accorder. Vivez avec lui, et faites tout le bien que

vous pourrez par son moyen, puisque Dieu vous a donné tant de pouvoir sur son esprit.

C'étoit beaucoup dire; et telles paroles, à mon avis, eussent bien fait tomber le fard d'une vocation déguisée. Mais vous me répondîtes en peu de mots, « que votre vocation étoit une affaire à laquelle vous aviez bien songé, qu'elle vous étoit inspirée de Dieu dès votre enfance, et que vous étiez bien assurée de ne trouver jamais de repos qu'en la sainte religion; que tout ce qu'on pouvoit dire pour vous en divertir ne vous faisoit point de peine, n'ignorant pas que Dieu vous assisteroit de sa protection.

« Au reste, qu'il étoit plus à propos de quitter le monde que d'attendre qu'il vous quittât, et que vous aimiez mieux faire par vertu, dans la vigueur de l'âge et la bienveillance du roi, ce que d'autres ne feroient que par désespoir ou par nécessité. »

Il est vrai, ma chère fille, que je commençai à sentir Dieu dans votre cœur, par une si sage réponse; et néanmoins je répliquai : « mais encore, puisque vous me traitez avec cette confiance dès notre premier entretien, et que je sens réciproquement que je vous suis déjà tout acquis, pour travailler à votre salut, ne me celez point les motifs qui vous font prendre cette résolution, et qui vous font faire dans le comble de la prospérité, ce qu'on ne fait guères à votre âge, et faite comme vous êtes? N'est-ce point que vous avez desiré quelque chose du roi, qu'il ne vous a pas accordé, et que l'aimant véritablement,

comme vous faites, cela vous aura piqué ? Ceux qui aiment beaucoup ne pensent jamais être assez aimés. Cela vous a sans doute causé quelque dégoût, qui s'est tourné en mélancolie, laquelle vous a donné insensiblement les pensées que vous avez pour la religion. »

« Croyez, mon père, me dites-vous, que je suis bien éloignée de cela, et que j'ai toutes les satisfactions possibles de la bonté du roi ; si j'eusse montré de l'inclination pour le mariage, son dessein étoit de me trouver un grand parti ; mais tout le respect que je lui ai rendu, n'a jamais été pour mes intérêts, ni pour ceux des miens. Il en trouvera assez qui aimeront la fortune, mais moi je me suis toujours attachée à la vertu ; et après l'avoir aimée, il ne faut plus aimer que Dieu. »

Je trouvai ce langage très-beau, et néanmoins, sans vouloir me rendre, j'insistai, et vous dis : « Mais n'est-ce point que cette affection du roi attire sur vous des ombrages et des ennuis qui vous lassent, et qui vous menacent de quelques persécutions, et que pour cela vous courez à un monastère pour vous mettre à couvert ? »

« A Dieu ne plaise, répliquâtes-vous, si j'eusse voulu être du nombre des esclaves, la faveur me tendoit les bras, et le favori m'a fait assez rechercher ; mais comme je n'ai jamais voulu avoir d'obligation à l'aimer, ainsi n'ai-je point sujet de le craindre : tant s'en faut que j'aille en religion par chagrin, et pour

me garantir de sa persécution, que j'ai une singulière complaisance à lui résister; et maintenant que je quitte le monde, je n'en emporte qu'un déplaisir, qui est de lui donner de la joie par ma retraite. » Je fus ravi de la générosité de cette parole; et quoique je fusse dans le même sentiment que vous pour cette personne, je ne m'en ouvris pas pour ce coup-là, craignant encore votre âge et votre sexe.

Je vous fis, cela, après quelques autres questions, vous disant que je m'apercevois bien qu'en quelqu'âge qu'on vous permît d'entrer en religion, vous fourniriez du jugement et de l'esprit par-dessus ce qu'il en faut; mais si vous pensiez avoir assez de force pour une vie si austère.

A cela vous repartîtes que vous aviez fait choix de la Visitation, où l'on n'avoit pas tant besoin de forces corporelles. Je trouvois que c'étoit prudemment fait, cette religion m'ayant toujours semblé fort accomplie.

Après cela, je vins aux parens, et vous dis que l'autorité que Dieu leur a donnée sur vous, leur qualité, ne permettoient pas que vous entreprissiez une si grande affaire, sans leur en donner avis, et demander leur bénédiction, ce que vous me promîtes de faire, et me priâtes derechef de commencer par le roi, duquel vous étiez la vraie fille. Je demeurai satisfait de votre discours, et m'aperçus bien dès lors que Dieu vous vouloit.

Le jour suivant je me trouvai au lever du roi, qui attendoit avec impatience le résultat de notre entretien; et incontinent qu'il eut fait sa prière, je ne manquai pas de m'approcher de lui, et de lui faire un rapport très-fidèle de ce que nous avions traité ensemble, lequel il écoutoit avec beaucoup de contentement. Aussi parlois-je avec admiration de l'esprit de Dieu, qui vous avoit dicté ses belles réponses; et comme je vins à la conclusion, qui étoit, qu'il lui plût d'agréer votre retraite, le bon prince me dit la larme à l'œil des paroles que j'ai bien remarquées. « Il est vrai que je la tiens bien chère; mais si Dieu l'appelle en religion, je n'y mettrai point d'empêchement, et si je savois que ma présence y fît quelqu'obstacle, je m'en irois dès cette heure, et ne la verrois plus. » Là-dessus il m'ordonna d'aller trouver madame de Sennecey, votre parente, et lui dire votre résolution, afin qu'elle y donnât ordre. Elle répondit fort sagement, qu'elle avoit porté une grande révérence aux vocations religieuses qui étoient inspirées du ciel, et qu'elle croyoit que la vôtre étoit telle, puisque j'en jugeois ainsi.

Néanmoins comme vous étiez encore en puissance de père et de mère, qu'elle ne pouvoit disposer de vous que par leur ordre; qu'il étoit nécessaire de leur écrire, et d'attendre leur réponse; que toutefois si le roi commandoit qu'on vous fît religieuse,

elle partiroit de ce pas pour vous conduire en un monastère. Je lui répliquai que sa majesté n'étoit pas aux termes de commander de pareilles choses. Qu'au contraire, il avoit toutes les peines du monde de les souffrir, et que pour moi je n'avois ni ordre, ni dessein de précipiter celui de mademoiselle de la Fayette, et que je conseillerois qu'on le fît savoir à ses parens, ce que le roi trouva bon. Néanmoins, comme je fus obligé de voir le cardinal, et de lui faire un récit de ce qui s'étoit commencé, il goûta fort le commencement de cette belle histoire, et reçut la nouvelle de votre résolution avec épanouissement de cœur et de visage.

Mais comme il apprit qu'il y avoit quelque petit retardement dans l'attente de la réponse de messieurs vos parens, cet ardent desir, pour qui les ailes d'aigle n'étoient pas assez vites, fit qu'il ne put s'empêcher de témoigner son mécontentement, et de dire que je devois passer outre, et porter cette affaire plus avant ; qu'il n'y avoit pas d'apparence de faire languir le roi, qui n'en attendoit que l'accomplissement, et qu'il seroit guéri, quand il seroit trois jours sans voir la Fayette; que je ne pouvois pas ignorer ce que disait saint Jérôme, « qu'il falloit passer sur le corps de son père pour courir à l'étendard de la croix. » J'avois bien de quoi le payer là-dessus, et lui apprendre que le Saint-Esprit ne se prend pas à coups de canon; et que je n'avois jamais

appris le métier de sacrifier des filles aux intérêts des hommes; toutefois je me retins, et lui remontrai que si j'eusse pressé davantage, je me fusse mis au hasard de gâter tout, parce qu'on savoit bien que j'étois donné au roi de sa main, et que les services que je lui eusse rendus en cette occasion, paroissant trop visibles, se fussent ruinés par leurs propres efforts; outre qu'il y avoit du danger que le roi ne s'aperçût qu'on y procédât avec artifice, ce qui pourroit blesser et rebuter son esprit, il trouva que ma raison étoit bonne, et dit qu'il falloit donc tenter cela par un autre.

Il y avoit un certain père qui se faisoit fête pour vous avoir confessée autrefois, et s'étoit déjà présenté au cardinal, pour le servir en cette négociation sans crainte de simonie. Il vint à Saint-Germain où j'étois, pour vous voir, avec des procédures artificieuses, nous cachant tout son jeu, soit qu'il crût qu'il falloit me tromper, ou qu'il voulût avoir la gloire de cette conquête, sans la partager avec personne. Tant plus il faisoit le fin, d'autant plus je l'estimois simple, de ce qu'il se cachoit dans la lumière, et pensoit amuser de parole un homme qui lisoit dans son cœur. Vous voyez, ma chère fille, comme vous étiez recommandée de toutes parts pour ce sacrifice, cet homme est choisi pour hâter votre entrée en la religion, et monsieur Desnoyers, qui étoit un des principaux ministres de ce mystère, ne manquoit

pas de lui donner de secrètes instructions. Mais l'esprit du cardinal qui a tant d'ondes et de replis, changea d'avis, et contre-manda, de peur que la multitude de ses agens ne pût découvrir au roi quelque chose de toutes ces pratiques. Cela me fut dit de la façon; mais je ne puis pas assurer que ce soit une chose bien véritable, et j'ai de la peine à croire qu'il attendît paisiblement le mouvement du Saint-Esprit; il vous pressoit d'un côté, et l'esprit de Dieu ne vous laissoit pas en repos de l'autre. J'écrivis là-dessus à M. Desnoyers, et lui fis savoir qu'il n'étoit pas expédient de vous presser davantage, pour les raisons que je lui dirois à notre première vue. Il ne manqua pas de porter la lettre au cardinal, qui entra sur l'heure même en une grande inquiétude, et me fit promptement appeler, me demandant d'abord si tout étoit rompu; mais comme je l'assurai de la fermeté de votre résolution, son trouble s'apaisa, et il me reçut avec beaucoup de courtoisie, m'exhortant à terminer au plutôt cette affaire.

Mais tant plus il apportoit d'ardeur, d'autant moins m'échauffois-je à seconder ses intentions. Cependant vous me vîntes trouver à Paris, et me demandant une lettre de recommandation à la mère supérieure de la Visitation, pour commencer les approches, ce que je trouvai raisonnable, à condition que nous attendrions cette réponse des

parens. Il ne falloit que vous voir pour vous agréer, votre visage portoit tous les traits d'une piété très-courageuse, et parloit plutôt que votre langue. La parole ensuite ne témoignoit rien qui ne fût courageux. Cette mère qui est fort éclairée et fort prudente approuva votre vocation, et ne manqua pas de goûter votre personne. Les satisfactions de cette entrevue furent réciproques. De là, vous retournâtes à Saint-Germain, un vendredi que je vous pensois encore en résolution d'attendre quelques mois l'effet de vos bons desseins. Mais dès le dimanche suivant, vous conçûtes à la communion des ardeurs si pénétrantes pour la sainte religion, que les jours de votre demeure au monde vous duroient des siècles; vous m'écrivîtes lettres sur lettres pour me prier de disposer madame de Sennecey à ne point former d'obstacles à votre résolution, et n'en point traîner davantage l'accomplissement : je fus un peu surpris de ces poursuites si pressantes; et toutefois je ne me hâtai pas de condescendre à vos volontés. Vous vîntes en personne le lendemain avec madame votre tante pour me parler au retour de Saint-Germain. Vous plaidâtes votre cause au pied des autels avec une grâce et une vigueur merveilleuse, alléguant que le roi ne faisoit plus que languir tant qu'il avoit devant les yeux ce qu'il devoit perdre; que, puisque votre vocation étoit éventée, il ne falloit plus différer; que l'esprit de Dieu vous

pressoit, que c'étoit la plus grande lâcheté de trahir son salut, et que celui qui n'a pas été prêt aujourd'hui, le sera encore moins demain; que plusieurs ont perdu une bonne inspiration, pour l'avoir différée d'un jour; que la réponse de messieurs vos parens viendroit assez tôt pour prévenir le changement d'habits; enfin vous me pressâtes par de fortes prières et très-ardentes de vous obtenir le congé de sa majesté.

Certes, ma fille, j'étois bien en peine, et je levai souvent mon cœur à Dieu pour vous conseiller ce qui seroit pour sa gloire et pour votre bien. Il me fâchoit de laisser aller hors de la cour une personne qui y avoit vécu comme vous aviez fait, et qui s'étoit déjà rendue l'avocat de la France et de la chrétienté. Mais Dieu me suggéra que vous n'auriez pas moins de pouvoir en sa religion, que vous en aviez eu au monde, en la défense d'une cause si juste et si sainte, et sur cette pensée, je me tournai à madame de Sennecey, qui me demandoit mon conseil, et lui dis qu'il falloit ici imiter la vie de Notre Seigneur, qui avoit été plus souffrante qu'agissante, et que je lui conseillois de se porter indifférente en cette action; parce que si elle s'opiniâtroit à vous retenir contre votre gré, on diroit qu'il y auroit de la cabale, et que si elle se portoit trop librement à faciliter l'exécution de votre dessein, on diroit qu'elle

vous auroit sacrifiée : elle crut cet avis, et résolut de quitter ce qu'elle ne pouvoit plus tenir.

Il ne restoit plus qu'à gagner le roi, et j'attendois ce que Dieu lui mettroit dans l'esprit. Je l'allai trouver à son lever, après vous avoir quittée, et lui fis l'ouverture de votre proposition. Il se trouva un peu étonné de cette sollicitation si pressante, et s'assit sur son lit comme étant affoibli par le sentiment de la perte qu'il alloit faire. Il me dit en pleurant : « Qu'est-ce qui la hâte ? ne pourroit-elle encore différer quelques mois, en attendant que je partisse pour aller à l'armée? Cette séparation m'eût été moins sensible, et maintenant j'en suis au mourir. » J'aperçus dès lors des agonies si violentes en son esprit, et un visage si abattu, qu'il me fit pleurer moi-même; et tâchant de ménager les intérêts de Dieu et les siens, je lui dis : « Retenez-la ; je veux que sa vocation soit bonne ; ce n'est pas le dessein de votre majesté de s'y opposer ; mais comme il y a peu de temps qu'elle a commencé à se déclarer, et que son âge est encore si tendre, et son corps assez foible, nous pouvons en bonne conscience lui ordonner quelque délai raisonnable, pour pouvoir encore mieux juger de son dessein. Je m'en vais de ce pas lui dire qu'elle arrête, et que vous n'êtes pas en résolution de lui donner présentement congé. » Il me retint, et me dit : « Ne le faites pas ; car si je

l'empêche à présent, et qu'elle vienne à perdre sa vocation, j'en aurai regret toute ma vie. — Jamais rien ne m'a tant coûté que ce que je fais à cette heure. Mais il faut que Dieu soit obéi. Allez lui dire que je lui donne congé, et qu'elle peut partir quand il lui plaira. »

Je vous fis savoir cette permission avec beaucoup de regret. Comme je fus parti pour ouïr la messe du roi, je pense que vous empruntâtes ce jour-là la vitesse des éclairs; jamais je ne vis expédier une grande affaire plus promptement; vous entrâtes dans la chambre de la reine à son lever, vous lui déclarâtes, comme après avoir eu l'honneur d'être l'une de ses filles, vous deveniez ce jour-là celle de sainte Marie; que vous ne pouviez point choisir une moindre maîtresse sans dégénérer, après avoir été à une si bonne et si grande reine; vous la suppliâtes de vous accorder votre congé, et vous pardonner vos défauts, lui promettant d'être plus à elle que jamais, quand vous seriez bien à Dieu, et d'offrir sans cesse vos plus ardentes prières pour sa prospérité. Elle fut attendrie de cet adieu, et vous témoigna beaucoup d'affection.

Votre accortise avoit ménagé la présence du roi au même lieu; il y arriva bientôt après vous, et commença à parler les yeux pleins de larmes. Mais vous lui dites : « Hé quoi, sire, quelle apparence de pleurer ce que vous avez approuvé, et de vous

attrister sur l'accomplissement de la volonté divine? Après avoir été honorée de vos bonnes grâces, que pouvois-je souhaiter, sinon d'entrer en celles de Dieu ? J'ai des obligations infinies à votre majesté, mais la plus signalée c'est celle que je reçois aujourd'hui en la permission que vous me donnez. Je ne saurois vous en rendre assez de grâces, et je vous demande pardon avec tout le respect que je vous dois, de tant d'imperfections, que votre majesté a toujours supportées en moi. Je m'en vais en lieu, où je serai plus à votre majesté que je n'ai jamais été, employant le reste de mes jours à prier Dieu pour la conservation de votre personne sacrée, et pour la prospérité de votre état. Enfin, sire, il se faut sauver, et votre majesté me permettra de lui dire que Dieu lui a donné une grande charge. »

L'utilité, ma fille, que vous pourrez recevoir de repasser par votre esprit toutes ces choses, et la satisfaction que j'y trouve moi-même, y reconnoissant si clairement les merveilles de Dieu, me fait étendre sur votre histoire, que vous trouverez bien plus véritable ici, que dans les livres des écrivains du temps.

Il faut encore vous dire que le roi ressentit si vivement votre séparation, que sa douleur fut capable de tempérer la joie de celui qui avoit si passionnément desiré votre éloignement. Il ne put voir sans envie des marques d'une si tendre affection, et feignit

d'être affligé lui-même, jusqu'à vouloir mêler ses larmes avec celles du roi.

Ce pauvre prince ne put supporter un moment la vue des lieux qui avoient été temoins d'une si douloureuse séparation; il partit sans dîner pour aller à Versailles, où il fut saisi d'une si prodigieuse mélancolie, sans vouloir recevoir aucune consolation, qu'il n'avoit aucun repos; il ne voyoit rien qui ne lui remît devant les yeux l'image de sa chère fille; toutes ses paroles et ses actions retournoient en foule dans son esprit; sa passion se changeoit en une vénération qui rendoit sa pointe plus pénétrante; les plus adroits courtisans employoient tous leurs soins pour lui donner quelque divertissement; mais il se plaisoit dans son mal, et rejetoit tout ce qui le pouvoit adoucir.

Le jour de l'Ascension étant venu, il ne manqua pas de chercher sa consolation dans les fontaines du Sauveur, comme dit le prophète; et dans l'entretien que j'eus avec lui avant sa confession, je lui dis: « Sire, la douleur de votre majesté a été jusqu'ici raisonnable. Il faut être homme avant que d'être philosophe, et tous les grands sentimens que vous avez eus étoient presque nécessaires pour rendre témoignage de la bonté de votre cœur; mais à présent il faut que la raison agisse; et s'il plaît à votre majesté de bien considérer ce qui a causé sa douleur, elle y trouvera plus de sujet de consolation que de

tristesse : car comment pourriez-vous regretter d'avoir fait un si grand sacrifice à Dieu ?

» La vertu et la joie doivent toujours marcher ensemble ; c'est pourquoi il n'y a pas lieu de tristesse dans une action si vertueuse et si sainte. Elle vous donne, sire, une plus véritable gloire, que n'ont fait toutes vos victoires quelques grandes qu'elles soient, parce que vous n'avez eu dans celle-ci aucun secours que de votre propre vertu, et que vous avez triomphé d'une passion qui a dompté tant de têtes couronnées, et flétri les lauriers des plus illustres conquérans. L'empereur Tite s'étant résolu par les remontrances du peuple romain, de quitter la princesse Bérénice, qu'il avoit amenée de Judée pour l'épouser, fut plus loué de cette action que de toutes celles qui l'avoient fait nommer les délices du genre humain ; mais ne l'ayant quittée qu'après de longues amours, qui n'avoient pas seulement l'ombre de la pureté des vôtres, sa victoire ne put pas égaler celle que vous venez de remporter sur vous-même.

» C'est une action qui a du rapport au sacrifice d'Abraham, puisque vous n'avez pas moins aimé cette vertueuse fille, que si elle avoit été la vôtre ; et comme Dieu lui promit de récompenser sa généreuse résolution par une postérité égale aux étoiles, la divine majesté vous servira sans doute par des voies que nous devons plus espérer que connoître. Enfin, sire, vous ne devez point vous affliger da-

vantage. Quelle apparence y auroit-il de regretter toujours une personne qui est si contente ? et pour votre majesté, qui l'a aimée avec tant de pureté, que perd-elle, à le bien prendre ? Vous la verrez aussi-bien à une grille, que vous la voyiez dans la chambre de la reine ; vous en aurez la vue et la parole ; n'est-ce pas en avoir tout, puisque vous n'avez jamais voulu d'elle, que ce que la loi de Dieu vous permettoit. »

Il commença là-dessus à reprendre un peu ses esprits, et je connus qu'il goûtoit fort cette dernière raison. C'étoit aussi mon dessein qu'elle lui fît impression, parce que je vous ménageois pour le bien public. Cet entretien finit avec satisfaction pour le roi ; et depuis ce temps-là il m'honora d'une parfaite confiance.

Cependant tout Paris alloit en foule à votre monastère pour vous voir. Le cardinal en avoit ombrage ; et faisant le directeur des âmes, il disoit qu'il falloit mettre fin à cette foule de visites, qui empêchoient l'avancement d'une âme dans la vie spirituelle. De votre côté vous en étiez fort lasse, et ne demandiez que la retraite et le saint habit. Quand il fut question de vous le donner, vous étiez comme une pauvre victime qui a le couteau à la gorge, et que personne ne veut achever. Le roi n'y vouloit point entendre, en disant que ce n'étoit point son métier de mettre des filles en religion ; le car-

dinal à qui il appartenoit de faire la cérémonie, après avoir marchandé l'hostie, s'en lava les mains. Madame de Senneçey disoit qu'elle ne pouvoit rien faire sans l'ordre des parents. Il fallut que votre mère supérieure prît la hache pour consommer le sacrifice; j'en fis l'oraison funèbre, ne pouvant souffrir qu'une mort si glorieuse ne fût pas autant célébrée qu'elle pouvoit l'être. La reine vous honora de sa présence avec une grande cour. Tout le monde fut ravi de ce spectacle; vos compagnes surtout parurent fort touchées.

On me rapporta que madame de Hautefort eut toujours les yeux attachés sur vous, paroissant avoir plus d'admiration pour votre condition, que de complaisance pour la sienne. Personne ne sait mieux que moi, combien vous étiez éloignée des sentimens que donnent ordinairement des compétences semblables à celles où vous vous étiez trouvées toutes; je pense qu'il y a encore au cœur du prince quelque germe pour elle, qui pourra refleurir, et Dieu veuille que sa conduite soit haute et forte aussi bien que son nom!

Je dis au roi, selon que vous l'aviez desiré, qu'il n'y avoit que les amours du monde qui se chassoient l'un l'autre, mais que l'affection que vous aviez pour sa majesté étant toute spirituelle, elle ne feroit jamais d'obstacle à une autre qui seroit de même qualité. Je lui lisois vos lettres, qui étoient toujours

remplies des sentimens de votre profession. Je lui décrivois vos exercices, vos dévotions, votre conversation, vos desirs et vos joies : je vous portois réciproquement les assurances de la continuation de son amitié. Dieu pardonne à celui qui a voulu trancher le nœud d'une liaison si divine, et séparer deux cœurs si unis au centre de la première des charités.

Il eut enfin une sainte impatience de vous voir, avant que vous prissiez le saint habit; et tournoyant aux environs de Paris, il alla fondre à Sainte-Marie, sans déclarer son dessein à personne de sa suite. O Dieu des chastes amitiés, que cette journée fut douce à l'un et à l'autre, et que tous les momens en furent précieux ! La mère supérieure vous ayant menée au parloir où le roi alla d'abord, elle lui demanda de quelle façon il lui plaisoit de vous parler, savoir si c'étoit dans la maison, selon le droit qu'en avoit sa majesté, ou bien à la grille. Le bon prince répondit que pour rien au monde il ne voudroit entrer dans l'enclos du monastère. Votre mère supérieure lui parla des progrès que vous aviez faits en la religion, lui disant avec une généreuse liberté, qu'elle vous laissoit à la discrétion du roi, et qu'elle s'en fieroit bien à lui. Il répliqua qu'il ne venoit pas pour vous détourner de votre dessein, et qu'elle s'en pouvoit bien assurer. La mère répondit que c'étoit son bon exemple qui vous avoit porté à la religion, et qu'il

n'avoit garde de détruire son ouvrage. Tous ceux qui avoient suivi le roi dans le parloir, demeurèrent et se tinrent loin de la grille; il n'y a que lui et vous qui puissiez raconter les aimables entretiens que vous eûtes ensemble; on voyoit seulement parfois quelque mélange de souris et de larmes.

Le roi fut ravi de vous, et fort satisfait de la mère supérieure; et trois heures qu'il passa avec vous ne lui durèrent que trois momens, encore qu'il eût été toujours debout; il lui sembloit que tous les oracles avoient parlé par votre bouche. Jamais discours de piété n'avoit tant touché son cœur. Il repassoit toutes vos paroles dans sa pensée, et ne pouvoit se rassasier de parler de vous, et de raconter vos vertus.

Cela fit bien du bruit au logis du cardinal, qui avoit ignoré le projet de cette visite. Néanmoins je voulus paroître officieux, à dessein de me garantir de ses ombrages; et aussitôt que le roi fut entré en votre monastère, j'envoyai mon homme à monsieur Desnoyers, et lui écrivis en secret ce que je savois devoir être bientôt public; comme il est vrai que tout Paris le sut, et en parla avec de grandes joies et de grandes espérances. Le cardinal ouvrit ma lettre en l'absence de monsieur Desnoyers, et il ne manqua pas de me faire avertir, que je me rendisse le lendemain à Ruel. Je trouvai son esprit dans quelque émotion, qu'il avoit envie de déclarer et de dissimuler tout à la fois; et avec toute son adresse, il avoit de la peine à

trouver un tempérament pour mettre ordre à cette affaire, sans montrer qu'il en fût inquiété ; eh bien ! me dit-il, à quoi songeoit le roi, de faire cette visite avec tant d'artifice, de détour et de silence ; ne pouvait-il aller le grand chemin, et dire ses sentimens ?

Moi, qui ne voulois pas paroître avoir aucune connoissance que le roi eût rien de secret pour lui ; car il se plaisoit d'être flatté de la gloire de n'ignorer de rien des moindres desseins de sa majesté, je lui dis : « Monseigneur, qui peut mieux savoir cela que votre éminence. Le bruit est que madame de Sennecey, en qui vous avez toute créance, s'est trouvée là fort à propos pour régler cette visite, en sorte que rien ne s'y est passé contre vos intérêts. » Je ne voulus pas qu'on crût cela, de crainte que le roi n'en prît ombrage : et en effet il n'étoit pas ainsi ; il aima mieux m'avouer qu'il ignoroit cette visite, et ce n'étoit pas son intention que d'autres eussent cette croyance ; il eut pourtant peur de s'être montré à moi de ce côté-là ; et pour couvrir ce qu'il avoit fait, il reprit son air de fierté, et ajouta : « Le roi sait bien que je ne me soucie pas des petites affaires qu'il a à démêler avec la Fayette ; voilà pourquoi il ne m'en a point parlé ; il sait que je suis assez occupé dans la direction de toutes les grandes affaires qui concernent son état, sans m'amuser à des bagatelles. »

Il étoit rentré dans son naturel, qui est la dissimulation, mais il s'étoit déjà laissé trop connoître,

et je croyois que ces paroles étoient fort éloignées de ses sentimens. Après cela il me mit à la question, pour savoir si le roi ne m'avoit pas communiqué son dessein. Je lui répondis que je ne croyois pas qu'il y eût grand dessein en tout cela, et qu'il y avoit long-temps que le roi parloit d'aller à la Visitation, comme en effet il l'avoit dit assez publiquement : mais tout ce qui tourmentoit le cardinal, étoit le secret que le roi lui en avoit fait, qui lui faisoit appréhender qu'il n'y eût quelque chose de caché là-dessous.

Il revint à la charge, et me demanda, si je n'avois pas été informé du jour et des circonstances de cette visite. Ma fille, vous avez pu apprendre du roi ce qui en est; vous n'ignorez pas que si sa majesté m'eût défendu de le dire, on m'eût plutôt arraché le cœur que le secret. J'ai gardé inviolablement tout ce que le roi m'a confié, et depuis que j'ai reconnu la délicatesse de son esprit, qui est grande en cette matière, je me suis abstenu de dire même les choses indifférentes, que j'avois apprises de sa bouche; c'est pourquoi le cardinal ne gagnoit rien de m'interroger; il ne désistoit pourtant point, et remarquoit ma contenance aussi bien que mes paroles, pour voir si elles avoient de la suite et de la conformité. Grâces à Dieu, je fus toujours fort assuré; et je ne sais si je lui fis alors perdre le soupçon, mais je suis certain, que je ne perdis point contenance. Le roi l'alla voir bientôt après, et lui

fit de grandes caresses, pour guérir son soupçon, lui témoignant qu'il n'avoit fait tout cela que parce qu'il prenoit plaisir à surprendre ceux qu'il aime.

Le cardinal de son côté ne dissimula pas moins, louant et approuvant tout ce que le roi avoit fait, parce que la chose n'étoit plus en état d'être contrariée. Il étudia tout l'esprit du visage du roi, et lui ayant semblé y remarquer quelque altération, il en eut de l'inquiétude, et me fit avertir une seconde fois de l'aller trouver. D'abord il m'adjura sur la foi de prêtre, si je n'avois pas su le dessein de cette visite, ce qui me mit en grande peine, parce que je craignois que le roi ne lui eût découvert la communication qu'il avoit eue avec moi là-dessus; je voyois bien le danger où j'étois, mais j'ai cette conduite dans les choses hasardeuses de me tenir bien ferme à Dieu, afin que s'il arrive du mal, je sois du moins en repos du côté de la conscience. Je persistai donc dans la négative comme j'y étois obligé, et lui dis: « Son éminence sait que je n'ai point assisté à cette entrevue; je lui en ai donné avis aussitôt que j'en ai eu les premières nouvelles. J'ai eu ensuite l'honneur de vous voir, et je vous ai donné sur cela tous les éclaircissements qu'il m'étoit possible. Que puis-je faire davantage? »

Il calma un peu son esprit, et me caressa, me témoignant une grande bienveillance, me promettant tout ce que je lui demanderois pour moi

et pour les miens. Je le remerciai fort, et lui dis que je le suppliois seulement de m'aimer, et de me tenir pour son très-humble serviteur. Il passa plus avant, et me témoigna desirer tout-à-fait d'être en intelligence avec moi, me disant que sa majesté n'auroit jamais aucun secret, qu'il ne communiquât à lui ou à son confesseur; que ceux qui m'avoient précédé, n'en avoient pas usé autrement ; mais qu'il ne trouvoit point que je fusse à m'ouvrir assez. Il en dit plus qu'il ne voulut, et fit une affaire de conséquence de cette visite, qu'il avoit fait semblant la première fois de mépriser. Il en vint jusqu'à me dire que cela avoit fait éclat, et que plusieurs s'étoient venus offrir de mourir avec lui, jugeant qu'il y avoit quelque grand dessein caché là-dessous. Je lui répartis : « Eh ! quoi, monseigneur, qu'y auroit-il à craindre ? Mademoiselle de la Fayette est un enfant. »

Il me serra la main là-dessus, et me dit : « Vous n'êtes pas méchant. Il faut que je vous apprenne la malice du monde. Sachez que cet enfant a pensé tout gâter ! »

Je lui dis : « Monseigneur, puisque vous m'honorez de cette confiance, je veux commencer à vous présenter des fruits de ma fidélité, et vous faire connoître que je suis autant ouvert, que la raison et la conscience permettent de l'être. Votre éminence n'ignore pas, que le roi a une inclination bien forte

pour cette fille; je ne pense pas qu'il faille travailler à l'arracher, ni traverser le contentement qu'il peut prendre à ces visites-là, de peur de blesser son esprit, qui est bien délicat là-dessus; et je crois qu'il en usera avec modération, lorsqu'il n'y sera contrarié de personne. » Je disois cela pour favoriser la liberté de ces chères entrevues, et procurer au roi une pleine satisfaction. Il prit de bonne part ce que je lui disois, et en usa ainsi.

Depuis le roi vous vit plus souvent, et continua de vous donner des preuves très-obligeantes de son amitié. Il m'aimoit par une réflexion de bienveillance, et se confioit à moi de tout, voyant que je procédois dans cette affaire avec toute sincérité, et que je servois de nœud pour unir vos cœurs selon Dieu.

Cependant je ne desirois pas que vos discours fussent stériles; mes souhaits et mes prières tendoient à faire éclore quelque bonheur pour le royaume. Nous jugeâmes alors nécessaire de parler au roi de la paix de la chrétienté, du soulagement de son peuple, qui étoit dans la dernière misère, de l'union de la maison royale, et de le porter à une sainte affection pour la reine, espérant toujours que Dieu verseroit sa bénédiction sur son mariage.

Tout cela bien concerté, je vous vis enflâmée d'une sainte ardeur; et j'ajoutai: « Vous savez quelle est la puissance du cardinal, et qu'il n'a jamais

rien pardonné : songez bien si vous êtes résolue à souffrir pour une si bonne cause tout ce que la providence divine ordonnera sur nous. » Vous me fîtes une très-généreuse réponse, que je n'oublierai jamais. Vous me dites : « Je vous assure, mon père, que je m'estimerois trop heureuse de porter ma tête sur un échafaud, pour acquérir le salut du roi, et la liberté à la France. » Je n'eus plus rien à vous dire après cette parole, m'en allai tout ravi, vous recommandant de faire quantité de dévotions à cette intention, et je vous dis lorsque vous fermâtes la grille : « Souvenez-vous donc que si l'on me met à la Bastille, je dois avoir part à vos prières à double titre, comme voisin et comme complice. »

Donc pour vous achever ce long discours, j'ai parlé au roi du devoir de sa condition, et des obligations de sa conscience, avec une vigueur apostolique ; il m'écouta long-temps en se promenant avec moi dans sa chambre avant la confession ; tout ce que je lui dis, lui entra bien avant dans le cœur, et l'ébranla sur la crainte des jugemens de Dieu. On m'a dit que sa santé en fut un peu altérée, et qu'il parut pendant deux jours beaucoup de chagrin et d'inquiétude sur son visage.

Ceux qui sont gagés du cardinal, pour étudier jusques aux moindres des actions du roi, ne manquèrent pas de lui en donner avis ; et vous pouvez bien juger qu'il ne cessa point de le presser pour en savoir la

cause. Je n'ai pas toutefois sujet de me plaindre de la fidélité du roi; car il m'a gardé le secret, tant que je l'ai desiré. M'étant offert de soutenir devant le cardinal même, tout ce que je lui avois dit, je me transportai sur le champ de bataille, attendant de pied ferme ce grand adversaire, que le roi espéroit pouvoir engager au combat; mais il se servit des armes qui lui sont le plus ordinaires, n'employant que des ruses et des fourberies.

J'aurois à vous entretenir long-temps sur toutes les particularités de ce qui se passa en cette action, mais je me contenterai de vous communiquer la copie de la lettre que j'ai envoyée à notre révérend père Provincial; je n'ignore pas que quelques-uns pourront dire que nous avons entrepris un fait bien hardi, et que nous avons, par trop de zèle, pressé une affaire qu'il falloit laisser mûrir; mais s'ils connoissoient bien les circonstances, ils en jugeroient plus favorablement, ou en parleroient avec plus de discrétion. Croyez, ma fille, que lorsque j'ai parlé, il falloit dire mes sentiments, ou bien abandonner le salut du roi, et trahir par conséquent ma propre conscience.

D'autres diront que nous nous sommes bien hâtés pour ne rien faire; mais je leur demanderai volontiers, ce qu'ont fait tant de martyrs, tant de généreux prélats et tant de grands hommes d'état; ont-ils toujours abattu les ennemis de Dieu, et ceux qui opprimoient les peuples par leurs injustices et leurs violences. Ils se sont contentés de dire ce que Dieu leur

inspiroit, et ont mis toute leur satisfaction en l'acquit de leur conscience. Nous n'avons pas peu fait d'avoir porté la vérité jusque sur le trône du mensonge; nous n'avons pas peu fait de nous sacrifier pour le bien de l'église, et pour la paix de la chrétienté. Nous n'avons pas peu avancé; puisque le cardinal a dit hautement, que depuis les six mois qui avoient précédé mon exil, il avoit trouvé l'esprit du roi tout changé, et que vous et moi nous lui avions plus nui que tout le reste de la France. On a beau dissimuler, le roi a le trait bien avant dans le cœur; on pourra bien adoucir la plaie, mais on ne la sauroit guérir; nos paroles lui reviendront souvent dans la pensée; souvent il rentrera en soi-même, et connoîtra un jour la générosité de nos cœurs et la fidélité de nos services.

Chère Angélique, que c'est un beau spectacle, de vous voir déjà si honorablement marquée du caractère du Dieu des affligés et si sensible aux afflictions des gens de bien. Ce sont des ornements dont la vertu se pare, quand elle marche en triomphe aux embrassements de son époux. Il me souvient des paroles que vous me dîtes un peu devant notre séparation: «Quand j'étois à la cour, je n'étois pas assurée que le roi fût toujours le même pour moi; mais depuis que je suis en religion, je suis certaine que Dieu sera toujours Dieu pour moi; tant qu'il plaira au roi de m'honorer de ses visites, je les ménagerai toutes pour son salut, que j'aime mieux que ma propre vie; et quand il voudra cesser, je vivrai toujours contente

dans ma solitude. » O paroles dignes d'être écrites par les rayons du soleil ! Après cela j'aurois tort de craindre que le changement qui vous est arrivé vous ait causé aucun trouble.

D'ailleurs, vous êtes à la source des consolations auprès de cette charitable mère supérieure ; vous avez versé votre cœur dans le sien ; et comme vous n'êtes plus capable de goûter que de saintes joies, vous trouverez en elle, et parmi tant de saintes ames et d'esprits si bien faits, toutes celles que vous pourrez desirer. Il me semble donc que la seule chose qui vous pourroit affliger dans cette rencontre, seroit que vous sussiez que je fusse languissant, abattu, et moins préparé qu'il ne faut, à la croix que Dieu m'a donnée. Sachez, ma chère fille, pour votre consolation, que je suis non-seulement patient, mais content dans la vénération des conduites de Dieu sur moi.

Ce n'est pas que l'orage n'ait été terrible, comme vous savez ; j'ai été dégradé, livré par mes frères, envoyé en un exil très-rude, parmi des barbares, et aux extrémités de la France (1), privé de toute fonction, et veillé comme dans une prison ; le cardinal ayant défendu que j'eusse aucune voix et suffrage dans mon ordre. On a ajouté à toutes ces rigueurs, la défense de voir mes amis, ni aucune re-

(1) A Quimper-Corentin.

ligieuse, parce que vous leur avez donné, ce dit-on, le péché originel, et les avez rendues criminelles d'état, ayant perverti mon esprit par vos mauvaises maximes. Parmi tout cela, ma fille, je m'élève au-dessus de tous mes maux, et je triomphe de toutes ces rigueurs, par la grâce de Notre Seigneur, qui ne permet pas que je sois tenté par-dessus mes forces.

Il me semble qu'après cette tourmente de la cour, je suis entré dans une île fortunée, où je ne vois plus que des vertus, des grâces, et des divinités. Tantôt je me promène sur le grand théâtre de la nature, où toutes les créatures me servent d'autant de degrés pour m'élever à Dieu. Je sens plus que je n'ai jamais fait l'éternité de mon ame, dans le commerce des intelligences et des astres. Tantôt je repasse dans ma mémoire les saintes écritures, et les mystères de la théologie; tantôt j'entre dans ces grands labyrinthes des temps, où je vois passer tant de têtes couronnées, comme l'écume des flots de la mer. Mais surtout je pénètre par la contemplation dans les profonds abymes du Verbe incarné, et dans le sein de la croix, où je trouve les remèdes de toutes les douleurs de la vie. Je n'ai plus d'importun qui m'assiége, ni de ces occupations de la terre, qui m'ôtent le loisir de goûter les charmes du ciel. Je suis le maître de mon temps, le roi de moi-même, sans regret du passé, sans perte du présent, et sans crainte de l'ave-

nir. Quelquefois je mets la main à la plume, et je travaille déjà pour ceux qui naîtront d'ici à plusieurs siècles (1).

On m'a bien menacé de prison, de supplices, et de tous les dangers, que l'on se peut figurer dans les colères du cardinal; mais j'espère que Dieu me rendra à vos prières, et à celles de tant de personnes de singulière piété, qui offrent tous les jours pour moi leurs vœux; je les vois aussi en esprit dans le calme de ma retraite, et les offre réciproquement à Dieu. Et pour vous, ma chère fille, il me semble à tout moment que je vous aborde, et que je vous parle; c'est ce que le cardinal n'a pu encore empêcher, avec toute sa puissance et toutes ses menaces. Adieu, chère Angélique, ma joie et ma couronne, pour user encore une fois des termes de l'apôtre. Demeurez ferme dans les voies de Dieu; et si vous apprenez que la persécution m'ait arraché la vie, recommandez à Dieu le repos de mon ame, obtenez un service pour moi dans votre église, et priez toutes vos sœurs, nommément celles qui sont de ma connoissance, d'offrir leur communion pour moi!

Vous trouverez quantité de bons ecclésiastiques et religieux, qui diront des messes, si vous les leur

(1) *La cour sainte* du père Caussin a eu autrefois une très gran vogue. Au milieu d'une foule de rêveries mystiques, on y remarque des traits d'une imagination vive et hardie.

demandez. J'ai toujours servi le public, et ne suis haï de personne, que de ceux qui aiment trop leurs intérêts. Quoiqu'il m'arrive, je leur pardonne de toute l'étendue de mon cœur, et leur desire la vraie charité, et le salut éternel. J'espère que vous ne m'oublierez jamais dans vos prières auprès de Notre Seigneur le premier des humbles, qui, comme dit l'apôtre en son Epître aux Philippiens, chapitre deuxième, s'est humilié jusqu'à la mort.

1637.

NICOLAS CAUSSIN.

(Page 288.)

Sur la dispense accordée au duc d'Orléans d'être confronté avec Cinq-Mars et de Thou, Jérôme Bignon, Jacques, et Omer Talon donnèrent l'avis suivant à Fontainebleau, le 1er. août 1642. Il est écrit dans le vieux style du palais.

« Nous estimons, que c'est chose nouvelle et que nous ne sachions, qu'aucun fils de France ait été ouï, en aucun procès criminel, par forme de déposition; ains seulement par déclarations qu'ils ont baillées par écrit et signées de leur main, contenant la vérité du fait dont il s'agissoit. Lesquelles déclara-

tions ont été reçues, et fait partie du procès, sans que l'on ait desiré leur présence, lorsque la lecture de leurs déclarations a été faite aux accusés, et savoir qu'il a été ainsi pratiqué dans le parlement de Paris aux crimes de lèse-majesté. Et sur ce que M. le chancelier nous a dit, que ladite déclaration seroit reçue par lui-même, en la place de ceux qui seroient juges du procès, et que d'icelle, lecture sera faite aux accusés, qui seront à l'instant interpellés de dire ce que bon leur sembleroit contre le contenu en ladite déclaration, dont sera fait procès-verbal, qui sera, par après, présenté à Monsieur frère du roi, pour expliquer son intention sur le dire des accusés. Nous croyons que ces formalités étant ajoutées à ce qui a été fait par le passé, rendront l'acte plus solemnel et plus authentique qu'il n'a été fait et pratiqué ci-devant en telle matière. De telle sorte, que les enfants de France, n'ayant été accoutumés d'être ouïs dans les procès criminels, en autre forme que celle ci-dessus, doit être aussi véritable en son espèce, que la déposition d'un particulier suivie de récollement et de confrontation. »

(Page 218.)

TESTAMENT (1) *de son Eminentissime Armand-Jean Duplessis, Cardinal Duc de Richelieu.*

Pardevant Pierre Falconis, notaire royal en la ville de Narbonne, fut présent en sa personne éminentissime Armand-Jean Duplessis cardinal duc de Richelieu et de Fronsac, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, grand-maître, chef et surintendant-général de la navigation et commerce de ce royaume, gouverneur et lieutenant-général pour le roi en Bretagne, lequel a fait entendre audit notaire l'avoir mandé en l'hôtel de la vicomté de ladite ville où il est à présent en son lit, malade, pour recevoir son testament et ordonnance de dernière volonté, en la manière qui s'ensuit.

Je, Armand-Jean Duplessis de Richelieu, cardinal de la sainte église romaine, déclare, qu'ayant plu à Dieu dans la grande maladie en laquelle il a permis que je sois tombé, de me laisser l'esprit et le jugement aussi sains que je les ai jamais eus, je me suis résolu de faire mon testament et ordonnance de dernière volonté.

(1) L'original de ce testament se trouvait dans l'étude de Me. Le Cerf, notaire à Paris, rue Saint-Honoré, n°. 83. L'expédition a été faite sur l'original.

PREMIÈREMENT.

Je supplie sa divine bonté de n'entrer point en jugement avec moi, et de me pardonner mes fautes par l'application du précieux sang de Jésus-Christ son fils, mort en croix pour la rédemption des hommes, par l'intercession de la sainte Vierge sa mère, et de tous les saints, qui après avoir vécu en l'église catholique et apostolique et romaine, en laquelle seule on peut faire son salut, sont maintenant glorieux en paradis.

Lorsque mon ame sera séparée de mon corps, je désire et ordonne qu'il soit enterré dans la nouvelle église de la Sorbonne de Paris, laissant aux exécuteurs de mon testament, ci-après nommés, de faire mon enterrement et funérailles ainsi qu'ils l'estimeront plus à propos.

Je veux et ordonne que tout l'or et l'argent monnoyé que je laisserai lors de mon décès, en quelque lieu qu'il puisse être, soit mis ès mains de madame la duchesse d'Aiguillon, ma nièce, et de M. de Noyers, conseiller du roi en son conseil d'état, secrétaire de ses commandements, fors et excepté la somme de quinze cents mille livres que j'entends et veux être mise entre les mains de sa majesté, incontinent après mon décès, ainsi que je l'ordonnerai ci-après.

Je prie madame la duchesse d'Aiguillon, ma nièce

et M. de Noyers aussitôt après mon décès, de payer et acquitter mes dettes, si aucunes se trouvent lors, des deniers que j'ordonne cy-dessus être mis entre leurs mains, et mes dettes payées, sur les sommes qui resteront, faire des œuvres de piété utiles au public, ainsi que je leur ai fait entendre, et à M. Lescot nommé par sa majesté à l'évêché de Chartres, mon confesseur; déclarant que je ne veux qu'ils rendent aucun compte à mes héritiers, ni autres des sommes qui leur auront été mises entre les mains, et dont ils auront disposé.

Je déclare, que par contrat du 6 juin 1636 devant Guerreau et Pargue, j'ai donné à la couronne, mon grand hôtel que j'ai bâti sous le nom du Palais-Cardinal, ma chapelle d'or enrichie de diamants, mon grand buffet d'argent ciselé, et un grand diamant que j'ai acheté de Lopès. Toutes lesquelles choses le roi a eu agréable par sa bonté d'accepter à ma très-humble et très-instante supplication, que je lui fais encore par ce présent testament, et d'ordonner que le contrat soit exécuté dans tous ses points.

Je supplie très-humblement sa majesté d'avoir pour agréables huit tentures de tapisserie et trois lits, que je prie madame la duchesse d'Aiguillon ma nièce et monsieur de Noyers de choisir entre mes meubles, pour servir à une partie des ameublements des principaux appartements dudit Palais-Cardinal.

Comme aussi je la supplie d'agréer la donation que je lui fais en outre de l'hôtel qui est devant le Palais-Cardinal, lequel j'ai acquis de feu monsieur le commandeur de Sillery pour au lieu d'icelui faire une place au-devant dudit Palais-Cardinal.

Je supplie aussi très-humblement sa majesté, de trouver bon que l'on lui mette entre les mains la somme de quinze cents mille livres, dont j'ai fait mention ci-dessus, de laquelle somme je puis dire avec vérité m'être servi très-utilement aux plus grandes affaires de son état, en sorte que si je n'eusse eu cet argent en ma disposition, quelques affaires qui ont bien succédé eussent apparemment mal réussi, ce qui me donne sujet d'oser supplier sa majesté de destiner cette somme que je lui laisse, pour employer en diverses occasions qui ne peuvent souffrir la langueur des formes des finances.

Et pour le surplus de tous et chacun mes biens présents et à venir, de quelque nature qu'ils soient, je veux et ordonne qu'ils soient partagés et divisés ainsi qu'il suit.

Je donne et lègue à Armand de Maillé mon neveu et filleul, fils d'Urbain de Maillé, marquis de Brézé maréchal de France, et de Nicole Duplessis, ma seconde sœur, et en ce, je l'institue mon héritier pour tous les droits qu'il pourroit prétendre en toutes les terres et autres biens qui se trouveront en ma succession lors de mon décès, ce qui s'ensuit.

Premièrement, je lui donne et lègue mon duché et pairie de Fronsac et Caumont y joint, ensemble tout ce qui en dépend, et qui sera joint et en dépendra, lorsqu'il plaira à Dieu de disposer de moi.

Plus, je lui donne la terre et marquisat de Granille, ses appartenances et dépendances.

Item, je lui donne et lègue le comté de Beaufort en Vallée.

Item, je lui donne et lègue la somme de trois cents mille livres qui est au château de Saumur, laquelle somme je veux et ordonne être employée en acquisitions de terres nobles, en titres du moins de châtellenie, pour jouir par mondit neveu desdites terres aux conditions d'institution et substitution qui seront ci-après apposées en ce mien testament.

Item, je lui donne et lègue la terre et baronnie de Fresnes, sise au pays d'Anjou, que j'ai acquise du marquis de Sezé par contrat passé pardevant Parque et Guerreau, notaires au Châtelet de Paris.

Item, je lui donne et lègue la ferme des Poids en Normandie, qui est présentement affermée à cinquante mille livres par an ou environ.

Je veux et entends que la décharge que j'ai ci-devant donnée audit sieur maréchal de Brézé par acte passé pardevant Guerreau et Parque, notaires, le 30 août 1632, et tout ce qu'il me pourra devoir lors de mon décès, ait lieu, et soit exécuté fidellement, ne voulant pas que mondit neveu Armand de Maillé,

fils dudit sieur maréchal, ses frères et autres qui auront part en ma succession, puissent lui en rien demander, tant en principal, qu'arrérages de rentes et intérêts des sommes que j'ai payées aux créanciers de la maison de Brézé dont j'ai les droits cédés; voulant seulement que les biens de la maison demeurent affectés et hypothéqués au principal et arrérages desdites dettes qui sont échues et qui écherront cy-après au profit des enfants dudit sieur maréchal de Brézé et de madite sœur sa femme et de leurs descendants, ainsi qu'il est déjà porté par le susdit acte, sans que ladite affectation et retenue d'hypothèque puisse empêcher ledit sieur maréchal de Brézé de jouir desdits biens sa vie durant.

Je donne et lègue à madame la duchesse d'Aiguillon ma nièce, fille de défunt René de Vignerot, et de dame Françoise Duplessis ma sœur aînée, pour tous les droits qu'elle pourroit avoir et prétendre en tous les biens de ma succession; outre ce, je lui ai donné par son contrat de mariage, et en ce, je l'institue mon héritière, savoir la maison où elle loge à présent, vulgairement appelée le Petit-Luxembourg sise au faubourg Saint-Germain, joignant le palais de la reine, mère du roi, ma maison et terre de Ruel et tout le bien en fonds de terre et droits sur le roi que j'ai et aurai audit lieu lors de mon décès, tant de celui que j'avois il y a quelque temps, que de tout ce que j'ai acquis par l'échange de M. l'abbé et des reli-

gieux de Saint-Denis en France, à la charge qu'après son décès ma dite maison de Ruel avec ses appartenances et lesdits droits sur le roi reviendront *à celui des enfants mâles de mon neveu du Pont de Courlay qui sera mon héritier, et qui portera le nom et armes de Richelieu*, à la charge des institutions et substitutions qui seront cy-après apposées; et quant à la maison dite vulgairement le Petit-Luxembourg, elle appartiendra après le décès de ma dite nièce la duchesse d'Aiguillon à celui qui sera duc de Fronsac, aux conditions d'institutions et substitutions qui seront cy-après apposées.

Item, je lui donne le domaine de Pontoise et autres droits que je pourrai avoir en ladite ville lors de mon décès.

Item, je lui donne la rente que j'ai à prendre sur les cinq grosses fermes de France, qui monte à soixante mille livres par an ou environ, laquelle après le décès de ma dite nièce reviendra à mon dit neveu du Pont de Courlay qui sera mon héritier, si ladite rente se trouve alors en nature; et en cas qu'elle ait été rachetée, les deniers en provenant, ou fonds ou rentes auxquels ils auront été employés appartiendront à mondit neveu.

Item, je donne et lègue à ma dite nièce, la duchesse d'Aiguillon, tous les cristaux, tableaux et autres pièces qui sont à présent ou pourront être cy-après, lors de mon décès, dans le cabinet principal de ladite

maison vulgairement dite le Petit-Luxembourg, et qui y servent d'ornements, sans y comprendre l'argenterie du buffet, dont j'ai déjà disposé, qui pourroit y être lors de mon décès.

Je lui donne aussi toutes mes bagues et pierreries, à l'exception seulement de ce que j'ai laissé cy-dessus à la couronne, ensemble un buffet d'argent vermeil doré neuf, pesant cinq cent trente-cinq marcs quatre gros, contenu en deux coffres faits exprès.

Je donne et lègue à François de Vignerot, sieur du Pont de Courlay, mon neveu, et en ce l'institue mon héritier, savoir la somme de deux cent mille livres qui lui seront payées par l'ordre des exécuteurs de mon testament, à la charge qu'il les employera à l'acquisition d'une terre, pour en jouir par lui sa vie durant, et après son décès appartenir à Armand de Vignerot, son fils aîné, ou à celui qui après lui sera duc de Richelieu, aux conditions d'institutions et substitutions cy-après déclarés.

Je donne et lègue audit Armand de Vignerot, et en ce je l'institue mon héritier, savoir mon duché-pairie de Richelieu, ses appartenances et dépendances avec toutes les terres que j'ai fait ou pourrai faire unir à icelui avant mon décès.

Item, je lui donne la terre et baronnie de Barbezieux que j'ai acquise de M. et madame Viguier.

Item, je lui donne la terre et principauté de Mor-

taigne, que j'ai acquise de M. Loménie, secrétaire-d'état.

Item, je lui donne et lègue le comté de Cosnac, les baronnies de Coze, de Saugeon et d'Alvert.

Item, je lui donne et lègue la terre de Laferté-Bernard, que j'ai acquise par décret de M. le duc de Villars.

Item, je lui donne et lègue le domaine d'Hiers-en-Brouage, dont je jouis par engagement.

Item, je lui donne et lègue l'hôtel de Richelieu, que j'ai ordonné et veux être bâti, joignant le Palais-Cardinal, aux conditions d'institutions et substitutions qui seront ci-après déclarées.

Item, je lui donne et lègue ma tapisserie de l'histoire de Lucrèce, que j'ai achetée de M. le duc de Chevreuse, ensemble toutes les figures, statues, bustes, tableaux, cristaux, cabinets, tables et autres meubles qui sont à présent dans les sept chambres de la Conciergerie du Palais-Cardinal et dans la petite galerie qui en dépend, pour meubler et orner ledit hôtel de Richelieu, lorsqu'il sera bâti, voulant et entendant que toutes les choses susdites demeurent perpétuellement attachées audit hôtel de Richelieu, lorsqu'il sera bâti, voulant et entendant que toutes les choses susdites demeurent perpétuellement attachées audit hôtel de Richelieu, comme appartenances et dépendances d'icelui.

Item, je lui donne et lègue outre ce que dessus; tous mes autres biens tant meubles qu'immeubles, droits sur le roi, ou de ses domaines que je possède par engagement, et généralement tous les biens que j'aurai lors de mon décès, de quelque nature et qualité qu'ils puissent être, dont je n'aurai disposé par le présent testament, le tout aux conditions des institutions et substitutions qui seront ci-après apposées et pour cet effet, je veux qu'après mon décès, il soit fait un inventaire par mes exécuteurs testamentaires ou par telles autres personnes qu'ils estimeroient à-propos, de tous mes meubles qui se trouveront tant en l'hôtel de Richelieu et Palais-Cardinal, qu'en ma maison de Richelieu, dont celui qui sera duc de Richelieu se chargera.

Je veux et entends que tous les legs que j'ai ci-dessus faits audit Armand de Vignerot, mon petit neveu, soient à la charge et condition expresse qu'il prendra *le seul nom de Duplessis de Richelieu*, et que mondit neveu ni ses descendants qui viendront à ma succession, en vertu du présent testament, ne pourront prendre et porter autre nom, ni écarteler les armes de la maison, à peine de déchéance de l'institution et substitution que fais en leur faveur.

Je veux et entends qu'Armand de Vignerot, ou celui de mes petits neveux enfants de François de Vignerot mon neveu qui viendra à ma succession, en vertu de ce mien testament, donne par chacun

an audit François de Vignerot, leur père, la somme de trente mille livres, sa vie durant, à prendre sur tous les biens que je leur ai cy-dessus légués, à la charge que ledit sieur François de Vignerot sieur du Pont de Courlay, mon neveu, ne jouira desdites trente mille livres de rente, qu'aux termes et conditions cy-après déclarées, pour le temps que mes héritiers commenceront à jouir entièrement de mes biens, et que le payement desdites trente mille livres lui sera fait par l'ordre de ceux qui auront la direction desdits biens en attendant que son dit fils soit majeur, ou par l'ordre de son dit fils lorsqu'il sera en âge.

Item, je donne et lègue audit Armand de Vignerot mon petit neveu, aux clauses et conditions des institutions et substitutions qui seront cy-après apposées, ma bibliothèque non-seulement en l'état auquel elle est à présent, mais en celui auquel elle sera lors de mon décès, déclarant que je veux qu'elle demeure au lieu où j'ai commencé à la faire bâtir dans l'hôtel de Richelieu joignant le Palais-Cardinal; et d'autant que mon dessein est de rendre ladite bibliothèque la plus accomplie que je pourrai, et la mettre en état qu'elle puisse non-seulement servir à ma famille, mais encore au public; je veux et ordonne qu'il en soit fait un inventaire général lors de mon décès par telles personnes que mes exécuteurs testamentaires jugeront à propos, y appellant deux docteurs de la Sorbonne, qui seront députés par leur corps

pour être présents à la confection dudit inventaire, lequel étant fait, je veux qu'il en soit mis une expédition en ma bibliothèque signée de mes exécuteurs testamentaires et desdits docteurs de Sorbonne, et qu'une autre copie soit pareillement mise en ladite maison de Sorbonne, signée ainsi que dessus.

Et afin que ladite bibliothèque soit conservée en son entier, je veux et ordonne que ledit inventaire soit récolé et vérifié tous les ans par deux docteurs qui seront députés de la Sorbonne, et qu'il y ait un bibliothécaire qui en ait la charge, aux gages de mille livres par chacun an, lesquels gages et appointements je veux être pris par chacun an par préférence à toute autre charge, de quartier en quartier et par avance, sur les revenus des maisons bâties et à bâtir à l'entour du parc du Palais-Cardinal, lesquelles ne font point partie dudit palais; et je veux et entends que moyennant lesdites mille livres d'appointemens il soit tenu de conserver ladite bibliothèque, la tenir en bon état et y donner l'entrée à certaines heures du jour aux hommes de lettres et d'érudition pour voir les livres et en prendre communication dans le lieu de la bibliothèque, sans transporter les livres ailleurs; et en cas qu'il n'y eût aucun bibliothécaire lors de mon décès, je veux et ordonne que la Sorbonne en nomme trois audit Armand de Vignerot et à ses successeurs, qui seront ducs de Richelieu, pour choisir celui des trois qu'ils jugeront le plus à-pro-

pos ; ce qui sera toujours observé lorsqu'il sera nécessaire de mettre un nouveau bibliothécaire.

Et d'autant que pour la conservation du lieu et des livres de ladite bibliothèque il sera besoin de la nettoyer souvent, j'entends qu'il soit choisi par mon dit neveu un homme propre à cet effet, qui sera obligé de balayer tous les jours une fois ladite bibliothèque, et d'essuyer les livres ou les armoires dans lesquelles ils seront ; et pour lui donner moyen de s'entretenir, et fournir les balais et autres choses nécessaires pour le nettoyement, je veux qu'il ait quatre cents livres de gages par an à prendre sur le même fonds que ceux du bibliothécaire, et en la même forme, ce qui sera fait, ainsi que ce qui concerne ledit bibliothécaire par les soins et par l'autorité de mon dit neveu et de ses successeurs en la possession dudit hôtel de Richelieu.

Et d'autant qu'il est nécessaire pour maintenir une bibliothèque en sa perfection d'y mettre de temps en temps les bons livres qui seront imprimés de nouveau, ou ceux des anciens qui y peuvent manquer, je veux et ordonne qu'il soit employé la somme de mille livres par chacun an, en achat de livres, par l'avis des docteurs qui seront députés tous les ans par la Sorbonne pour faire l'inventaire de ladite bibliothèque, laquelle somme de mille livres sera pareillement prise par préférence à toutes autres charges, excepté celle des deux articles cy-

dessus, sur le revenu des arrentements des maisons qui ont été et seront bâties à l'entour dudit parc du Palais-Cardinal.

Je déclare que mon intention et volonté est, en cas que lors de mon décès le dit Armand de Vignerot ou celui de ses frères à son défaut qui viendra à ma succession, en vertu de ce mien testament ne soit encore majeur, que ma nièce la duchesse d'Aiguillon ait l'administration et conduite tant de sa personne que desdits biens que je lui donne; jusqu'à ce qu'il soit venu en âge de majorité, sans que ma dite nièce, la duchesse d'Aiguillon, soit tenue de rendre aucun compte au dit Armand de Vignerot, ni à quelques autres personnes que ce soit; et en cas que ma dite nièce la duchesse d'Aiguillon fut décédée avant moi, ou qu'elle décédât avant la majorité du dit Armand de Vignerot ou de celui de ses frères qui sera mon héritier, je veux et ordonne que lesdits biens soient administrés par mes exécuteurs testamentaires sans qu'ils soient aussi tenus de rendre aucun compte à qui ce soit.

Item, je donne et lègue au dit Armand de Vignerot, mon petit-neveu, la somme de quatre cent quarante tant de mille livres que j'ai prêtée par contrat de constitution de rente à mon neveu du Pont de Courlay son père, pour acquitter les dettes par lui contractées, ensemble tout ce que le dit sieur du Pont mon neveu me devra, tant à cause

des arrérages desdites constitutions de rente, que pour quelqu'autre cause que ce soit et à quelque somme que les dites dettes se trouveront revenir lors de mon décès, à la charge et condition néanmoins que mon petit-neveu ne pourra faire aucune demande desdites sommes tant en principal qu'intérêt, au dit sieur du Pont de Courlay son père pendant son vivant, ains se réservera à se pourvoir sur ses terres après son décès; si ce n'est que les terres et biens dudit sieur du Pont de Courlay, mon neveu, soient, de son vivant, saisis et mis en décret, à la requête de ses créanciers, auquel cas je veux et entends que ledit Armand de Vignerot, mon petit neveu, puisse s'opposer aux biens saisis, et même s'en rendre adjudicataire, s'il le juge ainsi à-propos; et en cas qu'il se rende adjudicataire desdits biens, ou qu'étant vendus il soit mis en ordre sur les deniers provenant de la vente d'iceux, je veux et entends que mon dit neveu du Pont de Courlay, jouisse sa vie durant du revenu desdits biens, dont il sera rendu adjudicataire ou de l'intérêt des sommes dont mon petit neveu aura été mis en ordre.

Et d'autant qu'il a plû à Dieu bénir mes travaux et les faire considérer par le roi mon bon maître, en les reconnoissant par sa munificence au-dessus de ce que je pouvois espérer, j'ai estimé en faisant ma disposition présente, devoir obliger mes héritiers à conserver l'établissement que j'ai fait en ma famille,

en sorte qu'elle se puisse maintenir longuement en la dignité et splendeur qu'il a plû au roi lui donner, afin que la postérité connoisse que si je l'ai servi fidellement, il a sçu par une vertu toute royale, m'aimer et me combler de ses bienfaits.

Pour cet effet je déclare et entends que tous les biens que j'ai cy-dessus légués et donnés soient à la charge des substitutions ainsi qu'il suit :

Premièrement, je substitue à Armand de Vignerot mon petit-neveu, fils de François Vignerot sieur du Pont de Courlay mon neveu, en tous les biens tant meubles qu'immeubles que je lui ai cy-dessus légués, son fils aîné; je substitue l'aîné des mâles de ladite famille, et d'aîné en aîné gardant toujours l'ordre et prérogatives d'aînesse.

Et en cas que ledit Armand de Vignerot décède sans enfants mâles ou que la ligne masculine vienne à manquer en ses enfants, je lui substitue celui de ses frères qui sera l'aîné en la famille ou à son défaut l'aîné des enfants mâles dudit frère, selon l'ordre de primogéniture et gardant toujours la prérogative d'aînesse, et en cas que ledit frère ou ses enfants mâles décèdent sans enfants mâles, et que la ligne masculine vienne à manquer, je lui substitue celui de ses frères ou de ses neveux qui sera l'aîné des mâles en la famille, et d'aîné en aîné, gardant toujours l'ordre de primogéniture tant que la ligne mas-

culine de François de Vignerot sieur du Pont de Courlay durera.

Je déclare que je veux et entends que celui des enfants mâles de mon neveu du Pont de Courlay ou de ses descendants qui sera ecclésiastique; s'il est *in sacris* ne soit compris en l'institution et substitution cy-dessus faite pour jouir d'icelle, encore qu'il fût plus âgé, mais je veux et ordonne qu'en tous les degrés d'institution et substitution, celui qui se trouvera le plus âgé et aîné de la famille, après celui qui sera ecclésiastique et *in sacris* lors de l'ouverture de la substitution, jouisse en son lieu des droits d'institution et substitution selon l'ordre de primogéniture.

Et en cas qu'il n'y eût plus aucun descendant mâle de mon dit neveu du Pont de Courlay, et que la ligne masculine venant de lui vînt à manquer en la famille, j'appelle à ladite substitution Armand de Maillé mon neveu ou celui de ses descendants mâles par les mâles, qui sera duc de Fronsac, par augmentation des biens institués et substitués et pour sortir même nature et aux mêmes conditions, institutions et substitutions que les autres biens que je lui ai légués, le tout à la charge que mon dit neveu Armand de Maillé et ses descendants qui viendront à ladite substitution prendront le seul nom de Duplessis de Richelieu sans adjonction d'autres.

Item, je substitue audit Armand de Maillé en tous les biens que je lui ai cy-dessus légués, le fils aîné qui viendra de lui en loyal mariage, et audit fils aîné je substitue l'aîné des mâles issus de lui, et d'aîné en aîné à l'exclusion de ceux qui seront ecclésiastiques *in sacris*, ainsi que j'ai dit cy-dessus.

Et en cas que mondit neveu, Armand de Maillé vînt à décéder sans enfants mâles ou qu'il n'y eût aucuns descendants mâles de lui, et que la ligne masculine venant de lui, vînt à manquer en sa famille, j'appelle à ladite substitution Armand de Vignerot mon petit-neveu ou celui de ses descendants mâles qui sera lors duc de Richelieu; et faute d'hoirs mâles de la famille de mon dit sieur Armand de Vignerot, j'appelle à la substitution l'aîné des mâles de la famille de mon dit neveu du Pont de Courlay, descendants de lui par les mâles selon l'ordre de primogéniture par augmentation des biens institués et substitués, et pour sortir même nature et aux mêmes conditions, institutions et substitutions que les autres biens que je leur ai légués.

Et en cas que la ligne masculine de mon dit neveu du Pont de Courlay et d'Armand de Maillé, mon neveu, vienne à manquer, en sorte qu'en toutes les deux familles il n'y ait plus aucuns enfants mâles descendants des mâles en légitime mariage pour venir à ma succession selon l'ordre cy-dessus prescrit, j'appelle à la substitution des biens auxquels

j'ai institué Armand de Vignerot, mon petit-neveu, le fils aîné de la fille aînée venant de l'aîné, ou celui qui le représentera, et puis l'aîné des filles venant des puînés selon l'ordre de primogéniture des mâles à l'exclusion de ceux qui sont *in sacris.*

Et en cas, ainsi qu'il est dit cy-dessus, que la ligne vienne à manquer tant dans la famille d'Armand de Maillé mon neveu, qu'en celle de mon dit neveu du Pont de Courlay, j'appelle à la substitution des biens auxquels j'ai institué ledit Armand de Maillé mon neveu, le fils aîné de sa fille aînée, puis des puînées ou celui des mâles qui le représentera et de mâles en mâles, à l'exclusion de ceux qui seront constitués *in sacris*, gardant toujours de degré en degré la primogéniture des mâles et aux mêmes charges, conditions, institutions et substitutions que dessus.

Et s'il arrivoit que tous les mâles descendans des filles de mon dit neveu du Pont de Courlay décédassent sans enfans mâles, je leur substitue celui de mes successeurs qui sera duc de Fronsac, en vertu de mon testament par augmentations d'institutions et substitutions, et en cas que tous les mâles descendants des filles venant d'Armand de Maillé mon neveu décédassent sans enfants mâles, je leur substitue celui de mes successeurs qui possédera lors, en vertu de mon testament, le duché de Richelieu, par augmentations d'institutions ou substitutions.

Je prie ceux des familles de Vignerot et de Maillé auxquels les biens que je substitue écherront, de vouloir renouveler, en tant que besoin seroit, lesdites institutions et substitutions, selon mon intention cy-dessus, ce que je crois qu'ils feront volontairement, tant en considération des grands biens qu'ils auront reçus de moi, que pour l'honneur de leur famille.

Et comme mon intention est que les terres des duchés et pairies de Richelieu et de Fronsac et Caumont, leurs appartenances et dépendances soient conservées entières en ma famille sans être divisées pour cette considération, je prohibe autant que je le puis à mon dit petit-neveu Armand de Vignerot et Armand de Maillé mon neveu, leurs descendants et à tous autres qui viendront à la succession desdites terres tant par institution que substitution en vertu du présent testament, toute détraction de *quatre légitime*, douaire, ou autrement, en quelque manière que ce soit sur lesdites terres de duchés et pairies, voulant que lesdites terres et seigneuries demeurent entières à celui qui sera substitué en son ordre sans qu'elles puissent être démembrées, ni divisées pour quelque cause que ce soit.

Je veux et entends que mon neveu du Pont de Courlay se contente pour tout droit qu'il pourroit prétendre en ma succession de la somme de

deux cent mille livres que je lui ai cy-dessus léguée, et des trente mille livres que je lui ai aussi léguées à prendre par chacun an sur tous les biens que j'ai légués par ce mien testament à Armand de Vignerot mon petit-neveu son fils, ensemble de la jouissance des sommes de deniers qu'il me doit, ainsi que j'en ai disposé cy-dessus.

Item, je déclare qu'en cas que mon dit neveu François de Vignerot sieur du Pont de Courlay conteste cette mienne disposition et que le duché de Richelieu lui fût adjugé pour la part et portion dont je n'avois pu disposer, en ce cas je révoque ladite donation de deux cent mille livres faite en sa faveur, et en outre je révoque toutes les institutions que j'ai faites dudit duché de Richelieu en faveur d'Armand de Vignerot son fils, et de ceux de la famille de Vignerot, et veux et entends qu'Armand de Maillé mon neveu soit appellé à la substitution dudit duché après le décès dudit François de Vignerot sieur du Pont de Courlay mon neveu, à l'exclusion de tous les descendants de mon dit neveu du Pont de Courlay, et qu'il jouisse lors de l'ouverture de ma succession des parts et portions dudit duché dont je puis disposer et entant que besoin est, au cas que ledit François de Vignerot mon neveu conteste ce mien testament, je donne à Armand de Maillé lesdites parts et portions dont je puis disposer avec l'hôtel de Richelieu que j'ai ordonné être bâti joignant le

Palais-Cardinal, ensemble tous les meubles qui se trouveront lors de mon décès tant en la maison de mon duché de Richelieu, qu'au Palais-Cardinal et audit hôtel de Richelieu, et ce par augmentation d'institutions ou substitutions, et pour sortir même nature et aux mêmes conditions, institutions et substitutions que les autres biens à lui ci-dessus légués, et à la charge qu'il prendra le seul nom et les seules armes de la maison Duplessis de Richelieu, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Et quant aux autres biens tant meubles qu'immeubles dont j'ai disposé ci-dessus en faveur d'Armand de Vignerot mon petit neveu, je veux et entends qu'il en jouisse ainsi que j'ai ordonné ci-dessus, aux conditions d'institutions et substitutions apposées ci-dessus, à la charge néanmoins que cette dernière disposition n'aura lieu qu'en cas que mon dit neveu François de Vignerot sieur du Pont de Courlay conteste mon testament.

Et d'autant que dans les biens dont j'ai ci-dessus disposé il y en aura peut-être du domaine du roi, et d'autres biens et rentes qui pourroient être rachetées, je veux et entends qu'en cas de rachat *de tout ou de partie des biens de cette nature*, soit aux institués ou substitués, le prix en provenant soit remplacé, par celui auquel le rachat sera fait, en acquisition d'héritages, pour tenir lieu et place desdits biens rachetés, aux mêmes conditions, institutions

et substitutions auxquelles je les ai donnés et légués ci-dessus, et ce, dans six mois du jour du remboursement qui en sera fait, si l'on peut trouver à faire ledit emploi; au défaut de quoi, les deniers provevenant desdits rachats et remboursements, seront mis ès mains de personnes solvables jusqu'à ce que le remploi soit fait, avec le consentement de celui qui sera le plus proche appelé à la substitution desdites choses.

Je ne fais aucune mention en ce mien testament de ma nièce la duchesse d'Enguien, d'autant que par son contrat de mariage elle a renoncé à ma succession, moyennant ce que je lui ai donné en dot, dont je veux et ordonne qu'elle se contente.

Mon intention est que les exécuteurs de mon testament, et madite nièce la duchesse d'Aiguillon aient le maniement durant trois ans, à compter du jour qu'il aura plu à Dieu disposer de moi, des deux tiers du revenu de tout mon bien, l'autre demeurant à mesdits héritiers chacun en ce qui les concerne, pour être lesdits deux tiers employés au paiement de ce qui pourroit rester à acquitter de mes dettes, de mes legs et à la dépense des bâtiments que j'ai ordonné être faits et achevés, savoir de l'église de la Sorbonne de Paris, ornements et ameublements d'icelle, de ma sépulture que je veux être faite en ladite église, suivant le dessin qui en sera arrêté par

ma nièce la duchesse d'Aiguillon et M. de Noyers du collége de Sorbonne, suivant le dessin que j'en ai arrêté avec M. de Noyers et M. Mercier architecte, à l'achat des places nécessaires tant pour l'édification dudit collége, que pour le jardin de la Sorbonne, suivant les prisées et estimations qui en ont été faites, comme encore à la dépense de l'hôtel de Richelieu que j'ai ordonné être fait, joignant le Palais-Cardinal, de la bibliothèque dudit hôtel dont les fondations sont jetées, laquelle je prie M. de Noyers de faire achever soigneusement suivant le dernier dessin, et devis arrêtés avec Tiriot, maître maçon; et de faire acheter tous les livres qui y manqueront. Je le prie aussi de faire réparer, accommoder et orner la maison des pères de la mission que j'ai fondée à Richelieu, et de leur faire acheter un jardin dans l'enclos de la ville de Richelieu, le plus proche de leur maison que faire se pourra, de la grandeur que j'ai ordonnée; comme aussi de faire achever les fontaines et autres accommodements commencés et nécessaires pour la perfection de mes bâtiments et jardins de Richelieu; le tout sur lesdits deux tiers du revenu de mondit bien, comme dit est, sans que de toutes les dépenses ci-dessus madite nièce ni M. de Noyers soient tenus de rendre compte à qui que ce soit; et bien que j'aie déjà suffisamment fondé audit Richelieu lesdits pères de la mission pour entretenir vingt prêtres, afin de s'employer aux

24.

missions dedans le Poitou suivant leur institut, je leur donne encore la somme de soixante mille livres, afin qu'ils aient d'autant plus de moyens de vaquer auxdites missions, et qu'ils soient obligés de prier Dieu pour le repos de mon âme, à la charge d'employer ladite somme de soixante mille livres en achat d'héritages pour être de même nature que les autres biens de la fondation.

Je défends à mes héritiers de prendre alliance en des maisons qui ne soient pas vraiment nobles, les laissant assez à leur aise pour avoir plus d'égard à la naissance et à la vertu, qu'aux commodités et aux biens.

Et d'autant que l'expérience nous fait connoître que les héritiers ne suivent pas toujours la trace de ceux dont ils sont successeurs, desirant avoir plus de soin de la conservation de l'honneur que je laisse aux miens, que de celle de leur bien.

Je recommande absolument auxdits Armand de Vignerot et Armand de Maillé, et à tous ceux qui jouiront après eux desdits duchés, pairies et biens que je leur ai ci-dessus substitués, de ne se départir jamais de l'obéissance qu'ils doivent au roi et à ses successeurs, quelque prétexte de mécontentement qu'ils puissent prendre pour un si mauvais sujet, et déclare en ma conscience, que si je prévoyois, qu'aucun d'eux dût tomber en telle faute, je ne lui laisserois aucune part en ma succession.

Je donne et lègue au sieur Duplessis de Sivray mon cousin, la somme de soixante mille livres qui m'est due par M. le comte de Charost capitaine des gardes-du-corps du roi, auquel j'entends que ledit sieur Duplessis de Sivray, ni aucun de mes héritiers ne puisse demander aucune chose pour les intérêts de ladite somme de soixante mille livres; ains seulement que ledit sieur de Sivray se puisse faire payer du principal d'icelle, dans l'an de mon décès.

Pour marque de la satisfaction que j'ai des services qui m'ont été rendus par mes domestiques et serviteurs,

Je donne au sieur Didier mon aumônier quinze cents livres;

Au sieur de Bar dix mille livres;

Au sieur de Mause six mille livres;

Au sieur de Belesbat, parce que je ne lui ai encore rien donné, dix mille livres;

A Beaugensy, trois mille livres;

A Lestoublou, trois mille livres;

Au sieur de Valvoisin, parce que je ne lui ai rien donné, douze mille livres;

A Gueille deux mille livres;

Au sieur Citois six mille livres;

Au sieur Renaudot deux mille livres;

A Berthereau six mille livres,

A Blouin dix mille livres;

A Desbournais, mon valet-de-chambre, six mille

livres, et je désire qu'il demeure concierge sous mon petit neveu du Pont de Courlay dans le Palais-Cardinal ;

Au Cousin six mille livres ;

A l'Espolette et à Prévost, chacun trois mille livres ;

Au sieur Buzenot, mon argentier, quatre mille livres ;

A mon maître d'hôtel, six mille livres ;

A Picot, six mille livres,

A Robert, trois mille livres ;

Aux sieurs de Grand et de Saint-Léger, mes écuyers, chacun trois mille livres, et en outre mes deux carrosses avec les deux attelages de chevaux, ma litière et les trois mulets qui y servent, pour être partagés également entre mes deux écuyers.

A Chamarante et Duplessis, chacun trois mille livres ;

A Villaudry, quinze cents livres ;

A Deroques, dix-huit chevaux d'école, après que les douze meilleurs de mon écurie, auront été choisis pour mes parens ;

Au sieur Defort, écuyer, six mille livres ;

A Grandpré, capitaine de Richelieu, trois mille livres ;

A La Jeunesse, concierge de Richelieu, trois mille livres ;

Au petit Mulot, qui écrit sous le sieur Charpentier, mon secrétaire, quinze cents livres.

A la Garde, trois mille livres;

A mon premier crédentier, deux mille livres;

A mon premier cuisinier, deux mille livres;

A mon premier cocher, quinze cents livres;

A mon premier muletier, douze cents livres;

A chacun de mes valets de pied, six cents livres;

Et généralement à tous les autres officiers de ma maison; savoir de la cuisine, sommellerie et écurie chacun six années de leurs gages, outre ce qui leur sera dû au jour de mon décès.

Je ne donne rien au sieur Charpentier mon secrétaire, parce que j'ai eu soin de lui faire du bien pendant ma vie; mais je veux rendre ce témoignage de lui, que durant le long temps qu'il m'a servi, je n'ai point connu de plus homme de bien, ni de plus loyal et sincère serviteur.

Je ne donne rien aussi au sieur Chéré mon autre secrétaire, parce que je le laisse assez accommodé, étant néanmoins satisfait des services qu'il m'a rendus.

Je donne au baron de la Broye, héritier de feu sieur Barbin, que j'ai sçu être en nécessité la somme de trente mille livres.

Je prie mon frère le cardinal de Lyon de donner au sieur de Sadilly le prieuré de Coussaye que je possède présentement et lequel est à sa nomination.

Et pour exécuter le présent testament, et tout ce

qui en dépend, j'ai nommé et élu monsieur le chancelier et messieurs Bouthillier surintendant, et de Noyers secrétaires d'état ou ceux d'eux qui me survivront ; voulant qu'ils aient un soin particulier que rien ne soit omis de tout ce que dessus, qui est mon testament et ordonnance de ma dernière volonté; laquelle j'ai faite ainsi qu'il est dit ci-dessus, après y avoir mûrement pensé plusieurs fois, parce que la plus grande part de mon bien étant venue de gratifications que j'ai reçues de leurs majestés en les servant fidellement et de mes épargnes, il m'est libre d'en user comme bon me semble ; joint que je laisse à chacun de mes héritiers légitimes beaucoup plus de bien qu'il ne leur appartiendrait de ce qui m'est arrivé de la succession de ma maison ; et afin qu'il n'y ait point de différends entr'eux ; et que cette mienne volonté et ordonnance dernière soit pleinement exécutée; je veux et ordonne qu'au cas que quelqu'un de mesdits héritiers ou légataires prétendît qu'il y eût de l'ambiguité ou obscurité en ce mien présent testament, que mon frère le cardinal de Lyon et mes exécuteurs testamentaires tous ensemble, ou ceux d'eux qui seront lors vivants, expliquent mon intention et jugent définitivement le différend qui pourroit naître sur le sujet du présent testament ; et que mesdits héritiers ou légataires soient tenus d'acquiescer à leur jugement sur peine d'être privés de la part que je

leur donne et laisse, laquelle sera en ce cas pour ceux qui obéiront au jugement donné par les dessus dits.

Je supplie très-humblement le roi de vouloir traiter mes parents, qui auront l'honneur de le servir aux occasions qui s'en présenteront, selon la grandeur de son cœur vraiment royal ; et de témoigner en cela l'estime qu'il fera de la mémoire d'une créature qui n'a jamais eu rien en si singulière recommandation que son service.

Et je ne puis que je ne die pour la satisfaction de ma conscience, qu'après avoir vécu dans une santé languissante, servi heureusement dans des temps difficiles, et des affaires très-épineuses, et expérimenté la bonne et mauvaise fortune en diverses occasions, en rendant au roi ce à quoi sa bonté et ma naissance m'ont obligé particulièrement, je n'ai jamais manqué à ce que j'ai dû à la reine sa mère, quelques calomnies que l'on m'ait voulu imposer à ce sujet.

J'ai voulu pour plus grande sûreté de ce mien testament, déclarer que je révoque tout autre que je pourrois avoir fait ci-devant ; et ne vouloir aussi, en cas qu'il s'en trouve ci-après quelqu'autre de date postérieure qui révoque celui-ci, que l'on y ait aucun égard, s'il n'est tout écrit de ma main et reconnu de notaires, et que les mots suivants *satiabor cùm apparuerit gloria tua* ne soient insérés à la fin et immédiatement avant mon seing ; et d'autant qu'à

cause de madite maladie, et des abcès survenus sur mon bras droit, je ne puis écrire ni signer; j'ai fait écrire et signer mon présent testament contenant seize feuilles et la présente page par ledit Pierre Falconis notaire royal, après m'en être fait faire lecture distinctement et intelligiblement.

Fait audit hôtel de la Vicomté le vingt-trois du mois de mai l'an mil six cent quarante-deux après midi; signé Falconis, avec paraphe.

L'an mil six cent quarante-deux, et le vingt-troisième jour de mai après-midi, dans l'hôtel de la Vicomté de Narbonne, régnant sa majesté très-chrétienne Louis XIII roi de France et de Navarre, devant moi notaire fut présent en sa personne monseigneur Armand-Jean Duplessis, cardinal de la sainte église romaine, duc de Richelieu et de Fronsac, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, grand-maître chef et surintendant général pour sa majesté en Bretagne, lequel détenu de maladie et sain d'entendement, a dit et déclaré avoir fait écrire dans les seize feuilles et demie de papier écrit fermées et cachetées du cachet de ses armes avec cire d'Espagne, par moi notaire, son testament et acte de dernière volonté lequel moi dit notaire ai signé, mondit seigneur le cardinal n'ayant pu écrire ni signer sondit testament de sa main, à cause de sa maladie et des abcès survenus en son bras, tout le contenu auquel testament son éminence, veut valoir par droit

de testament, clos et solemnel, codicile, donation à cause de mort et par toute telle autre forme que de droit pourra mieux valoir, nonobstant toutes observations de droit écrit, auxquelles, le lieu où se trouve présentement son éminence pourroit l'astreindre ; et toutes autres lois et coutumes à ce contraires ; et a prié les témoins bas nommés d'attester sondit présent testament, et moi notaire lui en donner le présent acte, concédé en présence de monseigneur l'éminentissime cardinal Mazarini, monsieur Lescot, nommé par sa majesté à l'évêché de Chartres, d'Aumont abbé d'Uzerches, de Péréfixe maître de chambre de mondit seigneur cardinal duc, Delabarde secrétaire du cabinet du Roi et trésorier de France à Paris, le Roi secrétaire de sa majesté, maison et couronne de France, de Rennefort, abbé de la Clarté Dieu, soussignés, et moi dit notaire avec iceux témoins, mondit seigneur cardinal duc n'ayant pu signer le présent acte à cause de sadite maladie. Signé le cardinal Mazarini. J. Lescot. R. d'Aumont. J. Delabarde. D. de Rennefort. Le Roi. Hardouin de Péréfixe. Falconis.

FIN DES NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME SECOND.

LIVRE V. — Page 1.

Politique du Gouvernement suédois après la mort de Gustave-Adolphe. — Le chancelier Oxenstiern est nommé Directeur de la Confédération allemande. — Suite des opérations militaires. — Walstein négocie pour son compte avec les alliés. — Il se met en révolte ouverte contre l'Empereur, et tente la fidélité de son armée. — Ses généraux l'abandonnent. — Il est assassiné à Égra. — Gallas investit Ratisbonne. — Bataille de Norlingue. — La France déclare la guerre à l'Empereur et au roi d'Espagne. — Campagne de 1635. — Bataille d'Avein. — Excursions du duc de Lorraine dans ses états. — Le cardinal de la Valette est nommé général d'une armée française. — Affaires de la Valteline et de l'Italie. — Conduite du duc de Rohan. — Pierre Séguier, garde des sceaux, succède au chancelier d'Aligre. — Démêlés du cardinal de Richelieu avec la cour de Rome. —

LIVRE VI. — Page 77.

LIVRE VII. — Page 119.

LIVRE VIII. — Page 165.

